RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CM-AM STRATEGIE

Compartiments :

CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER
CM-AM STRATEGIE PME-ETI
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE TRESO

- **Liste des compartiments, leur devise de comptabilité et le cours de change retenu (le cas échéant)**

Compartiments	Devise de comptabilité
CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT	Euro
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH	Euro
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO	Euro
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE	Euro
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE	Euro
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS	Euro
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER	Euro
CM-AM STRATEGIE PME-ETI	Euro
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE TRESO	Euro

- **La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :**

Néant

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL », part « C », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 40% Standard & Poor's 500 USD + 26% STOXX® 600N.T.R.EU + 20% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 9% MSCI Pays Emergents (MSCI Emerging Markets) + 5% NIKKEI 225 NTR, sur la durée de placement recommandée.
Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.
La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

A ce titre, l'actif du FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL » est investi en totalité et en permanence en parts « C » du fonds maître « CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL » et à titre accessoire en liquidités.
Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :
Le gérant utilise une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement ou de titres vifs.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement spécialisés ou de titres vifs. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Les titres de créances seront de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition.
L'OPC peut être investi jusqu'à 20% de son actif net en titres de créances négociables de catégorie Investment Grade à l'acquisition.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 60 % à 90 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, essentiellement des pays inclus dans l'univers de l'indice MSCI World, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions de pays émergents (30 %).
De 0 % à 30 % en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10 %).

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.

Sur le 1er trimestre de 2024, CM-AM Dynamique international est en hausse de +8.59% contre +8.21% pour son benchmark. Toutes les poches contribuent positivement, seules les actions japonaises ont une contribution relative négative. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les stratégies crédit affichent des performances positives.

Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.

Sur cette période, le fonds est en retard de 37 points de base sur son benchmark, à +1.94% versus +2.31%. Les actions aurifères sont en hausse de 8.3%. La poche obligataire est une nouvelle fois en avance de 6 points de base grâce aux stratégies de crédits. Ainsi, sur les 6 premiers mois de l'année, le fonds affiche une performance en ligne avec son benchmark. Sur le premier semestre nous avons piloté l'exposition aux actions entre 78% et 84%, en lien avec les conclusions du comité d'allocation.

Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiants.

CM-AM Dynamique International est en retrait de 140 points de base, pénalisé par les poches actions européennes et américaines, victimes d'une forte rotation sectorielle au profit du style « value ». La performance des stratégies de crédit est plus faible que celle des obligations souveraines. A noter, la bonne performance des sociétés aurifères qui contribuent pour 11 ct sur cette période.

Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la Fed ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps

précédemment, ce qui pèse sur le S&P (-2,5% en décembre). Nous avons progressivement réduit l'allocation de 73% à 71%. En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la FED soutient les actifs en dollars.

Répartition des Actifs (31/12/2024) :
Actions 99.69 %
Taux 0.31 %

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :

CM-AM Stratégie International (code isin 000010004615, part A) 15.67 %
CM-AM Stratégie International (code isin 000010004616, part P) 16.48 %

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

- ## Frais de gestion indirects calculés

1 083 655,66 EUR

- ## Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- ## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,69% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Dorénavant depuis le 01/10/2024 :
-Pour les VaR des fonds nourriciers, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
Auparavant, la VaR était la même que celle du fonds maître.
-Les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
-Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	8,49%	8,52%	8,5%

- ## Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

- ## Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique

et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL est disponible ci-joint

• Evènements intervenus au cours de la période

31/01/2024 Modification du SRI : Modification du SRI suite à une alerte sur les parts P et A
31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec leur fonds maître respectif : évolution de l'indice obligataire depuis le 31 octobre 2024.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**76 115 672,22**	
OPCVM	76 115 672,22	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**76 115 672,22**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**74 457,35**	
Comptes financiers	**173 121,55**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**247 578,90**	
Total Actif I + II	**76 363 251,12**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	65 550 923,20	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	10 798 428,30	
Capitaux propres I	**76 349 351,50**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**13 899,62**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**13 899,62**	
Total Passifs : I + III + IV	**76 363 251,12**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	4 090,42	
Sous-total Produits sur opérations financières	**4 090,42**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**4 090,42**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	501 058,39	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-146 450,42	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**354 607,97**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**358 698,39**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**10 551,60**	
Revenus nets I = C + D	**369 249,99**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 066 592,85	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**1 066 592,85**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**32 313,08**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**1 098 905,93**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 982 055,79	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**8 982 055,79**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**348 216,59**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**9 330 272,38**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**10 798 428,30**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL », part « C », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 40% Standard & Poor's 500 USD + 26% STOXX® 600N.T.R.EU + 20% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 9% MSCI Pays Emergents (MSCI Emerging Markets) + 5% NIKKEI 225 NTR, sur la durée de placement recommandée.
Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.
La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**76 349 351,50**	**61 955 734,40**	**53 222 049,10**	**61 383 524,30**	**53 119 598,49**
PART CAPI A					
Actif net	858 524,62	849 315,92	616 804,96	187 067,22	
Nombre de parts	74 171,6859	84 870,9138	67 822,8889	17 087,4691	
Valeur liquidative unitaire	11,5748	10,0071	9,0943	10,9476	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	0,15	0,03	0,06	0,12	

PART CAPI P					
Actif net	75 490 826,88	61 106 418,48	52 605 244,14	61 196 457,08	53 119 598,49
Nombre de parts	4 547 218,0880	4 287 453,5268	4 089 900,5664	3 980 112,5281	3 962 587,5814
Valeur liquidative unitaire	16,6015	14,2523	12,8622	15,3755	13,4052
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,31	0,14	0,18	0,30	0,10

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004614	1,30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004615	0,90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004616	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004617	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002OU9	1,40 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004614	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004615	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004616	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004617	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002OU9	4,10 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004614 F

Néant

Part 000010004615 A

Néant

Part 000010004616 P
Néant

Part 000010004617 E
Néant

Part FR0014002OU9 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**61 955 734,40**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 369 313,17	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-9 383 043,10	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	358 698,39	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 066 592,85	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 982 055,79	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**76 349 351,50**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	59 985,4646	684 002,56
Parts rachetés durant l'exercice	-70 684,6925	-807 656,81
Solde net des souscriptions/rachats	-10 699,2279	-123 654,25
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	811 318,3991	12 685 310,61
Parts rachetés durant l'exercice	-551 553,8379	-8 575 386,29
Solde net des souscriptions/rachats	259 764,5612	4 109 924,32

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000116959	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	858 524,62	74 171,6859	11,5748
990000116969	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	75 490 826,88	4 547 218,0880	16,6015

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**173,12**	0,00	0,00	0,00	173,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**173,12**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	173,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**173,12**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000447591	CM-AM DYNAMIQUE INTERNATION	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	76 115 672,22
Total						**76 115 672,22**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	26 622,70
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	47 834,65
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**74 457,35**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-13 899,62
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-13 899,62**
Total des créances et dettes	**60 557,73**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	7 716,23
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	6 117,51

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	138 734,19
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	494 940,88

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0000447591	CM-AM DYNAMIQUE INTERNATION	76 115 672,22
Total			**76 115 672,22**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**369 249,99**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**369 249,99**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**369 249,99**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-1 471,61	
Total	**-1 471,61**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	370 721,60	
Total	**370 721,60**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 098 905,93**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 098 905,93**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 098 905,93**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	12 395,17	
Total	**12 395,17**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 086 510,76	
Total	**1 086 510,76**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**76 115 672,22**	**99,69**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**76 115 672,22**	**99,69**
CM-AM DYNAMIQUE INTERNATION	EUR	1 225 892,611	76 115 672,22	99,69
Total			**76 115 672,22**	**99,69**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	76 115 672,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	247 578,90
Autres passifs (-)	-13 899,62
Total = actif net	**76 349 351,50**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Ce FCPE nourricier a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM SUSTAINABLE PLANET»(action RC) compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV », à savoir, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management, dans le respect des exigences du label français ISR selon une approche en amélioration de note ESG, (Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 25% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles), la recherche d'une performance supérieure à l'évolution des marchés actions de la zone euro sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective de titres émis par des sociétés s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori Euro Stoxx Large (Net Return). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE est un fonds nourricier de l'OPCVM maître « CM-AM SUSTAINABLE PLANET », action RC. A ce titre, l'actif du FCPE « CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT » est investi en totalité et en permanence en actions RC de l'OPCVM maître « CM-AM SUSTAINABLE PLANET » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie de l'OPCVM maître : La thématique de l'OPCVM fait référence à l'ambition d'améliorer l'empreinte environnementale de l'Homme.
L'Environnement représente usuellement « l'ensemble des éléments qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ». Le processus d'investissement se décompose en 5 étapes :
1. Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses : A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en œuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.
2. Filtre ESG : La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en amélioration de note ESG, où la note ESG moyenne de l'OPCVM est supérieure à la note ESG moyenne de son univers d'investissement initial après élimination d'au minimum 25% des valeurs les moins bien notées. L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption). Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

3. Filtre thématique : Les valeurs restantes sont ensuite passées au filtre thématique qui s'appuie sur les 5 piliers suivants :
- Efficience Environnementale : solutions pour rendre les bâtiments, infrastructures, processus industriels plus intelligents, plus propres, sécurisés.
- Villes & Mobilité du futur : le développement du transport collectif, l'amélioration de l'habitat.
- Economie circulaire : produire des biens et services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets. Le recyclage sera également adressé dans cette thématique.
- Energies alternatives : les énergies ne faisant pas appel aux sources fossiles (solaire, éolien, biomasse, hydrogène...).
- Vivre Mieux :
protéger l'humain des risques sanitaire, participer au bien-être de l'individu tout en minimisant son impact sur son environnement. Les sociétés sélectionnées seront celles qui sont exposées à l'un des 5 piliers ci-dessus.
4. Analyse financière : Les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement. 2 5. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion, sont mises en portefeuille, selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs). La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité). De manière accessoire, l'équipe de gestion pourra investir en OPC. Les OPC gérés par Crédit Mutuel Asset Management et labellisés ISR intègreront le filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par la société de gestion. Les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenues dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant. A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers et 90% des OPC sélectionnés par l'équipe de gestion bénéficient du label français ISR. L'OPCVM pourra investir en titres vifs n'intégrant pas de critères extra-financiers et en parts ou actions d'OPC non labellisés ISR dans la limite de 10% de l'actif net. L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :
De 60% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous secteurs, dont :
- de 60% à 110% sur les marchés de la zone euro
- de 0% à 25% sur les marchés hors zone euro dont 0% à 10% sur les marchés des zones Amérique, Asie et Pacifique
- de 0% à 10% en actions de capitalisation inférieure à 3 milliards d'euros
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, des secteurs publics et privés, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation
De 0% à 25% au risque de change sur des devises hors euro Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés européens signent une année 2024 en forte progression (+11% pour l'Eurostoxx Large), bien que plus de 10 points derrières les indices américains (+24% pour le S&P 500).
En Europe, le rallye haussier de début d'année, porté par les espoirs d'un cycle de baisses de taux marqué et par de bonnes publications de résultats annuels (2023) et T1 2024, a été contrarié par des inquiétudes économiques, politiques et géopolitiques qui se sont accentuées au cours du deuxième semestre. Les crises politiques en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis accompagnée de menaces en tout genre, notamment de droits de douane supplémentaires, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, la détérioration de l'activité économique européenne ou encore la faible consommation chinoise ont pesé sur le sentiment des investisseurs européens.
Côté secteurs en Europe, ce sont les banques qui affichent la meilleure performance (près de +30%) en 2024, soutenues par la reprise d'activités de M&A dans le secteur financier, une baisse plus lente que prévu des taux directeurs et de bonnes publications de résultats. Les secteurs de l'assurance (+28%), des telecom (+22%), ainsi que certains segments de l'industrie et des technologies ont également surperformé le marché. A l'inverse, énergie, consommation de base et matériaux terminent l'année en territoire négatif.
La faible exposition de votre fonds au secteur financier, notamment aux banques, a pesé sur la performance annuelle (-516bps). La performance décevante d'Edenred (-69bps de contribution), classée en financière, y contribue tout comme l'absence de titres tels que Unicredit (+69% de performance sur l'année), Intesa (+59%) ou Munich Re (+35%).
Dans le secteur des technologies, la contribution négative (-326bps) s'explique par 1/ une sous-pondération, quoi que présentes en portefeuille, dans deux sociétés de l'indice (SAP et ASM International) qui ensemble représentent plus de 10% de l'Eurostoxx Large et 2/ une surpondération de sociétés ayant eu de mauvaises performances (OVH, Dassault Systèmes, Infineon, Capgemini).
Enfin, la surpondération dans le secteur des services aux collectivités, particulièrement volatil en 2024, bien qu'ayant contribué à l'objectif du fonds de participer activement à la transition écologique, a pesé sur la performance (-205bps) notamment du fait des contre-performances de Solaria (-189bps) et EDP (-100bps).
Dans l'ensemble, certains titres en portefeuille ont malgré tout tiré leur épingle du jeu à l'instar de Prysmian (+160bps de contribution positive), St Gobain (+91bps), Schneider Electric (+84bps) ou encore Neoen (+88bps), cible d'une OPA.
Des arbitrages ont été réalisés tout au long de l'année, avec notamment les ventes de Solaria, Stellantis, Nestlé, Orange et OVH. A l'inverse nous avons initié des positions telles que Allianz, E.ON, Deutsche Telekom, Danone ou Iberdrola.
Sur l'exercice le fonds progresse de +0,235% pour les parts A, +0.638% pour la part P, +1.045% pour la part E.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Label

L'OPC bénéficie du label ISR

Frais de gestion indirects calculés

95 949,00 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,89% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM SUSTAINABLE PLANET est disponible ci-joint

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**9 097 457,42**	
OPCVM	9 097 457,42	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**9 097 457,42**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**28 571,79**	
Comptes financiers	**0,00**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**28 571,79**	
Total Actif I + II	**9 126 029,21**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	9 050 125,50	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	57 725,25	
Capitaux propres I	**9 107 850,75**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**3 243,32**	
Concours bancaires	**14 935,14**	
Sous-total autres passifs IV	**18 178,46**	
Total Passifs : I + III + IV	**9 126 029,21**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	361,26	
Sous-total Produits sur opérations financières	**361,26**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-400,19	
Sous-total charges sur opérations financières	**-400,19**	
Total Revenus financiers nets (A)	**-38,93**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	3 559,34	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	74 723,97	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-37 806,97	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**40 476,34**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**40 437,41**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**3 912,41**	
Revenus nets I = C + D	**44 349,82**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	40 422,92	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**40 422,92**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**4 339,50**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**44 762,42**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-140 096,82	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-140 096,82**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**108 709,83**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-31 386,99**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**57 725,25**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FCPE nourricier a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM SUSTAINABLE PLANET»(action RC) compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV », à savoir, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management, dans le respect des exigences du label français ISR selon une approche en amélioration de note ESG, (Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 25% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles), la recherche d'une performance supérieure à l'évolution des marchés actions de la zone euro sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective de titres émis par des sociétés s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori Euro Stoxx Large (Net Return). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022		
Actif net total	**9 107 850,75**	**6 808 792,59**	**1 680 607,96**		
PART CAPI A					
Actif net	801 121,78	507 708,03	235 787,29		
Nombre de parts	91 760,2326	58 289,7274	29 705,9111		
Valeur liquidative unitaire	8,7305	8,7100	7,9373		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,04	-0,15	-0,28		
PART CAPI E					
Actif net	763 118,20	564 533,78	388 238,22		
Nombre de parts	74 982,6995	56 049,8404	42 637,9265		
Valeur liquidative unitaire	10,1772	10,0719	9,1054		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,13	-0,10	-0,04		
PART CAPI P					
Actif net	7 543 610,77	5 736 550,78	1 056 582,45		
Nombre de parts	813 111,3958	622 285,3057	126 272,6897		
Valeur liquidative unitaire	9,2774	9,2185	8,3674		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,08	-0,13	-0,09		

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004774	1,20 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
A	000010004775	0,80 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
P	000010004776	0,40 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
E	000010004777	Néant	0,90 % TTC maximum Actif net
H	FR0014003XX2	1,80% TTC maximum de l'Actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004774	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004775	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004776	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004777	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014003XX2	2 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004774 F
Néant

Part 000010004775 A
Néant

Part 000010004776 P
Néant

Part 000010004777 E
Néant

Part FR0014003XX2 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

• Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**6 808 792,59**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 798 402,66	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 440 108,01	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	40 437,41	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	40 422,92	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-140 096,82	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**9 107 850,75**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	42 923,0733	390 432,57
Parts rachetés durant l'exercice	-9 452,5681	-84 834,90
Solde net des souscriptions/rachats	33 470,5052	305 597,67
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	24 676,8675	263 941,77
Parts rachetés durant l'exercice	-5 744,0084	-60 127,57
Solde net des souscriptions/rachats	18 932,8591	203 814,20
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	326 496,4489	3 144 028,32
Parts rachetés durant l'exercice	-135 670,3588	-1 295 145,54
Solde net des souscriptions/rachats	190 826,0901	1 848 882,78

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000128379	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	801 121,78	91 760,2326	8,7305
990000128399	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	763 118,20	74 982,6995	10,1772
990000128389	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	7 543 610,77	813 111,3958	9,2774

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-14,94**	0,00	0,00	0,00	-14,94
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-14,94**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-14,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-14,94**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000444366	CM-AM SUSTAINABLE PLANET-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	9 097 457,42
Total						**9 097 457,42**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	21 521,12
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	7 050,67
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**28 571,79**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-3 243,32
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-3 243,32**
Total des créances et dettes	**25 328,47**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	5 716,09
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	6 240,15

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	6 188,99

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	28 531,54
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	62 294,83

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0000444366	CM-AM SUSTAINABLE PLANET-RC	9 097 457,42
Total			**9 097 457,42**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**44 349,82**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**44 349,82**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**44 349,82**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	605,07	
Total	**605,07**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	6 870,93	
Total	**6 870,93**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	36 873,82	
Total	**36 873,82**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**44 762,42**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**44 762,42**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**44 762,42**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	3 944,62	
Total	**3 944,62**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	3 743,11	
Total	**3 743,11**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	37 074,69	
Total	**37 074,69**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**9 097 457,42**	**99,89**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**9 097 457,42**	**99,89**
CM-AM SUSTAINABLE PLANET-RC	EUR	767 717,925555	9 097 457,42	99,89
Total			**9 097 457,42**	**99,89**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 097 457,42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	28 571,79
Autres passifs (-)	-18 178,46
Total = actif net	**9 107 850,75**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL » est un FCPE nourricier de l'OPCVM « CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL », part « RC ». A ce titre, l'actif du FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » du fonds maître « CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL » et à titre accessoire en liquidités.
Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPC.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
-Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
-Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM,de FIA spécialisés. L'OPCVM s'autorise également à s'exposer aux marchés de taux via un investissement en direct de titres de créance négociables. L'OPCVM s'autorise également un investissement en actions en direct.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 30% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<3 milliards d'euros) ;
- de 0 % à 20 % aux marchés des actions de pays émergents.
De 30% à 60% sur les marchés d'instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :

- de 0 % à 10% en instruments de taux spéculatifs ou non notés ;
- de 0 % à 10 % aux marchés de taux de pays émergents ;
- de 0% à 20% aux marchés de taux via des titres en direct, de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- de 0% à 5% aux marchés de taux via des titres en direct non notés.

De 0% à 45% au risque de change sur des devises hors euro

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.
Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.
Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiants.
Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la Fed ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps précédemment, ce qui pèse sur le S&P (-2,5% en décembre). Nous avons progressivement réduit l'allocation de 73% à 71%. En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la FED soutient les actifs en dollars.

Répartition des Actifs (31/12/2024) :
Actions 99.83 %
Taux 0.18 %

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL (000010004625) (part A) 10.99 %
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL (000010004627) (part E) 11.89 %
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL (000010004624) (part F) 10.66 %

CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL (000010004626) (part P) 11.66 %

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

1 643 924,42 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

- ## Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,83% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Dorénavant depuis le 01/10/2024 :
-Pour les VaR des fonds nourriciers, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
Auparavant, la VaR était la même que celle du fonds maître.
-Les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
-Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	4,9%	5,52%	5,03%

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique

et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL est disponible ci-joint

• Evènements intervenus au cours de la période

31/01/2024 Modification du SRI : Modification du SRI suite à une alerte sur les parts F, E et A
22/07/2024 Modification du SRI : Modifications de SRI de la part P
31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec leur fonds maître respectif : évolution de l'indice obligataire depuis le 31 octobre 2024.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**158 332 531,07**	
OPCVM	158 332 531,07	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**158 332 531,07**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**78 966,26**	
Comptes financiers	**224 530,39**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**303 496,65**	
Total Actif I + II	**158 636 027,72**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	142 042 253,84	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	16 565 601,14	
Capitaux propres I	**158 607 854,98**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**28 172,74**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**28 172,74**	
Total Passifs : I + III + IV	**158 636 027,72**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	5 206,43	
Sous-total Produits sur opérations financières	**5 206,43**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**5 206,43**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	12 000,26	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	819 230,96	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-315 573,35	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**515 657,87**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**520 864,30**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**3 708,98**	
Revenus nets I = C + D	**524 573,28**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 210 359,02	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**1 210 359,02**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**9 742,37**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**1 220 101,39**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	14 737 908,36	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**14 737 908,36**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**83 018,11**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**14 820 926,47**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**16 565 601,14**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**158 607 854,98**	**139 742 472,97**	**109 220 783,76**	**123 148 203,77**	**109 948 185,39**
PART CAPI A					
Actif net	873 928,92	773 912,56	677 396,37	352 539,50	218 251,20
Nombre de parts	73 507,6649	72 251,1987	69 362,1726	29 685,1382	19 809,4223
Valeur liquidative unitaire	11,8889	10,7114	9,7660	11,8759	11,0175
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,07	-0,01	0,00	0,25	0,01
PART CAPI E					
Actif net	1 207 508,71	1 297 475,07	1 047 957,37	1 102 844,05	908 933,19
Nombre de parts	89 591,3013	107 711,8404	96 183,2316	83 904,7443	75 138,6388
Valeur liquidative unitaire	13,4779	12,0457	10,8954	13,1440	12,0967
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,17	0,07	0,09	0,37	0,10
PART CAPI F					
Actif net	8 625,20	16 815,14	14 873,63		788,78
Nombre de parts	680,0961	1 467,1869	1 419,0723		74,3720
Valeur liquidative unitaire	12,6823	11,4608	10,4812		10,6058
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		0,00
Capitalisation unitaire	0,03	-0,05	-0,02		-0,01

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI P					
Actif net	156 517 792,15	137 654 270,20	107 480 556,39	121 692 820,22	108 820 212,22
Nombre de parts	11 680 027,7513	11 470 570,6811	9 882 131,2938	9 256 276,4001	8 975 765,3978
Valeur liquidative unitaire	13,4004	12,0006	10,8762	13,1470	12,1237
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,14	0,04	0,06	0,35	0,08

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004624	1,10% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004625	0,80% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004626	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004627	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004624	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004625	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004626	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004627	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004624 F
Néant

Part 000010004625 A
Néant

Part 000010004626 P
Néant

Part 000010004627 E
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**139 742 472,97**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 145 427,40	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-21 749 177,07	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	520 864,30	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 210 359,02	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	14 737 908,36	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**158 607 854,98**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	34 800,0936	408 543,89
Parts rachetés durant l'exercice	-33 543,6274	-397 706,04
Solde net des souscriptions/rachats	1 256,4662	10 837,85
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	7 796,2412	103 663,51
Parts rachetés durant l'exercice	-25 916,7803	-335 573,21
Solde net des souscriptions/rachats	-18 120,5391	-231 909,70
PART CAPI F		
Parts souscrites durant l'exercice	354,7516	4 152,52
Parts rachetés durant l'exercice	-1 141,8424	-13 538,81
Solde net des souscriptions/rachats	-787,0908	-9 386,29
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 868 029,7985	23 629 067,48
Parts rachetés durant l'exercice	-1 658 572,7283	-21 002 359,01
Solde net des souscriptions/rachats	209 457,0702	2 626 708,47

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI F	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000116989	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	873 928,92	73 507,6649	11,8889
990000117009	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	1 207 508,71	89 591,3013	13,4779
990000116459	PART CAPI F	Capitalisable	EUR	8 625,20	680,0961	12,6823
990000116999	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	156 517 792,15	11 680 027,7513	13,4004

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**224,53**	0,00	0,00	0,00	224,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**224,53**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	224,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**224,53**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010359448	CM-AM EQUILIBRE INTERNAT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	158 332 531,07
Total						**158 332 531,07**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	2 920,61
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	76 045,65
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**78 966,26**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-28 172,74
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-28 172,74**
Total des créances et dettes	**50 793,52**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	6 612,66
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	4 498,80

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	6 861,97

PART CAPI F	31/12/2024
Frais fixes	117,27
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	57,95

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	296 843,16
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	807 812,24

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0010359448	CM-AM EQUILIBRE INTERNAT-C	158 332 531,07
Total			**158 332 531,07**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**524 573,28**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**524 573,28**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**524 573,28**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-2 114,26	
Total	**-2 114,26**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	6 318,00	
Total	**6 318,00**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI F		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-45,80	
Total	**-45,80**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	520 415,34	
Total	**520 415,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 220 101,39**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 220 101,39**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 220 101,39**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	6 742,09	
Total	**6 742,09**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	9 280,12	
Total	**9 280,12**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI F		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	66,63	
Total	**66,63**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 204 012,55	
Total	**1 204 012,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**158 332 531,07**	**99,83**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**158 332 531,07**	**99,83**
CM-AM EQUILIBRE INTERNAT-C	EUR	1 234 754,2	158 332 531,07	99,83
Total			**158 332 531,07**	**99,83**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	158 332 531,07
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	303 496,65
Autres passifs (-)	-28 172,74
Total = actif net	**158 607 854,98**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Ce FCPE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM EUROPE GROWTH (action RC), compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV», à savoir : valoriser le portefeuille grâce à une approche dite de « stock-picking » en sélectionnant des entreprises respectant des critères de développement durable et de responsabilité sociale et répondant à un profil de croissance profitable tel que déterminé par la société de gestion, sur la durée de placement recommandée. Il n'est pas géré en référence à un indice.
La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH » est un fonds nourricier de l'OPCVM maître « CM-AM EUROPE GROWTH », action « RC ».
A ce titre, l'actif du FCPE « CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH » est investi en totalité et en permanence en actions « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM EUROPE GROWTH » et à titre accessoire en liquidités. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion et se décompose en 4 étapes :
1. Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses :
A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en œuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures.
La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.
2. Filtre ESG :
L'analyse extra financière mise en oeuvre selon le processus de sélection des titres ESG conduit à exclure au moins 20 % des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial couvert.
L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption).
Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.
3. Analyse financière : Les valeurs sont analysées sur le plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité et la croissance bénéficiaire sont clairement identifiées. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement.
4. Construction du portefeuille : De cette liste réduite, les valeurs offrant une valorisation jugée attractive par l'équipe de gestion sont mises en portefeuille, selon une approche fondamentale portant sur des titres de sociétés dont la valorisation boursière est conditionnée par leur croissance.
La construction du portefeuille est faite selon les convictions des gérants (potentiel et qualité).
Les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenus dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant.
Le taux d'analyse extra-financière doit être supérieur à 90%.

L’OPCVM pourra investir en émetteurs ne faisant pas l’objet d’une analyse extra-financière dans la limite de 10% de l’actif net.
Il s'engage à respecter les fourchettes d’exposition sur l’actif net suivantes :
De 0% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
de 0% à 25% aux marchés des actions hors Union Européenne.
de 0% à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d’euros ;
de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents.
De 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l’analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 5% en instruments de taux spéculatifs ou non notés.
De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles
De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.
Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l’actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés actions clôturent l'année 2024 de manière contrastée, les marchés américains tirés par la dynamique de l'Intelligence Artificelle et le rebond toujours aussi fort des Magnificent Seven, alors que l'Europe et notamment la France restent à la traine, pénalisée par la dissolution gouvernmentale. Le S&P progresse de 33.63% en Euros (vs 25% en $), bénéficiant en plus d'un effet de change massif. L'EuroStoxx quant à lui progresse de 10.23%, entrainé par le secteur bancaire, absent de votre fonds, dont les critères de sélection pour identifier des valeurs de croissance éliminent ce secteur.
Sur le front géopolitique, les conflits se sont poursuivis et enlisés, mettant les pays européens sous tensions et générant des flux de marchés sortant sur la zone. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les États-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, l'informatique quantique). L'élection de Trump aux Etats Unis a remis sur le devant de la seine la problématique des tarifs douaniers, générant en fin d'année une certaine volatilité des marchés.
Les indices de croissance comme le Stoxx Europe Total Market Growth Large Net return progresse de 4.37%. Les valeurs de consommations ont été pénalisée par le contexte de normalisation de la croissance (L'Oreal mais aussi tout le secteur agroalimentaire - boissons), de hausse des taux (mettant les valorisations sous pression) et de la rotation vers les valeurs industrielles cycliques.
La plus forte contribution positive du fonds est, pour la deuxieme année consécutive, SAP (+71.52% et 3.27% de contribution à la performance), le numéro un européen des logiciels déroule trimestre apres trimestre une dynamique de croissance du chiffre d'affaires et de ses résultats. Essilor contribue également positivement avec une performance de 32.32%,entrainée par le succès des Rayban Meta. Schneider, l'acteur emblématique de l'électrification et présent dans le top 10 du fonds progresse de 34.52%. La contribution positive de ces convictions n'a pas permis de compenser les performances négatives de valeurs comme Edenred (-39.87%), Dassault Systemes (-23.82%) ou Novo Nordisk (-9.64%) entre autres. Nous avons réduit notre position en Edenred, malgré un niveau de valorisation attractive, compte tenu d'une prise en comtpe du risque fiscal par le marché qui explique en partie la décote. Du coté de dassault Systemes, nous sommes convaincus de l'accélération de la croissance en 2025 et avons maintenu nos positions. De même NovoNordisk a souffert d'une communication en fin d'année légèrement décevante sur un produit, le CagriSema. Nous restons confiants dans la dynamique du portefeuille produits et avons conservé la position. L'année a été difficile pour les valeurs de croissance en général : le contexte de taux stabilisés à un niveau élevé, l'absence de reprise de la consommation chinoise et les arbitrages vers les secteurs financiers ont pesé sur la performance du fonds.
En amtière d'utilsation de dérivés, nous avons ponctuellement couvert de l'ordre de 5% du portefeuille par le biais d'options, compte tenu de période de volatilité de marché importante.
Nous avons délabelisé le fonds en fin d'année compte tenu d'exigences de la nouvelle version du label qui ne correspondait plus à la gestion d'un fonds actif. Nous avons néanmoins préservé la sélectivité et nous engageons toujours à un pourcentage d'investissement durable de minimum 30%.
Sur l'exercice, le fonds affiche une baisse de -1.88% pour la part A, -1.49% pour la part P et -1.09% pour la part E.
Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

8 392,39 EUR

Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- ## Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,66% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

- ## Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EUROPE GROWTH est disponible ci-joint

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**950 972,70**	
OPCVM	950 972,70	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**950 972,70**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**607,91**	
Comptes financiers	**3 439,23**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**4 047,14**	
Total Actif I + II	**955 019,84**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	965 745,40	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-11 512,36	
Capitaux propres I	**954 233,04**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**786,80**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**786,80**	
Total Passifs : I + III + IV	**955 019,84**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	46,03	
Sous-total Produits sur opérations financières	**46,03**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-46,71	
Sous-total charges sur opérations financières	**-46,71**	
Total Revenus financiers nets (A)	**-0,68**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	4 225,92	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	7 060,17	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 975,49	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**6 310,60**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**6 309,92**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**45,23**	
Revenus nets I = C + D	**6 355,15**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	6 139,91	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**6 139,91**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**295,48**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**6 435,39**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-27 958,04	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-27 958,04**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**3 655,14**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-24 302,90**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-11 512,36**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FCPE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM EUROPE GROWTH (action RC), compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV», à savoir : valoriser le portefeuille grâce à une approche dite de « stock-picking » en sélectionnant des entreprises respectant des critères de développement durable et de responsabilité sociale et répondant à un profil de croissance profitable tel que déterminé par la société de gestion, sur la durée de placement recommandée. Il n'est pas géré en référence à un indice.
La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022		
Actif net total	**954 233,04**	**904 234,23**	**207 348,02**		
PART CAPI A					
Actif net	79 094,90	44 427,23	3 545,06		
Nombre de parts	7 198,5493	3 966,9725	355,7953		
Valeur liquidative unitaire	10,9876	11,1992	9,9637		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,07	0,00	-0,02		
PART CAPI E					
Actif net	807 833,61	794 968,78	179 931,46		
Nombre de parts	79 285,5317	77 166,3427	19 788,1688		
Valeur liquidative unitaire	10,1889	10,3020	9,0928		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,13	0,08	0,00		
PART CAPI P					
Actif net	67 304,53	64 838,22	23 871,50		
Nombre de parts	6 078,1691	5 767,9176	2 396,3780		
Valeur liquidative unitaire	11,0731	11,2411	9,9614		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,10	0,04	0,00		

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004874	1.20% TTC maximum de l'Actif net	Néant
A	000010004875	0.80% TTC maximum de l'Actif net	Néant
P	000010004876	0.40% TTC maximum de l'Actif net	Néant
E	000010004877	Néant	0.90% TTC maximum de l'Actif net
H	FR0014002LZ4	1.80% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004874	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004875	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004876	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004877	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002LZ4	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004874 F

Néant

Part 000010004875 A

Néant

Part 000010004876 P
Néant

Part 000010004877 E
Néant

Part FR0014002LZ4 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**904 234,23**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	233 097,56	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-167 590,54	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 309,92	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 139,91	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-27 958,04	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**954 233,04**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	4 036,7966	46 892,01
Parts rachetés durant l'exercice	-805,2198	-9 297,89
Solde net des souscriptions/rachats	3 231,5768	37 594,12
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	16 933,6517	182 544,49
Parts rachetés durant l'exercice	-14 814,4627	-158 215,31
Solde net des souscriptions/rachats	2 119,1890	24 329,18
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	316,8470	3 661,06
Parts rachetés durant l'exercice	-6,5955	-77,34
Solde net des souscriptions/rachats	310,2515	3 583,72

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000128279	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	79 094,90	7 198,5493	10,9876
990000128299	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	807 833,61	79 285,5317	10,1889
990000128289	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	67 304,53	6 078,1691	11,0731

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**3,44**	0,00	0,00	0,00	3,44
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3,44**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**3,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	950 972,70
Total						**950 972,70**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	607,91
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**607,91**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-712,86
Frais de gestion	-73,94
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-786,80**
Total des créances et dettes	**-178,89**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	474,47
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	432,21

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	6 126,75

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	275,10
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	501,21

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	950 972,70
Total			**950 972,70**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**6 355,15**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 355,15**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 355,15**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-59,09	
Total	**-59,09**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	6 181,43	
Total	**6 181,43**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	232,81	
Total	**232,81**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**6 435,39**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**6 435,39**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**6 435,39**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	535,51	
Total	**535,51**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	5 445,05	
Total	**5 445,05**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	454,83	
Total	**454,83**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**950 972,70**	**99,66**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**950 972,70**	**99,66**
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	119,318585	950 972,70	99,66
Total			**950 972,70**	**99,66**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	950 972,70
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 047,14
Autres passifs (-)	-786,80
Total = actif net	**954 233,04**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO» a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO», (action RC), un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 50 % €STR Capitalisé + 50 % EURO STOXX LARGE Net Return, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE «CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO » est un fonds nourricier de l'OPCVM « CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO ». A ce titre, l'actif du FCPE nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO » et à titre accessoire en liquidités. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une approche fondamentale portant sur des titres de sociétés présentant un potentiel de création de valeur sur le long terme.

L'OPCVM est géré de façon active et investit principalement en actions ou titres convertibles libellés en euros (produits financiers qui peuvent être convertis en actions) et en titres de créance négociables qui peuvent être convertis en actions et en warrants (contrats financiers en vertu desquels l'OPCVM peut acheter des actions à une date ultérieure et généralement à un prix fixe) émis par des sociétés établies en Europe.

La stratégie d'investissement consiste à gérer l'OPCVM de façon discrétionnaire, en investissant dans des valeurs mobilières diversifiées françaises et étrangères. Plus précisément, elle consiste à :

- sélectionner des actions ou titres de capital, en fonction des convictions des équipes spécialisées de gérants/analystes. Pour ce faire, les gérants attachent une importance particulière au modèle économique des sociétés et à leur valorisation,
- compléter cette sélection d'actions ou titres de capital par l'achat de titres représentatifs de l'indice EUROSTOXX LARGE afin que l'OPCVM soit toujours investi au minimum à 75% en actions,
- gérer activement l'allocation d'actifs sur les dérivés, répartie entre les marchés d'actions et les produits du marché monétaire.

L'équipe de gestion, en fonction de son appréciation des perspectives des marchés d'actions, peut décider de réduire l'exposition au marché d'actions, en couvrant le portefeuille actions par des ventes de contrats futures actions listés. L'exposition du fonds au marché actions variera donc entre 0% et 100% de l'actif net de l'OPCVM, sans possibilité d'effet de levier.

La stratégie d'investissement consiste à gérer activement l'allocation d'actif, répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux. Ceci est réalisé par la mise en place d'une couverture partielle ou totale du portefeuille actions via la vente de futures actions listés ou par des investissements en produits de taux. Cette allocation d'actif est définie par l'équipe de gestion en fonction d'un scénario économique, de la valorisation des marchés et du contrôle de risque des portefeuilles.

L'OPCVM investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0% à 100% en actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions de pays de l'Union européenne (100% maximum).
De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de la zone euro, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, soit en direct ou via des OPC, soit en couvrant le portefeuille actions par la vente de futures actions.
De 0% à 100% au risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Quel bilan sur les marchés ?
Le bilan s'établit sur une période de 12 mois et se décompose entre deux périodes distinctes sur la période sous revue :
1/ du 31 décembre 2023 au 31 mars 2024
2/ du 31 mars 2024 au 31 décembre 2024

Première période
L'année 2024 débute sur une tendance positive sur les marchés d'actions, malgré des tensions géopolitiques toujours présentes. L'économie américaine continue d'afficher une vigueur plus forte que prévu portée par les dépenses de consommation et la résilience du marché du travail. De nombreuses entreprises européennes surprennent à la hausse lors des publications de résultats au titre de l'année 2023 comme SAP, Novo Nordisk, ASML ou encore LMVH. Le décalage progressif des estimations de premières baisses de taux par les Banques Centrales permet au secteur bancaire de surperformer, avec l'indice EURO STOXX Banques en hausse de 19% depuis le début de l'année.

Deuxième période
Le point haut du marché de début avril (5121 points sur l'EuroStoxx50) ne sera finalement pas dépassé au cours de l'année. Les bénéfices des entreprises, initialement attendus en hausse de 4% en 2024 sont révisés lors des publications de résultats et terminent en repli de 4%. Cela s'explique par la dégradation de l'activité en Europe et des déceptions venant de Chine, où l'ampleur des plans de relance ne semble pas suffisante pour stimuler la consommation et stabiliser le marché immobilier.
Les multiples de valorisation restent également sous pression en raison des incertitudes politiques autour des élections américaines et des droits de douane et suite à la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale en France après les résultats des élections européennes. Ce manque de visibilité a pénalisé les actifs risqués européens, et notamment les actions françaises (CAC40 -2,15%).
Le stress a été amplifié durant l'été par le débouclage massif des opérations de portage à effet de levier sur le yen notamment.
Enfin, les banques centrales ont débuté leur cycle d'assouplissement monétaire (-100bps) mais la résilience de l'économie américaine a conduit la FED à se montrer plus prudente sur la trajectoire et le nombre de baisses de taux, créant une asymétrie avec la zone euro et donc une pression baissière sur l'Euro face à l'USD.
Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence, principalement grâce à la sélection de titres de qualité.

Quelle orientation de gestion ?
Le fonds a conservé des positions importantes sur le secteur financier qui se consolide et dont les fondamentaux restent bien orientés : UNICREDIT, ALLIANZ, MUNICH RE, INTESA SANPAOLO, DEUTSCHE BOERSE. Nous avons également profité de points d'entrée intéressants sur les entreprises portées par les tendances de long terme suivantes, présentes pour la plupart de longue date dans le fonds : 1) les secteurs liés à l'économie durable et à la transition énergétique (SCHNEIDER ELECTRIC, SIEMENS) ; 2) le secteur de la santé et des sciences de la vie (ESSILORLUXOTTICA, UCB) ; 3) les secteurs exposés à l'innovation et aux nouvelles technologies, dont l'Intelligence Artificielle (SAP, SAFRAN, ASM INTERNATIONAL) 4) Les secteurs liés au luxe et à la recherche du bien-être (HERMES, FERRARI, INDITEX). L'équipe a réduit son exposition aux valeurs françaises peu présentes à l'international.
Concernant l'exposition du fonds aux marchés d'actions, elle a oscillé sur la période entre 48 et 65% (nous avons mis à profit le stress sur les marchés début août pour renforcer notre exposition sur les marchés d'actions, de 49 à 65%). A la fin du mois de décembre 2024, elle s'établissait à 56%.

Le compartiment nourricier CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM FLEXIBLE EURO. Le taux d'investissement se montait à 99.83 % au 31/12/2024.

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :
CM-AM Stratégie Flexible Euro (code isin : 000010004655, part A) 11.60 %
CM-AM Stratégie Flexible Euro (code isin : 000010004656, part P) 12.04 %

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

6 872,77 EUR

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,83% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Dorénavant depuis le 01/10/2024 :
-Pour les VaR des fonds nourriciers, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
Auparavant, la VaR était la même que celle du fonds maître.
-Les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
-Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	5,43%	5,44%	5,43%

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique

et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO est disponible ci-joint

• Evènements intervenus au cours de la période

22/07/2024 Modification du SRI : Modifications de SRI des parts A et P
31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec son fonds maître : passage 8.1 en 8.2

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**533 792,17**	
OPCVM	533 792,17	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**533 792,17**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**305,18**	
Comptes financiers	**843,31**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**1 148,49**	
Total Actif I + II	**534 940,66**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	477 226,20	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	57 475,71	
Capitaux propres I	**534 701,91**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**238,75**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**238,75**	
Total Passifs : I + III + IV	**534 940,66**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	22,86	
Sous-total Produits sur opérations financières	**22,86**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-8,13	
Sous-total charges sur opérations financières	**-8,13**	
Total Revenus financiers nets (A)	**14,73**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	3 080,15	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 422,20	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**657,95**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**672,68**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**73,82**	
Revenus nets I = C + D	**746,50**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	8 870,86	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**8 870,86**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**1 830,14**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**10 701,00**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	41 600,91	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**41 600,91**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**4 427,30**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**46 028,21**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**57 475,71**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO» a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO», (action RC), un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 50 % €STR Capitalisé + 50 % EURO STOXX LARGE Net Return, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**534 701,91**	**401 156,50**	**257 032,05**	**235 656,01**	**233 250,10**
PART CAPI A					
Actif net	11 846,42	11 143,63			
Nombre de parts	1 023,6348	1 074,6480			
Valeur liquidative unitaire	11,5728	10,3695			
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	0,21	-0,01			

PART CAPI P					
Actif net	522 855,49	390 012,87	257 032,05	235 656,01	233 250,10
Nombre de parts	46 178,4002	38 597,8241	28 151,4181	22 139,1438	24 446,8600
Valeur liquidative unitaire	11,3225	10,1045	9,1303	10,6443	9,5411
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,23	-0,02	-0,16	0,15	-0,29

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004654	1,30 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004655	0,90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004656	0,50 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004657	Néant	1 % TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004654	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004655	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004656	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004657	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004654 F
Néant

Part 000010004655 A
Néant

Part 000010004656 P
Néant

Part 000010004657 E
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**401 156,50**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	177 602,07	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-95 201,11	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	672,68	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 870,86	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	41 600,91	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**534 701,91**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	472,4505	5 329,91
Parts rachetés durant l'exercice	-523,4637	-5 973,30
Solde net des souscriptions/rachats	-51,0132	-643,39
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	15 757,0377	172 272,16
Parts rachetés durant l'exercice	-8 176,4616	-89 227,81
Solde net des souscriptions/rachats	7 580,5761	83 044,35

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000121289	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	11 846,42	1 023,6348	11,5728
990000121469	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	522 855,49	46 178,4002	11,3225

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,84**	0,00	0,00	0,00	0,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,84**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,84**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013384336	CM-AM FLEXIBLE EURO-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	533 792,17
Total						**533 792,17**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,85
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	304,33
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**305,18**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-238,75
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-238,75**
Total des créances et dettes	**66,43**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	113,60
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	82,02

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	2 308,60
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 998,13

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013384336	CM-AM FLEXIBLE EURO-RC	533 792,17
Total			**533 792,17**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**746,50**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**746,50**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**746,50**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-28,57	
Total	**-28,57**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	775,07	
Total	**775,07**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 701,00**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**10 701,00**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 701,00**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	237,45	
Total	**237,45**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	10 463,55	
Total	**10 463,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**533 792,17**	**99,83**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**533 792,17**	**99,83**
CM-AM FLEXIBLE EURO-RC	EUR	31 179,449282	533 792,17	99,83
Total			**533 792,17**	**99,83**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	533 792,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 148,49
Autres passifs (-)	-238,75
Total = actif net	**534 701,91**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « FLEXIGESTION PATRIMOINE », à savoir au travers d'une gestion discrétionnaire, sans référence à un indice, la recherche d'une performance nette des frais sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres.
Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE » est un FCPE nourricier de l'OPCVM « FLEXIGESTION PATRIMOINE ». A ce titre, l'actif du FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE » est investi en totalité et en permanence du fonds maître et à titre accessoire en liquidités.
Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.
La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, en FIA et/ou fonds d'investissement.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.
La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrelée des marchés. Cette stratégie est réalisée avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions couverts à due proportion par des contrats financiers de même nature. Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 70 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de pays émergents
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros
De 30 % à 100 % en cumul :
- aux produits de taux, de toutes zones géographiques, de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

- à la stratégie actions neutre au marché.
De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.

COMMENTAIRE DE GESTION

En début d'année, l'attention des marchés était focalisée sur la trajectoire des banques centrales. Aux États-Unis, la croissance est restée robuste, soutenue par la consommation et un marché du travail encore solide. L'inflation, bien qu'en baisse, s'est révélée plus persistante que prévu, retardant l'espoir d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la Fed. En Europe, le tableau était plus contrasté : la zone euro affichait des signes de stagnation, notamment en Allemagne, tandis que la France et l'Espagne montraient plus de résilience.

Dans ce contexte, les marchés actions ont démarré l'année sur une note positive, portés par des valorisations attractives et l'espoir d'une détente monétaire à venir. Nous avons maintenu une exposition équilibrée, en privilégiant les grandes capitalisations du secteur technologique et du luxe, qui bénéficiaient d'un environnement porteur. Parallèlement, nous avons conservé une exposition prudente aux obligations, conscients que la volatilité des taux pouvait générer des opportunités.

Le deuxième trimestre a été marqué par une correction des marchés actions, en raison d'une inflation plus résistante que prévu. Les attentes d'une baisse rapide des taux d'intérêt se sont évanouies, poussant les investisseurs à réajuster leurs positions. Les valeurs cycliques et les petites capitalisations ont particulièrement souffert, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté.

Nous avons ajusté notre allocation en réduisant notre exposition aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt, notamment l'immobilier et certaines valeurs de croissance dont les valorisations nous semblaient excessives. À l'inverse, nous avons renforcé notre exposition aux obligations « investment grade », qui offraient des rendements attractifs avec un risque limité. Cette approche prudente nous a permis de limiter l'impact des turbulences sur nos performances.

L'été a été marqué par des mouvements erratiques sur les marchés financiers. En juillet, les élections américaines ont provoqué une vague d'incertitude, avec le retrait de Joe Biden au profit de Kamala Harris. La perspective d'un duel plus incertain face à Donald Trump a ajouté à la nervosité des investisseurs. En parallèle, la croissance chinoise a continué de ralentir, pesant sur les marchés émergents et le secteur du luxe en Europe.

Début août, une correction brutale a secoué les marchés actions, amplifiée par des facteurs techniques, notamment des débouclages de positions spéculatives sur le yen. Nous avons saisi cette opportunité pour renforcer notre exposition aux actions, notamment aux États-Unis et en Europe, où les valorisations redevenaient attractives. Sur le marché obligataire, la détente des taux nous a conduits à réduire la sensibilité de notre poche américaine pour favoriser les taux européens.

Le troisième trimestre a marqué un tournant avec l'amorce de baisses de taux par la Fed, reflétant les premiers signes d'un ralentissement économique. En Europe, la BCE a suivi le mouvement, bien que l'économie de la zone euro restait morose. Ces décisions ont alimenté un rebond des marchés actions et obligataires.

Nous avons ajusté notre allocation en conséquence. Sur les actions, nous avons pris des bénéfices sur certaines valeurs technologiques et avons renforcé les secteurs bénéficiant de la baisse des taux, notamment les grandes capitalisations industrielles et les financières. Nous avons également augmenté notre exposition aux marchés émergents, en profitant des mesures de relance en Chine.

Sur les taux, nous avons profité de la détente pour rallonger la duration de notre portefeuille obligataire, notamment sur les taux européens, tout en restant plus prudents sur les obligations américaines.

En diversification, l'or a joué son rôle de valeur refuge et a atteint de nouveaux sommets en fin d'année, porté par l'incertitude géopolitique et les politiques monétaires accommodantes.

L'élection de Donald Trump en novembre a déclenché un mouvement de rotation sectorielle sur les marchés. Les valeurs américaines ont nettement surperformé, notamment dans les secteurs bénéficiant de la politique économique pro-américaine de la nouvelle administration : énergie, défense, infrastructures. En revanche, la Chine et l'Europe ont subi un regain d'incertitude face aux risques de tensions commerciales et de hausses de droits de douane.

Nous avons adapté notre stratégie en réduisant notre exposition aux marchés émergents, principalement la Chine, et en augmentant nos positions sur le dollar, qui s'appréciait face aux autres

devises. Nous avons également réorienté nos investissements vers les valeurs moyennes américaines, qui présentaient un potentiel de rattrapage par rapport aux grandes capitalisations.
En décembre, les marchés ont marqué une pause, freinés par un discours plus prudent de la Fed et des tensions commerciales initiées par Trump. Toutefois, les perspectives pour 2025 restent positives, avec une dynamique économique toujours solide aux États-Unis et des politiques monétaires qui devraient rester favorables aux actifs risqués.

Le compartiment nourricier CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM FLEXIGESTION PATRIMOINE. Le taux d'investissement se montait à 99.97 % au 31/12/2024.

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :

CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE (000010004635) (part A) 7.56 %
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE (000010004637) (part E) 8.54 %
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE (000010004634) (part F) 7.13 %
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE (000010004616) (part P) 8.32 %

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

285 247,57 EUR

Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières,

opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,97% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Dorénavant depuis le 01/10/2024 :
-Pour les VaR des fonds nourriciers, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
Auparavant, la VaR était la même que celle du fonds maître.
-Les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
-Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	3,18%	3,97%	3,42%

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique

et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître FLEXIGESTION PATRIMOINE est disponible ci-joint

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**28 231 148,06**	
OPCVM	28 231 148,06	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**28 231 148,06**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**10 818,30**	
Comptes financiers	**246 424,20**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**257 242,50**	
Total Actif I + II	**28 488 390,56**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	26 144 230,20	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	2 095 654,77	
Capitaux propres I	**28 239 884,97**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**248 505,59**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**248 505,59**	
Total Passifs : I + III + IV	**28 488 390,56**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	476,13	
Sous-total Produits sur opérations financières	**476,13**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**476,13**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	4 884,61	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	114 010,88	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-121 672,99	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 777,50**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-2 301,37**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-6 776,31**	
Revenus nets I = C + D	**-9 077,68**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	57 013,27	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**57 013,27**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**7 517,87**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**64 531,14**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 905 295,31	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**1 905 295,31**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**134 906,00**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**2 040 201,31**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**2 095 654,77**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « FLEXIGESTION PATRIMOINE », à savoir au travers d'une gestion discrétionnaire, sans référence à un indice, la recherche d'une performance nette des frais sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, en raison de ses frais de gestion propres.
Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**28 239 884,97**	**26 719 310,09**	**25 311 100,75**	**27 575 454,73**	**22 979 369,92**
PART CAPI A					
Actif net	722 839,08	518 645,66	288 502,40	176 280,47	126 886,36
Nombre de parts	68 725,0595	53 039,4483	31 061,9936	16 576,1285	12 173,5980
Valeur liquidative unitaire	10,5178	9,7784	9,2879	10,6345	10,4230
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,02	-0,07	-0,05	0,03	-0,08
PART CAPI E					
Actif net	655 197,76	1 166 998,26	1 251 281,55	1 470 047,64	1 062 996,85
Nombre de parts	55 036,3258	106 398,2148	121 190,6823	125 470,9893	93 406,6312
Valeur liquidative unitaire	11,9048	10,9682	10,3248	11,7162	11,3803
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,07	0,00	0,03	0,14	0,00
PART CAPI F					
Actif net	6 816 741,63	4 801 118,00	3 592 065,74	2 742 340,05	1 137 824,97
Nombre de parts	667 377,7111	503 544,6351	395 057,9737	262 364,2448	110 623,1509
Valeur liquidative unitaire	10,2142	9,5346	9,0925	10,4524	10,2855
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,11	-0,09	0,00	-0,12

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI P					
Actif net	20 045 106,50	20 232 548,17	20 179 251,06	23 186 786,57	20 651 661,74
Nombre de parts	1 766 614,3127	1 931 508,0636	2 042 373,2058	2 063 964,3485	1 888 782,9074
Valeur liquidative unitaire	11,3466	10,4750	9,8802	11,2341	10,9338
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,04	-0,01	0,01	0,11	-0,01

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004634	1,30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004635	0,90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004636	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004637	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004634	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004635	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004636	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004637	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004634 F
Néant

Part 000010004635 A
Néant

Part 000010004636 P
Néant

Part 000010004637 E
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l’exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**26 719 310,09**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 369 293,94	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 808 726,27	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 301,37	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	57 013,27	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 905 295,31	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**28 239 884,97**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	25 473,9651	261 131,98
Parts rachetés durant l'exercice	-9 788,3539	-99 385,07
Solde net des souscriptions/rachats	15 685,6112	161 746,91
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	28 088,2332	324 754,36
Parts rachetés durant l'exercice	-79 450,1222	-877 739,69
Solde net des souscriptions/rachats	-51 361,8890	-552 985,33
PART CAPI F		
Parts souscrites durant l'exercice	230 570,2398	2 289 570,14
Parts rachetés durant l'exercice	-66 737,1638	-659 387,37
Solde net des souscriptions/rachats	163 833,0760	1 630 182,77
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	409 926,7240	4 493 837,46
Parts rachetés durant l'exercice	-574 820,4749	-6 172 214,14
Solde net des souscriptions/rachats	-164 893,7509	-1 678 376,68

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI F	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000117019	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	722 839,08	68 725,0595	10,5178
990000117039	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	655 197,76	55 036,3258	11,9048
990000116469	PART CAPI F	Capitalisable	EUR	6 816 741,63	667 377,7111	10,2142
990000117029	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	20 045 106,50	1 766 614,3127	11,3466

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**246,42**	0,00	0,00	0,00	246,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**246,42**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	246,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**246,42**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010259424	FLEXIGESTION PATRIMOINE	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	28 231 148,06
Total						**28 231 148,06**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	10 818,30
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**10 818,30**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-236 986,64
Frais de gestion	-11 518,95
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-248 505,59**
Total des créances et dettes	**-237 687,29**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	5 316,88
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 627,84

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 583,37

PART CAPI F	31/12/2024
Frais fixes	73 928,56
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	25 297,66

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	37 542,94
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	83 502,01

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0010259424	FLEXIGESTION PATRIMOINE	28 231 148,06
Total			**28 231 148,06**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-9 077,68**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-9 077,68**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-9 077,68**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-3 178,75	
Total	**-3 178,75**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 826,62	
Total	**2 826,62**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI F		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-56 527,97	
Total	**-56 527,97**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	47 802,42	
Total	**47 802,42**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**64 531,14**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**64 531,14**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**64 531,14**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 655,05	
Total	**1 655,05**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 493,94	
Total	**1 493,94**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI F		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	15 637,41	
Total	**15 637,41**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	45 744,74	
Total	**45 744,74**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**28 231 148,06**	**99,97**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**28 231 148,06**	**99,97**
FLEXIGESTION PATRIMOINE	EUR	873 218,313	28 231 148,06	99,97
Total			**28 231 148,06**	**99,97**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 231 148,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	257 242,50
Autres passifs (-)	-248 505,59
Total = actif net	**28 239 884,97**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Ce FCPE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE » (action RC), qui est un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, participant activement, directement ou indirectement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et climatique, et au développement durable. Le fonds s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et plus spécifiquement sur les objectifs suivants : eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, consommation et production responsable, vie terrestre et mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Le type de gestion du nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori MSCI ALL COUNTRY WORLD Index.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE » est un fonds nourricier de l'OPCVM « CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE » (action « RC »). A ce titre, l'actif du FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE » est investi en totalité et en permanence en actions «RC » de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE » et à titre accessoire en liquidités. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et financière tout en intégrant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et en respectant des exigences du label GREENFIN. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, participant activement, directement ou indirectement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et climatique, et au développement durable. Le fonds s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et plus spécifiquement sur les objectifs suivants : eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, consommation et production responsable, vie terrestre et mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : MSCI ALL COUNTRY WORLD Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'univers de départ est composé de valeurs internationales issues du MSCI ALL COUNTRY WORLD. L'univers est aussi enrichi de sociétés de plus de 100 millions d'euros de capitalisation boursière et de toutes zones géographiques y compris les pays émergents qui réalisent au minimum 10% de leur chiffre d'affaire dans un ou plusieurs des huit domaines d'éco-activités. Au sein de ces valeurs, l'équipe de gestion choisit environ 30 à 60 valeurs selon un processus extra-financier complété d'une analyse financière. Ce processus se décompose en plusieurs étapes :
1. Filtre thématique : Les sociétés sélectionnées interviennent à minima dans l'un des huit domaines « d'éco-activités » suivants : énergie, bâtiment, économie circulaire, industrie, transport, technologies de l'information et de la communication, agriculture (y compris les forêts) et l'adaptation à la transition climatique.
2. Filtre d'exclusion : L'équipe de gestion exclut les investissements dans des sociétés dont une partie de leur chiffre d'affaire ou revenus est liée à des activités telles que l'exploration, la production et l'exploitation de combustibles fossiles et à l'ensemble de la filière nucléaire, aux centres de stockage et d'enfouissement sans capture de gaz à effet de serre. Les conditions d'exclusions sont définies dans le prospectus.
3. Filtre carbone : Selon un modèle de « scoring carbone » propre à Crédit Mutuel Asset Management développé par le pôle d'analyse extra-financière, chaque société est notée de 1 à 5 (5 étant la meilleure note). A cette note, le modèle ajoute une appréciation sur l'évolution constatée par société de la tendance sur plusieurs années en utilisant un signe - (en baisse), = (stable) et + (en amélioration). Comme indiqué dans le prospectus, la combinaison de ces deux éléments permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien évaluées.
4. Filtre ESG et gestion des controverses : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères environnemental, social et de gouvernance « ESG », critères issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse extra-financière. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux (dont le climat) et l'engagement de l'entreprise pour une démarche socialement responsable.
A titre d'illustration, le respect des Droits de l'Homme, la stratégie climat et la qualité du management sont inclus dans nos catégories ESG. Ces filtres déterminent une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les sociétés obtenant une classification supérieure à 1. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.
5. Sélection au sein de cet univers d'investissement : Au sein de cet univers d'investissement filtré, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamentale, financier et extra financier ; L'analyse fondamentale et financière s'attachera notamment à la position des sociétés dans la chaîne de valeur de leur secteur, aux perspectives de croissance, à la création de valeur, à la qualité de l'équipe dirigeante et leur politique volontaire de lutte contre le réchauffement climatique, ainsi qu'au suivi d'un certain nombre de ratios financiers.
6. Construction de portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extra financière, l'équipe de gestion retient les valeurs offrant une valorisation jugée attractive et procède à la construction de portefeuille en respectant les critères suivants :
- les valeurs sélectionnées au niveau du portefeuille ont une moyenne de leur score carbone supérieure à celle de l'univers investissable calculée après l'élimination de minimum 20% des plus mauvaises valeurs sur cet indicateur.
- au sein de cet univers filtré, l'équipe de gestion sélectionnera les sociétés générant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans les huit domaines « d'écoactivité », mentionnés précédemment, selon la répartition suivante :
a minima de 20% de sociétés réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités,
au maximum 25% de sociétés réalisant entre 0% et 10% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités, le solde étant composé de sociétés réalisant entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités et également de créances et d'instruments du marché monétaire pour un montant maximum de 10% pour ces deux dernières catégories.

L'utilisation de données externes ou le manque de disponibilités de certaines données peuvent entrainer des incohérences dans la sélection des valeurs carbones et ESG comme détaillées dans le prospectus. La part de l'actif net analysé au titre de critères extra-financiers est supérieur à 90%.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 80% à 110% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Exigences et évolution du label Greenfin :

Le fonds est labellisé Greenfin et doit donc se plier aux exigences de ce label qui a par ailleurs connu des évolutions récentes :

Nous devons investir dans des sociétés en lien avec la thématique de la transition énergétique : nous estimons le chiffre d'affaires dit « éco-activité » de chaque valeur en portefeuille (chiffres vérifiés chaque année par le labelissateur Novethic)

Construction de portefeuille :

Minimum 20% investis dans des sociétés ayant 50-100% de CA éco-activité (type I) : le fonds en a 38%

Max 25% investis dans des sociétés ayant 0-10% de CA éco-activités (type III) : le fonds en a 18%

Le reliquat est investi dans les sociétés dites de type III, ayant 10-50% de CA éco-activité

Des exclusions : il n'est pas possible d'investir dans des activités d'exploration et production de combustibles fossiles

En 2024 : le label a évolué en s'alignant à la taxonomie européenne et autorise l'investissement dans le nucléaire le fonds a investi dans Constellation Energy.

Performance 2024 :

Le fonds CM AM Global Climate Change a été créé en juin 2021 pour être labellisé Greenfin. Il est article 9 càd 100% durable.

Son filtre de sélectivité est basé sur le score Carbon et non le score ESG. L'équipe FRED a fait évoluer ce score et permet à la gestion plus d'agilité, dans le respect de la thématique. Cette évolution se reflète dans la performance du fonds qui est très bien positionné parmi ses pairs en 2024.

Le fonds génère une performance positive de 9.2% sur l'année 2024 vs 25.3% pour le MSCI ACWI TR en EUR, qui n'a pas de contraintes de durabilité. Ainsi, le fonds est bien positionné par rapport à ses concurrents greenfin :

Noms du fonds	Performance 2024 (Part I en EUR)
CM AM Global Climate Change	**+ 9.2%**
La Française Inflection Point Carbon Impact Global	**+3.8%**
Mandarine Global Transition*	**+13.2%**
M Climate Solutions	**-22.7%**
Schroder International Selection Fund Global Energy Transition	**-22.6%**
S&P Global Clean Energy Index	**-20.4%**

Noter que Mandarine est investi dans des valeurs interdites par le Label Grennfin comme GE Vernova +150.6%

Cette performance se reflète dans le classement par décile de Morningstar :

Fonds	3 mois	YTD	1 an	3 ans
CM AM Global Climate Change*	**4**	**2**	**3**	**7**
La Francaise Inflection Point Carbon Impact**	**10**	**6**	**10**	**10**
Mandarine Global Transition*	**4**	**5**	**3**	**4**
M Climate Solutions*	**10**	**1**	**10**	**10**

*Catégorie : « Sector Equity Ecology »

**Catégorie : « Global Large Cap Blend Equity »

En termes sectoriel, le fonds a été pénalisé par :

Sous pondération de la technologie, principalement US alors que 2024 a été l'année de la tech 21% (18% si nous retraitons de la Clean Tech) vs 25% pour l'indice. Cette sous pondération vient de la thématique du fonds et du fait du faible taux de durabilité des valeurs du secteur. Nous avons toutefois réussi à bénéficier de l'IA notamment via : Nvidia 4% du fonds, Cadence Design 2.6%. Mais nous avons été pénalisés par l'absence de Apple et de Broadcom qui nous coutent respectivement 1.6 et 0.9 points.

Tesla a une controverse rouge est n'est donc pas investissable par nos fonds, cela coute 0.8points

Le fonds surperforme son indice jusqu'au 31/05/2024 : 11,3% vs 10,8% aidé par son exposition aux entreprises électrification (forte croissance de la demande électrique) : Schneider, Hitachi, Prysmian…

Le S2 2024 a ensuite été marqué par la forte remontée de Trump dans les sondages et son impact négatif sur les valeurs de la clean tech, l'indice S&P Global Clean Energy finit à -20%.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le fonds s'est adapté afin de réduire sa sensibilité au résultat des élections. Le fonds a d'ailleurs réussi à surperformer son peer group entre le 06/11/2024 et 31/12/2024 :

Noms du fonds	Performance 2024 (Part I en EUR)
CM AM Global Climate Change	**-0.95%**
La Française Inflection Point Carbon Impact Global	**-2.33%**
Mandarine Global Transition	**-2.22%**
M Climate Solutions	**-6.14%**
Schroder International Selection Fund Global Energy Transition	**-7.28%**
S&P Global Clean Energy Index	**-5.2%**

Détracteurs et contributeurs :

Sur l'année, les principaux détracteurs du fonds ont essentiellement été des valeurs à duration longue (hausse des taux) ou en lien avec la transition énergétique (Clean tech) : EDP Renovaveis (-38%), ASML (-25%), Shoals (-45%), Array (-38%) ou encore Sunrun (-50%). La gestion a fortement réduit son exposition à la Clean Tech et Array ou Shoals ne sont plus en portefeuille.

Les principaux contributeurs du fonds ont été liés à son exposition au secteur de la technologie et à l'électrification : Nvidia (+189%), Hitachi (+87%), Schneider Electric (+35%), Prysmian (+52%) ou encore CATL (+73%)

Le compartiment nourricier CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE . Le taux d'investissement se montait à 99.85 % au 29/12/2023.

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :

CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE (000010004685) (part A) 8.23 %

CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE (000010004686) (part P) 8.67 %

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Label

L'OPC bénéficie du label Greenfin

Frais de gestion indirects calculés

12 273,69 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,85% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE est disponible ci-joint

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**1 858 833,87**	
OPCVM	1 858 833,87	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**1 858 833,87**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 014,07**	
Comptes financiers	**2 527,98**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**4 542,05**	
Total Actif I + II	**1 863 375,92**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	1 715 106,63	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	146 476,90	
Capitaux propres I	**1 861 583,53**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**1 792,39**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**1 792,39**	
Total Passifs : I + III + IV	**1 863 375,92**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	194,22	
Sous-total Produits sur opérations financières	**194,22**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**194,22**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	9 757,84	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 266,80	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**4 491,04**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**4 685,26**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**3 521,15**	
Revenus nets I = C + D	**8 206,41**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	14 762,52	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**14 762,52**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**8 431,64**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**23 194,16**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	14 569,23	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**14 569,23**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**100 507,10**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**115 076,33**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**146 476,90**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FCPE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE » (action RC), qui est un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, participant activement, directement ou indirectement, à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition énergétique et climatique, et au développement durable. Le fonds s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies et plus spécifiquement sur les objectifs suivants : eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, consommation et production responsable, vie terrestre et mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Le type de gestion du nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori MSCI ALL COUNTRY WORLD Index.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022		
Actif net total	**1 861 583,53**	**297 316,53**	**49 380,77**		
PART CAPI A					
Actif net	538 963,70	118 228,09	3 395,98		
Nombre de parts	54 508,1618	12 941,1377	364,5650		
Valeur liquidative unitaire	9,8877	9,1358	9,3151		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,13	-0,02	-0,02		

PART CAPI P					
Actif net	1 322 619,83	179 088,44	45 984,79		
Nombre de parts	132 367,8061	19 476,4498	4 924,4956		
Valeur liquidative unitaire	9,9920	9,1951	9,3379		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,17	0,01	0,00		

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004684	1,20% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004685	0,80% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004686	0,40% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004687	Néant	0,90% TTC maximum de l'actif net
H	FR0014006WV1	1,80% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004684	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004685	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004686	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004687	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014006WV1	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004684 F
Néant

Part 000010004685 A
Néant

Part 000010004686 P
Néant

Part 000010004687 E
Néant

Part FR0014006WV1 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

• Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**297 316,53**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 873 481,50	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-343 231,51	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 685,26	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	14 762,52	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	14 569,23	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**1 861 583,53**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	44 651,3343	447 930,99
Parts rachetés durant l'exercice	-3 084,3102	-30 452,78
Solde net des souscriptions/rachats	41 567,0241	417 478,21
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	143 615,6025	1 425 550,51
Parts rachetés durant l'exercice	-30 724,2462	-312 778,73
Solde net des souscriptions/rachats	112 891,3563	1 112 771,78

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000130279	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	538 963,70	54 508,1618	9,8877
990000130639	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	1 322 619,83	132 367,8061	9,9920

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**2,53**	0,00	0,00	0,00	2,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2,53**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2,53**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0014000YQ0	CM-AM GLB CLIMATE CHG-RC EUR	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 858 833,87
Total						**1 858 833,87**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	629,55
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	1 384,52
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**2 014,07**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-1 025,03
Frais de gestion	-767,36
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-1 792,39**
Total des créances et dettes	**221,68**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	2 215,14
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 598,59

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	3 051,66
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	7 159,25

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0014000YQ0	CM-AM GLB CLIMATE CHG-RC EUR	1 858 833,87
Total			**1 858 833,87**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**8 206,41**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**8 206,41**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**8 206,41**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	855,46	
Total	**855,46**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	7 350,95	
Total	**7 350,95**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**23 194,16**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**23 194,16**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**23 194,16**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	6 724,19	
Total	**6 724,19**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	16 469,97	
Total	**16 469,97**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**1 858 833,87**	**99,85**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**1 858 833,87**	**99,85**
CM-AM GLB CLIMATE CHG-RC EUR	EUR	21 137,524055	1 858 833,87	99,85
Total			**1 858 833,87**	**99,85**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 858 833,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 542,05
Autres passifs (-)	-1 792,39
Total = actif net	**1 861 583,53**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Ce FCPE « CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS » a un objectif de gestion similaire à celui de son OPCVM maître « CM-AM GLOBAL LEADERS » (action RC), un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect d'un engagement d'investissement extra-financier, offrir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais liée à l'évolution des actions mondiales en investissant dans des sociétés internationales dont le leadership repose sur la puissance de la marque ou du modèle d'entreprise s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale, source de création de valeur pour le porteur. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.
Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le MSCI AC World Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE est un fonds nourricier à ce titre, son actif est investi en totalité et en permanence en actions « RC » de son OPCVM maître et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré. Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : La société de gestion de l'OPCVM établit un univers d'investissement initial composé des valeurs internationales de premier plan. Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion et se décompose en 5 étapes :
1. Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses : A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en oeuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.
2. Filtre ESG : L'analyse extra financière mise en oeuvre selon le processus de sélection des titres ESG conduit à exclure au moins 20 % des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement initial couvert. L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption). Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

3. Filtre thématique lié à la marque : Les valeurs sont ensuite filtrées afin de ne retenir que celles qui disposent d'une marque, notoriété ou franchiser reconnue d'un large public. La gestion s'appuie sur les classements des marques mondiales publiées et revues chaque année par des cabinets de conseil, presse professionnelle et instituts de sondage. Le processus de sélection des titres est fondé sur des critères qualitatifs et quantitatifs liés à la maturité de la marque et à l'excellence opérationnelle et financière des sociétés qui sont ainsi classées en trois catégories: (1) des marques leaders ou disposant de modèles d'entreprise de qualité, (2) des marques montantes, influentes et/ou profitant des nouveaux usages de consommation dans le monde, (3) des marques en renaissance présentant une opportunité particulière de revalorisation.
4. Analyse financière : Au sein de cet univers filtré, les valeurs font l'objet d'une analyse financière pour ne conserver que celle dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs sous surveillance, éligibles à l'investissement. 5. Construction du portefeuille : Au terme de cette analyse financière et extrafinancière, la construction du portefeuille est le résultat des convictions des gérants, qui opèrent une gestion active et rigoureuse de sélection de titres (« stock picking »). Cette sélection s'appuie sur une analyse fondamentale des titres et des anticipations macroéconomiques de croissance sans allocation sectorielle ou géographique prédéfinie. Les valeurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenues dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant. Le taux d’analyse extrafinancière doit être supérieur à 90%. L’OPCVM pourra investir en valeurs ne faisant pas l’objet d’une analyse extra-financière dans la limite de 10% de l’actif net .
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations < 3 milliards d'euros (20%)
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de catégorie « Investment Grade » à l’acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés
De 0% à 10% en obligations convertibles
Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Revue annuelle 2024 et perspectives 2025 - CM-AM Global Leaders

L'année 2024 s'est révélée être un bon millésime pour le fonds **CM-AM Global Leaders**, qui a généré une performance de **+24,13%** sur la part S, proche de son indice de référence, le MSCI AC World (**+25,3%**).

L'année 2024 a été marquée par des dynamiques économiques et politiques qui ont soutenu les marchés financiers, tout en générant des opportunités sélectives pour le fonds

-Pivot de la Banque centrale américaine : Après plusieurs années de resserrement monétaire, la Réserve fédérale a signalé un changement dans sa politique, maintenant des taux élevés ("higher for longer") tout en reconnaissant la résilience de l'économie américaine. Cette approche a stabilisé les marchés obligataires tout en soutenant le dollar, rendant les actions américaines plus attractives.

-L'élection **de Trump** a été un événement clé. Bien que ses politiques protectionnistes ravivent les craintes d'inflation, les marchés ont salué sa réélection, anticipant un soutien aux entreprises domestiques et une dérégulation accrue. Les secteurs bancaires et industriels ont particulièrement bénéficié de cette dynamique.

-Soutien économique **en Chine** : Face à un ralentissement économique, Pékin a mis en œuvre des mesures de relance ciblées. Les politiques de soutien à l'immobilier, aux gouvernements locaux et à la consommation vont dans le bons sens même si nous restons prudents et sélectifs.

-Europe : une dynamique plus hésitante : Les élections françaises et la morosité économique qui prévalent en Allemagne et en France pèsent. Cependant, l'écart de valorisation avec les USA et une politique monétaire toujours accommodante ont maintenu un certain attrait pour les actifs européens. Par ailleurs la consommation résiste.

Ce contexte globalement positif a permis au fonds de tirer son épingle du jeu en s'adaptant rapidement aux changements de tempo des marchés.

La performance du fonds a en effet été marquée par trois phases distinctes :

Début d'année en surperformance : Les valeurs du luxe et les leaders digitaux ont dominé.

Ralentissement estival : L'incertitude liée aux élections françaises et américaines, ainsi que la décélération des dépenses des consommateurs chinois, ont pesé.

Accélération **en fin d**'année : L'élection de Trump a galvanisé les valeurs américaines, notamment les financières.

Sans surprise les principaux contributeurs et détracteurs s 'établissent de la manière suivante

-Contributeurs clés **: Nvidia (+4,5 pts), Amazon (+2,0 pts), TSMC (+1,7 pts), Apple (+1,5 pts), Meta (+1,5 pts)**

-Détracteurs **notables : L**'Oréal **(-0,9 pts),** Estée **Lauder (-0,8 pts), Samsung Electronics (-0,7 pts), AIA (-0,4 pts).**

Les contributeurs ont profité des premiers signes de monétisation **de l'intelligence artificielle (IA)** tandis que les détracteurs ont en commun leur sensibilité à la Chine. Nous avons allégé L'Oréal en raison de la situation désormais déflationiste sur le segment de la cosmétique en Chine mais pensons que ce leader qui bénéficie d'une forte exposition en Europe et aux USA reste très agile dans son fonctionnement et une position importante du fonds. Aia est sortie du portefeuille au profit de bancaires US comme Amex ou Bank America sur lesquelles nous identifions un potentiel supérieur.

Points saillants de gestion

-Exceptionalisme américain **(66%) : nous profitons ici de la** résilience **des consommateurs** américains avec des positions renforcées dans Chipotle, Walmart, Costco, et Ralph Lauren.

-Financières **(13%) : Accroissement tactique dans Bank of America, JP Morgan, et American** Express, au détriment de certains secteurs comme la santé (vente de Zoetis) ou Aia en Chine

-Technologie et internet (22,7%) : L'âge **d'or des GPU (Nvidia, Broadcom) et la** popularité **de plateformes comme Amazon, Netflix, et Spotify se mesure au fil des publications positive**

Une résilience économique américaine **(croissance de 2 %,** chômage **<5 %) devrait soutenir les** dépenses **des consommateurs,** portées **par des** réductions **d**'impôts **et un** marché **immobilier robuste.**

Dans ce contexte nous conservons un focus sur les maisons de luxe disposant de marques désirables **comme** Hermès **ou Ferrari. Nous investissons** également **dans les titres dont la** croissance se nourrit des tendances séculaires
Nous conservons une diversification sectorielle et géographique **: le poids des leaders technologiques (Nvidia, TSMC, Meta) reste** élevé **mais nous nous positionnons aussi sur Tencent et Yum Brands qui devraient profiter de la stabilisation graduelle de la Chine .**
Avec une croissance estimée des ventes à **12%**, une progression des bénéfices de **13%**, et une marge opérationnelle de **31%**, le fonds reste positionné pour capturer les grandes tendances mondiales, qu'elles soient technologiques, financières ou centrées sur les consommateurs.
Le compartiment nourricier CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM GLOBAL LEADERS. Le taux d'investissement se montait à 99,83 % au 31/12/2024.

Au 31/12/2024, la performance du fonds s'établit à :
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS (000010004665) (part A) 23.29 %
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS (000010004667) (part E) 24.41 %
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS (000010004666) (part P) 23.79 %

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Label

L'OPC bénéficie du label ISR

• Frais de gestion indirects calculés

203 569,62 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- ## Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,83% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

- ## Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL LEADERS est disponible ci-joint

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**22 423 377,53**	
OPCVM	22 423 377,53	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**22 423 377,53**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**18 122,19**	
Comptes financiers	**143 581,33**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**161 703,52**	
Total Actif I + II	**22 585 081,05**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	18 136 327,69	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	4 325 198,29	
Capitaux propres I	**22 461 525,98**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**123 555,07**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**123 555,07**	
Total Passifs : I + III + IV	**22 585 081,05**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	1 944,38	
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 944,38**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**1 944,38**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	8 499,27	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	163 312,63	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-88 390,17	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**83 421,73**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**85 366,11**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**15 636,77**	
Revenus nets I = C + D	**101 002,88**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	145 587,27	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**145 587,27**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**33 472,96**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**179 060,23**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 156 383,04	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**3 156 383,04**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**888 752,14**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**4 045 135,18**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**4 325 198,29**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FCPE « CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS » a un objectif de gestion similaire à celui de son OPCVM maître « CM-AM GLOBAL LEADERS » (action RC), un compartiment de CM-AM SICAV, à savoir en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect d'un engagement d'investissement extra-financier, offrir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais liée à l'évolution des actions mondiales en investissant dans des sociétés internationales dont le leadership repose sur la puissance de la marque ou du modèle d'entreprise s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale, source de création de valeur pour le porteur. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.
Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le MSCI AC World Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	
Actif net total	**22 461 525,98**	**12 685 186,82**	**2 192 623,10**	**1 495 759,40**	
PART CAPI A					
Actif net	377 432,09	95 645,42	16 737,84		
Nombre de parts	28 987,1770	9 056,5479	1 816,6150		
Valeur liquidative unitaire	13,0206	10,5609	9,2137		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,10	-0,01	-0,18		

PART CAPI E					
Actif net	2 470 877,80	1 612 222,34	917 421,71	1 088 474,12	
Nombre de parts	173 482,9737	140 829,5455	92 684,0604	87 208,6909	
Valeur liquidative unitaire	14,2427	11,4480	9,8983	12,4812	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	0,23	0,08	-0,65	0,77	

PART CAPI P					
Actif net	19 613 216,09	10 977 319,06	1 258 463,55	407 285,28	
Nombre de parts	1 412 463,2937	978 598,3426	129 106,4692	32 992,2629	
Valeur liquidative unitaire	13,8858	11,2173	9,7474	12,3448	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	0,16	0,03	-0,69	0,70	

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004664	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004665	0.90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004666	0.50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004667	Néant	1% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004664	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004665	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004666	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004667	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004664 F
Néant

Part 000010004665 A
Néant

Part 000010004666 P
Néant

Part 000010004667 E
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l’exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**12 685 186,82**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 911 327,09	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 522 324,35	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	85 366,11	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	145 587,27	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 156 383,04	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**22 461 525,98**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	20 943,4685	259 094,87
Parts rachetés durant l'exercice	-1 012,8394	-12 139,94
Solde net des souscriptions/rachats	19 930,6291	246 954,93
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	109 653,8188	1 440 273,91
Parts rachetés durant l'exercice	-77 000,3906	-927 786,16
Solde net des souscriptions/rachats	32 653,4282	512 487,75
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	636 511,8198	8 211 958,31
Parts rachetés durant l'exercice	-202 646,8687	-2 582 398,25
Solde net des souscriptions/rachats	433 864,9511	5 629 560,06

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000125069	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	377 432,09	28 987,1770	13,0206
990000125089	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	2 470 877,80	173 482,9737	14,2427
990000125079	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	19 613 216,09	1 412 463,2937	13,8858

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**143,58**	0,00	0,00	0,00	143,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**143,58**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**143,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0012287381	CM-AM GLOBAL LEADERS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	22 423 377,53
Total						**22 423 377,53**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	18 122,19
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**18 122,19**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-114 752,16
Frais de gestion	-8 802,91
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-123 555,07**
Total des créances et dettes	**-105 432,88**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	1 710,02
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1 761,83

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	16 604,71

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	78 180,88
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	144 946,09

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0012287381	CM-AM GLOBAL LEADERS-C	22 423 377,53
Total			**22 423 377,53**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**101 002,88**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**101 002,88**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**101 002,88**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	134,55	
Total	**134,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	21 372,71	
Total	**21 372,71**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	79 495,62	
Total	**79 495,62**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**179 060,23**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**179 060,23**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**179 060,23**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	3 016,09	
Total	**3 016,09**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	19 644,33	
Total	**19 644,33**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	156 399,81	
Total	**156 399,81**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**22 423 377,53**	**99,83**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**22 423 377,53**	**99,83**
CM-AM GLOBAL LEADERS-C	EUR	8 460,981407	22 423 377,53	99,83
Total			**22 423 377,53**	**99,83**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	22 423 377,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	161 703,52
Autres passifs (-)	-123 555,07
Total = actif net	**22 461 525,98**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en en référence à un indice.

• Stratégie d'investissement

Ce FCPE a pour objectif de réaliser une performance en relation avec les marchés actions, taux et immobilier coté et non coté, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant à ces derniers en direct ou via des OPC, ou des OPCI dans une limite de 30 % des actifs du FCPE (limite applicable uniquement à la part d'OPCI). Le fonds vise à offrir aux porteurs de parts une exposition à la thématique « immobilière ». Le fonds sera composé de trois poches : une poche d'instruments de taux obligataires et monétaires, une poche d'actions immobilières à travers la sélection d'un ou plusieurs OPC et une poche visant à s'exposer au marché immobilier à travers un ou plusieurs OPCI. La poche de taux ne sera pas sensible au marché de l'immobilier mais au marché des taux et du crédit et les actions immobilières pourront avoir un comportement boursier lié aux marchés financiers. Seule la part investie en OPCI sera partiellement exposée au marché de l'immobilier physique. Sera mise en place une gestion sélective des titres obligataires, basée sur une approche macro-économique de l'environnement de marché, complétée dans un second temps par une analyse fondamentale des secteurs immobilier et foncier et des titres qui les composent.
La poche produits de taux pourra être complétée de produits monétaires par l'achat d'un ou plusieurs OPC sans lien avec la thématique immobilière.
L'exposition aux actions du marché immobilier coté se fera à travers la sélection d'un ou plusieurs OPC dont la stratégie de gestion est d'offrir une exposition aux titres représentatifs du secteur immobilier européen. La sélection de ces fonds cherche à surperformer l'évolution du marché immobilier européen coté (indice EPRA Europe NAREIT). Enfin, la poche visant à s'exposer au marché immobilier non coté sera composée d'un ou plusieurs Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) dont les objectifs sont de constituer un portefeuille d'actifs immobiliers afin de faire bénéficier les porteurs de parts de l'exposition à long terme de ces marchés.
Le FCPE s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 20 % à 50 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, du secteur immobilier ou foncier dont :
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 Milliards d'euros ;
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions hors pays de l'Union Européenne ;
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de pays émergents.

De 20 % à 75 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, dont :
- de 0 % à 50 % en instruments de taux de sociétés immobilières ou foncières ;
- de 0 % à 50 % en instruments de taux souverains ;
- de 0 % à 10 % en instruments de taux spéculatifs.

De 0 % à 30 % en parts ou actions d'OPCI
De 0 % à 10 % en obligations convertibles
De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 10% maximum hors pays de l'Union Européenne.
Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 10% maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement de marché

En début **d'exercice**, la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés et assoupli son langage concernant les perspectives d'inflation et de croissance des salaires. La Fed a également maintenu ses taux directeurs inchangés avec une communication. En réponse à la forte baisse du dernier trimestre 2023 et au fort volume d'émissions, le 10 ans allemand s'est tendu de 14 bp dans un mouvement de pentification de la courbe, de surperformance des dettes périphériques et de stabilité du Crédit. Les données euros ont ensuite montré en février que, les hausses de prix continuant de ralentir, l'inflexion devrait rester très modeste pour la partie sous-jacente. Idem aux Etats-Unis où l'inflation PCE de janvier a fait preuve d'une résilience encore incompatible avec un assouplissement rapide de la politique monétaire en raison des prix des services qui ralentissent trop lentement. Parallèlement, la force des données US a interrogé sur le caractère réellement restrictif de la politique monétaire et les PMI euro ont montré des signes de force dans une économie faible. Ainsi, les anticipations de baisses de taux n'ont cessé d'être repoussées aux US comme en ZE avec les sorties défavorables d'un certain nombre de banquiers centraux. Au total, le 10 ans allemand a progressé de 25 bp à 2.41% dans un fort mouvement d'aplatissement des courbes et de réduction des spreads pays et crédit. Le trimestre s'est achevé par un statu quo pour les taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique, mais avec une volatilité marquée avec respectivement 25 bps et 20 bps d'écart entre le point haut et le point bas pour le 10 ans étatsunien et allemand. Lors de sa réunion du 20 mars, la Réserve fédérale américaine a maintenu, pour la 5e fois consécutive, ses taux directeurs inchangés, au plus haut niveau depuis 23 ans. Pareillement, la Banque centrale européenne a laissé inchangé sa politique monétaire. L'écart de taux entre l'Italie et l'Allemagne a continué son resserrement tandis que celui entre la France et l'Allemagne a sous-performé après l'annonce d'un déficit plus élevé qu'attendu à 5,5 % du PIB en 2023. Les actifs risqués comme le crédit ont continué de performer.

Au début **du 2nd trimestre**, La Fed a laissé son taux d'intérêt directeur à son plus haut niveau en 23 ans, après que la légère accélération de l'inflation ait anéanti les espoirs d'une baisse rapide des taux. Le rebond de l'inflation a poussé les membres à la prudence. Côté zone euro, les premières estimations du PIB au T1-2024 ont confirmé la reprise progressive de la croissance européenne portée par les grandes économies. Le mouvement de réappréciation à la baisse de l'assouplissement à venir de la politique monétaire de la Fed s'est poursuivi, pesant sur les marchés obligataires et poussant fortement les taux des rendements d'État à la hausse dans un mouvement de pentification de la courbe (de 30 à 50 bp respectivement pour l'Allemagne et les US), contrairement aux spreads de crédit et des autres états euro qui baissent légèrement. En mai, les doutes sur les perspectives d'inflation ont changé de camp, provoquant un rapprochement des taux entre les deux rives de l'Atlantique. Du côté des Etats-Unis, l'inflation PCE a légèrement ralenti en avril et en zone euro, à l'inverse, l'inflation a rebondi et fragilisé la trajectoire actuelle d'un retour vers l'objectif de 2%. Le taux de rendement du bon du Trésor allemand a progressé de 13bps sur le mois à 2,6% tandis que le 10 ans US est resté stable à 4,5%, à l'image des actifs risqués. En fin de trimestre, les échéances politiques européennes ont relégué les enjeux économiques au second plan et l'incertitude demeure. La désinflation graduelle est cependant restée à l'œuvre, permettant à la BCE de rester confiante quant à son cycle d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte d'incertitude élevée, les taux euro se sont tendus nettement et ont sous-performé fortement vs Allemagne, notamment France et Italie dont les spreads 10 ans se sont écartés respectivement de 32 et 26 bp. Le crédit a souffert également dans un mouvement de pentification de la courbe.

Le 3ème **trimestre** avait bien commencé avec un renforcement des anticipations de baisse des taux de la Fed à la suite de la sortie du CPI, mais il y a eu ensuite la correction sur les actions ainsi que sur les matières premières et l'énergie notamment, avec un sentiment de ralentissement global de l'économie. Le président de la Fed a de plus souligné les progrès effectués en matière de désinflation sur le deuxième trimestre qui devraient permettre à la Fed de se concentrer sur la deuxième partie de son double mandat car la banque centrale n'était pas du tout inquiète de la situation de l'emploi, d'autant que l'économie américaine se montrait encore résiliente. En zone euro, l'équilibre est devenu

plus instable pour la BCE avec d'un côté, une croissance économique résiliente au deuxième trimestre et de l'autre, une inflation peinant à franchir un palier supplémentaire à la baisse, en particulier dans les services. Le rally des taux a accéléré avec les tensions géopolitiques, soutenu notamment par les données de l'emploi US et les flux de fin de mois, le 10 ans allemand reculant ainsi de 20 bps environ avec une surperformance du crédit financier et des dettes européennes vs Bund. Bien que les chiffres décevants de l'emploi américain aient fait plonger les marchés financiers début août en suscitant des craintes de récession, les données financières et économiques suivantes ont redonné confiance aux investisseurs (inflation annualisée stable dans le temps tout comme la consommation. Ainsi, les taux américains ont baissé de 13 bps pour clôturer à 3,90 %. Parallèlement, le continent européen n'a pas échappé à une baisse généralisée des taux souverains à 10 ans, qui sont finalement revenus aux niveaux de début août. En effet, bien que la croissance européenne soit demeurée à un niveau assez faible, les chiffres d'inflation (CPI YoY 2,6 %) ont continué d'alimenter l'hypothèse d'une baisse des taux à un rythme graduel dès septembre. Le marché du crédit IG s'est écarté de +10 bps avec le mouvement d'aversion au risque. En fin de trimestre, les marchés financiers ont débuté avec une forte volatilité face aux incertitudes sur la politique monétaire de la Fed et sur l'ampleur du ralentissement de l'économie mondiale. Ils ont cependant réagi positivement à l'action préventive de la Fed et à la communication habile de son président qui a renforcé le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. La BCE a également abaissé son taux de référence de 25 pbs pour la deuxième fois cette année à 3,5%. De plus, tout en maintenant une approche dépendante des données et sans s'engager sur la conclusion du prochain conseil en octobre, elle a indiqué être prête à poursuivre ses baisses de taux face au processus de désinflation qui devrait se poursuivre selon ses prévisions économiques. Les rendements des obligations françaises ont sous-performé en raison des incertitudes budgétaires à l'approche de la présentation du budget 2025 et des craintes sur la trajectoire du déficit public contrairement aux titres souverains italiens qui ont bénéficié de l'annonce d'une meilleure trajectoire budgétaire. Si le risque de récession a diminué aux Etats-Unis, la situation en zone euro a inquiété de plus en plus. Dans ce contexte, la courbe s'est pentifiée nettement avec un écartement des crédits non-financiers.

Au 4ème trimestre, de nombreux foyers d'incertitude sont apparus : conflit au Moyen-Orient et prix du pétrole, conflits commerciaux, dispersion des résultats micros, et des élections présidentielles américaines ultra serrées avec une probabilité croissante d'une victoire de Trump annonçant une politique tarifaire et migratoire qui pourrait entrainer une hausse de l'inflation et des taux. Ceux-ci ont entrainé une forte volatilité avec quelques anomalies comme la résilience du crédit. Les taux US à 10 ans ont ainsi atteint 4,40%, leur plus haut niveau en trois ans. Alors que la détérioration plus notable qu'attendu des statistiques économiques avait conduit certains membres de la BCE à évoquer la possibilité de baisser les taux de 50 pb en décembre, les derniers indicateurs ont envoyé des signaux plus rassurants en matière de croissance ou d'inflation, contribuant à modérer les anticipations de baisse des taux. Les investisseurs penchent finalement vers une baisse de 25 pb pour la réunion de décembre, d'autant plus que Schnabel a souligné que la BCE ne devrait pas se précipiter à baisser les taux, ni descendre en dessous du taux « neutre » pour stimuler l'économie. Dans ce contexte, le Bund se tend de 27 bp à 2.39% avec une surperformance du crédit et des spreads états vs Bund dans un mouvement de pentification de la courbe. En novembre, suite à l'élection de D. Trump, les taux US ont connu un mois volatil avec un 10 ans en hausse de 20 pbs à 4,48% avant de repasser en dessous des 4,20% en fin de mois après l'annonce de la nomination de Scott Bessent au Trésor américain. La Fed a réduit ses taux directeurs de 25 bps après la réduction de 50 pbs en septembre jugeant les risques liés à ses objectifs d'emploi et d'inflation sont globalement équilibrés. En zone euro, les taux ont affiché des baisses nettement plus marquées (Bund 10 ans, -25 pbs à 2,1%) avec des investisseurs inquiets de l'absence de moteur de croissance en zone euro dont les perspectives sont assombries par la politique commerciale de Trump. En France, les OAT ont sous-performé face au risque de censure du gouvernement et à l'absence de validation du budget pour l'année prochaine avec un spread 10 ans contre Allemagne qui a atteint un sommet mensuel de plus de 10 ans, à 86 pbs avant de refluer vers 80 pbs en fin de mois. Le marché du crédit a été très actif mais très bien absorbé avec des primes d'émissions quasi nulles et des carnets d'ordres plusieurs fois sursouscrits tandis que les primes de risques sont restées globalement stables. En décembre, les taux souverains à 10 ans ont

augmenté à 4.59% après la réunion de politique monétaire de la Fed. Si elle a baissé ses taux de 25 pb, ses membres anticipent dorénavant moitié moins de baisses de taux en 2025, ce qui a entraîné ce mouvement à la hausse. En zone euro, malgré une nouvelle baisse des taux directeurs de la BCE, sa présidente, a souhaité tempérer les anticipations de nouvelles baisses rapides, contribuant à la hausse des taux à 10 ans comme en Allemagne qui clôture l'année à 2.45%. La France reste pénalisée par le contexte politique et la dégradation non planifiée de sa note par Moody's avec un écart contre Allemagne qui clôture à 83pbs pour un niveau de 3.28%. Le marché du crédit est resté actif avant la trêve de fin d'année avec des spreads stables malgré une sous-performance des financières contre les non-financières pénalisées par la dégradation des notations des banques françaises.

Politique de gestion

En 2024, la gestion du fonds a respecté une allocation de 25% sur l'immobilier physique, 35% sur les actions du secteur immobilier et 40% sur les obligations de maturités 3-5Y.

Performances

En 2024, la performance nette de la part P du fonds s'est établie à -3.77%.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 6

La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Asset Management applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

503,79 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 96,86% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**29 114,95**	
OPCVM	21 721,36	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	7 393,59	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**29 114,95**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**48,04**	
Comptes financiers	**909,68**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**957,72**	
Total Actif I + II	**30 072,67**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	31 263,01	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-1 204,06	
Capitaux propres I	**30 058,95**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**13,72**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**13,72**	
Total Passifs : I + III + IV	**30 072,67**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	121,25	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	69,28	
Sous-total Produits sur opérations financières	**190,53**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-105,28	
Sous-total charges sur opérations financières	**-105,28**	
Total Revenus financiers nets (A)	**85,25**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	171,46	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-259,84	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-88,38**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-3,13**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**12,82**	
Revenus nets I = C + D	**9,69**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 976,45	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**1 976,45**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-293,16**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**1 683,29**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-8 120,10	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-8 120,10**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**5 223,06**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-2 897,04**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-1 204,06**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n’est pas géré en en référence à un indice.

Le règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023			
Actif net total	**30 058,95**	**185 894,96**			
PART CAPI P					
Actif net	30 058,95	185 894,96			
Nombre de parts	3 035,8507	18 066,5962			
Valeur liquidative unitaire	9,9013	10,2894			
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	0,55	0,00			

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004674	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004675	0.90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004676	0.50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004677	Néant	1% TTC maximum de l'actif net
H	FR001400CVZ8	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004674	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004675	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004676	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004677	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR001400CVZ8	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004674 F
Néant

Part 000010004675 A
Néant

Part 000010004676 P
Néant

Part 000010004677 E
Néant

Part FR001400CVZ8 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L’évaluation des swaps d’indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d’opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d’après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d’évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l’échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d’acquisition / cession temporaire des titres, l’OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d’Etat éligibles pour les opérations d’acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d’espèces ou d’obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l’objet d’une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**185 894,96**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 328,28	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-153 017,51	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-3,13	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 976,45	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-8 120,10	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**30 058,95**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	326,0840	3 328,28
Parts rachetés durant l'exercice	-15 356,8295	-153 017,51
Solde net des souscriptions/rachats	-15 030,7455	-149 689,23

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	25,38
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	25,38

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000133369	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	30 058,95	3 035,8507	9,9013

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,91**	0,00	0,00	0,00	0,91
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,91**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 453,43
FR0010444992	CM-AM PIERRE-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	11 267,93
FR0014008595	LF OPSIS PATRIMOINE-EURACC	LF Opsis Patrimoine	Mixte	France	EUR	7 393,59
Total						**29 114,95**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	8,63
Autres créditeurs divers	39,41
Total des créances	**48,04**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-13,72
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-13,72**
Total des créances et dettes	**34,32**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	259,84
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	171,46

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	10 453,43
	FR0010444992	CM-AM PIERRE-C	11 267,93
Total			**21 721,36**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**9,69**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9,69**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9,69**	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	9,69	
Total	**9,69**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 683,29**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 683,29**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 683,29**	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 683,29	
Total	**1 683,29**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**29 114,95**	**96,86**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**21 721,36**	**72,26**
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	30,92	10 453,43	34,78
CM-AM PIERRE-C	EUR	98,7722	11 267,93	37,48
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**7 393,59**	**24,60**
LF OPSIS PATRIMOINE-EURACC	EUR	82,4533	7 393,59	24,60
Total			**29 114,95**	**96,86**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 114,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	957,72
Autres passifs (-)	-13,72
Total = actif net	**30 058,95**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE PME-ETI

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Ce FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de chercher à profiter, à travers une sélection d'OPC, des opportunités offertes par l'univers des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises cotées de Taille Intermédiaire (ETI) de l'Union Européenne, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori MSCI EUROPE (ex UK Small Cap Index). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Les OPC sont sélectionnées par l'équipe de gestion en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion de portefeuille, gérant, process).
Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps
L'analyse quantitative permet d'effectuer un relevé des caractéristiques techniques des OPC à un moment donné puis d'apprécier la performance d'un OPC à travers ses variables de risques.
Pour cela, l'équipe de gestion s'appuie sur quatre indicateurs principaux :
- la VAR (Value at risk),
- l'Omega (rapport d'aire entre gains et pertes probabilisés),
- l'Alpha (capacité à surperformer un indice de référence), et
- le classement de l'OPC dans sa catégorie

L'ensemble de ces résultats aide également à mettre en lumière des stratégies fortement corrélées à des indices autres que celui donné en référence. La note quantitative d'un OPC se fait sur 5 points.
L'analyse qualitative de la société de gestion est quant à elle réalisée afin de s'assurer de la qualité du management, des équipes de gestion en place et de la pérennité de la structure ainsi que de sa philosophie d'investissement.
Ces analyses sont restituées dans une fiche de synthèse résumant la clarté, la discipline, la transparence du processus de gestion ainsi que la qualité et la pérennité de l'équipe de gérants. La note qualitative d'un OPC se fait sur 5 points.
Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.
Seuls les OPC ayant une notation supérieure ou égale à 7 points (quantitatif et qualitatif) sur 10 sont retenus.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le FCPE s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. Le FCPE pourra être exposé aux actions de pays émergents (10 % maximum), aux actions de l'Union européenne (100 % maximum)
- De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur publics et privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- De 0% à 50% au risque de change sur les devises de l'Union Européenne hors euro et de 0% à 10% sur les devises hors Union Européenne.

COMMENTAIRE DE GESTION

Performances 2024

En 2024, CM-AM Stratégie PME-ETI Actions a affiché une performance négative de -0,988% (part A), +0,01% (part E), -1,48% (part F) et -0,188% (part P), se plaçant dans le haut de fourchette du classement des fonds éligibles au PEA PME (16ème fonds sur 58) dont la performance moyenne atteint -5.9%. L'indice de référence (MSCI Europe Ex UK Small Cap Net Total Return EUR Index) progresse de 2.8% sur l'année 2024.

Le fonds CM-AM Stratégie PME ETI est un fonds de fonds investis en majorité (jusqu'à 85%) dans le fonds CM-AM PME-ETI et dans d'autres fonds PME-ETI pour diversifier ses encours (Gay Lussac MicroCaps et Mandarine Europe Microcap).

Les plus fortes contributions positives à la performance du fonds ont été *VusionGroup* (Etiquette électroniques ; +31% sur l'année et un poids moyen de 3.6%) ; *Nexus* (Logiciel pour hôpitaux ; +19% sur l'année et un poids moyen de 4.9%) ; *Bonesupport* (Colle pour fractures ; +100% sur l'année et un poids moyen de 1.7%) ; *XVivo* (Machines de transplantation d'organes ; +44% sur l'année et un poids moyen de 2.2%) et *Keywords Studio* (Sous-traitance pour développement de jeux vidéo ; +47% sur l'année et un poids moyen de 1.2%).

Les sociétés ayant pénalisé la performance sont *Sesa* (Revendeur de solutions digitales en Italie ; -49% sur l'année et un poids moyen de 4.0%) ; *Alfen* (Bornes de recharges et solutions pour réseau électrique ; -72% sur l'année et un poids moyen de 0.9%) ; *Digital Value* (Revente de solutions d'infrastructure informatique en Italie ; -76% sur l'année et un poids moyen de 1.1%) ; *Dustin* (Revendeur de matériel informatique dans les pays nordiques ; -67% sur l'année et un poids moyen de 0.5%) ; *PVA Tepla* (Equipementier pour la fabrication de semi-conducteurs ; -37% sur l'année et un poids moyen de 2.0%)

Au 31/12/2023, le top 10 était constitué de *Sesa*, *Nexus*, *BFF Bank*, *VusionGroup* (anciennement *SES Imagotag*), *Kinepolis*, *BTS Group*, *Alfen*, *Bufab*, *Keywords Studio* et *PVA Tepla*. Les titres *Sesa*, *Nexus*, *VusionGroup*, *Kinepolis* et *BTS Group* font toujours partie du top 10 au 31/12/2024, rejoints par les titres *Do&Co*, *Puuilo*, *MIPS*, *Surgical Science* et *Biogaia*. *BFF Bank*, *Bufab* et *PVA Tepla*, bien que toujours dans le portefeuille, ont vu leur poids se réduire au cours de l'année, tandis que *Alfen* et *Keywords Studio* sont sortis du portefeuille.

Rappel de la philosophie du fonds

Le fonds CM-AM PME ETI Action est un fonds dont l'ADN repose sur 2 piliers : La croissance et la Qualité. Cette philosophie repose sur la conviction que les entreprises capables de traverser les cycles économiques en générant une croissance structurelle, accompagnée d'une structure financière saine et d'un management de qualité permettent de surperformer le marché sur le long terme. Le fonds est constitué de valeurs répondant à ces critères dans la grande majorité de l'actif sous gestion, et l'équipe de gestion a vocation à conserver cette philosophie.

Enfin, le fonds étant éligible au PEA PME, il se doit de respecter différentes contraintes d'investissement, notamment sur la taille et la localisation des sociétés dans lequel il est investi. Les critères d'éligibilité au PEA-PME ayant changé au cours de l'année 2024, le fonds est exposé aux petites valeurs pour plus de 75% de l'actif (moins de 2mdsEUR de capitalisation boursière à la fin de l'un des 4 derniers exercices), domiciliées dans l'espace économique européen (Union Européenne + Norvège + Islande + Lichtenstein).

Analyse des performances 2024

Après une année 2023 neutre en termes de performance absolue, l'année 2024 continue d'être fébrile. Bien que la performance annuelle place le fonds dans le meilleur tiers chez les autres fonds PEA PME, il continue de montrer une sous performance par rapport à l'indice.

Plusieurs raisons expliquent la sous performance par rapport à l'indice :

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'indice reprenant l'univers d'investissement du fonds, correspondant aux titres éligibles au PEA PME. L'indice auquel se

reporte le fonds est donc différent du portefeuille et de son univers, notamment en termes de tailles d'entreprises, plus importantes dans l'indice. De plus, la philosophie du fonds, qui repose sur la qualité et la croissance, implique des biais sectoriels et géographiques par rapport à l'indice. En conclusion, le fonds s'éloigne mécaniquement de son indice de par sa composition différente, par le haut comme en 2020 (+33% par rapport à l'indice), ou par le bas comme en 2023 (-11% par rapport à l'indice).
Ensuite, nous avons observé sur l'ensemble des marchés une corrélation importante entre taille de sociétés et performances boursières. Ainsi, les indices grandes valeurs surperforment les valeurs moyennes, qui surperforment les petites valeurs, et surperforment les micro capitalisations. Le fonds étant positionné sur des plus petites valeurs que son indice, il souffre donc de leur sous performance relative.
La sous performance de cette partie de la cote s'explique par une période qui lui a été défavorable :
1/ L'économie mondiale et les chaines d'approvisionnement se sont retrouvées bouleversées en sortie de Covid dont l'effet a été amplifié par des conflits géopolitiques majeurs.
2/ La période inflationniste, positive dans un premier temps, a mis sous pression à la fois free cash flows des entreprises (en particulier les plus petites) et à la fois le pouvoir d'achat des ménages qui ont eu tendance à moins consommer en Europe.
3/ L'économie américaine fait mieux que résister là où l'économie européenne patine. Les flux se sont donc logiquement polarisés vers les Etats-Unis.
4/ Le contexte de tensions géopolitiques et d'incertitudes macroéconomiques pèsent sur le sentiment général des investisseurs, le poussant à se tourner vers des actifs moins risqués, au détriment des petites valeurs, par définition plus risquées.
Nos sociétés, plus sensibles à l'environnement de taux et l'économie domestique, n'ont donc pas délivré la performance opérationnelle attendue. Néanmoins, la digestion d'un excès d'offre continue de se normaliser, et l'écart de valorisation historique entre les Etats-Unis et l'Europe, entre les petites & moyenne valeurs et les grandes, et entre les niveaux actuels et les niveaux historiques qui atteignent des points hauts historiques, appuient encore un peu plus notre vision positive à moyen terme sur ce segment de marché.
Nous attendons donc des catalyseurs positifs qui pourront amener cette partie de la cote à surperformer de nouveau et revenir sur les tendances de long terme : évolution positive des PMI (Les petites et moyennes valeurs ont historiquement eu tendance à surperformer les grandes lorsque les PMI sont bien orientés), situation politique et géopolitique stabilisée, et un retour des flux.
Enfin, il est important de rappeler que le support d'investissement peut être sujet à des périodes de fortes volatilités, et doit être analyser sur la période de placement recommandée (supérieure à 5 ans).

Stratégie de gestion 2024
Tout d'abord, dans le contexte de volatilité élevée et de visibilité restreinte, l'équipe de gestion entend préserver la rigueur du processus de gestion et sa philosophie d'investissement qui ont fait le succès du fonds par le passé. Ainsi, la gestion continue de privilégier les valeurs de croissance et de qualité, capables de créer de la valeur et donc de la performance boursière sur un horizon de placement de long terme.
Dans l'environnement décrit précédemment, la gestion a procédé à plusieurs mouvements durant l'année 2024 :
- Renforcement de titres de qualité et de croissance ayant une forte visibilité et un avantage compétitif majeur : *Do&Co* (Acteur du catering pour évènements sportifs et pour les compagnies aériennes ; 3.4% du portefeuille au 31/12/2024) qui profite de concurrents ayant une offre de moindre qualité dans un contexte où les compagnies aériennes cherchent à se différencier pour capter un marché toujours en croissance après le creux du Covid ; *VusionGroup* (Solutions pour la digitalisation des magasins physiques ; 5.3% du portefeuille au 31/12/2024) qui profite de la signature avec le leader mondial *Walmart* pour l'installation dans tous ses magasins américains, qui devrait lui ouvrir la porte au reste du marché américain encore sous pénétré ; ou encore *Surgical Science* (Logiciel de simulation et appareils d'entrainement pour les utilisateurs de robots chirurgicaux ; 2.6% du portefeuille au

31/12/2024) qui devrait profiter de la mise sur le marché du robot chirurgical Da Vinci 5 du leader mondial *Intuitive Surgical* en 2024 et 2025.
- Renforcement / initiation de titres ayant massivement corrigé dans un environnement macroéconomique difficile mais de qualité élevée et prêts à redémarrer lors du prochain rebond des PMI : *Basler* (0.6% du portefeuille) dans le marché des caméras industrielles, *Lectra* (1.0% du portefeuille) dans les machines de découpe de tissu pour l'industrie de la mode et automobile, ou encore *Kitron* (1.0% du portefeuille) dans la production de composants électroniques pour la défense, la communication et l'industrie.
- Renforcement / initiation de titres exposés à la consommation dans une perspective de baisse de l'inflation : *RVRC* (1.2% du portefeuille) dans le vêtement outdoor, *Boozt* (1.5% du portefeuille) dans le e-commerce de vêtement et produits de beauté dans les pays nordiques, ou encore *Cewe* (2.0% du portefeuille) dans l'impression photo.
- Prises de profits sur les titres ayant particulièrement bien fonctionné sur la période et présentant un moindre potentiel de hausse : *BFF Bank*, *Bufab*, *QT Group* ou encore *Tonies*.
- Allègement / Sortie de titres dont l'activité s'est dégradée dans le contexte et faisant peser un risque sur le bilan ou sur la poursuite de l'activité : *Alfen*, *Seco*, *X-Fab*, *Atoss Software*.
- Sorties de titres sous offre publique d'achat : *Keywords Studio*, *Karnov*, *Musti*, *Stemmer Imaging*.
- Sortie de titres sujets à des controverses ESG sévères : *Digital Value*.

Au 31/12/2024, la Suède représentait 28% du portefeuille, devant l'Allemagne (22%), la France (16%), l'Italie (9%), la Finlande (6%), la Belgique (5%), l'Autriche (3%), la Norvège (2%), le Luxembourg (2%), et le Danemark (1%). Les liquidités (y compris OPCVM monétaire) représentaient 10% du portefeuille.
Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

1 803 847,46 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,28% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement du FCPE afin de prendre en compte des critères extra-financiers passage (Passage d'Art 6 SFDR en 8.2 SFDR)

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**148 832 701,86**	
OPCVM	148 832 701,86	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**148 832 701,86**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**92 627,58**	
Comptes financiers	**2 624 165,01**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**2 716 792,59**	
Total Actif I + II	**151 549 494,45**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	152 809 304,34	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-1 377 965,85	
Capitaux propres I	**151 431 338,49**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**118 155,96**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**118 155,96**	
Total Passifs : I + III + IV	**151 549 494,45**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	74 315,86	
Sous-total Produits sur opérations financières	**74 315,86**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-1 265,41	
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 265,41**	
Total Revenus financiers nets (A)	**73 050,45**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	6 647,53	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	1 151 449,02	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 383 222,25	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-225 125,70**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-152 075,25**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**5 231,21**	
Revenus nets I = C + D	**-146 844,04**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-181 061,94	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**-181 061,94**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-6 208,92**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**-187 270,86**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 276 811,62	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-1 276 811,62**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**232 960,67**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-1 043 850,95**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-1 377 965,85**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de chercher à profiter, à travers une sélection d'OPC, des opportunités offertes par l'univers des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises cotées de Taille Intermédiaire (ETI) de l'Union Européenne, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandée.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCPE pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori MSCI EUROPE (ex UK Small Cap Index). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**151 431 338,49**	**158 142 301,73**	**138 511 976,54**	**195 507 458,92**	**117 321 789,11**
PART CAPI A					
Actif net	22 273 547,12	22 274 517,72	19 640 350,63	26 747 620,73	16 144 301,60
Nombre de parts	1 446 972,8176	1 432 736,6730	1 274 851,6567	1 007 973,4086	761 807,5861
Valeur liquidative unitaire	15,3932	15,5468	15,4059	26,5360	21,1920
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,03	-0,08	-0,15	0,89	0,42
PART CAPI E					
Actif net	1 209 909,47	1 567 905,32	1 402 683,62	1 893 693,97	1 125 600,74
Nombre de parts	72 165,4701	93 529,8010	85 285,0073	67 516,0469	50 756,1457
Valeur liquidative unitaire	16,7657	16,7636	16,4470	28,0480	22,1766
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,11	0,07	0,02	1,20	0,60
PART CAPI F					
Actif net	69 318 366,63	73 667 960,76	68 008 267,87	101 666 882,55	62 432 252,10
Nombre de parts	4 783 272,5660	5 007 935,4273	4 642 237,7994	4 008 964,9884	3 067 289,7223
Valeur liquidative unitaire	14,4918	14,7102	14,6498	25,3598	20,3542
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,10	-0,14	-0,23	0,74	0,33

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI P					
Actif net	58 629 515,27	60 631 917,93	49 460 674,42	65 199 261,67	37 619 634,67
Nombre de parts	3 593 360,3331	3 709 080,3916	3 077 809,9469	2 374 302,5089	1 729 207,5251
Valeur liquidative unitaire	16,3160	16,3468	16,0700	27,4603	21,7554
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,08	0,04	-0,01	1,12	0,56

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004604	1,50 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004605	1,00% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004606	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004607	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002KG6	1,80 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004604	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004605	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004606	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004607	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002KG6	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004604 F

Néant

Part 000010004605 A

Néant

Part 000010004606 P
Néant

Part 000010004607 E
Néant

Part FR0014002KG6 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**158 142 301,73**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	34 379 067,84	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 480 082,27	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-152 075,25	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-181 061,94	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 276 811,62	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**151 431 338,49**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	347 100,0904	5 373 806,33
Parts rachetés durant l'exercice	-332 863,9458	-5 120 400,11
Solde net des souscriptions/rachats	14 236,1446	253 406,22
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	14 082,8375	238 022,90
Parts rachetés durant l'exercice	-35 447,1684	-583 746,33
Solde net des souscriptions/rachats	-21 364,3309	-345 723,43
PART CAPI F		
Parts souscrites durant l'exercice	846 344,1212	12 265 627,76
Parts rachetés durant l'exercice	-1 071 006,9825	-15 528 171,87
Solde net des souscriptions/rachats	-224 662,8613	-3 262 544,11
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 012 420,4580	16 501 610,85
Parts rachetés durant l'exercice	-1 128 140,5165	-18 247 763,96
Solde net des souscriptions/rachats	-115 720,0585	-1 746 153,11

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI F	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000116289	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	22 273 547,12	1 446 972,8176	15,3932
990000117109	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	1 209 909,47	72 165,4701	16,7657
990000116279	PART CAPI F	Capitalisable	EUR	69 318 366,63	4 783 272,5660	14,4918
990000116299	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	58 629 515,27	3 593 360,3331	16,3160

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**2 624,17**	0,00	0,00	0,00	2 624,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 624,17**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 624,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 624,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	114 640 323,59
FR0011672757	GAY-LUSSAC MICROCAPS-I	Gay-Lussac Microcaps	Actions	France	EUR	6 690 204,35
FR0011891506	DNCA ACT EUR PME-R C EUR	DNCA FINANCE	Actions	France	EUR	4 903 118,52
LU1303940941	MANDARINE EUR MICROCAP-I EUR	Mandarine Europe Microcap	Actions	Luxembourg	EUR	9 330 195,60
LU2022049295	GAY-LUSSAC MICROCAPS EUR-I	Gay-Lussac Microcaps Europe	Actions	Luxembourg	EUR	13 268 859,80
Total						**148 832 701,86**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	92 627,58
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**92 627,58**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-118 155,96
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-118 155,96**
Total des créances et dettes	**-25 528,38**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	217 503,89
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	167 091,85

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	9 282,73

PART CAPI F	31/12/2024
Frais fixes	1 044 377,19
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	534 460,49

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	114 693,64
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	440 613,95

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	114 640 323,59
Total			**114 640 323,59**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-146 844,04**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-146 844,04**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-146 844,04**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-41 019,49	
Total	**-41 019,49**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	9 853,13	
Total	**9 853,13**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI F		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-476 512,34	
Total	**-476 512,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	360 834,66	
Total	**360 834,66**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-187 270,86**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-187 270,86**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-187 270,86**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-27 569,37	
Total	**-27 569,37**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-1 485,48	
Total	**-1 485,48**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI F		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-86 119,13	
Total	**-86 119,13**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-72 096,88	
Total	**-72 096,88**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**148 832 701,86**	**98,28**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**148 832 701,86**	**98,28**
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	664 581,586	114 640 323,59	75,70
DNCA ACT EUR PME-R C EUR	EUR	2 276	4 903 118,52	3,24
GAY-LUSSAC MICROCAPS EUR-I	EUR	57 260	13 268 859,80	8,76
GAY-LUSSAC MICROCAPS-I	EUR	23	6 690 204,35	4,42
MANDARINE EUR MICROCAP-I EUR	EUR	35 640	9 330 195,60	6,16
Total			**148 832 701,86**	**98,28**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	148 832 701,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 716 792,59
Autres passifs (-)	-118 155,96
Total = actif net	**151 431 338,49**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d’entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette des frais qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.
La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL » est un fonds nourricier de l'OPCVM « CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL », part « RC ».
A ce titre, l'actif du FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL » et à titre accessoire en liquidités.
Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.
Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM et/ou FIA. Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
-Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
-Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM et/ou FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et/ou FIA spécialisés.
L'OPCVM s'autorise également un investissement en direct en actions et en de titres de créance négociables.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 10% à 30% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 50% à 90% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs et devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- de 0% à 5% en instruments de taux non notés.

De 0% à 20 % en cumul aux valeurs de pays émergents et de petites capitalisations (< 3 milliards d'euros).

De 0% à 45% au risque de change sur les devises hors euro.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.
Sur le 1er trimestre de 2024, CM-AM Tempéré international est en hausse de +1.75% contre 1.46% pour son benchmark. Les principaux contributeurs positifs sont les actions américaines et la poche obligataire. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les stratégies crédit affichent des performances positives.

Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.
Sur cette période, le fonds est en avance de 66 points de base sur son benchmark, à +0.60% versus -0.06%. Cette surperformance s'explique principalement par le biais croissance américaine, les autres moteurs de performance sont les actions aurifères en hausse de 8.3% sur cette période. La poche obligataire est une nouvelle fois en avance de 10 points de base grâce aux stratégies de crédits. Ainsi, sur les 6 premiers mois de l'année, le fonds affiche une surperformance de 89 points de base. Sur le
premier semestre nous avons piloté l'exposition aux actions entre 21% et 25%, en ligne avec les conclusions du comité d'allocation.

Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiants.
CM-AM Tempéré International est en retrait de 13 points de base, pénalisé par la poche obligataire. Sur cette période, les taux ont sensiblement baissé. La performance des stratégies de crédit est plus faible que celle des obligations souveraines. Les sociétés aurifères et les actions européennes ont des contributions positives.

Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la FED ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps précédemment, ce qui pèse sur le S&P 500 (-2,5% en décembre). En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la Fed soutient les actifs en dollars.
CM-AM Tempéré International progresse de 0.43% versus 0.73% pour le benchmark. Nous avions progressivement remonté la sensibilité du portefeuille pour la passer au-dessus de celle du benchmark, à 5 versus 4.5. Sur cette période, les taux ont rebondi, en particulier les 10 ans français et américain. La poche obligataire est le principal contributeur négatif sur la période. Les contributions actions européennes et américaines s'annulent.

Au final, sur l'année 2024, le fonds réalise une performance de 6,958% pour la part P, 6,635% pour la part A et 7,065% pour la part E versus 6.10% pour le Benchmark de référence. Les principaux contributeurs à la performance sont les actions américaines et aurifères. Le principal détracteur à la performance est la poche action européenne, pénalisée par des stratégies trop sensibles aux taux d'intérêt.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

353 494,37 EUR

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,78% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Dorénavant depuis le 01/10/2024 :
-Pour les VaR des fonds nourriciers, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
Auparavant, la VaR était la même que celle du fonds maître.
-Les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
-Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	3,04%	3,85%	3,38%

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique

et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL est disponible ci-joint

• Evènements intervenus au cours de la période

22/07/2024 Modification du SRI : Modifications de SRI des parts P, A et E
31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec leur fonds maître respectif : évolution de l'indice obligataire depuis le 31 octobre 2024.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**59 668 748,49**	
OPCVM	59 668 748,49	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**59 668 748,49**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**28 578,25**	
Comptes financiers	**156 540,41**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**185 118,66**	
Total Actif I + II	**59 853 867,15**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	55 911 753,88	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	3 888 184,96	
Capitaux propres I	**59 799 938,84**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**53 928,31**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**53 928,31**	
Total Passifs : I + III + IV	**59 853 867,15**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	3 340,40	
Sous-total Produits sur opérations financières	**3 340,40**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**3 340,40**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	946,04	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	313 983,70	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-60 183,24	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**254 746,50**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**258 086,90**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**227,07**	
Revenus nets I = C + D	**258 313,97**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	184 952,31	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**184 952,31**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**629,11**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**185 581,42**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 419 184,67	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**3 419 184,67**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**25 104,90**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**3 444 289,57**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**3 888 184,96**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE nourricier « CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette des frais qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**59 799 938,84**	**56 842 765,71**	**48 727 151,83**	**55 503 561,89**	**43 285 291,01**
PART CAPI A					
Actif net	958 751,94	441 296,41	372 440,46	378 902,05	388 758,91
Nombre de parts	57 406,5567	28 176,6038	25 541,2518	22 388,9418	23 479,9354
Valeur liquidative unitaire	16,7010	15,6618	14,5819	16,9236	16,5570
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,07	-0,11	-0,01	0,10	0,05
PART CAPI E					
Actif net	661 357,40	1 594 799,12	1 648 635,78	2 474 883,91	
Nombre de parts	42 292,5599	109 190,6989	121 720,5036	158 049,3896	
Valeur liquidative unitaire	15,6376	14,6056	13,5444	15,6589	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	0,12	-0,05	0,03	0,15	
PART CAPI P					
Actif net	58 179 829,50	54 806 670,18	46 706 075,59	52 649 775,93	42 896 532,10
Nombre de parts	1 480 454,6067	1 491 660,8497	1 369 416,0811	1 334 071,6796	1 114 339,5770
Valeur liquidative unitaire	39,2986	36,7420	34,1065	39,4654	38,4950
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,29	-0,16	0,06	0,36	0,23

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

- ## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
P	000010004002	0,70 % TTC maximum de l'actif net	Néant
F	000010004012	1,30 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004022	1,00 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004032	Néant	1,00 % TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002OT1	1,40 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
P	000010004002	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
F	000010004012	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004022	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004032	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002OT1	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004002 P
Néant

Part 000010004012 F
Néant

Part 000010004022 A
Néant

Part 000010004032 E
Néant

Part FR0014002OT1 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**56 842 765,71**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 578 417,44	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 483 468,19	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	258 086,90	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	184 952,31	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 419 184,67	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**59 799 938,84**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	34 491,8005	551 190,72
Parts rachetés durant l'exercice	-5 261,8476	-84 851,70
Solde net des souscriptions/rachats	29 229,9529	466 339,02
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	4 583,0713	68 083,31
Parts rachetés durant l'exercice	-71 481,2103	-1 045 983,61
Solde net des souscriptions/rachats	-66 898,1390	-977 900,30
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	236 538,3906	8 959 143,41
Parts rachetés durant l'exercice	-247 744,6336	-9 352 632,88
Solde net des souscriptions/rachats	-11 206,2430	-393 489,44

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000118249	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	958 751,94	57 406,5567	16,7010
990000118259	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	661 357,40	42 292,5599	15,6376
990000066149	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	58 179 829,50	1 480 454,6067	39,2986

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**156,54**	0,00	0,00	0,00	156,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**156,54**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**156,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000974362	CM-AM TEMPERE INTERNAT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	59 668 748,49
Total						**59 668 748,49**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	28 578,25
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**28 578,25**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-48 469,69
Frais de gestion	-5 458,62
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-53 928,31**
Total des créances et dettes	**-25 350,06**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	2 908,21
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	3 948,25

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	4 172,04

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	56 328,99
Frais fixes en % actuel	0,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	305 863,41

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0000974362	CM-AM TEMPERE INTERNAT-C	59 668 748,49
Total			**59 668 748,49**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**258 313,97**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**258 313,97**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**258 313,97**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 386,48	
Total	**1 386,48**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	3 520,68	
Total	**3 520,68**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	253 406,81	
Total	**253 406,81**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**185 581,42**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**185 581,42**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**185 581,42**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 979,00	
Total	**2 979,00**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 051,64	
Total	**2 051,64**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	180 550,78	
Total	**180 550,78**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**59 668 748,49**	**99,78**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**59 668 748,49**	**99,78**
CM-AM TEMPERE INTERNAT-C	EUR	260 482,597	59 668 748,49	99,78
Total			**59 668 748,49**	**99,78**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	59 668 748,49
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	185 118,66
Autres passifs (-)	-53 928,31
Total = actif net	**59 799 938,84**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE TRESO

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

• L'objectif de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE TRESO » est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'EURIBOR 3 mois, sur la durée de placement recommandée.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis. Il tient compte de la capitalisation des intérêts.

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion flexible en OPC, en particulier des OPC dont le SRI (indicateur de risque et de rendement) sera au maximum de 2, et exposés en instruments du marché monétaire et titres de créance, à taux fixe ou à taux variable ou à taux révisable ou à taux indexé notamment sur l'inflation ou à taux zéro-coupon.
Le FCPE adopte un style de gestion active, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille.
La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et de la volatilité affichée en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.
La sélection des OPC utilisés s'effectue en fonction de :
leur degré d'exposition au risque de taux,
leur positionnement dans la courbe,
leur degré d'exposition au risque de crédit et de la notation des émetteurs composant les portefeuilles sous-jacents.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le FCPE s'engage à respecter, via les OPC sous-jacents, les expositions sur l'actif net suivantes :
De 80% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes notations, de toutes zones géographiques y compris pays émergents.
L'investissement dans des OPC exposés jusqu'à 30% maximum aux instruments de titrisation ou exposés jusqu'à 30% maximum aux obligations convertibles est autorisé.
L'investissement dans des OPC dont la stratégie de gestion est de s'exposer aux instruments de taux d'émetteurs de catégorie haut rendement, dite spéculative est interdit. Seule une exposition secondaire dans les OPC sous-jacents est autorisée.
L'investissement dans des OPC dont la stratégie de gestion est de s'exposer aux instruments de taux d'émetteurs de pays émergents est interdit. Seule une exposition secondaire dans les OPC sous-jacents est autorisée.
Le FCPE est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et +3.
De 0 % à 10% au risque d'actions. Le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des obligations convertibles via OPC ne pourra dépasser 10% de l'actif net.
De 0 % à 10% au risque de change sur les devises hors euro.
Le FCPE est investi en OPCVM de droit français ou étranger, en FIVG de droit français, mentionnés à l'article R214-210 du Code Monétaire et Financier.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2024 a été marquée par une inflexion progressive de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). Après une période prolongée de taux élevés pour lutter contre l'inflation, la BCE a finalement amorcé un cycle de baisse des taux à partir de juin, avec une première réduction de 25 points de base. Cette décision a été facilitée par une désinflation progressive en zone euro.

En France, les élections législatives ont entraîné une montée de la volatilité sur les marchés, notamment sur les obligations françaises, bien que les réactions des investisseurs soient restées mesurées. La dissolution de l'Assemblée nationale a brièvement provoqué un élargissement des spreads de crédit, mais la situation s'est rapidement stabilisée. Par ailleurs, la note de la dette française a été abaissée par Standard & Poor's à AA-, sans conséquence notable sur la performance des actifs financiers.

L'élection présidentielle américaine a été un événement majeur de l'année, avec la victoire de Donald Trump. Son retour à la Maison-Blanche a ravivé les incertitudes sur la politique économique et les relations internationales des États-Unis. Les marchés ont réagi en anticipant un durcissement potentiel des relations commerciales avec l'Europe, ce qui pourrait affecter la croissance du vieux continent. L'éventualité d'une nouvelle ère protectionniste et d'une politique étrangère plus imprévisible a pesé sur les anticipations économiques mondiales.

L'économie de la zone euro a montré des signes de redémarrage progressif en 2024, malgré un début d'année marqué par un ralentissement persistant. L'inflation a poursuivi son recul, mais reste légèrement au-dessus de l'objectif de 2 % de la BCE, ce qui a maintenu une certaine prudence dans la politique monétaire. La croissance, bien que modérée, a bénéficié de la baisse des taux et d'un climat financier plus favorable. Cependant, des incertitudes demeurent, notamment en raison de l'instabilité politique en Europe et des répercussions des choix économiques de la nouvelle administration américaine.

En résumé, 2024 a été une année de transition, marquée par une inflexion de la politique monétaire européenne, des tensions politiques en France, un changement de cap aux États-Unis avec l'élection de Trump, et une reprise économique fragile en zone euro.

Performances :
Part P : 3.87%
Part F : 3.78%
Part A : 3.87%
Part E : 4.24%
Indice de référence : 3.70%

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

24 330,25 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais de transaction

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,86% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

- **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Evènements intervenus au cours de la période

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (uniquement à servir par FCPE ou SICAV AS)	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**13 106 158,63**	
OPCVM	13 106 158,63	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**13 106 158,63**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 043,89**	
Comptes financiers	**21 186,67**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**22 230,56**	
Total Actif I + II	**13 128 389,19**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	12 633 282,00	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	491 262,10	
Capitaux propres I	**13 124 544,10**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**3 845,09**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**3 845,09**	
Total Passifs : I + III + IV	**13 128 389,19**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	669,39	
Sous-total Produits sur opérations financières	**669,39**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-114,25	
Sous-total charges sur opérations financières	**-114,25**	
Total Revenus financiers nets (A)	**555,14**	
Autres produits :		
Frais pris en charge par l'entreprise	1 404,48	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	11 528,17	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-45 660,97	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-32 728,32**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-32 173,18**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**479,66**	
Revenus nets I = C + D	**-31 693,52**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	217 532,33	
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**217 532,33**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-3 985,40**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**213 546,93**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	315 630,15	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**315 630,15**	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-6 221,46**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**309 408,69**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**491 262,10**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCPE « CM-AM STRATEGIE TRESO » est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'EURIBOR 3 mois, sur la durée de placement recommandée.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis. Il tient compte de la capitalisation des intérêts.

Le règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**13 124 544,10**	**14 653 896,73**	**11 646 312,17**	**9 412 054,80**	**10 479 774,91**
PART CAPI A					
Actif net	341 340,27	285 726,01	229 171,48	271 075,39	275 918,29
Nombre de parts	3 237,9012	2 815,3668	2 331,8214	2 745,9403	2 779,7002
Valeur liquidative unitaire	105,4202	101,4880	98,2800	98,7186	99,2618
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,45	0,00	-0,29	-0,41	-0,33
PART CAPI E					
Actif net	518 257,72	2 058 218,54	1 576 133,09	1 243 090,39	358 144,93
Nombre de parts	4 806,0258	19 896,1697	15 788,3099	12 440,0979	3 576,9782
Valeur liquidative unitaire	107,8349	103,4479	99,8291	99,9260	100,1249
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,84	0,34	0,04	-0,06	0,01
PART CAPI F					
Actif net	1 053,48	1 015,11	983,83	1 974,32	1 885,63
Nombre de parts	10,0023	10,0023	10,0023	19,9827	18,9748
Valeur liquidative unitaire	105,3237	101,4876	98,3603	98,8014	99,3754
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,34	-0,10	-0,14	-0,26	-0,45

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI P					
Actif net	12 263 892,63	12 308 937,07	9 840 023,77	7 895 914,70	9 843 826,06
Nombre de parts	115 400,9916	120 312,4345	99 319,7488	79 342,7303	98 375,2326
Valeur liquidative unitaire	106,2719	102,3081	99,0741	99,5165	100,0640
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,45	0,00	-0,29	-0,41	-0,33

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
P	000010001818	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
F	000010001821	1,00% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010001822	0,90 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010001823	Néant	0,90 % TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
P	000010001818	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
F	000010001821	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010001822	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010001823	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010001818 P
Néant

Part 000010001821 F
Néant

Part 000010001822 A
Néant

Part 000010001823 E
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d’évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l’échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

Compléments d’information concernant le contenu de l’annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d’Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l’investissement.
La notation peut s’appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d’un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l’émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d’Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d’activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l’exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**14 653 896,73**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 693 912,01	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 724 253,94	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-32 173,18	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	217 532,33	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	315 630,15	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**13 124 544,10**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI A		
Parts souscrites durant l'exercice	955,1530	98 471,89
Parts rachetés durant l'exercice	-532,6186	-54 977,76
Solde net des souscriptions/rachats	422,5344	43 494,13
PART CAPI E		
Parts souscrites durant l'exercice	2 847,7811	296 463,92
Parts rachetés durant l'exercice	-17 937,9250	-1 859 662,41
Solde net des souscriptions/rachats	-15 090,1439	-1 563 198,49
PART CAPI F		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,0000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,0000	0,00
PART CAPI P		
Parts souscrites durant l'exercice	31 686,4909	3 298 976,20
Parts rachetés durant l'exercice	-36 597,9338	-3 809 613,77
Solde net des souscriptions/rachats	-4 911,4429	-510 637,57

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI A	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI E	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI F	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI P	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
990000118219	PART CAPI A	Capitalisable	EUR	341 340,27	3 237,9012	105,4202
990000118229	PART CAPI E	Capitalisable	EUR	518 257,72	4 806,0258	107,8349
990000118209	PART CAPI F	Capitalisable	EUR	1 053,48	10,0023	105,3237
990000110239	PART CAPI P	Capitalisable	EUR	12 263 892,63	115 400,9916	106,2719

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**21,19**	0,00	0,00	0,00	21,19
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**21,19**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**21,19**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000009987	UNION PLUS	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	665 660,36
FR0007033477	CM-AM INST SHORT TERM-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	5 967 756,47
FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 506 064,43
FR0013368065	CM-AM MONEPLUS-IC2	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	592 497,60
FR0013373206	CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	2 374 179,77
Total						**13 106 158,63**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	1 043,89
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**1 043,89**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-3 845,09
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-3 845,09**
Total des créances et dettes	**-2 801,20**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI A	31/12/2024
Frais fixes	1 123,98
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	281,44

PART CAPI E	31/12/2024
Frais fixes	0,00
Frais fixes en % actuel	0,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	490,62

PART CAPI F	31/12/2024
Frais fixes	4,25
Frais fixes en % actuel	0,41
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,58

PART CAPI P	31/12/2024
Frais fixes	43 128,26
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	10 755,53

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	3 506 064,43
	FR0007033477	CM-AM INST SHORT TERM-C	5 967 756,47
	FR0013368065	CM-AM MONEPLUS-IC2	592 497,60
	FR0013373206	CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	2 374 179,77
	FR0000009987	UNION PLUS	665 660,36
Total			**13 106 158,63**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-31 693,52**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-31 693,52**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-31 693,52**	

PART CAPI A		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-871,04	
Total	**-871,04**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI E		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	467,58	
Total	**467,58**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI F		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-3,64	
Total	**-3,64**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI P		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-31 286,42	
Total	**-31 286,42**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**213 546,93**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**213 546,93**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**213 546,93**	

PART CAPI A		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	5 554,50	
Total	**5 554,50**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI E		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	8 411,12	
Total	**8 411,12**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI F		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	17,10	
Total	**17,10**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI P		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	199 564,21	
Total	**199 564,21**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**13 106 158,63**	**99,86**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**13 106 158,63**	**99,86**
CM-AM CREDIT LOW DURATION	EUR	119,88	3 506 064,43	26,71
CM-AM INST SHORT TERM-C	EUR	2 561,378801	5 967 756,47	45,47
CM-AM MONEPLUS-IC2	EUR	5,186	592 497,60	4,52
CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	EUR	21,957271	2 374 179,77	18,09
UNION PLUS	EUR	3,283	665 660,36	5,07
Total			**13 106 158,63**	**99,86**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	13 106 158,63
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	22 230,56
Autres passifs (-)	-3 845,09
Total = actif net	**13 124 544,10**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
CM-AM STRATEGIE
Compartiments :
CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE TRESO
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
CM-AM STRATEGIE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 14-30080177 et inscrite à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Sociétés françaises membres du réseau KPMG constitué de sociétés indépendantes affiliées à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by
Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
CM-AM STRATEGIE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice !LongDateBetweenBeginAndEnd!clos le !DATEARRETE!

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM STRATEGIE constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers non cotés émis par l'entreprise sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et avons pris connaissance des procédures définies par la société de gestion conduisant à l'évaluation des titres non côtés de l'entreprise.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 06/05/2024 16:11:17

Nicolas Duval-Arnould
Associé

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

CM-AM STRATEGIE

Compartiments :

CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER
CM-AM STRATEGIE PME-ETI
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE TRESO

- **Les comptes consolidés :**
- **La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :**

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

- **La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR**
- **La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :**

Compartiments	Devise de comptabilité
CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT	Euro
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH	Euro
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO	Euro
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE	Euro
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE	Euro
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS	Euro
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER	Euro
CM-AM STRATEGIE PME-ETI	Euro
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL	Euro
CM-AM STRATEGIE TRESO	Euro

- **La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :**

03-01-2023 : Création du compartiment CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER.

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

COMPTES AGREGES CM-AM STRATEGIE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**474 834 142,31**	**377 414 591,17**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**474 834 142,31**	**377 414 591,17**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	474 834 142,31	377 414 591,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**226 803,97**	**229 131,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**226 803,97**	**229 131,00**
Comptes financiers	**4 443 199,21**	**13 535 362,45**
Liquidités	**4 443 199,21**	**13 535 362,45**
Total de l'actif	**479 504 145,49**	**391 179 084,62**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	479 240 548,79	391 040 489,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-996 189,30	-1 080 119,13
Résultat de l'exercice (a, b)	1 094 703,77	1 065 996,13
Total des capitaux propres	479 339 063,26	391 026 366,05
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	164 727,57	150 247,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	164 727,57	150 247,06
Comptes financiers	354,66	2 471,51
Concours bancaires courants	354,66	2 471,51
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	479 504 145,49	391 179 084,62

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	161 198,58	950,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	710,48	0,00
TOTAL (I)	**161 909,06**	**950,96**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 571,13	2 693,60
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**1 571,13**	**2 693,60**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**160 337,93**	**-1 742,64**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-788 723,08	-1 010 147,89
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	37 355,49	32 733,34
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**986 416,50**	**1 041 138,59**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	108 287,27	24 857,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**1 094 703,77**	**1 065 996,13**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**61 884 345,24**	**53 148 958,35**
OPC maitre	**61 884 345,24**	**53 148 958,35**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**34 742,00**	**33 426,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**34 742,00**	**33 426,00**
Comptes financiers	**46 843,98**	**48 949,76**
Liquidités	**46 843,98**	**48 949,76**
Total de l'actif	**61 965 931,22**	**53 231 334,11**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	61 350 238,80	52 442 059,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	293 918,69	474 705,95
Résultat de l'exercice (a, b)	311 576,91	305 283,74
Total des capitaux propres	61 955 734,40	53 222 049,10
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	10 196,82	9 285,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 196,82	9 285,01
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	61 965 931,22	53 231 334,11

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 784,12	228,25
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**2 784,12**	**228,25**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	353,49
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**353,49**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**2 784,12**	**-125,24**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-304 615,10	-304 542,28
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	0,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**307 399,22**	**304 417,04**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 177,69	866,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**311 576,91**	**305 283,74**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004614	1,30 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004615	0,90 % TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004616	0,50 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004617	Néant	1,00 % TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002OU9	1,40 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004614	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004615	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004616	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004617	4,10 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002OU9	4,10 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004614 F

Néant

Part 000010004615 A

Néant

Part 000010004616 P

Néant

Part 000010004617 E

Néant

Part FR0014002OU9 H

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**53 222 049,10**	**61 383 524,30**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 854 250,66	8 968 796,03
Versements de participation	1 637 760,81	1 287 337,72
Versements d'intéressement	2 706 356,80	2 619 827,11
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	749 919,81	575 099,44
- abondements de l'entreprise	827 585,83	714 886,42
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	884 027,95	719 353,95
Versements par arbitrage	2 048 599,46	3 052 291,39
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 043 107,24	-6 902 939,68
Rachats volontaires des salariés	-3 771 220,58	-3 620 272,00
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-70 864,76	-3 219,89
Retraits par arbitrage	-2 201 021,90	-3 279 447,79
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	291 017,67	465 375,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-50,00	-50,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 324 174,99	-10 997 074,19
Différence d'estimation exercice N	*7 417 491,38*	*2 093 316,39*
Différence d'estimation exercice N-1	*2 093 316,39*	*13 090 390,58*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	307 399,22	304 417,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**61 955 734,40**	**53 222 049,10**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	46 843,98	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46 843,98	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**61 884 345,24**
	FR0000447591	CM-AM DYN.INTL 3D	61 884 345,24
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**61 884 345,24**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	311 576,91	305 283,74
Total	**311 576,91**	**305 283,74**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPITALISABLE 1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPITALISABLE 2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 283,90	-998,26
Total	**-1 283,90**	**-998,26**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	312 860,81	306 282,00
Total	**312 860,81**	**306 282,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	293 918,69	474 705,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**293 918,69**	**474 705,95**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPITALISABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPITALISABLE 2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 042,37	5 525,29
Total	**4 042,37**	**5 525,29**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	289 876,32	469 180,66
Total	**289 876,32**	**469 180,66**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C2 PART CAPI A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C3 PART CAPI P	51 152 570,34	3 992 625,6886	12,8117	0,00	0,00	0,00	0,09
31/12/2020	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C2 PART CAPI A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C3 PART CAPI P	53 119 598,49	3 962 587,5814	13,4052	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2021	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C2 PART CAPI A	187 067,22	17 087,4691	10,9476	0,00	0,00	0,00	0,12
31/12/2021	C3 PART CAPI P	61 196 457,08	3 980 112,5281	15,3755	0,00	0,00	0,00	0,30
30/12/2022	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C2 PART CAPI A	616 804,96	67 822,8889	9,0943	0,00	0,00	0,00	0,06
30/12/2022	C3 PART CAPI P	52 605 244,14	4 089 900,5664	12,8622	0,00	0,00	0,00	0,18
29/12/2023	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C2 PART CAPI A	849 315,92	84 870,9138	10,0071	0,00	0,00	0,00	0,03
29/12/2023	C3 PART CAPI P	61 106 418,48	4 287 453,5268	14,2523	0,00	0,00	0,00	0,14

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,01
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPITALISABLE 1		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPITALISABLE 2		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	24 960,19560	237 878,63
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 912,17070	-74 584,34
Solde net des Souscriptions/Rachats	17 048,02490	163 294,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**84 870,91380**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	639 974,82840	8 616 372,02
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-442 421,86800	-5 968 522,90
Solde net des Souscriptions/Rachats	197 552,96040	2 647 849,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**4 287 453,52680**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPITALISABLE 1	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPITALISABLE 1	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPITALISABLE 2	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	94,20
Montant des commissions de souscription perçues	94,20
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	94,20
Montant des commissions de souscription rétrocédées	94,20
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8,12
Montant des commissions de souscription perçues	8,12
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	8,12
Montant des commissions de souscription rétrocédées	8,12
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	391,14
Montant des commissions de souscription perçues	391,14
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	391,14
Montant des commissions de souscription rétrocédées	391,14
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	248,38
Montant des commissions de souscription perçues	248,38
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	248,38
Montant des commissions de souscription rétrocédées	248,38
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004617 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
10004614 C1 PART CAPITALISABLE 1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
10004615 C2 PART CAPITALISABLE 2	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 208,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	5 894,86

	29/12/2023
10004616 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	114 148,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	420 076,79

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	34 742,00
Total des créances		**34 742,00**
Dettes	Frais de gestion	10 196,82
Total des dettes		**10 196,82**
Total dettes et créances		**24 545,18**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**61 884 345,24**	**99,88**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	61 884 345,24	99,88
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**34 742,00**	**0,06**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-10 196,82**	**-0,02**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**46 843,98**	**0,08**
DISPONIBILITES	46 843,98	0,08
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**61 955 734,40**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**6 799 075,53**	**1 676 510,62**
OPC maitre	**6 799 075,53**	**1 676 510,62**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**4 655,24**	**1 297,47**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**4 655,24**	**1 297,47**
Comptes financiers	**7 171,94**	**3 290,99**
Liquidités	**7 171,94**	**3 290,99**
Total de l'actif	**6 810 902,71**	**1 681 099,08**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	6 907 030,92	1 702 636,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-130 849,10	-34 713,60
Résultat de l'exercice (a, b)	32 610,77	12 685,14
Total des capitaux propres	6 808 792,59	1 680 607,96
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 110,12	491,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 110,12	491,12
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	6 810 902,71	1 681 099,08

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	268,75	0,54
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**268,75**	**0,54**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 443,59	8,43
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**1 443,59**	**8,43**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**-1 174,84**	**-7,89**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-19 577,67	-4 049,78
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	2 394,20	1 208,93
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**20 797,03**	**5 250,82**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	11 813,74	7 434,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**32 610,77**	**12 685,14**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004774	1,20 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
A	000010004775	0,80 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
P	000010004776	0.40 % TTC maximum de l'Actif net	Néant
E	000010004777	Néant	0.90 % TTC maximum de l'Actif net
H	FR0014003XX2	1.80% TTC maximum de l'Actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004774	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004775	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004776	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004777	2 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014003XX2	2 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004774 F

Néant

Part 000010004775 A

Néant

Part 000010004776 P

Néant

Part 000010004777 E
Néant
Part FR0014003XX2 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**1 680 607,96**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 834 754,05	2 120 410,55
Versements de participation	539 825,83	240 048,34
Versements d'intéressement	865 488,50	765 114,39
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	40 573,10	11 328,35
- abondements de l'entreprise	53 497,28	38 949,10
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 469 097,22	541 112,49
Versements par arbitrage	4 866 272,12	523 857,88
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 050 404,81	-298 031,43
Rachats volontaires des salariés	-320 642,03	-67 687,97
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-225 974,95	-1 045,97
Retraits par arbitrage	-2 503 787,83	-229 297,49
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 330,49	352,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-142 832,95	-15 641,75
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	463 540,82	-131 733,17
Différence d'estimation exercice N	*331 807,65*	*-131 733,17*
Différence d'estimation exercice N-1	*-131 733,17*	*0,00*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	20 797,03	5 250,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**6 808 792,59**	**1 680 607,96**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 171,94	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 171,94	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**6 799 075,53**
	FR0000444366	CM-AM SUST PL RC6D	6 799 075,53
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**6 799 075,53**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	32 610,77	12 685,14
Total	**32 610,77**	**12 685,14**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 822,33	2 582,01
Total	**4 822,33**	**2 582,01**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	484,49	361,21
Total	**484,49**	**361,21**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	27 303,95	9 741,92
Total	**27 303,95**	**9 741,92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
SI PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-130 849,10	-34 713,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-130 849,10**	**-34 713,60**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-10 838,84	-4 344,15
Total	**-10 838,84**	**-4 344,15**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 766,46	-8 708,89
Total	**-9 766,46**	**-8 708,89**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-110 243,80	-21 660,56
Total	**-110 243,80**	**-21 660,56**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
S1 PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
23/07/2021	A1 PART CAPI E*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23/07/2021	C1 PART CAPI F*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23/07/2021	C2 PART CAPI A*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23/07/2021	C3 PART CAPI P*	319,51	31,951	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23/07/2021	S1 PART CAPI H*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	A1 PART CAPI E	388 238,22	42 637,9265	9,1054	0,00	0,00	0,00	-0,04
30/12/2022	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C2 PART CAPI A	235 787,29	29 705,9111	7,9373	0,00	0,00	0,00	-0,28
30/12/2022	C3 PART CAPI P	1 056 582,45	126 272,6897	8,3674	0,00	0,00	0,00	-0,09
30/12/2022	S1 PART CAPI H	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	A1 PART CAPI E	564 533,78	56 049,8404	10,0719	0,00	0,00	0,00	-0,10
29/12/2023	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C2 PART CAPI A	507 708,03	58 289,7274	8,71	0,00	0,00	0,00	-0,15
29/12/2023	C3 PART CAPI P	5 736 550,78	622 285,3057	9,2185	0,00	0,00	0,00	-0,13
29/12/2023	S1 PART CAPI H	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	22 825,52720	220 376,06
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-9 413,61330	-91 595,25
Solde net des Souscriptions/Rachats	13 411,91390	128 780,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**56 049,84040**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	37 160,43950	305 018,91
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 576,62320	-71 787,17
Solde net des Souscriptions/Rachats	28 583,81630	233 231,74
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**58 289,72740**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	841 290,62150	7 309 359,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-345 278,00550	-2 887 022,39
Solde net des Souscriptions/Rachats	496 012,61600	4 422 336,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**622 285,30570**	

	En quantité	En montant
S1 PART CAPI H		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	216,59
Montant des commissions de souscription perçues	216,59
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	216,59
Montant des commissions de souscription rétrocédées	216,59
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	370,42
Montant des commissions de souscription perçues	370,42
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	370,42
Montant des commissions de souscription rétrocédées	370,42
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 067,74
Montant des commissions de souscription perçues	1 067,74
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 067,74
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 067,74
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	407,04
Montant des commissions de souscription perçues	407,04
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	407,04
Montant des commissions de souscription rétrocédées	407,04
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
S1 PART CAPI H	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	

	En montant
S1 PART CAPI H	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004777 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	4 405,13

	29/12/2023
10004774 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
10004775 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 076,38
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 535,09

	29/12/2023
10004776 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	13 264,79
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	30 372,82

	29/12/2023
FR0014003XX2 S1 PART CAPI H	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	4 655,24
Total des créances		**4 655,24**
Dettes	Frais de gestion	2 110,12
Total des dettes		**2 110,12**
Total dettes et créances		**2 545,12**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**6 799 075,53**	**99,85**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 799 075,53	99,85
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**4 655,24**	**0,07**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-2 110,12**	**-0,03**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**7 171,94**	**0,11**
DISPONIBILITES	7 171,94	0,11
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**6 808 792,59**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**139 650 807,62**	**109 012 409,60**
OPC maitre	**139 650 807,62**	**109 012 409,60**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**59 900,89**	**50 322,93**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**59 900,89**	**50 322,93**
Comptes financiers	**53 951,88**	**176 557,10**
Liquidités	**53 951,88**	**176 557,10**
Total de l'actif	**139 764 660,39**	**109 239 289,63**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	139 165 833,71	108 530 125,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	119 399,19	286 322,09
Résultat de l'exercice (a, b)	457 240,07	404 335,94
Total des capitaux propres	139 742 472,97	109 220 783,76
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	22 187,42	18 505,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 187,42	18 505,87
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	139 764 660,39	109 239 289,63

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 853,22	238,39
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**2 853,22**	**238,39**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	774,05
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**774,05**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**2 853,22**	**-535,66**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-406 105,78	-386 137,21
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	10 103,73	9 847,32
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**419 062,73**	**395 448,87**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	38 177,34	8 887,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**457 240,07**	**404 335,94**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004624	1,10% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004625	0,80% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004626	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004627	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004624	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004625	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004626	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004627	3,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004624 F

Néant

Part 000010004625 A

Néant

Part 000010004626 P

Néant

Part 000010004627 E

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**109 220 783,76**	**123 148 203,77**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	37 359 005,58	25 527 360,55
Versements de participation	6 699 727,80	8 041 344,43
Versements d'intéressement	4 669 411,27	5 742 842,63
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	987 155,24	1 255 047,83
- abondements de l'entreprise	1 237 994,78	1 494 295,33
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 162 120,26	3 598 336,74
Versements par arbitrage	21 602 596,23	5 395 493,59
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 721 342,77	-17 589 168,04
Rachats volontaires des salariés	-10 303 596,56	-10 252 359,02
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-3 147 578,82	-500 980,61
Retraits par arbitrage	-5 270 167,39	-6 835 828,41
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	125 328,78	319 677,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 507,70	-55 280,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 356 142,59	-22 525 459,06
Différence d'estimation exercice N	*8 024 802,71*	*-3 331 339,88*
Différence d'estimation exercice N-1	*-3 331 339,88*	*19 194 119,18*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	419 062,73	395 448,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**139 742 472,97**	**109 220 783,76**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	53 951,88	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	53 951,88	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**139 650 807,62**
	FR0010359448	CM-AM EQ INT RC 3D	139 650 807,62
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**139 650 807,62**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	457 240,07	404 335,94
Total	**457 240,07**	**404 335,94**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 718,19	6 132,53
Total	**6 718,19**	**6 132,53**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-89,46	-34,35
Total	**-89,46**	**-34,35**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 862,90	-1 824,67
Total	**-1 862,90**	**-1 824,67**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	452 474,24	400 062,43
Total	**452 474,24**	**400 062,43**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	119 399,19	286 322,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**119 399,19**	**286 322,09**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 107,75	2 742,83
Total	**1 107,75**	**2 742,83**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14,42	-3,24
Total	**14,42**	**-3,24**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	662,99	1 785,88
Total	**662,99**	**1 785,88**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	117 614,03	281 796,62
Total	**117 614,03**	**281 796,62**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI E	124 329,14	10 852,3603	11,4564	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2019	C1 PART CAPI F	11 718,28	1 154,0052	10,1544	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C2 PART CAPI A	28 767,30	2 735,0132	10,5181	0,00	0,00	0,00	0,01
31/12/2019	C3 PART CAPI P	89 744 378,69	7 800 457,4475	11,505	0,00	0,00	0,00	0,07
31/12/2020	A1 PART CAPI E	908 933,19	75 138,6388	12,0967	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2020	C1 PART CAPI F	788,78	74,372	10,6058	0,00	0,00	0,00	-0,01
31/12/2020	C2 PART CAPI A	218 251,20	19 809,4223	11,0175	0,00	0,00	0,00	0,01
31/12/2020	C3 PART CAPI P	108 820 212,22	8 975 765,3978	12,1237	0,00	0,00	0,00	0,08
31/12/2021	A1 PART CAPI E	1 102 844,05	83 904,7443	13,144	0,00	0,00	0,00	0,37
31/12/2021	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C2 PART CAPI A	352 539,50	29 685,1382	11,8759	0,00	0,00	0,00	0,25
31/12/2021	C3 PART CAPI P	121 692 820,22	9 256 276,4001	13,147	0,00	0,00	0,00	0,35
30/12/2022	A1 PART CAPI E	1 047 957,37	96 183,2316	10,8954	0,00	0,00	0,00	0,09
30/12/2022	C1 PART CAPI F	14 873,63	1 419,0723	10,4812	0,00	0,00	0,00	-0,02
30/12/2022	C2 PART CAPI A	677 396,37	69 362,1726	9,766	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C3 PART CAPI P	107 480 556,39	9 882 131,2938	10,8762	0,00	0,00	0,00	0,06
29/12/2023	A1 PART CAPI E	1 297 475,07	107 711,8404	12,0457	0,00	0,00	0,00	0,07
29/12/2023	C1 PART CAPI F	16 815,14	1 467,1869	11,4608	0,00	0,00	0,00	-0,05
29/12/2023	C2 PART CAPI A	773 912,56	72 251,1987	10,7114	0,00	0,00	0,00	-0,01
29/12/2023	C3 PART CAPI P	137 654 270,20	11 470 570,6811	12,0006	0,00	0,00	0,00	0,04

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	29 737,36930	349 141,51
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-18 208,76050	-208 510,08
Solde net des Souscriptions/Rachats	11 528,60880	140 631,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**107 711,84040**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 320,97400	14 441,55
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 272,85940	-13 901,53
Solde net des Souscriptions/Rachats	48,11460	540,02
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 467,18690**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 777,00160	100 220,41
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-6 887,97550	-70 292,47
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 889,02610	29 927,94
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**72 251,19870**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 205 767,16950	36 895 202,11
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 617 327,78220	-18 428 638,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 588 439,38730	18 466 563,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**11 470 570,68110**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1,60
Montant des commissions de souscription perçues	1,60
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1,60
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1,60
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	16,48
Montant des commissions de souscription perçues	16,48
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	16,48
Montant des commissions de souscription rétrocédées	16,48
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	58,51
Montant des commissions de souscription perçues	58,51
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	58,51
Montant des commissions de souscription rétrocédées	58,51
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	79,28
Montant des commissions de souscription perçues	79,28
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	79,28
Montant des commissions de souscription rétrocédées	79,28
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	7 235,13
Montant des commissions de souscription perçues	7 235,13
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	7 235,13
Montant des commissions de souscription rétrocédées	7 235,13
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5 662,84
Montant des commissions de souscription perçues	5 662,84
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	5 662,84
Montant des commissions de souscription rétrocédées	5 662,84
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004627 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	5 781,24

	29/12/2023
10004624 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	97,57
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	47,95

	29/12/2023
10004625 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 838,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 973,39

	29/12/2023
10004626 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	239 406,80
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	651 749,46

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	59 900,89
Total des créances		**59 900,89**
Dettes	Frais de gestion	22 187,42
Total des dettes		**22 187,42**
Total dettes et créances		**37 713,47**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**139 650 807,62**	**99,94**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	139 650 807,62	99,94
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**59 900,89**	**0,04**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-22 187,42**	**-0,02**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**53 951,88**	**0,04**
DISPONIBILITES	53 951,88	0,04
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**139 742 472,97**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**903 540,98**	**206 774,15**
OPC maitre	**903 540,98**	**206 774,15**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**521,86**	**116,83**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**521,86**	**116,83**
Comptes financiers	**216,93**	**459,41**
Liquidités	**216,93**	**459,41**
Total de l'actif	**904 279,77**	**207 350,39**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	897 325,19	207 178,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 112,26	-785,53
Résultat de l'exercice (a, b)	5 796,78	954,74
Total des capitaux propres	904 234,23	207 348,02
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	45,54	2,37
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	45,54	2,37
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	904 279,77	207 350,39

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22,28	0,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**22,28**	**0,75**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	54,56	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**54,56**	**0,00**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**-32,28**	**0,75**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 360,24	166,49
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	2 741,61	989,22
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**4 069,57**	**823,48**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 727,21	131,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**5 796,78**	**954,74**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004874	1.20% TTC maximum de l'Actif net	Néant
A	000010004875	0.80% TTC maximum de l'Actif net	Néant
P	000010004876	0.40% TTC maximum de l'Actif net	Néant
E	000010004877	Néant	0.90% TTC maximum de l'Actif net
H	FR0014002LZ4	1.80% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004874	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004875	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004876	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004877	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002LZ4	1,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004874 F
Néant

Part 000010004875 A
Néant

Part 000010004876 P
Néant

Part 000010004877 E
Néant

Part FR0014002LZ4 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**207 348,02**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	755 083,02	229 765,45
Versements de participation	28 445,45	15 049,00
Versements d'intéressement	594 197,35	155 738,47
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	12 002,60	3 825,00
- abondements de l'entreprise	14 608,08	10 469,46
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	6 551,74	6 503,64
Versements par arbitrage	99 277,80	38 179,88
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-87 670,07	-10 863,22
Rachats volontaires des salariés	-38 798,52	-1 065,31
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	0,00	0,00
Retraits par arbitrage	-48 871,55	-9 797,91
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	996,97	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-785,02	-729,42
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	25 191,74	-11 648,27
Différence d'estimation exercice N	*13 543,47*	*-11 648,27*
Différence d'estimation exercice N-1	*-11 648,27*	*0,00*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 069,57	823,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**904 234,23**	**207 348,02**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	216,93	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	216,93	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**903 540,98**
	FR0010037341	CM-AM EUR GR RC 6D	903 540,98
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**903 540,98**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 796,78	954,74
Total	**5 796,78**	**954,74**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 619,10	954,92
Total	**5 619,10**	**954,92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-29,70	-1,10
Total	**-29,70**	**-1,10**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	207,38	0,92
Total	**207,38**	**0,92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
SI PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 112,26	-785,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 112,26**	**-785,53**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	978,09	-776,18
Total	**978,09**	**-776,18**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	54,05	-9,35
Total	**54,05**	**-9,35**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	80,12	0,00
Total	**80,12**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
S1 PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/12/2022	A1 PART CAPI E	179 931,46	19 788,1688	9,0928	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C2 PART CAPI A	3 545,06	355,7953	9,9637	0,00	0,00	0,00	-0,02
30/12/2022	C3 PART CAPI P	23 871,50	2 396,378	9,9614	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	A1 PART CAPI E	794 968,78	77 166,3427	10,302	0,00	0,00	0,00	0,08
29/12/2023	C2 PART CAPI A	44 427,23	3 966,9725	11,1992	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C3 PART CAPI P	64 838,22	5 767,9176	11,2411	0,00	0,00	0,00	0,04

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	65 827,54710	676 204,58
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 449,37320	-85 664,29
Solde net des Souscriptions/Rachats	57 378,17390	590 540,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**77 166,34270**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 793,64900	41 849,98
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-182,47180	-2 005,78
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 611,17720	39 844,20
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**3 966,97250**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 371,53960	37 028,46
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 371,53960	37 028,46
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**5 767,91760**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	9,29
Montant des commissions de souscription perçues	9,29
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	9,29
Montant des commissions de souscription rétrocédées	9,29
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	74,97
Montant des commissions de souscription perçues	74,97
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	74,97
Montant des commissions de souscription rétrocédées	74,97
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	92,55
Montant des commissions de souscription perçues	92,55
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	92,55
Montant des commissions de souscription rétrocédées	92,55
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004877 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	4 016,51

	29/12/2023
10004875 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	141,29
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	129,40

	29/12/2023
10004876 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	117,01
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	214,24

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	521,86
Total des créances		**521,86**
Dettes	Frais de gestion	45,54
Total des dettes		**45,54**
Total dettes et créances		**476,32**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**903 540,98**	**99,93**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	903 540,98	99,93
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**521,86**	**0,06**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-45,54**	**-0,01**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**216,93**	**0,02**
DISPONIBILITES	216,93	0,02
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**904 234,23**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**400 718,61**	**259 343,14**
OPC maitre	**400 718,61**	**259 343,14**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**206,58**	**268,09**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**206,58**	**268,09**
Comptes financiers	**393,86**	**0,00**
Liquidités	**393,86**	**0,00**
Total de l'actif	**401 319,05**	**259 611,23**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	401 988,04	261 680,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 458,52	-8 206,16
Résultat de l'exercice (a, b)	626,98	3 558,03
Total des capitaux propres	401 156,50	257 032,05
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	162,55	107,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	162,55	107,67
Comptes financiers	0,00	2 471,51
Concours bancaires courants	0,00	2 471,51
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	401 319,05	259 611,23

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13,50	0,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**13,50**	**0,74**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14,45	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**14,45**	**0,00**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**-0,95**	**0,74**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-533,47	-2 986,55
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	0,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**532,52**	**2 987,29**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	94,46	570,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**626,98**	**3 558,03**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004654	1,30 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004655	0,90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004656	0,50 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004657	Néant	1 % TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004654	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004655	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004656	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004657	4,70% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004654 F

Néant

Part 000010004655 A

Néant

Part 000010004656 P

Néant

Part 000010004657 E

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**257 032,05**	**235 656,01**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	212 338,62	139 223,01
Versements de participation	58 050,39	25 119,22
Versements d'intéressement	36 158,36	17 625,07
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	2 286,88	135,17
- abondements de l'entreprise	444,84	0,00
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	12 597,19	32 954,87
Versements par arbitrage	102 800,96	63 388,68
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-98 590,53	-83 679,49
Rachats volontaires des salariés	-30 561,77	-31 254,59
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	0,00	0,00
Retraits par arbitrage	-68 028,76	-52 424,90
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	188,76	3,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 335,88	-7 457,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	30 990,96	-29 700,68
Différence d'estimation exercice N	*12 485,95*	*-18 505,01*
Différence d'estimation exercice N-1	*-18 505,01*	*11 195,67*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	532,52	2 987,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**401 156,50**	**257 032,05**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	393,86	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	393,86	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**400 718,61**
	FR0013384336	CM-AM F.EURO RC 6D	400 718,61
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**400 718,61**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	626,98	3 558,03
Total	**626,98**	**3 558,03**

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10,14	0,00
Total	**-10,14**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	637,12	3 558,03
Total	**637,12**	**3 558,03**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 458,52	-8 206,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 458,52**	**-8 206,16**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8,05	0,00
Total	**-8,05**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 450,47	-8 206,16
Total	**-1 450,47**	**-8 206,16**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
02/12/2019	C2 PART CAPI A*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02/12/2019	C3 PART CAPI P*	278 917,20	27 891,72	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C2 PART CAPI A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C3 PART CAPI P	233 250,10	24 446,86	9,5411	0,00	0,00	0,00	-0,29
31/12/2021	C2 PART CAPI A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C3 PART CAPI P	235 656,01	22 139,1438	10,6443	0,00	0,00	0,00	0,15
30/12/2022	C2 PART CAPI A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C3 PART CAPI P	257 032,05	28 151,4181	9,1303	0,00	0,00	0,00	-0,16
29/12/2023	C2 PART CAPI A	11 143,63	1 074,648	10,3695	0,00	0,00	0,00	-0,01
29/12/2023	C3 PART CAPI P	390 012,87	38 597,8241	10,1045	0,00	0,00	0,00	-0,02

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 259,71900	12 597,19
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-185,07100	-1 837,77
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 074,64800	10 759,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 074,64800**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	20 506,62850	199 741,43
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-10 060,22250	-96 752,76
Solde net des Souscriptions/Rachats	10 446,40600	102 988,67
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**38 597,82410**	

COMMISSIONS

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPITALISABLE 3	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2,97
Montant des commissions de souscription perçues	2,97
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2,97
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2,97
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPITALISABLE 3	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004655 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	40,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	30,06

	29/12/2023
10004656 C3 PART CAPITALISABLE 3	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 602,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	2 146,43

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	206,58
Total des créances		**206,58**
Dettes	Frais de gestion	162,55
Total des dettes		**162,55**
Total dettes et créances		**44,03**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**400 718,61**	**99,89**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	400 718,61	99,89
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**206,58**	**0,05**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-162,55**	**-0,04**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**393,86**	**0,10**
DISPONIBILITES	393,86	0,10
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**401 156,50**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**26 708 512,09**	**25 247 689,92**
OPC maitre	**26 708 512,09**	**25 247 689,92**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**9 290,64**	**10 385,58**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**9 290,64**	**10 385,58**
Comptes financiers	**9 777,15**	**60 141,08**
Liquidités	**9 777,15**	**60 141,08**
Total de l'actif	**26 727 579,88**	**25 318 216,58**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	26 806 777,48	25 323 683,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-109 819,98	-50 530,81
Résultat de l'exercice (a, b)	22 352,59	37 948,09
Total des capitaux propres	26 719 310,09	25 311 100,75
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	8 269,79	7 115,83
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 269,79	7 115,83
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	26 727 579,88	25 318 216,58

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	861,82	115,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**861,82**	**115,74**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	142,73
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**142,73**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**861,82**	**-26,99**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-24 133,91	-41 301,60
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	5 073,90	5 030,44
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**30 069,63**	**46 305,05**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 717,04	-8 356,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**22 352,59**	**37 948,09**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004634	1,30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004635	0,90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004636	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004637	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004634	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
A	000010004635	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
P	000010004636	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		
E	000010004637	3,70 % TTC maximum de l'Actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004634 F

Néant

Part 000010004635 A

Néant

Part 000010004636 P

Néant

Part 000010004637 E

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**25 311 100,75**	**27 575 454,73**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 755 687,52	5 525 590,98
Versements de participation	696 267,91	1 132 340,62
Versements d'intéressement	634 662,33	1 321 785,14
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	418 836,77	546 584,66
- abondements de l'entreprise	954 402,75	1 299 611,29
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	635 915,59	288 447,13
Versements par arbitrage	415 602,17	936 822,14
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 811 922,88	-4 423 256,36
Rachats volontaires des salariés	-2 096 786,18	-2 312 312,77
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-27 096,57	-15 065,27
Retraits par arbitrage	-1 688 040,13	-2 095 878,32
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	14 879,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-110 016,85	-65 230,39
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 544 391,92	-3 362 642,52
Différence d'estimation exercice N	*-220 425,60*	*-1 764 817,52*
Différence d'estimation exercice N-1	*-1 764 817,52*	*1 597 825,00*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	30 069,63	46 305,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**26 719 310,09**	**25 311 100,75**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	9 777,15	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 777,15	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**26 708 512,09**
	FR0010259424	FLEXIG.PATR.RC 3D	26 708 512,09
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**26 708 512,09**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	22 352,59	37 948,09
Total	**22 352,59**	**37 948,09**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 491,96	6 485,35
Total	**5 491,96**	**6 485,35**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-37 533,29	-30 063,84
Total	**-37 533,29**	**-30 063,84**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 047,45	-1 206,77
Total	**-2 047,45**	**-1 206,77**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	56 441,37	62 733,35
Total	**56 441,37**	**62 733,35**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-109 819,98	-50 530,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-109 819,98**	**-50 530,81**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 789,28	-2 497,07
Total	**-4 789,28**	**-2 497,07**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-19 788,81	-7 178,76
Total	**-19 788,81**	**-7 178,76**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 137,52	-576,82
Total	**-2 137,52**	**-576,82**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-83 104,37	-40 278,16
Total	**-83 104,37**	**-40 278,16**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI E	1 014 674,67	95 485,0748	10,6265	0,00	0,00	0,00	0,01
31/12/2019	C1 PART CAPI F	1 057 072,81	108 640,6477	9,7299	0,00	0,00	0,00	-0,11
31/12/2019	C2 PART CAPI A	41 877,59	4 264,1969	9,8207	0,00	0,00	0,00	-0,07
31/12/2019	C3 PART CAPI P	16 335 323,99	1 596 791,6978	10,2300	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	A1 PART CAPI E	1 062 996,85	93 406,6312	11,3803	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI F	1 137 824,97	110 623,1509	10,2855	0,00	0,00	0,00	-0,12
31/12/2020	C2 PART CAPI A	126 886,36	12 173,598	10,423	0,00	0,00	0,00	-0,08
31/12/2020	C3 PART CAPI P	20 651 661,74	1 888 782,9074	10,9338	0,00	0,00	0,00	-0,01
31/12/2021	A1 PART CAPI E	1 470 047,64	125 470,9893	11,7162	0,00	0,00	0,00	0,14
31/12/2021	C1 PART CAPI F	2 742 340,05	262 364,2448	10,4524	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C2 PART CAPI A	176 280,47	16 576,1285	10,6345	0,00	0,00	0,00	0,03
31/12/2021	C3 PART CAPI P	23 186 786,57	2 063 964,3485	11,2341	0,00	0,00	0,00	0,11
30/12/2022	A1 PART CAPI E	1 251 281,55	121 190,6823	10,3248	0,00	0,00	0,00	0,03
30/12/2022	C1 PART CAPI F	3 592 065,74	395 057,9737	9,0925	0,00	0,00	0,00	-0,09
30/12/2022	C2 PART CAPI A	288 502,40	31 061,9936	9,2879	0,00	0,00	0,00	-0,05
30/12/2022	C3 PART CAPI P	20 179 251,06	2 042 373,2058	9,8802	0,00	0,00	0,00	0,01
29/12/2023	A1 PART CAPI E	1 166 998,26	106 398,2148	10,9682	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C1 PART CAPI F	4 801 118,00	503 544,6351	9,5346	0,00	0,00	0,00	-0,11
29/12/2023	C2 PART CAPI A	518 645,66	53 039,4483	9,7784	0,00	0,00	0,00	-0,07
29/12/2023	C3 PART CAPI P	20 232 548,17	1 931 508,0636	10,475	0,00	0,00	0,00	-0,01

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 528,64250	101 293,97
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-24 321,11000	-255 081,06
Solde net des Souscriptions/Rachats	-14 792,46750	-153 787,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**106 398,21480**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	155 118,59650	1 439 185,56
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-46 631,93510	-430 239,66
Solde net des Souscriptions/Rachats	108 486,66140	1 008 945,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**503 544,63510**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	28 780,91050	269 044,22
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-6 803,45580	-64 253,45
Solde net des Souscriptions/Rachats	21 977,45470	204 790,77
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**53 039,44830**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	193 002,30490	1 946 163,77
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-303 867,44710	-3 062 348,71
Solde net des Souscriptions/Rachats	-110 865,14220	-1 116 184,94
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 931 508,06360**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	68,68
Montant des commissions de souscription perçues	68,68
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	68,68
Montant des commissions de souscription rétrocédées	68,68
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	118,81
Montant des commissions de souscription perçues	118,81
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	118,81
Montant des commissions de souscription rétrocédées	118,81
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5 006,46
Montant des commissions de souscription perçues	5 006,46
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	5 006,46
Montant des commissions de souscription rétrocédées	5 006,46
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	16 190,41
Montant des commissions de souscription perçues	16 190,41
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	16 190,41
Montant des commissions de souscription rétrocédées	16 190,41
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	40,85
Montant des commissions de souscription perçues	40,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	40,85
Montant des commissions de souscription rétrocédées	40,85
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	61,14
Montant des commissions de souscription perçues	61,14
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	61,14
Montant des commissions de souscription rétrocédées	61,14
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	503,08
Montant des commissions de souscription perçues	503,08
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	503,08
Montant des commissions de souscription rétrocédées	503,08
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	708,79
Montant des commissions de souscription perçues	708,79
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	708,79
Montant des commissions de souscription rétrocédées	708,79
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004637 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	5 951,07

	29/12/2023
10004634 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	52 688,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	19 716,75

	29/12/2023
10004635 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 256,09
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	1 752,91

	29/12/2023
10004636 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	40 193,32
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	97 924,65

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	9 290,64
Total des créances		**9 290,64**
Dettes	Frais de gestion	8 269,79
Total des dettes		**8 269,79**
Total dettes et créances		**1 020,85**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**26 708 512,09**	**99,96**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	26 708 512,09	99,96
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**9 290,64**	**0,03**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-8 269,79**	**-0,03**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**9 777,15**	**0,04**
DISPONIBILITES	9 777,15	0,04
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**26 719 310,09**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**297 604,39**	**49 226,37**
OPC maitre	**297 604,39**	**49 226,37**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**176,17**	**43,61**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**176,17**	**43,61**
Comptes financiers	**0,00**	**129,43**
Liquidités	**0,00**	**129,43**
Total de l'actif	**297 780,56**	**49 399,41**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	297 428,49	49 345,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 305,87	-172,48
Résultat de l'exercice (a, b)	1 193,91	207,90
Total des capitaux propres	297 316,53	49 380,77
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	109,37	18,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	109,37	18,64
Comptes financiers	354,66	0,00
Concours bancaires courants	354,66	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	297 780,56	49 399,41

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,85	0,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**6,85**	**0,24**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**0,00**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**6,85**	**0,24**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-442,20	-175,33
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	0,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**449,05**	**175,57**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	744,86	32,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**1 193,91**	**207,90**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004684	1,20% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004685	0,80% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004686	0,40% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004687	Néant	0,9% TTC maximum de l'actif net
H	FR0014006WV1	1,80% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004684	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004685	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004686	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004687	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014006WV1	2,40% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004684 F

Néant

Part 000010004685 A

Néant

Part 000010004686 P

Néant

Part 000010004687 E
Néant
Part FR0014006WV1 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**49 380,77**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	271 980,23	58 087,71
Versements de participation	15 054,89	3 645,65
Versements d'intéressement	38 893,91	48 000,07
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	35 806,23	0,00
- abondements de l'entreprise	16 501,45	0,00
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	119 937,92	0,00
Versements par arbitrage	45 785,83	6 441,99
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-27 377,82	-5 504,27
Rachats volontaires des salariés	-12 275,92	-3 097,49
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-40,27	0,00
Retraits par arbitrage	-15 061,63	-2 406,78
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	55,42	16,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 025,10	-201,08
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 853,98	-3 193,62
Différence d'estimation exercice N	*660,36*	*-3 193,62*
Différence d'estimation exercice N-1	*-3 193,62*	*0,00*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	449,05	175,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**297 316,53**	**49 380,77**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	354,66	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	354,66	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**297 604,39**
	FR0014000YQ0	CM AM GL.CLIM.RC6D	297 604,39
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**297 604,39**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 193,91	207,90
Total	**1 193,91**	**207,90**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	183,10	4,14
Total	**183,10**	**4,14**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 010,81	203,76
Total	**1 010,81**	**203,76**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
SI PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 305,87	-172,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 305,87**	**-172,48**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-520,12	-11,86
Total	**-520,12**	**-11,86**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-785,75	-160,62
Total	**-785,75**	**-160,62**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
S1 PART CAPI H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/12/2022	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C2 PART CAPI A	3 395,98	364,565	9,3151	0,00	0,00	0,00	-0,02
30/12/2022	C3 PART CAPI P	45 984,79	4 924,4956	9,3379	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	S1 PART CAPI H	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	A1 PART CAPI E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C2 PART CAPI A	118 228,09	12 941,1377	9,1358	0,00	0,00	0,00	-0,02
29/12/2023	C3 PART CAPI P	179 088,44	19 476,4498	9,1951	0,00	0,00	0,00	0,01
29/12/2023	S1 PART CAPI H	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	13 405,21930	124 964,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-828,64660	-7 415,34
Solde net des Souscriptions/Rachats	12 576,57270	117 549,33
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**12 941,13770**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	16 718,20450	147 015,56
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 166,25030	-19 962,48
Solde net des Souscriptions/Rachats	14 551,95420	127 053,08
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**19 476,44980**	

	En quantité	En montant
S1 PART CAPI H		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,00000**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	87,53
Montant des commissions de souscription perçues	87,53
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	87,53
Montant des commissions de souscription rétrocédées	87,53
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	82,57
Montant des commissions de souscription perçues	82,57
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	82,57
Montant des commissions de souscription rétrocédées	82,57
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5,44
Montant des commissions de souscription perçues	5,44
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	5,44
Montant des commissions de souscription rétrocédées	5,44
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	41,68
Montant des commissions de souscription perçues	41,68
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	41,68
Montant des commissions de souscription rétrocédées	41,68
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
S1 PART CAPI H	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	

	En montant
S1 PART CAPI H	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004687 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
10004684 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
10004685 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	397,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	469,52

	29/12/2023
10004686 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	272,11
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	642,42

	29/12/2023
FR0014006WV1 S1 PART CAPI H	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	176,17
Total des créances		**176,17**
Dettes	Frais de gestion	109,37
Total des dettes		**109,37**
Total dettes et créances		**66,80**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**297 604,39**	**100,10**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	297 604,39	100,10
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**176,17**	**0,06**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-109,37**	**-0,04**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**-354,66**	**-0,12**
DISPONIBILITES	-354,66	-0,12
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**297 316,53**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Instruments financiers	**12 646 344,48**	**2 186 864,01**
OPC maitre	**12 646 344,48**	**2 186 864,01**
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**9 374,26**	**1 803,93**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**9 374,26**	**1 803,93**
Comptes financiers	**33 897,58**	**4 478,79**
Liquidités	**33 897,58**	**4 478,79**
Total de l'actif	**12 689 616,32**	**2 193 146,73**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	12 641 833,67	2 343 445,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-22 151,52	-167 152,83
Résultat de l'exercice (a, b)	65 504,67	16 330,52
Total des capitaux propres	12 685 186,82	2 192 623,10
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 429,50	523,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 429,50	523,63
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	12 689 616,32	2 193 146,73

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	478,22	10,64
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**478,22**	**10,64**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	10,34
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**10,34**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**478,22**	**0,30**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-32 874,85	-8 682,64
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	5 270,15	2 572,09
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**38 623,22**	**11 255,03**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	26 881,45	5 075,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**65 504,67**	**16 330,52**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004664	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004665	0.90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004666	0.50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004667	Néant	1% TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004664	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004665	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004666	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004667	2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004664 F

Néant

Part 000010004665 A

Néant

Part 000010004666 P

Néant

Part 000010004667 E

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**2 192 623,10**	**1 495 759,40**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 510 697,20	2 720 864,14
Versements de participation	704 938,62	277 064,42
Versements d'intéressement	1 010 319,33	516 374,73
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	187 160,24	87 794,23
- abondements de l'entreprise	201 779,87	110 915,96
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	891 880,99	320 091,98
Versements par arbitrage	8 514 618,15	1 408 622,82
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 645 421,08	-1 672 978,81
Rachats volontaires des salariés	-482 982,79	-141 183,66
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-4 768,35	-973,45
Retraits par arbitrage	-1 157 669,94	-1 530 821,70
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 758,23	7 935,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 993,07	-79 427,41
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	597 899,22	-290 784,50
Différence d'estimation exercice N	*390 338,15*	*-207 561,07*
Différence d'estimation exercice N-1	*-207 561,07*	*83 223,43*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	38 623,22	11 255,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**12 685 186,82**	**2 192 623,10**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	33 897,58	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	33 897,58	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**12 646 344,48**
	FR0012287381	CM-AM GL LEA RC 6D	12 646 344,48
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**12 646 344,48**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	65 504,67	16 330,52
Total	**65 504,67**	**16 330,52**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15 050,55	9 684,54
Total	**15 050,55**	**9 684,54**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	74,00	12,07
Total	**74,00**	**12,07**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	50 380,12	6 633,91
Total	**50 380,12**	**6 633,91**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-22 151,52	-167 152,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-22 151,52**	**-167 152,83**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 807,41	-70 191,16
Total	**-2 807,41**	**-70 191,16**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-167,00	-348,47
Total	**-167,00**	**-348,47**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-19 177,11	-96 613,20
Total	**-19 177,11**	**-96 613,20**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/12/2020	A1 PART CAPI E*	179,75	17,9745	10,0002	0,00	0,00	0,00	0,00
28/12/2020	C1 PART CAPI F*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/12/2020	C2 PART CAPI A*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28/12/2020	C3 PART CAPI P*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	A1 PART CAPI E	1 088 474,12	87 208,6909	12,4812	0,00	0,00	0,00	0,77
31/12/2021	C3 PART CAPI P	407 285,28	32 992,2629	12,3448	0,00	0,00	0,00	0,70
30/12/2022	A1 PART CAPI E	917 421,71	92 684,0604	9,8983	0,00	0,00	0,00	-0,65
30/12/2022	C2 PART CAPI A	16 737,84	1 816,615	9,2137	0,00	0,00	0,00	-0,18
30/12/2022	C3 PART CAPI P	1 258 463,55	129 106,4692	9,7474	0,00	0,00	0,00	-0,69
29/12/2023	A1 PART CAPI E	1 612 222,34	140 829,5455	11,448	0,00	0,00	0,00	0,08
29/12/2023	C2 PART CAPI A	95 645,42	9 056,5479	10,5609	0,00	0,00	0,00	-0,01
29/12/2023	C3 PART CAPI P	10 977 319,06	978 598,3426	11,2173	0,00	0,00	0,00	0,03

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	81 668,35760	898 487,63
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-33 522,87250	-364 818,72
Solde net des Souscriptions/Rachats	48 145,48510	533 668,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**140 829,54550**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	7 543,79570	77 385,82
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-303,86280	-3 164,50
Solde net des Souscriptions/Rachats	7 239,93290	74 221,32
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**9 056,54790**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	967 443,41090	10 534 823,75
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-117 951,53750	-1 277 437,86
Solde net des Souscriptions/Rachats	849 491,87340	9 257 385,89
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**978 598,34260**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	199,92
Montant des commissions de souscription perçues	199,92
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	199,92
Montant des commissions de souscription rétrocédées	199,92
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	175,85
Montant des commissions de souscription perçues	175,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	175,85
Montant des commissions de souscription rétrocédées	175,85
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	505,24
Montant des commissions de souscription perçues	505,24
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	505,24
Montant des commissions de souscription rétrocédées	505,24
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 084,81
Montant des commissions de souscription perçues	1 084,81
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 084,81
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 084,81
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004667 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	13 947,20

	29/12/2023
10004665 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	404,99
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	436,52

	29/12/2023
10004666 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	25 941,54
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	50 107,81

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	9 374,26
Total des créances		**9 374,26**
Dettes	Frais de gestion	4 429,50
Total des dettes		**4 429,50**
Total dettes et créances		**4 944,76**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**12 646 344,48**	**99,69**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	12 646 344,48	99,69
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**9 374,26**	**0,07**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-4 429,50**	**-0,03**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**33 897,58**	**0,27**
DISPONIBILITES	33 897,58	0,27
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**12 685 186,82**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 03/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	
Instruments financiers	**185 589,45**	
OPC maitre	**185 589,45**	
Contrats financiers	**0,00**	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Créances	**80,93**	
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	
Autres	**80,93**	
Comptes financiers	**302,29**	
Liquidités	**302,29**	
Total de l'actif	**185 972,67**	

BILAN PASSIF

	29/12/2023	
Capitaux propres		
Capital	185 966,19	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	
Report à nouveau (a)	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-892,48	
Résultat de l'exercice (a, b)	821,25	
Total des capitaux propres	185 894,96	
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	
Contrats financiers	0,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Dettes	77,71	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	77,71	
Comptes financiers	0,00	
Concours bancaires courants	0,00	
Emprunts	0,00	
Total du passif	185 972,67	

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l`exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	**0,00**	
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Autres opérations	**0,00**	

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	281.59	
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	
Crédits d'impôt	0,00	
Produits sur titres de créances	0,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Produits sur contrats financiers	0,00	
Autres produits financiers	710.48	
TOTAL (I)	**992,07**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Charges sur contrats financiers	0,00	
Charges sur dettes financières	0,00	
Autres charges financières	0,00	
TOTAL (II)	**0,00**	
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**992,07**	
Autres produits (III)	0,00	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	326,94	
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**665,13**	
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	156,12	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**821,25**	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.
Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 11 mois et 26 jours (date de création 03/01/2023).

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004674	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004675	0.90% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004676	0.50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004677	Néant	1% TTC maximum de l'actif net
H	FR001400CVZ8	1.30% TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004674	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004675	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004676	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004677	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR001400CVZ8	3,50% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004674 F

Néant

Part 000010004675 A

Néant

Part 000010004676 P

Néant

Part 000010004677 E
Néant
Part FR001400CVZ8 H
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	
Actif net en début d'exercice	**0,00**	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	198 218,59	
Versements de participation	27 292,74	
Versements d'intéressement	1 725,09	
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	
- versements volontaires des salariés	10,93	
- abondements de l'entreprise	854,70	
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	44 083,00	
Versements par arbitrage	124 252,13	
Versements autres	0,00	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 661,38	
Rachats volontaires des salariés	-1 556,46	
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-15 148,75	
Retraits par arbitrage	-3 956,17	
Retraits autres	0,00	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	972,16	
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-170,00	
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	
Frais de transaction	-1 372,92	
Différences de change	0,00	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 243,38	
Différence d'estimation exercice N	*8 243,38*	
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	665,13	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	
Autres éléments	0,00	
Actif net en fin d'exercice	**185 894,96**	

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
HORS BILAN		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL HORS BILAN	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	302,29	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	302,29	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
OPC maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**139 163,85**
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	3 132,95
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	59 468,40
	FR0010444992	CM-AM PIERRE RC 6D	76 562,50
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**139 163,85**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	
Résultat	821,25	
Total	**821,25**	

	29/12/2023	
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	821,25	
Total	**821,25**	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-892,48	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	
Total	**-892,48**	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-892,48	
Total	**-892,48**	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
03/01/2023	C3 PART CAPI P*	183,00	18,30	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C3 PART CAPI P	185 894,96	18 066,5962	10,2894	0,00	0,00	0,00	0,00

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C3 PART CAPITALISABLE 3		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	20 096,25310	198 218,59
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 029,65690	-20 661,38
Solde net des Souscriptions/Rachats	18 066,59620	177 557,21
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**18 066,59620**	

COMMISSIONS

	En montant
C3 PART CAPITALISABLE 3	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	256,92
Montant des commissions de souscription perçues	256,92
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	65,76
Montant des commissions de souscription rétrocédées	65,76
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	191,16
Montant des commissions de souscription acquises	191,16
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	33,87
Montant des commissions de souscription perçues	33,87
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2,65
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2,65
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	31,22
Montant des commissions de souscription acquises	31,22
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004676 C3 PART CAPITALISABLE 3	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	722,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	395,69

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	49,71
Créances	Autres dettes et créances	31,22
Total des créances		**80,93**
Dettes	Frais de gestion	77,71
Total des dettes		**77,71**
Total dettes et créances		**3,22**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**185 589,45**	**99,84**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	185 589,45	99,84
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**80,93**	**0,04**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-77,71**	**-0,04**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**302,29**	**0,16**
DISPONIBILITES	302,29	0,16
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**185 894,96**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE PME-ETI

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**153 947 888,64**	**125 396 858,02**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**153 947 888,64**	**125 396 858,02**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	153 947 888,64	125 396 858,02
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**82 688,47**	**107 669,84**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**82 688,47**	**107 669,84**
Comptes financiers	**4 220 899,72**	**13 114 711,39**
Liquidités	**4 220 899,72**	**13 114 711,39**
Total de l'actif	**158 251 476,83**	**138 619 239,25**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	158 833 413,38	139 866 300,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-679 691,11	-1 425 260,18
Résultat de l'exercice (a, b)	-11 420,54	70 936,56
Total des capitaux propres	158 142 301,73	138 511 976,54
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	109 175,10	107 262,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	109 175,10	107 262,71
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	158 251 476,83	138 619 239,25

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	151 625,67	142,23
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**151 625,67**	**142,23**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 002,75
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**1 002,75**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**151 625,67**	**-860,52**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	185 077,67	48 075,87
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	6 656,61	7 497,47
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**-26 795,39**	**54 712,82**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 374,85	16 223,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**-11 420,54**	**70 936,56**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
F	000010004604	1,50 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004605	1,00% TTC maximum de l'actif net	Néant
P	000010004606	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004607	Néant	1,00% TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002KG6	1,80 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
F	000010004604	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004605	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
P	000010004606	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004607	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002KG6	2,50 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004604 F

Néant

Part 000010004605 A

Néant

Part 000010004606 P

Néant

Part 000010004607 E

Néant

Part FR0014002KG6 H

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.
La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**138 511 976,54**	**195 507 458,92**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	47 563 594,74	82 077 750,04
Versements de participation	6 267 843,02	9 382 245,70
Versements d'intéressement	6 219 494,50	11 125 913,49
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	4 248 392,24	5 756 022,81
- abondements de l'entreprise	8 468 682,30	12 342 056,50
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	649 745,49	883 353,04
Versements par arbitrage	21 709 437,19	42 588 158,50
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 500 566,16	-52 747 770,22
Rachats volontaires des salariés	-7 373 059,07	-7 509 308,80
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-2 031 193,27	-2 923 219,13
Retraits par arbitrage	-21 096 313,82	-42 315 242,29
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	68 400,00	3 081 790,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-667 521,40	-5 109 289,04
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 193 213,40	-84 352 675,99
Différence d'estimation exercice N	*-17 557 191,18*	*-20 750 404,58*
Différence d'estimation exercice N-1	*-20 750 404,58*	*63 602 271,41*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 795,39	54 712,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**158 142 301,73**	**138 511 976,54**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 220 899,72	2,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 220 899,72	2,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**116 002 715,84**
	FR0011631019	CM-AM P.E AC/RC 3D	116 002 715,84
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**116 002 715,84**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-11 420,54	70 936,56
Total	**-11 420,54**	**70 936,56**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 845,65	16 512,72
Total	**13 845,65**	**16 512,72**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-424 190,70	-410 004,84
Total	**-424 190,70**	**-410 004,84**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-19 349,61	-1 260,51
Total	**-19 349,61**	**-1 260,51**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	418 274,12	465 689,19
Total	**418 274,12**	**465 689,19**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-679 691,11	-1 425 260,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-679 691,11**	**-1 425 260,18**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 701,96	-14 720,17
Total	**-6 701,96**	**-14 720,17**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-317 740,11	-691 755,05
Total	**-317 740,11**	**-691 755,05**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-95 781,13	-201 864,54
Total	**-95 781,13**	**-201 864,54**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-259 467,91	-516 920,42
Total	**-259 467,91**	**-516 920,42**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI E	217 117,36	14 349,1927	15,1309	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2019	C1 PART CAPI F	28 643 871,99	2 031 847,1682	14,0974	0,00	0,00	0,00	-0,08
31/12/2019	C2 PART CAPI A	6 893 033,99	471 982,6379	14,6044	0,00	0,00	0,00	-0,02
31/12/2019	C3 PART CAPI P	15 811 295,77	1 063 022,0334	14,8739	0,00	0,00	0,00	0,08
31/12/2020	A1 PART CAPI E	1 125 600,74	50 756,1457	22,1766	0,00	0,00	0,00	0,60
31/12/2020	C1 PART CAPI F	62 432 252,10	3 067 289,7223	20,3542	0,00	0,00	0,00	0,33
31/12/2020	C2 PART CAPI A	16 144 301,60	761 807,5861	21,192	0,00	0,00	0,00	0,42
31/12/2020	C3 PART CAPI P	37 619 634,67	1 729 207,5251	21,7554	0,00	0,00	0,00	0,56
31/12/2021	A1 PART CAPI E	1 893 693,97	67 516,0469	28,048	0,00	0,00	0,00	1,20
31/12/2021	C1 PART CAPI F	101 666 882,55	4 008 964,9884	25,3598	0,00	0,00	0,00	0,74
31/12/2021	C2 PART CAPI A	26 747 620,73	1 007 973,4086	26,536	0,00	0,00	0,00	0,89
31/12/2021	C3 PART CAPI P	65 199 261,67	2 374 302,5089	27,4603	0,00	0,00	0,00	1,12
30/12/2022	A1 PART CAPI E	1 402 683,62	85 285,0073	16,447	0,00	0,00	0,00	0,02
30/12/2022	C1 PART CAPI F	68 008 267,87	4 642 237,7994	14,6498	0,00	0,00	0,00	-0,23
30/12/2022	C2 PART CAPI A	19 640 350,63	1 274 851,6567	15,4059	0,00	0,00	0,00	-0,15
30/12/2022	C3 PART CAPI P	49 460 674,42	3 077 809,9469	16,07	0,00	0,00	0,00	-0,01
29/12/2023	A1 PART CAPI E	1 567 905,32	93 529,801	16,7636	0,00	0,00	0,00	0,07
29/12/2023	C1 PART CAPI F	73 667 960,76	5 007 935,4273	14,7102	0,00	0,00	0,00	-0,14
29/12/2023	C2 PART CAPI A	22 274 517,72	1 432 736,673	15,5468	0,00	0,00	0,00	-0,08
29/12/2023	C3 PART CAPI P	60 631 917,93	3 709 080,3916	16,3468	0,00	0,00	0,00	0,04

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	36 572,03260	600 146,95
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-28 327,23890	-455 045,75
Solde net des Souscriptions/Rachats	8 244,79370	145 101,20
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**93 529,80100**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 287 638,65840	18 034 133,97
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-921 941,03050	-13 278 208,40
Solde net des Souscriptions/Rachats	365 697,62790	4 755 925,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**5 007 935,42730**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	462 618,35370	6 899 026,85
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-304 733,33740	-4 591 960,47
Solde net des Souscriptions/Rachats	157 885,01630	2 307 066,38
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 432 736,67300**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 393 622,49280	22 030 286,97
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-762 352,04810	-12 175 351,54
Solde net des Souscriptions/Rachats	631 270,44470	9 854 935,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**3 709 080,39160**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	719,75
Montant des commissions de souscription perçues	719,75
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	719,75
Montant des commissions de souscription rétrocédées	719,75
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	43 531,06
Montant des commissions de souscription perçues	43 531,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	43 531,06
Montant des commissions de souscription rétrocédées	43 531,06
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	119 824,06
Montant des commissions de souscription perçues	119 824,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	119 824,06
Montant des commissions de souscription rétrocédées	119 824,06
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	11 198,50
Montant des commissions de souscription perçues	11 198,50
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	11 198,50
Montant des commissions de souscription rétrocédées	11 198,50
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8 946,86
Montant des commissions de souscription perçues	8 946,86
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	8 946,86
Montant des commissions de souscription rétrocédées	8 946,86
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 052,17
Montant des commissions de souscription perçues	2 052,17
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2 052,17
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2 052,17
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 537,04
Montant des commissions de souscription perçues	4 537,04
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	4 537,04
Montant des commissions de souscription rétrocédées	4 537,04
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004607 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	12 027,70

	29/12/2023
10004604 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 006 695,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	539 366,69

	29/12/2023
10004605 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	201 526,97
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	161 888,24

	29/12/2023
10004606 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	105 002,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	421 520,67

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	82 688,47
Total des créances		**82 688,47**
Dettes	Frais de gestion	109 175,10
Total des dettes		**109 175,10**
Total dettes et créances		**-26 486,63**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**153 947 888,64**	**97,35**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	153 947 888,64	97,35
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**82 688,47**	**0,05**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-109 175,10**	**-0,07**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**4 220 899,72**	**2,67**
DISPONIBILITES	4 220 899,72	2,67
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**158 142 301,73**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**56 764 335,24**	**48 619 089,54**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**56 764 335,24**	**48 619 089,54**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	56 764 335,24	48 619 089,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**24 332,13**	**22 838,77**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**24 332,13**	**22 838,77**
Comptes financiers	**58 560,77**	**89 265,23**
Liquidités	**58 560,77**	**89 265,23**
Total de l'actif	**56 847 228,14**	**48 731 193,54**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	57 104 750,51	48 638 238,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-502 557,90	-148 206,28
Résultat de l'exercice (a, b)	240 573,10	237 119,81
Total des capitaux propres	56 842 765,71	48 727 151,83
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 462,43	4 041,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 462,43	4 041,71
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	56 847 228,14	48 731 193,54

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 072,91	110,51
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**1 072,91**	**110,51**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	58,53	252,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**58,53**	**252,77**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**1 014,38**	**-142,26**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-220 304,06	-237 989,45
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	1 697,37	2 229,87
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**223 015,81**	**240 077,06**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	17 557,29	-2 957,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**240 573,10**	**237 119,81**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
P	000010004002	0,70 % TTC maximum de l'actif net	Néant
F	000010004012	1,30 % TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010004022	1,00 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010004032	Néant	1,00 % TTC maximum de l'actif net
H	FR0014002OT1	1,40 % TTC maximum de l'actif net	Néant

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
P	000010004002	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
F	000010004012	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010004022	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010004032	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		
H	FR0014002OT1	3,70% de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010004002 P

Néant

Part 000010004012 F

Néant

Part 000010004022 A

Néant

Part 000010004032 E

Néant

Part FR0014002OT1 H

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**48 727 151,83**	**55 503 561,89**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	15 155 675,36	12 875 954,70
Versements de participation	767 195,74	2 324 579,06
Versements d'intéressement	1 474 035,84	4 153 565,44
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	257 623,40	364 615,68
- abondements de l'entreprise	559 058,39	1 201 152,44
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	3 314 829,48	663 636,51
Versements par arbitrage	8 782 932,51	4 168 405,57
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 042 720,25	-11 954 606,05
Rachats volontaires des salariés	-4 514 454,97	-5 674 256,28
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-1 504 849,97	-1 268 239,83
Retraits par arbitrage	-5 023 415,31	-5 012 109,94
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 058,01	87 335,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-456 751,56	-245 982,77
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 235 336,51	-7 779 188,95
Différence d'estimation exercice N	*392 507,40*	*-3 842 829,11*
Différence d'estimation exercice N-1	*-3 842 829,11*	*3 936 359,84*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	223 015,81	240 077,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**56 842 765,71**	**48 727 151,83**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	58 560,77	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	58 560,77	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**56 764 335,24**
	FR0000974362	CM-AM T.INT.RC 3D	56 764 335,24
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**56 764 335,24**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	240 573,10	237 119,81
Total	**240 573,10**	**237 119,81**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 251,94	9 743,70
Total	**8 251,94**	**9 743,70**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	610,07	626,84
Total	**610,07**	**626,84**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	231 711,09	226 749,27
Total	**231 711,09**	**226 749,27**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-502 557,90	-148 206,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-502 557,90**	**-148 206,28**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-14 091,42	-5 014,92
Total	**-14 091,42**	**-5 014,92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 908,60	-1 132,85
Total	**-3 908,60**	**-1 132,85**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-484 557,88	-142 058,51
Total	**-484 557,88**	**-142 058,51**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C2 PART CAPI A	8 711,71	545,0164	15,9843	0,00	0,00	0,00	0,04
31/12/2019	C3 PART CAPI P	30 323 628,79	818 366,5519	37,0538	0,00	0,00	0,00	0,22
31/12/2020	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C2 PART CAPI A	388 758,91	23 479,9354	16,557	0,00	0,00	0,00	0,05
31/12/2020	C3 PART CAPI P	42 896 532,10	1 114 339,577	38,495	0,00	0,00	0,00	0,23
31/12/2021	A1 PART CAPI E	2 474 883,91	158 049,3896	15,6589	0,00	0,00	0,00	0,15
31/12/2021	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C2 PART CAPI A	378 902,05	22 388,9418	16,9236	0,00	0,00	0,00	0,10
31/12/2021	C3 PART CAPI P	52 649 775,93	1 334 071,6796	39,4654	0,00	0,00	0,00	0,36
30/12/2022	A1 PART CAPI E	1 648 635,78	121 720,5036	13,5444	0,00	0,00	0,00	0,03
30/12/2022	C1 PART CAPI F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C2 PART CAPI A	372 440,46	25 541,2518	14,5819	0,00	0,00	0,00	-0,01
30/12/2022	C3 PART CAPI P	46 706 075,59	1 369 416,0811	34,1065	0,00	0,00	0,00	0,06
29/12/2023	A1 PART CAPI E	1 594 799,12	109 190,6989	14,6056	0,00	0,00	0,00	-0,05
29/12/2023	C2 PART CAPI A	441 296,41	28 176,6038	15,6618	0,00	0,00	0,00	-0,11
29/12/2023	C3 PART CAPI P	54 806 670,18	1 491 660,8497	36,742	0,00	0,00	0,00	-0,16

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	12 227,20250	170 293,64
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-24 757,00720	-343 875,15
Solde net des Souscriptions/Rachats	-12 529,80470	-173 581,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**109 190,69890**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 084,53860	151 078,33
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 449,18660	-112 119,94
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 635,35200	38 958,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**28 176,60380**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	425 409,64440	14 834 303,39
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-303 164,87580	-10 586 725,16
Solde net des Souscriptions/Rachats	122 244,76860	4 247 578,23
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 491 660,84970**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,93
Montant des commissions de souscription perçues	0,93
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,93
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,93
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	10,44
Montant des commissions de souscription perçues	10,44
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	10,44
Montant des commissions de souscription rétrocédées	10,44
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	91,48
Montant des commissions de souscription perçues	91,48
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	91,48
Montant des commissions de souscription rétrocédées	91,48
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	983,82
Montant des commissions de souscription perçues	983,82
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	983,82
Montant des commissions de souscription rétrocédées	983,82
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 950,31
Montant des commissions de souscription perçues	1 950,31
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 950,31
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 950,31
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10004032 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	8 735,12

	29/12/2023
10004022 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 766,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	2 399,74

	29/12/2023
10004002 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	47 956,70
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	260 589,73

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	24 332,13
Total des créances		**24 332,13**
Dettes	Frais de gestion	4 462,43
Total des dettes		**4 462,43**
Total dettes et créances		**19 869,70**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**56 764 335,24**	**99,87**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	56 764 335,24	99,87
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**24 332,13**	**0,04**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-4 462,43**	**-0,01**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**58 560,77**	**0,10**
DISPONIBILITES	58 560,77	0,10
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**56 842 765,71**	**100,00**

RAPPORT ANNUEL

CM-AM STRATEGIE TRESO

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

Crédit Mutuel Asset Management

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**14 645 380,04**	**11 610 867,45**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**14 645 380,04**	**11 610 867,45**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 645 380,04	11 610 867,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**834,80**	**957,95**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**834,80**	**957,95**
Comptes financiers	**11 183,11**	**37 379,27**
Liquidités	**11 183,11**	**37 379,27**
Total de l'actif	**14 657 397,95**	**11 649 204,67**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	14 647 962,41	11 675 795,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	38 107,04	-6 119,30
Résultat de l'exercice (a, b)	-32 172,72	-23 364,34
Total des capitaux propres	14 653 896,73	11 646 312,17
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 501,22	2 892,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 501,22	2 892,50
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	14 657 397,95	11 649 204,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	929,65	102,93
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**929,65**	**102,93**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	149,04
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**149,04**
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)	**929,65**	**-46,11**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	35 819,59	23 626,33
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	3 417,92	3 358,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	**-31 472,02**	**-20 314,44**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-700,70	-3 049,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)	**-32 172,72**	**-23 364,34**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

Comptabilisation des revenus

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part P :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part F :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part E :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.
Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.
Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

		Frais de gestion	
Parts		A la charge du FCPE	A la charge de l'entreprise
P	000010001818	0,50% TTC maximum de l'actif net	Néant
F	000010001821	1,00% TTC maximum de l'actif net	Néant
A	000010001822	0,90 % TTC maximum de l'actif net	Néant
E	000010001823	Néant	0,90 % TTC maximum de l'actif net

- **Frais de gestion indirects**

		Frais de gestion indirects		
Parts		Commission de gestion indirecte	Commission de souscription indirecte	Commission de rachat indirect
P	000010001818	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
F	000010001821	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
A	000010001822	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		
E	000010001823	0,60% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE		

- **Commission de surperformance**

Part 000010001818 P

Néant

Part 000010001821 F

Néant

Part 000010001822 A

Néant

Part 000010001823 E

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion :
Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.
Les honoraires du Commissaire aux comptes sont compris dans les frais de gestion financière et administratifs externes à la Société de Gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**11 646 312,17**	**9 412 054,80**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 105 072,92	6 150 850,92
Versements de participation	1 253 710,30	906 688,61
Versements d'intéressement	959 779,93	891 771,87
Versements au titre du plan d'épargne	0,00	0,00
- versements volontaires des salariés	94 343,89	122 692,40
- abondements de l'entreprise	121 183,90	144 797,40
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 651 427,14	1 446 961,95
Versements par arbitrage	2 024 627,76	2 637 938,69
Versements autres	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 557 492,86	-3 883 906,24
Rachats volontaires des salariés	-1 939 286,73	-1 439 217,75
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-183 388,00	-306 453,19
Retraits par arbitrage	-1 434 818,13	-2 138 235,30
Retraits autres	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	37 937,09	237,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-5 330,48
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	453 539,43	-7 280,32
Différence d'estimation exercice N	*430 295,04*	*-23 244,39*
Différence d'estimation exercice N-1	*-23 244,39*	*-15 964,07*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-31 472,02	-20 314,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**14 653 896,73**	**11 646 312,17**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	11 183,11	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 183,11	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**14 645 380,04**
	FR0000009987	UNION + SI.3DEC	5 223 214,18
	FR0007033477	CM-AM INST ST RC6D	4 753 976,52
	FR0007081088	CM-AM CR.L.D.RD 3D	3 363 741,69
	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	1 304 447,65
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**14 645 380,04**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-32 172,72	-23 364,34
Total	**-32 172,72**	**-23 364,34**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 542,99	1 585,05
Total	**1 542,99**	**1 585,05**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3,58	-0,97
Total	**-3,58**	**-0,97**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-764,91	-567,74
Total	**-764,91**	**-567,74**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-32 947,22	-24 380,68
Total	**-32 947,22**	**-24 380,68**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	38 107,04	-6 119,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**38 107,04**	**-6 119,30**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 346,51	-825,71
Total	**5 346,51**	**-825,71**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2,56	-0,50
Total	**2,56**	**-0,50**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	743,23	-120,42
Total	**743,23**	**-120,42**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	32 014,74	-5 172,67
Total	**32 014,74**	**-5 172,67**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI E	241 760,67	2 418,7452	99,9529	0,00	0,00	0,00	0,08
31/12/2019	C1 PART CAPI F	635,87	6,3795	99,6739	0,00	0,00	0,00	-0,34
31/12/2019	C2 PART CAPI A	4 511,74	45,3721	99,4386	0,00	0,00	0,00	-0,24
31/12/2019	C3 PART CAPI P	9 192 933,04	91 707,1155	100,2423	0,00	0,00	0,00	-0,26
31/12/2020	A1 PART CAPI E	358 144,93	3 576,9782	100,1249	0,00	0,00	0,00	0,01
31/12/2020	C1 PART CAPI F	1 885,63	18,9748	99,3754	0,00	0,00	0,00	-0,45
31/12/2020	C2 PART CAPI A	275 918,29	2 779,7002	99,2618	0,00	0,00	0,00	-0,33
31/12/2020	C3 PART CAPI P	9 843 826,06	98 375,2326	100,064	0,00	0,00	0,00	-0,33
31/12/2021	A1 PART CAPI E	1 243 090,39	12 440,0979	99,926	0,00	0,00	0,00	-0,06
31/12/2021	C1 PART CAPI F	1 974,32	19,9827	98,8014	0,00	0,00	0,00	-0,26
31/12/2021	C2 PART CAPI A	271 075,39	2 745,9403	98,7186	0,00	0,00	0,00	-0,41
31/12/2021	C3 PART CAPI P	7 895 914,70	79 342,7303	99,5165	0,00	0,00	0,00	-0,41
30/12/2022	A1 PART CAPI E	1 576 133,09	15 788,3099	99,8291	0,00	0,00	0,00	0,04
30/12/2022	C1 PART CAPI F	983,83	10,0023	98,3603	0,00	0,00	0,00	-0,14
30/12/2022	C2 PART CAPI A	229 171,48	2 331,8214	98,28	0,00	0,00	0,00	-0,29
30/12/2022	C3 PART CAPI P	9 840 023,77	99 319,7488	99,0741	0,00	0,00	0,00	-0,29
29/12/2023	A1 PART CAPI E	2 058 218,54	19 896,1697	103,4479	0,00	0,00	0,00	0,34
29/12/2023	C1 PART CAPI F	1 015,11	10,0023	101,4876	0,00	0,00	0,00	-0,10
29/12/2023	C2 PART CAPI A	285 726,01	2 815,3668	101,488	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C3 PART CAPI P	12 308 937,07	120 312,4345	102,3081	0,00	0,00	0,00	0,00

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI E		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 471,32660	1 061 060,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-6 363,46680	-646 616,12
Solde net des Souscriptions/Rachats	4 107,85980	414 444,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**19 896,16970**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**10,00230**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	857,20000	85 117,49
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-373,65460	-37 281,57
Solde net des Souscriptions/Rachats	483,54540	47 835,92
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**2 815,36680**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	49 623,24790	4 958 894,76
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-28 630,56220	-2 873 595,17
Solde net des Souscriptions/Rachats	20 992,68570	2 085 299,59
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**120 312,43450**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI E	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	141,46
Montant des commissions de souscription perçues	141,46
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	141,46
Montant des commissions de souscription rétrocédées	141,46
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI F	
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI A	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	99,84
Montant des commissions de souscription perçues	99,84
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	99,84
Montant des commissions de souscription rétrocédées	99,84
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2,06
Montant des commissions de souscription perçues	2,06
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2,06
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2,06
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 678,14
Montant des commissions de souscription perçues	1 678,14
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 678,14
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 678,14
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 807,74
Montant des commissions de souscription perçues	1 807,74
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 807,74
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 807,74
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
10001823 A1 PART CAPI E	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	1 302,58

	29/12/2023
10001821 C1 PART CAPI F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	4,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,52

	29/12/2023
10001822 C2 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	932,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	186,32

	29/12/2023
10001818 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	41 177,42
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	8 223,38

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	834,80
Total des créances		**834,80**
Dettes	Frais de gestion	3 501,22
Total des dettes		**3 501,22**
Total dettes et créances		**-2 666,42**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**14 645 380,04**	**99,93**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	14 645 380,04	99,93
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**834,80**	**0,01**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-3 501,22**	**-0,02**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**11 183,11**	**0,08**
DISPONIBILITES	11 183,11	0,08
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**14 653 896,73**	**100,00**

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique: 969500R53CLQE0G7LE43

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,86/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,97/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,86/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	7,96%	US
Eleva European Selection	OPCVM	5,20%	EU
JPMorgan Funds - America Equity	OPCVM	4,57%	US
CM-AM CONVICTIONS EURO	OPCVM	4,49%	EU
Amundi S&P 500 ESG UCITS ETF	OPCVM	3,56%	US
GS EMRG MARKET EQTY IA	OPCVM	3,38%	EM
Prévoir Gestion	OPCVM	2,80%	EU
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	2,79%	EU
Loomis Sayles U.S. Growth	OPCVM	2,68%	US
AMUNDI PI US EQ F GR-I2USDC	OPCVM	2,54%	US

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

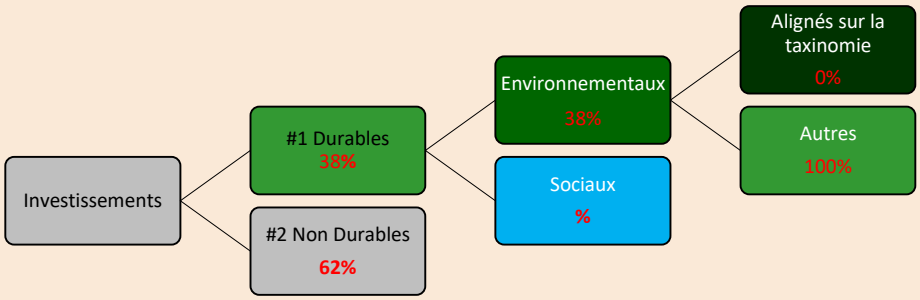
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

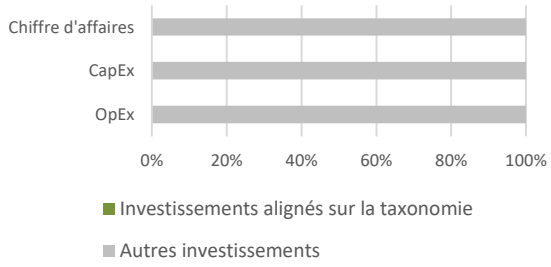
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

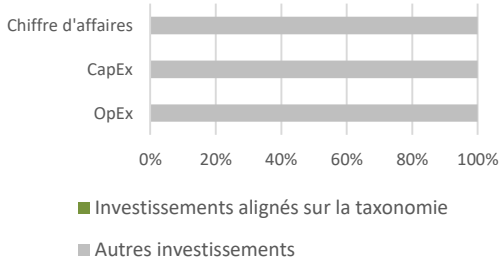
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,5%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT
Identifiant d'entité juridique: 96950006LHXK3SE8MN94

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 60 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 7,04/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,42/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de 7,04/10, en amélioration de 0,09 sur la période. Cela est dû à XXX.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à XXX.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.


[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	5,492	FRANCE
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	4,931	PAYS-BAS
ENEL SPA	Services aux collectivités	4,080	ITALIE
SPIE SA	Industrie	4,023	FRANCE
PRYSMIAN SPA	Industrie	3,918	ITALIE
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	3,494	FRANCE
SIEMENS AG	Industrie	3,263	ALLEMAGNE
SAP SE	Technologies de l'information	3,068	ALLEMAGNE
ALLIANZ SE	Finance	3,062	ALLEMAGNE
BUREAU VERITAS SA	Industrie	2,932	FRANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 60% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

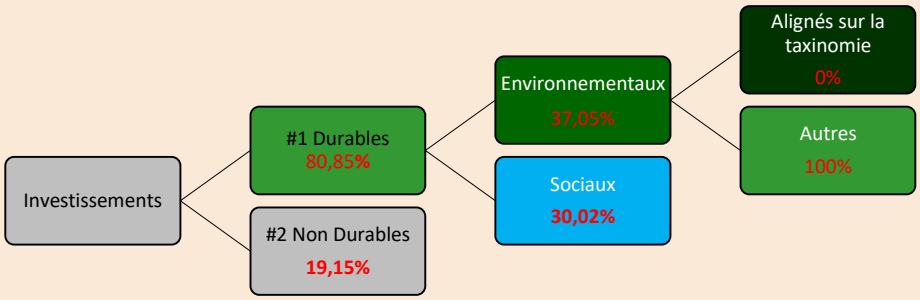
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Industrie	32,2
Services aux collectivités	13,3
Matériaux	12,9
Technologies de l'information	12,7
Services de communication	6,3
Soins de santé	5,0
Finance	4,9
Consommation de base	3,1
Consommation discrétionnaire	3,1
Energie	3,0
SOUV	**0,0**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

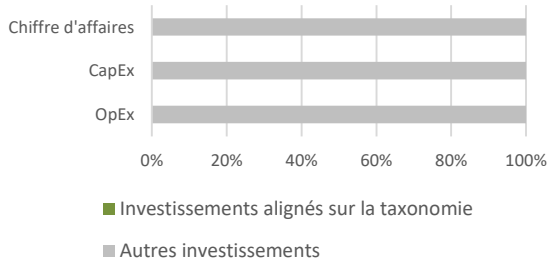
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

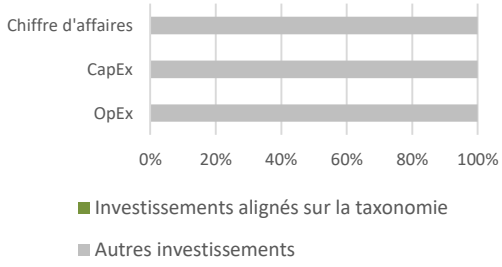
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 30,02%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique:

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,94/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,07/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,94/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	5,68%	US
Amundi S&P 500 ESG UCITS ETF	OPCVM	5,38%	US
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	OPCVM	5,25%	EU
CM-AM Moneplus	OPCVM	5,22%	EU
Loomis Sayles U.S. Growth	OPCVM	4,81%	US
Lyxor Euro Government Bond 5-7Y	OPCVM	4,33%	EU
AMUNDI PI US EQ F GR-I2USDC	OPCVM	4,11%	US
CM-AM EURO EQUITIES	OPCVM	3,38%	EU
Muzinich Funds - Europeyield Fund	OPCVM	2,92%	EU
LAZARD CREDIT FI-C-IVC	OPCVM	2,81%	EU

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

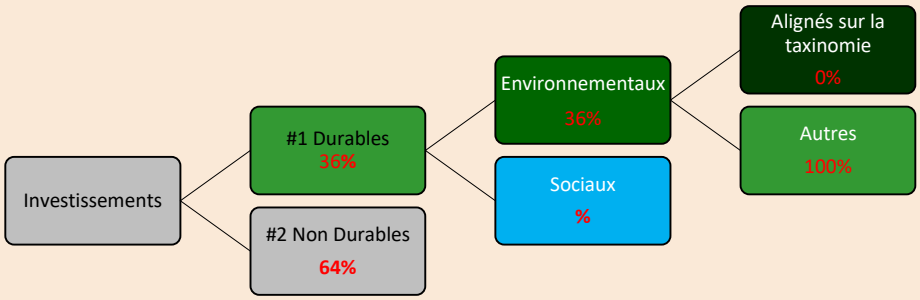
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

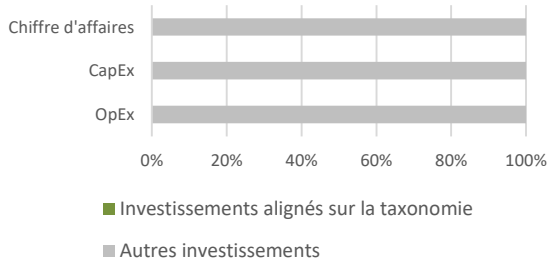
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

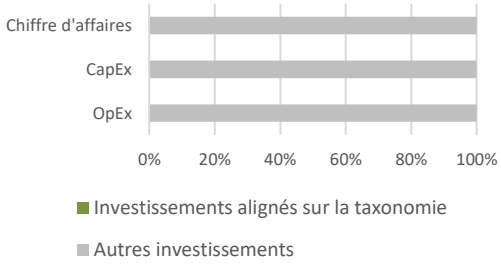
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 8,2%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH
Identifiant d'entité juridique: 969500ZZMLTRYVA4EA48

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,51/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,42/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de 6,51/10, en ligne sur la période précédente. Cela est dû à la sélection de titres répondant à des exigences extra-financières et de qualité .

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à la sélectivité mise en œuvre

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP SE	Technologies de l'information	6,096	ALLEMAGNE
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	6,012	PAYS-BAS
NOVO NORDISK AS	Soins de santé	4,686	DANEMARK
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	4,304	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	4,296	FRANCE
ESSILORLUXOTTICA	Soins de santé	4,099	FRANCE
LONZA GROUP AG	Soins de santé	3,140	SUISSE
SYMRISE AG	Matériaux	2,908	ALLEMAGNE
BIOMERIEUX	Soins de santé	2,596	FRANCE
BUREAU VERITAS SA	Industrie	2,217	FRANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

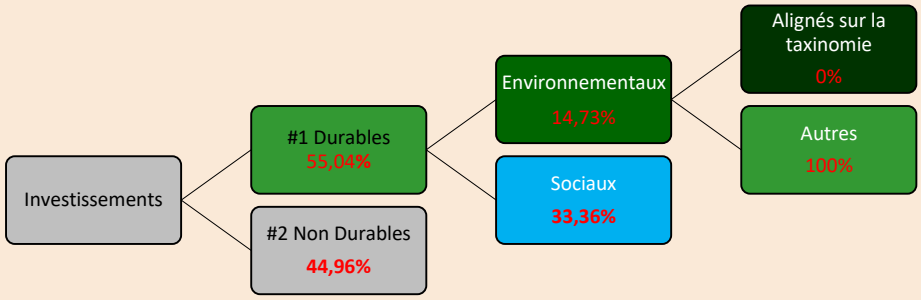
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Soins de santé	25,4
Technologies de l'information	16,3
Industrie	16,1
Consommation discrétionnaire	15,7
Matériaux	10,4
Finance	5,0
Consommation de base	4,4
Services de communication	2,5
SOUV	**0,0**
OPCVM	**2,2**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

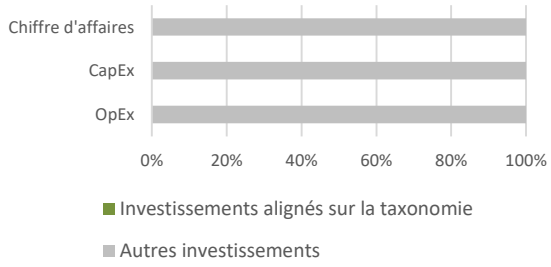
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

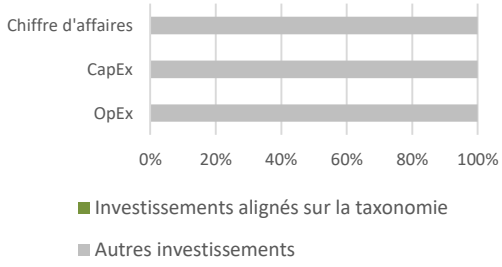
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 33,36%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO
Identifiant d'entité juridique:

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,79/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,40/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable
- L'intensité carbone

Le score ESG du produit financier est de 6,79/10, en ligne avec le score de l'année précédente (6,72) et supérieur au score ESG de l'univers de référence. Cela est dû à l'investissement dans des sociétés positionnées sur les grandes tendances telles que la transition énergétique (Schneider Electric, Iberdrola), l'innovation (Deutsche Telekom, SAP) ainsi que dans des sociétés du secteur financier (Intesa Sanpaolo, Axa).

L'intensité carbone est de 86,6 en fin de période, en baisse par rapport à l'année précédente et inférieure à son univers de référence. Cela est du en partie à la sous-pondération du secteur de l'énergie et des matériaux.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP SE	Technologies de l'information	7,4	ALLEMAGNE
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	6,3	FRANCE
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	5,6	PAYS-BAS
SIEMENS AG	Industrie	4,5	ALLEMAGNE
SAFRAN	Industrie	4,4	FRANCE
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	3,6	FRANCE
HERMES INTERNATIONAL SA	Consommation discrétionnaire	3,4	FRANCE
ALLIANZ SE	Finance	3,3	ALLEMAGNE
DEUTSCHE TELEKOM AG	Services de communication	3,1	ALLEMAGNE
UNICREDIT SPA	Finance	2,8	ITALIE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

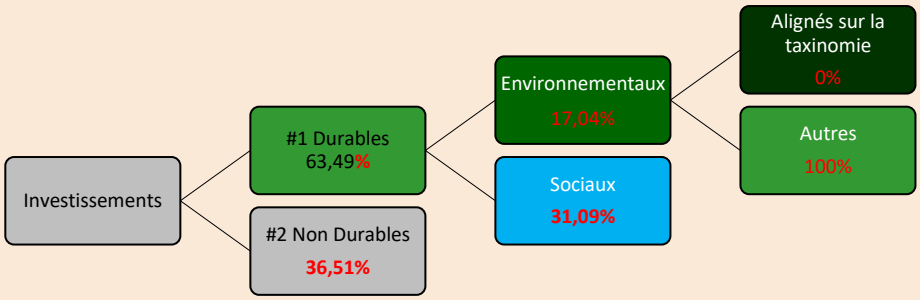
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
Industrie	22,4
Finance	18,6
Technologies de l'information	13,7
Consommation discrétionnaire	12,3
Soins de santé	7,7
Matériaux	5,1
Services aux collectivités	3,7
Services de communication	3,5
Consommation de base	2,6
Immobillier	1,1
Autres	9,3

{PAGE_DE_PIED}

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

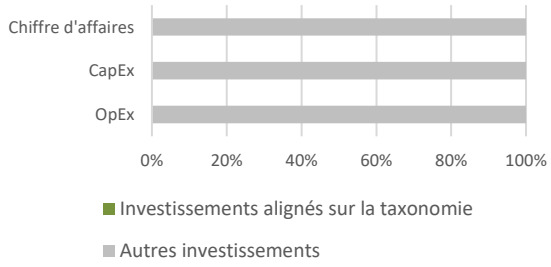
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

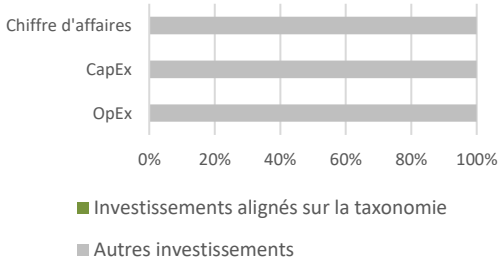
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 31,09%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%).

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE
Identifiant d'entité juridique: 969500YDVC46ZYSEPN28

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,7/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,18/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,70/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	3,97%	US
CM-AM OBLI FLEXIBLE	OPCVM	3,86%	EU
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	3,84%	EU
LAZARD CREDIT FI-C-IVC	OPCVM	3,66%	EU
EdR SICAV - Financial Bonds	OPCVM	3,65%	EU
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	OPCVM	3,51%	EU
CM-CIC CASH-IC	OPCVM	3,35%	EU
CM-AM CONVERTIBLES EURO	OPCVM	3,20%	EU
CM-AM EUROPE VALUE	OPCVM	2,50%	EU
SKY Harbor US Short High Yield	OPCVM	2,49%	US

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

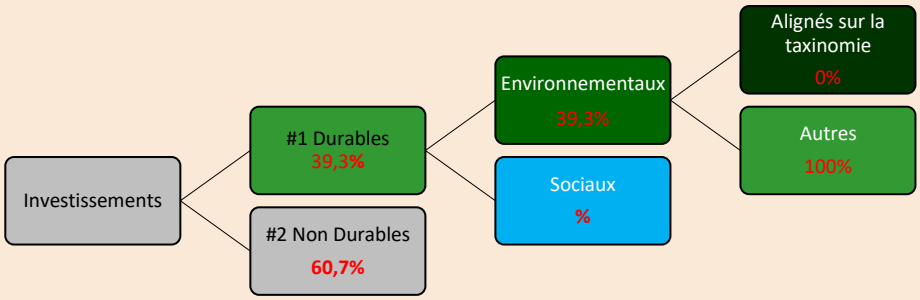
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

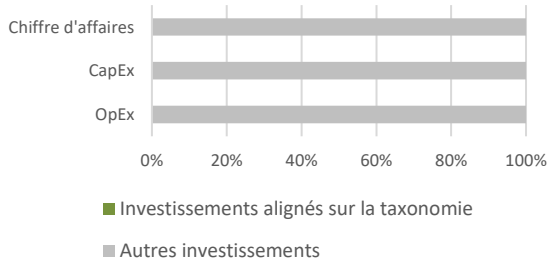
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

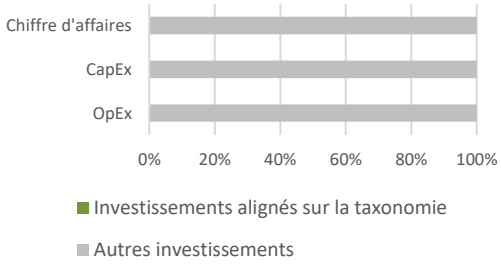
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,4%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE
Identifiant d'entité juridique: 969500JPH78HRFZG1C43

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituté par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ **Oui**	☐ **Non**
☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 100%**	☐ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 0% d'investissements durables
☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les plus carbo-intenses de son univers investissable, selon un modèle de scoring carbone interne. De même, les sociétés sélectionnées en portefeuille interviennent dans un des 8 domaines d' »éco-activité » du label Greenfin: énergie, bâtiment, économie circulaire, industrie, transport, technologie de l'information et de la communication, agriculture (y compris les forêts) et adaptation à la transition climatique.

Une analyse ex post de la température du portefeuille indique son alignement avec un scenario de réchauffement de 1.5°C d'ici 2050. une mesure à mettre

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier : le score carbone, l'intensité carbone (indicateur de performance 1), la répartition du portefeuille par éco-activité ainsi que la proportion d'investissement durable.

L'intensité carbone (scope 1 et 2) est de 90,97 tCO2/M€ Caen fin de période vs 108,5 tCO2/M€ CA pour son indice de référence.

Le scoring carbone moyen est de 3.9 à comparer avec 3.6 pour l'indice de référence.

La répartition du portefeuille par tranche d'éco-activité est comme suit:

- Emetteurs de type 1 (50-100% CA en éco activité): 38;3% (min 20% exigé)
- Emetteurs de type 2 (10-50% CA en éco-activité): 43,4%
- Emetteurs de type 3 (0-10% CA en éco-activité): 18,3% (max 25% exigé)

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

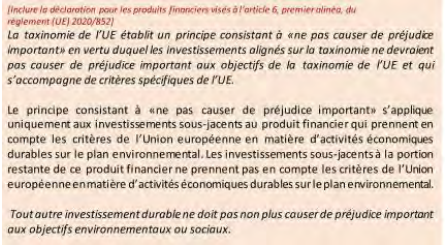
Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.



[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
XYLEM INC	Industrie	5,564	ETATS UNIS AMERIQUE
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	4,528	ETATS UNIS AMERIQUE
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	4,276	ETATS UNIS AMERIQUE
BENTLEY SYSTEMS	Technologies de l'information	3,353	ETATS UNIS AMERIQUE
CADENCE DESIGN SYS	Technologies de l'information	3,033	ETATS UNIS AMERIQUE
REPUBLIC SERVICES	Industrie	3,025	ETATS UNIS AMERIQUE
FIRST SOLAR INC	Technologies de l'information	2,700	ETATS UNIS AMERIQUE
VERALTO CORP	Industrie	2,631	ETATS UNIS AMERIQUE
CONST ENRG CORP	Services aux collectivités	2,621	ETATS UNIS AMERIQUE
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	2,608	FRANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 100% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

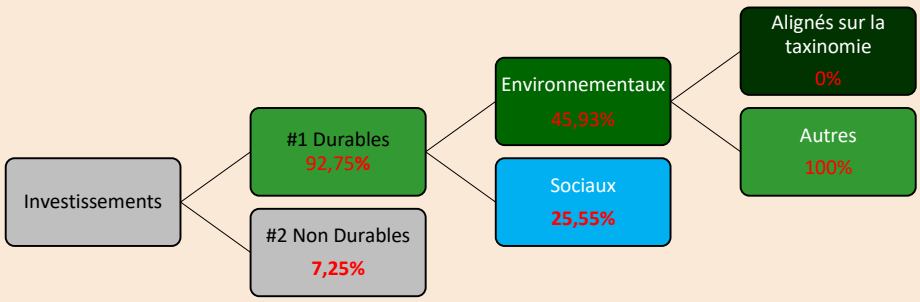
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Industrie	34,1
Technologies de l'information	26,2
Services aux collectivités	12,0
Services de communication	7,0
Consommation discrétionnaire	5,5
Finance	4,2
Matériaux	4,1
Soins de santé	1,5
Immobillier	0,7

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

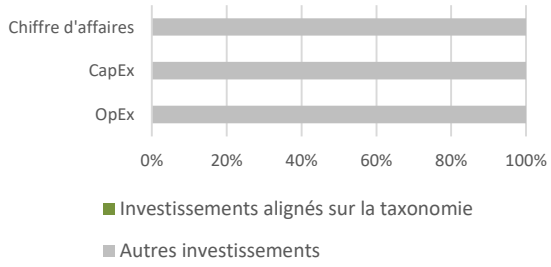
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

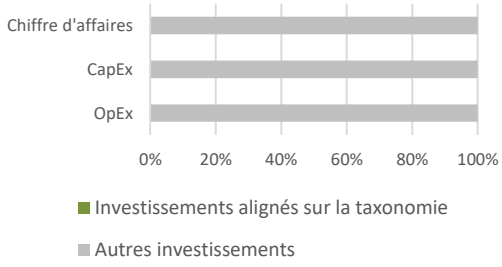
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 25,55%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS
Identifiant d'entité juridique:

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituté par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: __%**	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: __%**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,98/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,85/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de 5,98/10, en détérioration avec l'année précédente (6,15/10) sur la période. Cela est dû à l'évolution des pondérations des valeurs dans le fonds, la différence de 0,17 pts est faible.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à la sélectivité du fonds qui excluait les 20% les moins bien notés de son univers.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.


[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	6,107	ETATS UNIS AMERIQUE
AMAZON COM INC	Consommation discrétionnaire	4,922	ETATS UNIS AMERIQUE
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	4,421	ETATS UNIS AMERIQUE
APPLE INC	Technologies de l'information	4,168	ETATS UNIS AMERIQUE
VISA INC	Finance	3,793	ETATS UNIS AMERIQUE
HERMES INTL SA	Consommation discrétionnaire	3,548	FRANCE
JPMORGN CHSE & CO	Finance	3,527	ETATS UNIS AMERIQUE
META PLATFORMS	Services de communication	3,220	ETATS UNIS AMERIQUE
FERRARI N.V.	Consommation discrétionnaire	3,124	PAYS-BAS
WALMART INC	Consommation de base	2,977	ETATS UNIS AMERIQUE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

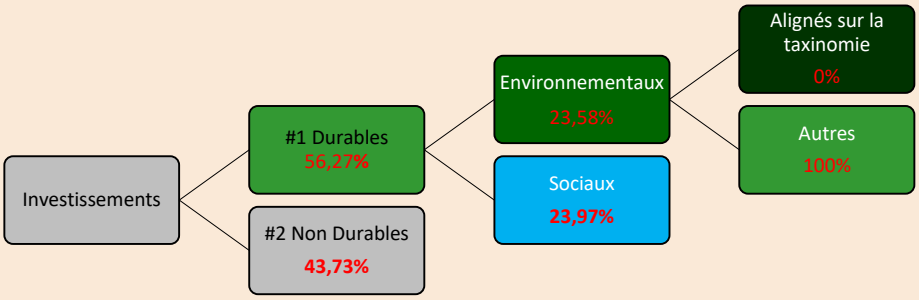
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Consommation discrétionnaire	27,6
Technologies de l'information	22,5
Finance	13,3
Services de communication	10,5
Consommation de base	8,0
Industrie	7,0
Soins de santé	5,6
Matériaux	2,0

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

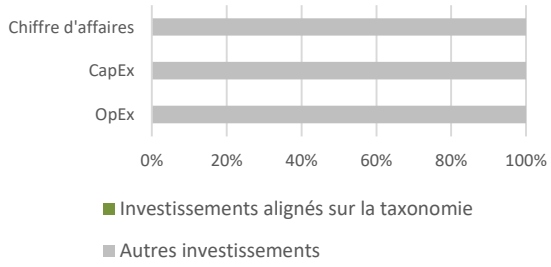
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

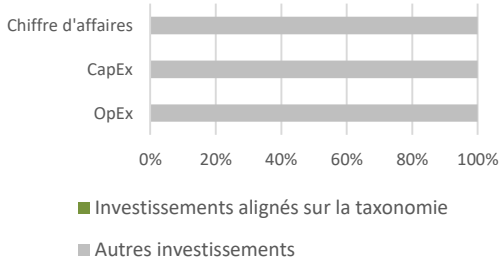
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 24%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: STRATEGIE PME-ETI
Identifiant d'entité juridique:

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituté par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 15 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en amélioration de l'intensité carbone moyenne du portefeuille visant à être inférieure à celle de l'univers d'investissement. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales, sociale et de bonne gouvernance en se basant sur un indicateur de qualité ESG générale, combinant une quarantaine d'indicateurs extra-financiers.

L'intensité carbone du produit financier au 31/12/2024 était de 14,94 tCO2/M€ CA tandis que son univers de référence affichait 153,88 tCO2/M€ CA.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont l'intensité carbone, les sociétés ayant une politique de respect des droits humains (*indicateur de performance 1*), et la proportion d'investissement durable (*indicateur de performance 2*).

- L'intensité carbone est de 14,94 tCO2/M€ CA en fin de période contre 153,88 tCO2/M€ CA pour l'univers d'investissement.
- L'indicateur de droits humains est de 27,9% en fin de période.
- La proportion d'investissement durable est de 28,90%, en fin de période.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

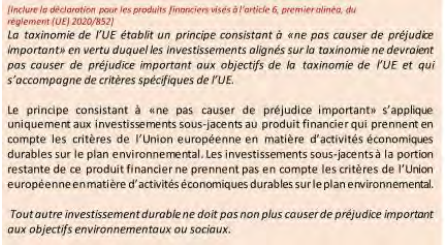
Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.



[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEXUS AG	Soins de santé	5,749	ALLEMAGNE
VUSIONGROUP	Technologies de l'information	5,200	FRANCE
CM-AM CASH ISR (IC)	OPCVM	4,338	FRANCE
DO & CO AG	Industrie	3,375	AUTRICHE
PUUILO	Consommation discrétionnaire	2,921	FINLANDE
KINEPOLIS GROUP	Services de communication	2,732	BELGIQUE
MIPS AB	Consommation discrétionnaire	2,726	SUEDE
SURGICAL SCIENCE	Soins de santé	2,638	SUEDE
BTS GROUP AB	Industrie	2,530	SUEDE
SESA SPA	Technologies de l'information	2,283	ITALIE
BIOGAIA AB	Soins de santé	2,208	SUEDE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 15% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

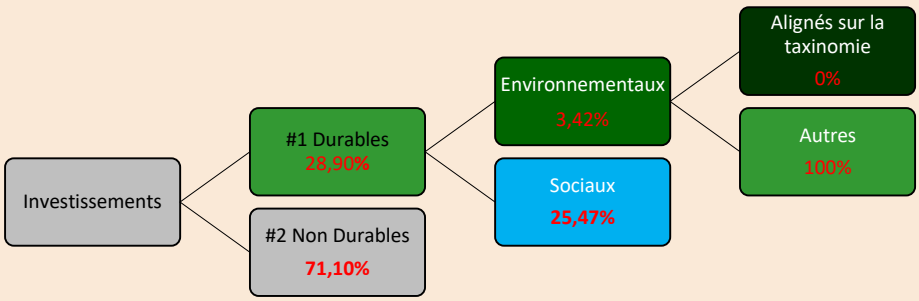
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Technologies de l'information	26,3
Soins de santé	23,8
Industrie	17,9
Consommation discrétionnaire	9,8
Services de communication	3,7
Finance	3,4
Consommation de base	2,4
Energie	0,7
Services aux collectivités	0,3

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

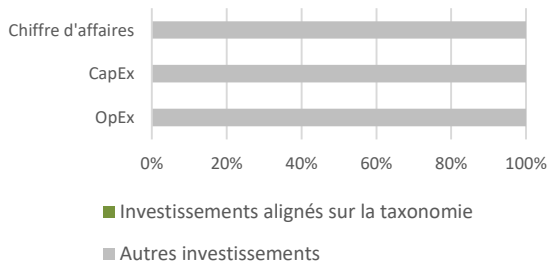
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

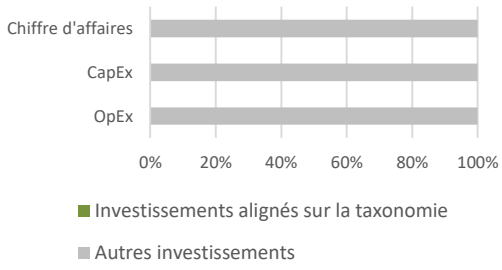
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 25,47%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique: 9695009F12S4IVFV1150

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,23/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM OBLI MOYEN TERME	OPCVM	15,05%	EU
LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	OPCVM	7,06%	EU
CM-AM Convictions USA	OPCVM	5,82%	US
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	5,74%	EU
CM-CIC DOLLAR CASH-C	OPCVM	5,37%	US
CM-AM OBLI LONG TERME	OPCVM	4,11%	EU
CM-AM OBLI FLEXIBLE	OPCVM	3,42%	EU
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	OPCVM	2,95%	EU
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS	OPCVM	2,68%	EM
CM-AM INFLATION	OPCVM	2,61%	EU

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

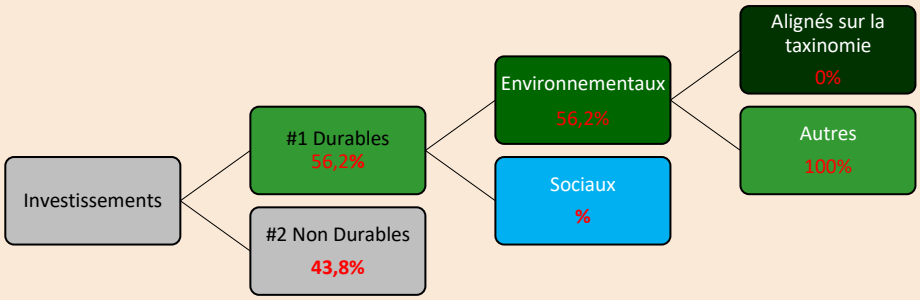
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

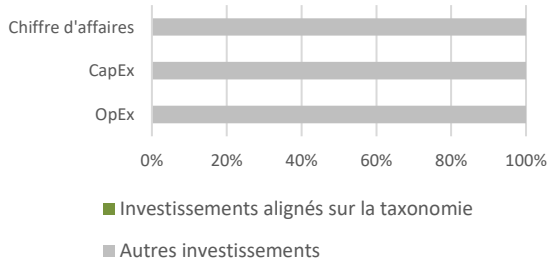
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

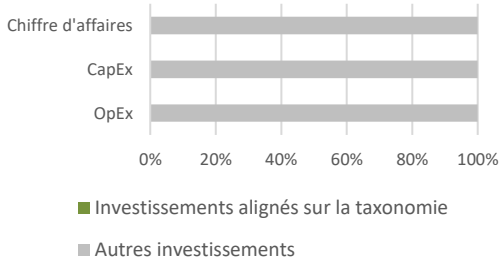
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,5%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM STRATEGIE TRESO
Identifiant d'entité juridique: N/A

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: __%**	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de N/A % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: __%**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,35/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,92/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de 6,35/10, en ligne avec l'année précédente (6,29) sur la période. Cela est dû à XXX.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à XXX.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.


[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM CREDIT LOW DURATION	Finance	26,71	FRANCE
CM-AM INSTITUTIONAL SHORT	Finance	45,46	FRANCE
CM-AM SHORT TERM BONDS	Finance	18,08	FRANCE
CM-AM MONEPLUS	Finance	4,51	FRANCE
UNION +	Finance	5,07	FRANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de N/A% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

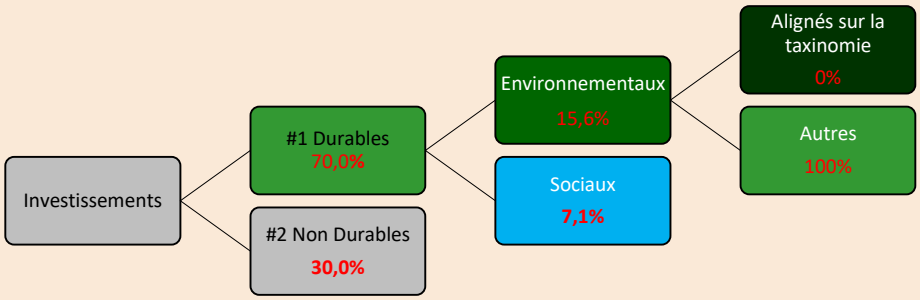
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
opcvm	99,8

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

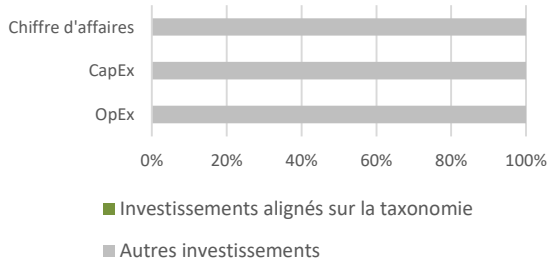
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

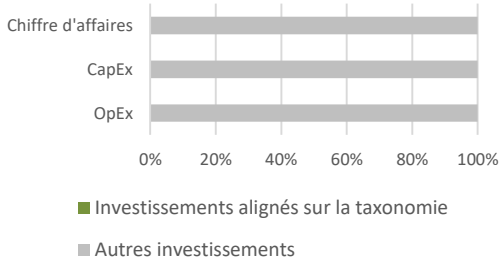
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 7,1%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise CM-AM STRATEGIE

Compartiments :

CM-AM STRATEGIE TRESO
CM-AM STRATEGIE TEMPERE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE PME-ETI
CM-AM STRATEGIE DYNAMIQUE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE EQUILIBRE INTERNATIONAL
CM-AM STRATEGIE FLEXIGESTION PATRIMOINE
CM-AM STRATEGIE FLEXIBLE EURO
CM-AM STRATEGIE GLOBAL LEADERS
CM-AM STRATEGIE IMMOBILIER
CM-AM STRATEGIE GLOBAL CLIMATE CHANGE
CM-AM STRATEGIE ENVIRONNEMENT
CM-AM STRATEGIE EUROPE GROWTH

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
CM-AM STRATEGIE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
CM-AM STRATEGIE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM STRATEGIE constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers non cotés émis par l'entreprise sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et avons pris connaissance des procédures définies par la société de gestion conduisant à l'évaluation des titres non côtés de l'entreprise.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 24/04/2025 10:49:04

Nicolas Duval-Arnould
Associé

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault La Défense
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

FCP CM-AM SICAV compartiment SUSTAINABLE PLANET
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1 avril 2024 au 31 décembre 2024

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM SUSTAINABLE PLANET relatifs à la période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 17/3/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**233 004 194,70**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	233 004 194,70	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**2 886 020,34**	
OPCVM	2 886 020,34	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**235 890 215,04**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**185 388,20**	
Comptes financiers	**6 450 130,23**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**6 635 518,43**	
Total Actif I + II	**242 525 733,47**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM SUSTAINABLE PLANET

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	252 724 666,68	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-11 131 694,87	
Capitaux propres I	**241 592 971,81**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**858 760,36**	
Concours bancaires	**74 001,30**	
Sous-total autres passifs IV	**932 761,66**	
Total Passifs : I + III + IV	**242 525 733,47**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 104 135,44	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	144 660,06	
Sous-total Produits sur opérations financières	**5 248 795,50**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-31 284,58	
Sous-total charges sur opérations financières	**-31 284,58**	
Total Revenus financiers nets (A)	**5 217 510,92**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 175 788,77	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-3 175 788,77**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**2 041 722,15**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**127 164,18**	
Revenus nets I = C + D	**2 168 886,33**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	5 144 023,25	
Frais de transactions externes et frais de cession	-161 681,89	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**4 982 341,36**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**365 952,37**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**5 348 293,73**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-18 056 780,48	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-13 918,89	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-18 070 699,37**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-578 175,56**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-18 648 874,93**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-11 131 694,87**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	FR0000444366	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0012581783	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net
S	FR0013280195	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,35 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirectes
RC	FR0000444366	Néant
IC	FR0012581783	Néant
S	FR0013280195	Néant

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	FR0000444366	Néant
IC	FR0012581783	Néant
S	FR0013280195	Néant

• **Rétrocessions**
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».
Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• **Garantie reçue :**
Néant

• **Garantie donnée :**
Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
*Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.
Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.
Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les comptes intermédiaires de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

F0336 CM-AM SUSTAINABLE PLANET

BILAN ACTIF

	29/12/2023	31/03/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**236 391 889,73**	**445 797 000,43**
Actions et valeurs assimilées	**233 696 905,26**	**432 743 600,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	233 696 905,26	432 743 600,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**2 694 984,47**	**13 053 400,07**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 694 984,47	13 053 400,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**996 601,19**	**281 621,30**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**996 601,19**	**281 621,30**
Comptes financiers	**4 989 917,52**	**15 878 868,70**
Liquidités	**4 989 917,52**	**15 878 868,70**
Total de l'actif	**242 378 408,44**	**461 957 490,43**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

BILAN PASSIF

	29/12/2023	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	**249 862 702,02**	**476 942 884,42**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-10 905 603,37**	**-19 963 685,69**
Résultat de l'exercice (a, b)	**1 504 474,49**	**770 845,61**
Total des capitaux propres	**240 461 573,14**	**457 750 044,34**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**1 297 942,25**	**694 480,55**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**1 297 942,25**	**694 480,55**
Comptes financiers	**618 893,05**	**3 512 965,54**
Concours bancaires courants	**618 893,05**	**3 512 965,54**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**242 378 408,44**	**461 957 490,43**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	333 272,29	160 233,03
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 954 720,95	8 462 792,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**8 287 993,24**	**8 623 025,61**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	36 384,33	166 783,78
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**36 384,33**	**166 783,78**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**8 251 608,91**	**8 456 241,83**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 647 531,52	7 923 962,16
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**3 604 077,39**	**532 279,67**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 099 602,90	238 565,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**1 504 474,49**	**770 845,61**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	FR0000444366	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0012581783	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net
S	FR0013280195	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,35 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.	Actif net

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirectes
RC	FR0000444366	Néant
IC	FR0012581783	Néant
S	FR0013280195	Néant

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	FR0000444366	Néant
IC	FR0012581783	Néant
S	FR0013280195	Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :
Néant

• Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs,

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault La Défense
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

FCP CM-AM SICAV compartiment EUROPE GROWTH
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1 avril 2024 au 31 décembre 2024

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM EUROPE GROWTH relatifs à la période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 17/3/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM EUROPE GROWTH

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**1 938 942 869,76**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 938 942 869,76	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**43 220 536,21**	
OPCVM	43 220 536,21	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**57 200,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**1 982 220 605,97**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**602 300,37**	
Comptes financiers	**46 205 778,89**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**46 808 079,26**	
Total Actif I + II	**2 029 028 685,23**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM EUROPE GROWTH

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	2 227 228 019,78	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-202 347 046,05	
Capitaux propres I	**2 024 880 973,73**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**2 725 636,93**	
Concours bancaires	**1 422 074,57**	
Sous-total autres passifs IV	**4 147 711,50**	
Total Passifs : I + III + IV	**2 029 028 685,23**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM EUROPE GROWTH

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	28 072 380,37	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	1 716 371,95	
Sous-total Produits sur opérations financières	**29 788 752,32**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-286 065,59	
Sous-total charges sur opérations financières	**-286 065,59**	
Total Revenus financiers nets (A)	**29 502 686,73**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-25 404 014,39	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-25 404 014,39**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**4 098 672,34**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-635 750,90**	
Revenus nets I = C + D	**3 462 921,44**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	13 513 871,74	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 768 998,25	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**11 744 873,49**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**384 276,58**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**12 129 150,07**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-233 332 470,98	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	889 344,79	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-232 443 126,19**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**14 504 008,63**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-217 939 117,56**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-202 347 046,05**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	**FR0010037341**	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
IC	**FR0012008738**	0,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,71 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
ER	**FR0013226404**	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
S	**FR0013295466**	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	**FR0010037341**	Néant
IC	**FR0012008738**	Néant
ER	**FR0013226404**	Néant
S	**FR0013295466**	Néant

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	**FR0010037341**	Néant
IC	**FR0012008738**	Néant
ER	**FR0013226404**	Néant
S	**FR0013295466**	Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0% à 0,10% TTC maximum sur les actions Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	100		

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• **Garantie reçue :**
Commentaire :
Néant

• **Garantie donnée :**
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.
Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.
Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les comptes intermédiaires de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

F5266 CM-AM EUROPE GROWTH

BILAN ACTIF

	29/12/2023	31/03/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**2 176 222 742,01**	**1 906 425 043,04**
Actions et valeurs assimilées	**2 070 903 796,84**	**1 897 257 969,23**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 070 903 796,84	1 897 257 969,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**105 318 945,17**	**6 315 873,81**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	105 318 945,17	6 315 873,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**2 851 200,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 851 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**0,00**	**7 390 280,11**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**0,00**	**7 390 280,11**
Comptes financiers	**81 103 473,11**	**82 976 747,07**
Liquidités	**81 103 473,11**	**82 976 747,07**
Total de l'actif	**2 257 326 215,12**	**1 996 792 070,22**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

BILAN PASSIF

	29/12/2023	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	**2 216 495 484,49**	**1 947 222 906,66**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**23 186 325,08**	**29 888 901,58**
Résultat de l'exercice (a, b)	**4 229 014,44**	**-196 367,01**
Total des capitaux propres	**2 243 910 824,01**	**1 976 915 441,23**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**1 610 400,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**1 610 400,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 610 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**2 616 323,22**	**16 100 137,70**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**2 616 323,22**	**16 100 137,70**
Comptes financiers	**10 799 067,89**	**2 166 091,29**
Concours bancaires courants	**10 799 067,89**	**2 166 091,29**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**2 257 326 215,12**	**1 996 792 070,22**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 345 574,59	884 741,76
Produits sur actions et valeurs assimilées	23 902 533,98	26 063 935,87
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**26 248 108,57**	**26 948 677,63**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	82 171,03	209 883,08
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**82 171,03**	**209 883,08**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**26 165 937,54**	**26 738 794,55**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	23 625 718,63	27 552 159,30
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**2 540 218,91**	**-813 364,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 688 795,53	616 997,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**4 229 014,44**	**-196 367,01**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	**FR0010037341**	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
R	**FR0010699710**	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
IC	**FR0012008738**	0,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,71 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
ER	**FR0013226404**	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
S	**FR0013295466**	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	**FR0010037341**	Néant
R	**FR0010699710**	Néant
IC	**FR0012008738**	Néant
ER	**FR0013226404**	Néant
S	**FR0013295466**	Néant

• Commission de surperformance

		Commission de surperformance
RC	**FR0010037341**	Néant
R	**FR0010699710**	Néant
IC	**FR0012008738**	Néant
ER	**FR0013226404**	Néant
S	**FR0013295466**	Néant

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0% à 0,10% TTC maximum sur les actions Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	100		

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• **Garantie reçue :**
Commentaire :
Néant

• **Garantie donnée :**
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault La Défense
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

FCP CM-AM SICAV compartiment CONVICTIONS FLEXIBLE EURO
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1 avril 2024 au 31 décembre 2024

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO relatifs à la période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 17/3/2025

DocuSigned by:

Gilles Dunand-Roux

F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**313 397 903,57**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	313 397 903,57	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**8 445 015,30**	
OPCVM	8 445 015,30	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**2 540 250,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**324 383 168,87**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**8 931 272,75**	
Comptes financiers	**15 873 601,25**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**24 804 874,00**	
Total Actif I + II	**349 188 042,87**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Capitaux propres :		
Capital	340 135 772,16	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	5 312 462,59	
Capitaux propres I	**345 448 234,75**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**2 540 250,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**2 540 250,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**1 159 587,28**	
Concours bancaires	**39 970,84**	
Sous-total autres passifs IV	**1 199 558,12**	
Total Passifs : I + III + IV	**349 188 042,87**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	8 681 577,16	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	515 990,04	
Sous-total Produits sur opérations financières	**9 197 567,20**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-6 793,32	
Sous-total charges sur opérations financières	**-6 793,32**	
Total Revenus financiers nets (A)	**9 190 773,88**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 098 518,48	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-4 098 518,48**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**5 092 255,40**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-60 100,31**	
Revenus nets I = C + D	**5 032 155,09**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	16 844 380,24	
Frais de transactions externes et frais de cession	-433 197,19	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**16 411 183,05**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**305 242,60**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**16 716 425,65**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-16 428 567,72	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	75 572,32	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-16 352 995,40**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM CONVICTIONS FLEXIBLE EURO

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-83 122,75**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-16 436 118,15**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**5 312 462,59**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution totale
Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	FR0013384336	2,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,00 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,20 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0013489390	1,1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,90 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,20 % TTC maximum.	Actif net
RD	FR001400TAQ5	2,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,00 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,20 % TTC maximum.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0013384336	Néant
IC	FR0013489390	Néant
RD	FR001400TAQ5	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0013384336 RC & Part FR001400TAQ5 RD
15% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence 50 % €STR capitalisé + 50 % EURO STOXX Large Net Return

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Modalité de calcul de la commission de surperformance :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :
- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans

	Performance Nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%*	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%**	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà de l'indicateur de référence
*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
**La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013489390 IC
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.
Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.
Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les comptes intermédiaires de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

F0527 CM-AM FLEXIBLE EURO

BILAN ACTIF

	29/12/2023	31/03/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**304 201 498,80**	**335 870 445,03**
Actions et valeurs assimilées	**291 191 010,13**	**315 943 364,03**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	291 191 010,13	315 943 364,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**12 500 188,67**	**12 838 111,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 500 188,67	12 838 111,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**510 300,00**	**7 088 970,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 300,00	7 088 970,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**7 797 634,26**	**10 916 062,54**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**7 797 634,26**	**10 916 062,54**
Comptes financiers	**17 459 603,25**	**11 930 443,15**
Liquidités	**17 459 603,25**	**11 930 443,15**
Total de l'actif	**329 458 736,31**	**358 716 950,72**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

BILAN PASSIF

	29/12/2023	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	**330 622 779,59**	**366 716 505,75**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-7 194 433,84**	**-25 363 830,97**
Résultat de l'exercice (a, b)	**4 744 299,79**	**4 394 535,93**
Total des capitaux propres	**328 172 645,54**	**345 747 210,71**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**510 300,00**	**7 088 970,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**510 300,00**	**7 088 970,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 300,00	7 088 970,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**621 947,48**	**5 880 755,40**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**621 947,48**	**5 880 755,40**
Comptes financiers	**153 843,29**	**14,61**
Concours bancaires courants	**153 843,29**	**14,61**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**329 458 736,31**	**358 716 950,72**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	485 390,89	67 987,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 315 700,58	1 891 512,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**8 801 091,47**	**1 959 500,27**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-152 289,88	-5 720,32
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**-152 289,88**	**-5 720,32**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**8 953 381,35**	**1 965 220,59**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 742 509,54	2 005 665,77
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**5 210 871,81**	**-40 445,18**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-466 572,02	4 434 981,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**4 744 299,79**	**4 394 535,93**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0013384336	2,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,00 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,20 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0013489390	1,1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,90 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,20 % TTC maximum.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
R	FR0013384336	Néant
I	FR0013489390	Néant

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Commission de surperformance**

Part FR0013384336 RC

15% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence 50 % €STR capitalisé + 50 % EURO STOXX Large Net Return

Modalité de calcul de la commission de surperformance :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.
Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre :
- le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2022, toute sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans

	Performance Nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%*	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%**	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà de l'indicateur de référence
*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
**La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013489390 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault La Défense
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

FCP CM-AM SICAV compartiment GLOBAL CLIMATE CHANGE
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1 avril 2024 au 31 décembre 2024

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE relatifs à la période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 17/3/2025

DocuSigned by:

Gilles Dunand-Roux

F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**82 587 632,70**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	82 587 632,70	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**82 587 632,70**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 774 859,18**	
Comptes financiers	**3 099 567,54**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**5 874 426,72**	
Total Actif I + II	**88 462 059,42**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	85 007 778,76	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	1 665 165,07	
Capitaux propres I	**86 672 943,83**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**1 789 115,59**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**1 789 115,59**	
Total Passifs : I + III + IV	**88 462 059,42**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	884 070,83	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	126 019,04	
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 010 089,87**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-13 887,40	
Sous-total charges sur opérations financières	**-13 887,40**	
Total Revenus financiers nets (A)	**996 202,47**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 115 316,39	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 115 316,39**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-119 113,92**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-23 766,89**	
Revenus nets I = C + D	**-142 880,81**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	222 304,40	
Frais de transactions externes et frais de cession	-71 284,67	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**151 019,73**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-48 256,85**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**102 762,88**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 722 923,75	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-968,50	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**1 721 955,25**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-16 672,25**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**1 705 283,00**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**1 665 165,07**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	FR0014000YQ0	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0014000YR8	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,08 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
S	FR0014000YS6	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
ES	FR001400K6H3	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,08 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirectes
RC	FR0014000YQ0	Néant
IC	FR0014000YR8	Néant
S	FR0014000YS6	Néant
ES	FR001400K6H3	Néant

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	FR0014000YQ0	Néant
IC	FR0014000YR8	Néant
S	FR0014000YS6	Néant
ES	FR001400K6H3	Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :
Néant

• Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.
Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.
Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les comptes intermédiaires de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

F0553 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	31/03/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**72 154 871,92**	**103 253 228,65**
Actions et valeurs assimilées	**72 154 871,92**	**101 078 366,25**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	72 154 871,92	101 078 366,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**0,00**	**2 174 862,40**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	2 174 862,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**9 697,64**	**136 545,23**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**9 697,64**	**136 545,23**
Comptes financiers	**1 851 355,80**	**3 911 520,88**
Liquidités	**1 851 355,80**	**3 911 520,88**
Total de l'actif	**74 015 925,36**	**107 301 294,76**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

BILAN PASSIF

	29/12/2023	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	**87 134 991,03**	**114 468 634,41**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-13 413 632,31**	**-7 613 355,76**
Résultat de l'exercice (a, b)	**195 397,52**	**-379 518,85**
Total des capitaux propres	**73 916 756,24**	**106 475 759,80**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**99 169,12**	**825 534,96**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**99 169,12**	**825 534,96**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**74 015 925,36**	**107 301 294,76**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	73 382,17	30 954,69
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 256 356,76	599 822,36
Produits sur obligations et valeurs assimilées	42 968,59	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**1 372 707,52**	**630 777,05**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 007,12	1 340,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**1 007,12**	**1 340,52**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**1 371 700,40**	**629 436,53**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 107 922,29	1 008 992,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**263 778,11**	**-379 556,02**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-68 380,59	37,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**195 397,52**	**-379 518,85**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0014000YQ0	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
IC	FR0014000YR8	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,08 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
S	FR0014000YS6	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net
ES	FR001400K6H3	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,08 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,12 % TTC maximum.	Actif net

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirectes
RC	FR0014000YQ0	Néant
IC	FR0014000YR8	Néant
S	FR0014000YS6	Néant
ES	FR001400K6H3	Néant

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	FR0014000YQ0	Néant
IC	FR0014000YR8	Néant
S	FR0014000YS6	Néant
ES	FR001400K6H3	Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :
Néant

• Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault La Défense
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM SICAV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

FCP CM-AM SICAV compartiment GLOBAL LEADERS
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1 avril 2024 au 31 décembre 2024

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL LEADERS relatifs à la période du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 17/3/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL LEADERS

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**1 031 026 090,65**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 031 026 090,65	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**24 200 139,18**	
OPCVM	24 200 139,18	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**1 055 226 229,83**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 480 837,70**	
Comptes financiers	**17 265 770,77**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**19 746 608,47**	
Total Actif I + II	**1 074 972 838,30**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL LEADERS

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	977 330 993,73	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	91 434 675,53	
Capitaux propres I	**1 068 765 669,26**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**4 123 421,83**	
Concours bancaires	**2 083 747,21**	
Sous-total autres passifs IV	**6 207 169,04**	
Total Passifs : I + III + IV	**1 074 972 838,30**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

CM-AM GLOBAL LEADERS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	6 316 951,95	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	452 010,01	
Sous-total Produits sur opérations financières	**6 768 961,96**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-193 764,86	
Sous-total charges sur opérations financières	**-193 764,86**	
Total Revenus financiers nets (A)	**6 575 197,10**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-13 433 106,23	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-13 433 106,23**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-6 857 909,13**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-180 695,86**	
Revenus nets I = C + D	**-7 038 604,99**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	78 043 918,30	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 032 560,90	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**77 011 357,40**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**2 659 209,51**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**79 670 566,91**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	19 499 181,42	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-91 860,45	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**19 407 320,97**	

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-604 607,36**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**18 802 713,61**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**91 434 675,53**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part PA :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RC	**FR0012287381**	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
IC	**FR0012287423**	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,96 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
ER	**FR0013224797**	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
S	**FR0013295615**	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
PA	**FR001400P2E4**	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	**FR0012287381**	Néant
IC	**FR0012287423**	Néant
ER	**FR0013224797**	Néant
S	**FR0013295615**	Néant
PA	**FR001400P2E4**	Néant

• **Commission de surperformance**

		Commission de surperformance
RC	**FR0012287381**	Néant
IC	**FR0012287423**	Néant
ER	**FR0013224797**	Néant
S	**FR0013295615**	Néant
PA	**FR001400P2E4**	Néant

• **Rétrocessions**
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».
Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :
Commentaire :
Néant

• Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.
Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.
Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les comptes intermédiaires de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

F0486 CM-AM GLOBAL LEADERS

BILAN ACTIF

	29/12/2023	31/03/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**812 781 888,24**	**768 669 777,53**
Actions et valeurs assimilées	**794 173 307,45**	**759 543 593,43**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	794 173 307,45	759 543 593,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**18 608 580,79**	**9 126 184,10**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 608 580,79	9 126 184,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**412 179,55**	**949 881,97**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**412 179,55**	**949 881,97**
Comptes financiers	**10 626 906,69**	**12 569 854,28**
Liquidités	**10 626 906,69**	**12 569 854,28**
Total de l'actif	**823 820 974,48**	**782 189 513,78**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

BILAN PASSIF

	29/12/2023	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	**798 857 430,56**	**757 597 195,81**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**22 705 300,25**	**27 617 943,62**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-3 884 242,97**	**-5 004 367,45**
Total des capitaux propres	**817 678 487,84**	**780 210 771,98**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**1 797 628,97**	**1 236 105,96**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**1 797 628,97**	**1 236 105,96**
Comptes financiers	**4 344 857,67**	**742 635,84**
Concours bancaires courants	**4 344 857,67**	**742 635,84**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**823 820 974,48**	**782 189 513,78**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	459 824,98	198 766,45
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 880 133,44	9 052 896,24
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	47 949,30
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**7 339 958,42**	**9 299 611,99**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	109 713,72	172 199,41
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**109 713,72**	**172 199,41**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**7 230 244,70**	**9 127 412,58**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	11 093 652,09	14 076 904,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-3 863 407,39**	**-4 949 492,39**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-20 835,58	-54 875,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-3 884 242,97**	**-5 004 367,45**

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.
L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	**FR0012287381**	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,36 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
IC	**FR0012287423**	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,96 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
ER	**FR0013224797**	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net
S	**FR0013295615**	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	**FR0012287381**	Néant
IC	**FR0012287423**	Néant
ER	**FR0013224797**	Néant
S	**FR0013295615**	Néant

• Commission de surperformance

		Commission de surperformance
RC	**FR0012287381**	Néant
IC	**FR0012287423**	Néant
ER	**FR0013224797**	Néant
S	**FR0013295615**	Néant

• Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commission de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.
Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• **Garantie reçue :**
Commentaire :
Néant

• **Garantie donnée :**
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Docusign Envelope ID: F575C75C-4506-4F11-8DFA-6358565D0C32

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

RAPPORT ANNUEL

CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 40% Standard & Poor's 500 USD + 26% STOXX® 600 N.T.R.EU + 20% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 9% MSCI Pays Emergents (MSCI Emerging Markets) + 5% NIKKEI 225 NTR, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le gérant utilise une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement ou de titres vifs.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Le gérant pourra sélectionner des actions offrant une valorisation jugée attractive selon une approche dite de stock picking. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement spécialisés ou de titres vifs. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante.
Les titres de créances seront de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPC peut être investi jusqu'à 20% de son actif net en titres de créances négociables de catégorie Investment Grade à l'acquisition.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 60 % à 90 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, essentiellement des pays inclus dans l'univers de l'indice MSCI World, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions de pays émergents (30 % maximum),
De 0 % à 30 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10% maximum)
Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les :
-contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change. L'effet de levier indicatif est de 150 %

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.
Sur le 1er trimestre de 2024, CM-AM Dynamique international est en hausse de +8.59% contre +8.21% pour son benchmark. Toutes les poches contribuent positivement, seules les actions japonaises ont une contribution relative négative. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les stratégies crédit affichent des performances positives.

Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.
Sur cette période, le fonds est en retard de 37 points de base sur son benchmark, à +1.94% versus +2.31%. Les actions aurifères sont en hausse de 8.3%. La poche obligataire est une nouvelle fois en avance de 6 points de base grâce aux stratégies de crédits. Ainsi, sur les 6 premiers mois de l'année, le fonds affiche une performance en ligne avec son benchmark. Sur le premier semestre nous avons piloté l'exposition aux actions entre 78% et 84%, en lien avec les conclusions du comité d'allocation.

Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiants.
CM-AM Dynamique International est en retrait de 140 points de base, pénalisé par les poches actions européennes et américaines, victimes d'une forte rotation sectorielle au profit du style « value ». La performance des stratégies de crédit est plus faible que celle des obligations souveraines. A noter, la bonne performance des sociétés aurifères qui contribuent pour 11 ct sur cette période.

Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la Fed ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps précédemment, ce qui pèse sur le S&P (-2,5% en décembre). Nous avons progressivement réduit l'allocation de 73% à 71%. En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la FED soutient les actifs en dollars.
CM-AM Dynamique International progresse de 3.23% versus 3.32% pour le benchmark. Nous avions progressivement remonté la sensibilité du portefeuille pour la passer au-dessus de celle du benchmark, à 1.53 versus 1.13. Sur cette période, les taux ont rebondi, en particulier les 10 ans français et américain. Les actions

américaines sont l'unique contributeur relatif positif à la performance avec 80 points de base. Cela compense une grande partie des contributions négatives des autres poches.

Au final, sur l'année 2024, le fonds réalise une performance de 15.904% pour la part C et 16.246% pour la part ER versus 17.75% pour le Benchmark de référence. Les principaux contributeurs à la performance sont les obligations, les actions aurifères, et les actions américaines. Le principal détracteur à la performance est la poche action européenne, pénalisée par des stratégies trop sensibles aux taux d'intérêt.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

3 811 886,92 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Dorénavant depuis le 01/10/2024, les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	7,67%	8,15%	8%

- **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024
20/06/2024 Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement durable
31/10/2024 Caractéristiques de gestion : Evolution de l'indice obligataire : passage au BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans en lieu et place du FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index (pondération 80, 50, 20 % inchangées)

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**63 655 862,95**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	63 655 862,95	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**514 681 586,21**	
OPCVM	504 513 696,10	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	1 696 103,65	
Autres OPC et fonds d'investissements	8 471 786,46	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**2 417 163,04**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**580 754 612,20**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**14 257 914,77**	
Comptes financiers	**2 035 844,95**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**16 293 759,72**	
Total Actif I + II	**597 048 371,92**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	505 345 699,88	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	80 390 033,45	
Capitaux propres I	**585 735 733,33**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**2 417 163,09**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**2 417 163,09**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**992 639,13**	
Concours bancaires	**7 902 836,37**	
Sous-total autres passifs IV	**8 895 475,50**	
Total Passifs : I + III + IV	**597 048 371,92**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	299 745,26	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	830 438,88	
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 130 184,14**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-234 271,08	
Sous-total charges sur opérations financières	**-234 271,08**	
Total Revenus financiers nets (A)	**895 913,06**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	2 075 660,70	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-8 428 953,70	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-6 353 293,00**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-5 457 379,94**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**107 664,48**	
Revenus nets I = C + D	**-5 349 715,46**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	59 898 287,18	
Frais de transactions externes et frais de cession	-553 548,98	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**59 344 738,20**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-1 092 882,93**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**58 251 855,27**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	28 051 815,09	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	510 743,14	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**28 562 558,23**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-1 074 664,59**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**27 487 893,64**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**80 390 033,45**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 40% Standard & Poor's 500 USD + 26% STOXX® 600 N.T.R.EU + 20% BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 9% MSCI Pays Emergents (MSCI Emerging Markets) + 5% NIKKEI 225 NTR, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**585 735 733,33**	**531 376 636,87**	**506 013 954,29**	**629 052 737,35**	**567 378 584,27**
PART CAPI C					
Actif net	583 289 409,17	528 413 934,70	501 602 771,72	624 081 844,26	565 987 343,74
Nombre de parts	9 393 053,797	9 862 957,031	10 319 314,268	10 678 204,214	11 048 484,770
Valeur liquidative unitaire	62,09	53,57	48,60	58,44	51,22
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5,61	0,95	3,61	6,09	0,36

PART CAPI ER					
Actif net	2 446 324,16	2 962 702,17	4 411 182,57	4 970 893,09	1 391 240,53
Nombre de parts	18 032,473664	25 386,387167	41 784,581600	39 278,982379	12 579,082957
Valeur liquidative unitaire	135,66	116,70	105,56	126,55	110,59
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,61	2,40	8,16	13,54	1,08

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
C	FR0000447591	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,58 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013226396	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0000447591	2,5% TTC maximum de l'Actif net
ER	FR0013226396	2,5% TTC maximum de l'Actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000447591 C
Néant

Part FR0013226396 ER
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS

PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

• Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**531 376 636,87**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 748 004,32	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-43 838 824,35	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-5 457 379,94	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	59 344 738,20	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	28 562 558,23	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**585 735 733,33**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	268 723,793	15 727 494,05
Parts rachetés durant l'exercice	-738 627,027	-42 878 841,61
Solde net des souscriptions/rachats	-469 903,234	-27 151 347,56
PART CAPI ER		
Parts souscrites durant l'exercice	158,473190	20 510,27
Parts rachetés durant l'exercice	-7 512,386693	-959 982,74
Solde net des souscriptions/rachats	-7 353,913503	-939 472,47

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI ER	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0000447591	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	583 289 409,17	9 393 053,797	62,09
FR0013226396	PART CAPI ER	Capitalisable	EUR	2 446 324,16	18 032,473664	135,66

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	France +/-	Suisse +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	63 655,86	56 423,04	3 597,11	2 675,46	960,25	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	38 824,57	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**102 480,43**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**2 035,85**	0,00	0,00	0,00	2 035,85
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-7 902,84**	0,00	0,00	0,00	-7 902,84
Hors-bilan					
Futures	**NA**	44 504,23	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**44 504,23**	**0,00**	**0,00**	**-5 866,99**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 035,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-7 902,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 504,23	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-5 866,99**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**44 504,23**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	57 383,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 147,47	595,13	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	774,03	1 250,16	8,11	3,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-6 295,53	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**55 235,24**	**1 369,16**	**1 250,16**	**8,11**	**3,54**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	16 343 058,90
FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	5 264 361,00
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 978 380,99
FR0007482591	LFP FRANCE PME C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 696 103,65
FR0010018192	CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 358 809,84
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 290 242,57
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Capital FI SRI	Obligations	France	EUR	11 548 423,36
FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	4 768 324,66
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 851 107,39
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	14 110 734,66
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	2 607 968,39
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	950 086,88
FR0011646454	PREVOIR GESTION ACTIONS-I	Prevoir Gestion Actions	Actions	France	EUR	16 390 114,80
FR0011896471	MANSARTIS ZONE EURO ISR-I	Mansartis Amerique ISR	Actions	France	EUR	7 973 511,58

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0012170512	CM-AM GLOBAL GOLD-M	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 127 122,33
FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 459 280,50
FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 564 219,79
FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	13 431 969,90
FR0013233707	EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EdR SICAV - Euro Sustainable Credit	Obligations	France	EUR	7 619 465,83
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	4 194 549,28
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	12 237 428,29
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 528 111,40
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Convictions	Actions	France	EUR	12 113 634,20
FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	5 453 653,69
FR0013384971	CM-AM CONVICTIONS EURO-S	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	26 285 309,12
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 231 070,00
FR0013385010	CM-AM SMALL & MIDCAP EUR-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	9 903 975,42
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 336 982,90

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0014003BE8	CM-AM HIGH YIELD SHORT EURO	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	2 638 195,63
FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 933 702,22
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	46 607 394,49
FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	LA Francaise - LA Francaise Rendement Global 2025	Obligations	France	EUR	2 139 723,00
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	2 706 754,75
FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	478,89
FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 813 988,13
FR001400H8P7	M ALL WEATHER BONDS-IC	Montpensier Finance SAS	Obligations	France	EUR	3 253 800,00
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	1 399 044,00
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	2 524 517,76
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	6 047 760,00
IE000KXCEXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Amundi	Actions	Irlande	EUR	20 860 860,91
IE00B4JNQZ49	ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	iShares S&P 500 Energy Sector UCITS ETF	Actions	Irlande	USD	8 471 786,46
IE00B52MJD48	ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	iShares USD Treasury Bond 3-7yr UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	10 307 070,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B5WN3467	COMGEST GROWTH EUROPE-EUR-IA	Comgest Growth PLC - America	Actions	Irlande	EUR	9 876 538,70
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A	ISH MSCI CH EUR ACC C.	Actions	Irlande	USD	2 871 646,47
LU0080998981	PICTET-JAPAN EQ SELECT-I YEN	Pictet - Premium Brands	Actions	Luxembourg	JPY	4 542 092,71
LU0129459060	JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	JPMorgan Investment Funds - US Select Equity Fund	Actions	Luxembourg	USD	26 793 169,86
LU0234572450	GS EMRG MARKET EQTY IA	Goldman Sachs Funds SICAV - Goldman Sachs Japan Equity Portfolio	Actions	Luxembourg	USD	19 779 558,80
LU0289214545	JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	JPM-E EQ PLU-C A	Actions	Luxembourg	EUR	6 007 590,60
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BLUEBAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	13 079 318,50
LU0765416804	SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	SKY HG USSDRHY AHC	Obligations	Luxembourg	USD	8 768 122,80
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva UCITS Fund - Eleva Absolute Return Europe Fund	Actions	Luxembourg	EUR	30 438 588,40
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Actions	Luxembourg	USD	15 666 438,19
LU1681038839	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	USD	11 818 893,37
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	5 670 720,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1781541252	AMUNDI MSCI JAPAN-ACC	Amundi DAX III UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	1 203 308,00
LU1883855675	AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	Amundi Funds SICAV	Actions	Luxembourg	USD	14 867 802,25
LU2051090053	THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	8 974 720,00
Total						**514 681 586,21**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	3 162,62
Ventes à règlement différé	9 356 061,74
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	4 739 439,11
Frais de gestion	159 251,30
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**14 257 914,77**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-217 368,62
Frais de gestion	-775 270,51
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-992 639,13**
Total des créances et dettes	**13 265 275,64**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	8 395 653,85
Frais fixes en % actuel	1,49
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 065 467,26

PART CAPI ER	31/12/2024
Frais fixes	33 299,85
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	10 193,44

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	2 231 070,00
	FR0013384971	CM-AM CONVICTIONS EURO-S	26 285 309,12
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	46 607 394,49
	FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	5 264 361,00
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	6 528 111,40
	FR0010018192	CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE-C	6 358 809,84
	FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	4 768 324,66
	FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	1 564 219,79
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	6 290 242,57
	FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	13 431 969,90
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	7 336 982,90
	FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	2 933 702,22
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	3 978 380,99
	FR0012170512	CM-AM GLOBAL GOLD-M	3 127 122,33
	FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	5 453 653,69
	FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	1 459 280,50
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	4 194 549,28
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	6 047 760,00
	FR0014003BE8	CM-AM HIGH YIELD SHORT EURO	2 638 195,63
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 706 754,75
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	3 851 107,39
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	2 524 517,76
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	12 237 428,29
	FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	478,89
	FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	8 813 988,13
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	2 607 968,39
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	16 343 058,90
	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	950 086,88
	FR0013385010	CM-AM SMALL & MIDCAP EUR-IC	9 903 975,42
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	1 399 044,00
	FR0007482591	LFP FRANCE PME C	1 696 103,65
Total			**219 533 952,76**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-5 349 715,46**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-5 349 715,46**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-5 349 715,46**	

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-5 334 053,95	
Total	**-5 334 053,95**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI ER		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-15 661,51	
Total	**-15 661,51**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**58 251 855,27**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**58 251 855,27**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**58 251 855,27**	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	58 008 883,75	
Total	**58 008 883,75**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI ER		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	242 971,52	
Total	**242 971,52**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**63 655 862,95**	**10,87**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**63 655 862,95**	**10,87**
Articles personnels			2 302 020,25	0,39
DECKERS OUTDOOR	USD	8 500	1 666 520,25	0,28
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	1 000	635 500,00	0,11
Assurance - Non vie			960 254,86	0,16
CHUBB LTD	USD	3 600	960 254,86	0,16
Banques			2 221 572,62	0,38
JPMORGAN CHASE	USD	9 600	2 221 572,62	0,38
Boissons			2 031 556,69	0,35
COCA-COLA	USD	33 800	2 031 556,69	0,35
Chimie			2 039 960,00	0,35
AIR LIQUIDE	EUR	13 000	2 039 960,00	0,35
Distributeurs			8 807 011,63	1,50
AMAZON COM	USD	34 900	7 391 717,91	1,26
COSTCO WHOLESALE	USD	1 600	1 415 293,72	0,24
Fournisseurs de services de télécommunications			4 517 522,81	0,77
T-MOBILE US	USD	21 200	4 517 522,81	0,77
Industries généralistes			1 954 343,78	0,33
EATON CORPORATION PLC	USD	6 100	1 954 343,78	0,33
Logiciels et services informatiques			22 929 912,63	3,92
ALPHABET CL.A	USD	11 500	2 101 607,38	0,36
META PLATFORMS CLA	USD	16 000	9 043 934,93	1,55
MICROSOFT	USD	25 600	10 416 952,26	1,78
ORACLE	USD	8 500	1 367 418,06	0,23
Matériel équipements destinés aux TI			14 103 031,71	2,41
APPLE	USD	15 250	3 686 735,53	0,63
ASML HOLDING	EUR	5 300	3 597 110,00	0,61
NVIDIA CORP	USD	52 600	6 819 186,18	1,17
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			1 788 675,97	0,31
ELI LILLY	USD	2 400	1 788 675,97	0,31
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**503 707 902,71**	**85,99**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**493 540 012,60**	**84,26**
AMUNDI MSCI JAPAN-ACC	EUR	71 000	1 203 308,00	0,21
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	USD	37 000	11 818 893,37	2,02
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	127 900	20 860 860,91	3,56
AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	USD	1 072	14 867 802,25	2,54
BDL CONVICTIONS-I	EUR	8 670,246	12 113 634,20	2,07
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	74 150	13 079 318,50	2,23
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	8 750	209 912,50	0,04
CM-AM CONVICTIONS EURO-S	EUR	649 982,916	26 285 309,12	4,49

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	304,765	46 607 394,49	7,96
CM-AM CREDIT LOW DURATION	EUR	180	5 264 361,00	0,90
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	64 253,065	6 528 111,40	1,11
CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE-C	EUR	3 324,051	6 358 809,84	1,09
CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	EUR	2 444,53	4 768 324,66	0,81
CM-AM EUROPE DIVID-EUR	EUR	11,261	1 564 219,79	0,27
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	789,237	6 290 242,57	1,07
CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	EUR	90	13 431 969,90	2,29
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	48,146	7 336 982,90	1,25
CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	EUR	24,137	2 933 702,22	0,50
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	94 610,725	3 978 380,99	0,68
CM-AM GLOBAL GOLD-M	EUR	1,466	3 127 122,33	0,53
CM AM GLOBAL INNOVATION-C	EUR	2 702,357	5 453 653,69	0,93
CM-AM GLOBAL LEADERS-I	EUR	5	1 459 280,50	0,25
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	45,56	4 194 549,28	0,72
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	6 000	6 047 760,00	1,03
CM-AM HIGH YIELD SHORT EURO	EUR	21,104	2 638 195,63	0,45
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	25	2 706 754,75	0,46
CM-AM INFLATION-RC	EUR	31 917,018	3 851 107,39	0,66
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	24	2 524 517,76	0,43
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	114 850	12 237 428,29	2,09
CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	EUR	0,291	478,89	0,00
CM-AM OBLI IG 2028-IC	EUR	79	8 813 988,13	1,50
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	24 072,073	2 607 968,39	0,44
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	3 695	16 343 058,90	2,79
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	5 507,75	950 086,88	0,16
CM-AM SMALL & MIDCAP EUR-IC	EUR	316 420,94	9 903 975,42	1,69
COMGEST GROWTH EUROPE-EUR-IA	EUR	217 210	9 876 538,70	1,69
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	44 000	5 670 720,00	0,97
EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EUR	59 737,09	7 619 465,83	1,30
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	9 600	21 486 062,40	3,67
GEMEQUITY-I	EUR	71 068,923	14 110 734,66	2,41
GS EMRG MARKET EQTY IA	USD	915 898,792	19 779 558,80	3,38
ISHARES MSCI CHINA A	USD	650 000	2 871 646,47	0,49
ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	EUR	42 600	10 307 070,00	1,76
JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	EUR	16 390	6 007 590,60	1,03
JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	USD	341 500	26 793 169,86	4,57
LA FRANCAI CRED IN-EURAC	EUR	1 900	2 139 723,00	0,36
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	1 200	1 399 044,00	0,24
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	617,017	11 548 423,36	1,97
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	44 000	15 666 438,19	2,67
M ALL WEATHER BONDS-IC	EUR	12 000	3 253 800,00	0,56

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MANSARTIS ZONE EURO ISR-I	EUR	4 649,549	7 973 511,58	1,36
PICTET-JAPAN EQ SELECT-I YEN	JPY	22 200	4 542 092,71	0,78
PREVOIR GESTION ACTIONS-I	EUR	5 780	16 390 114,80	2,80
SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	USD	59 000	8 768 122,80	1,50
THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	EUR	74 000	8 974 720,00	1,53
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**1 696 103,65**	**0,29**
LFP FRANCE PME C	EUR	2 922,75448	1 696 103,65	0,29
Autres OPC et fonds d'investissements			**8 471 786,46**	**1,44**
ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	USD	625 000	8 471 786,46	1,44
Titres mis en déposit			**10 973 683,50**	**1,88**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**10 973 683,50**	**1,88**
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	84 250	2 021 157,50	0,35
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	4 000	8 952 526,00	1,53
Total			**578 337 449,16**	**98,74**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
DJ STOXX600 0325	-906,00	536 254,00	0,00	-22 995 186,00
Mini DJIA-C 0325	80,00	0,00	527 653,62	16 428 718,44
Mini MSCIEM-LIF 0325	238,00	0,00	357 281,46	12 161 441,04
Mini SP500- 0325	78,00	0,00	395 537,48	22 144 477,48
NIKKEI 225- 0325	55,00	119 053,47	0,00	11 085 119,85
Sous total		**655 307,47**	**1 280 472,56**	**38 824 570,81**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**655 307,47**	**1 280 472,56**	**38 824 570,81**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0325	269,00	0,00	825 830,00	35 895 360,00
TNote 10Y-C 0325	82,00	0,00	44 573,91	8 608 871,94
Sous total		**0,00**	**870 403,91**	**44 504 231,94**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**870 403,91**	**44 504 231,94**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO/JPY FUTURE Mar25	-68,00	0,00	162 476,95	0,00
EURUSD-CME 0325	-615,00	1 044 407,97	0,00	0,00
JPN YEN CUR 0325	37,00	0,00	103 809,67	0,00
Sous total		**1 044 407,97**	**266 286,62**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**1 044 407,97**	**266 286,62**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	578 337 449,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-625 165,09
Total instruments financiers à terme - taux	-870 403,91
Total instruments financiers à terme - change	778 121,35
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	17 011 207,32
Autres passifs (-)	-8 895 475,50
Total = actif net	**585 735 733,33**

mazars

61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie
[illegible] euros - RCS Nanterre 784 824 153

FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

CM-AM STRATEGIE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

CM-AM STRATEGIE 1197

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

CM-AM STRATEGIE 1198

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 22 mars 2024

DocuSigned by:

Gilles Dunand-Roux

F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

CM-AM STRATEGIE 1199

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**520 245 354,20**	**518 954 603,97**
Actions et valeurs assimilées	**31 885 284,78**	**9 717 970,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 885 284,78	9 717 970,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**483 238 946,83**	**503 104 010,80**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	483 238 946,83	503 104 010,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**5 121 122,59**	**6 132 623,17**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 121 122,59	6 132 623,17
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**14 798 282,50**	**4 744 060,93**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**14 798 282,50**	**4 744 060,93**
Comptes financiers	**14 345 666,18**	**36 850 501,35**
Liquidités	**14 345 666,18**	**36 850 501,35**
Total de l'actif	**549 389 302,88**	**560 549 166,25**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**521 891 619,89**	**468 380 258,49**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**12 948 995,99**	**43 031 918,61**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-3 463 979,01**	**-5 398 222,81**
Total des capitaux propres	**531 376 636,87**	**506 013 954,29**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**4 781 372,94**	**6 132 623,17**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**4 781 372,94**	**6 132 623,17**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 781 372,94	6 132 623,17
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**6 618 783,95**	**634 723,07**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**6 618 783,95**	**634 723,07**
Comptes financiers	**6 612 509,12**	**47 767 865,72**
Concours bancaires courants	**6 612 509,12**	**47 767 865,72**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**549 389 302,88**	**560 549 166,25**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	96 304 347,83	0,00
JY1XH4F00001 JPY/USD-CME 0324	3 006 250,00	
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	0,00	48 849 852,87
Total Devise	99 310 597,83	48 849 852,87
Indices		
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	106 965 579,71	0,00
FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324	6 342 375,00	0,00
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	17 445 120,00	0,00
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	46 996 410,00	0,00
MMEXH4F00002 Mini MSCIEM 0324	2 528 070,65	0,00
NKXXH4F00002 NK225-SGX 0324	8 223 981,97	0,00
NQXXH4F00002 E-MINI NASD 0324	6 167 934,78	0,00
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	0,00	46 555 500,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	51 358 510,00
Total Indices	194 669 472,11	97 914 010,00
Taux		
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	21 955 200,00	0,00
USTNH4F00002 TNote 10Y-C 0324	7 975 968,07	0,00
UBEXH4F00001 ULTRA US TR 0324	4 356 317,93	0,00
Total Taux	34 287 486,00	0,00
Total Contrats futures	328 267 555,94	146 763 862,87
Options		
Indices		
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	2 385 075,00	0,00
OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400 OPTION ESTOXX	9 608 445,00	0,00
Total Indices	11 993 520,00	0,00
Total Options	11 993 520,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	340 261 075,94	146 763 862,87
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
USTNH3F00002 TNote 10Y-C 0323	0,00	5 245 311,55
Total Taux	0,00	5 245 311,55
Total Contrats futures	0,00	5 245 311,55
Total Autres engagements	0,00	5 245 311,55
Total Opérations de couverture	**340 261 075,94**	**152 009 174,42**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		

DMXXH3F00001 Mini DJIA-C 0323	0,00	5 286 047,92
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	46 348 591,71
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	32 455 500,00
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	0,00	4 699 556,89
Total Indices	0,00	88 789 696,52
Total Contrats futures	0,00	88 789 696,52
Options		
Indices		
OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES	0,00	992 512,22
Total Indices	0,00	992 512,22
Total Options	0,00	992 512,22
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	89 782 208,74
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Devise		
JY1XH3F00001 JPY/USD-CME 0323	0,00	3 329 896,31
Total Devise	0,00	3 329 896,31
Total Contrats futures	0,00	3 329 896,31
Total Autres engagements	0,00	3 329 896,31
Total Autres opérations	**0,00**	**93 112 105,05**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 628 800,80	629 739,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	398 792,56	281 026,86
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	12 964,06
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**3 027 593,36**	**923 730,76**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	885 194,72	326 281,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**885 194,72**	**326 281,44**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 142 398,64**	**597 449,32**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 682 651,51	6 064 198,76
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-3 540 252,87**	**-5 466 749,44**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	76 273,86	68 526,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-3 463 979,01**	**-5 398 222,81**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Réglement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000447591	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,58 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
ER	FR0013226396	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0000447591	2,5% TTC maximum de l'Actif net
ER	FR0013226396	2,5% TTC maximum de l'Actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000447591 C

Néant

Part FR0013226396 ER

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.
Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.
Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.
Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**506 013 954,29**	**629 052 737,35**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 425 023,95	16 677 417,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-39 362 125,79	-35 358 658,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 080 432,70	51 670 207,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 110 061,37	-13 205 291,32
Plus-values réalisées sur contrats financiers	40 487 913,48	1 830 165 533,49
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-35 251 501,40	-1 833 066 976,00
Frais de transaction	-717 570,00	-936 867,40
Différences de change	-1 092 613,38	9 719 511,08
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	40 108 554,24	-147 137 177,48
Différence d'estimation exercice N	*42 221 120,83*	*2 112 566,59*
Différence d'estimation exercice N-1	*2 112 566,59*	*149 249 744,07*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	334 883,02	3 900 267,63
Différence d'estimation exercice N	*2 329 914,32*	*1 995 031,30*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 995 031,30*	*-1 905 236,33*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 540 252,87	-5 466 749,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**531 376 636,87**	**506 013 954,29**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	99 310 597,83	18,69
Indices	206 662 992,11	38,89
Taux	34 287 486,00	6,45
TOTAL Opérations de couverture	**340 261 075,94**	**64,03**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	14 345 666,18	2,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	6 612 509,12	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	34 287 486,00	6,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 345 666,18	2,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 612 509,12	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 287 486,00	6,45
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 CHF	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	21 124 036,68	3,98	0,00	0,00	3 823 675,08	0,72	2 313 264,02	0,44
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	90 622 949,92	17,05	7 294 460,14	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	4 132 572,01	0,78	16 860,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	8 223 718,30	1,55	422 335,87	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 352 142,12	0,82	8 853 523,26	1,67	0,00	0,00	1 140 000,80	0,21
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	4 132 572,36	0,78	16 860,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	3 006 793,48	0,57	3 005 753,37	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 163 088,40	0,78	2 229 407,57	0,42
Hors-bilan								
Opérations de couverture	99 310 597,83	18,69	8 223 981,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	12 431 683,68
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**204 415 750,59**
	FR0000444366	CM-AM SUST.PL.RC6D	6,90
	FR0000447310	CM-AM MICRO CAP 3D	1 974 782,30
	FR0000991788	CM-AM EU.VAL.RD 6D	7 246 711,81
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	16 159 158,75
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	3 523 173,79
	FR0010018192	CM-AM ENTR.FR.RC3D	9 824 536,20
	FR0010037341	CM-AM EUR.GR.RC 6D	16 391 459,23
	FR0010924266	CM-AM EU.DIV.RC 3D	4 510 524,53
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	4 831 046,16
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	5 296 839,56
	FR0011491208	CM-AM OB.P.EM.IC3D	2 475 595,25
	FR0011631019	CM-AM P.E.AC.RC 3D	961 377,76
	FR0012170512	CM-AM GL.GOLD IC3D	2 458 889,97
	FR0012287423	CM-AM GL.LEA.IC3D	1 173 234,95
	FR0012432557	CM-AM EU.DIV.IC3D	1 729 337,17
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	6 287 243,90
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	10 258 270,00
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	10 313 515,91
	FR0013298338	CM-AM GL.INN.RC 6D	2 358 189,69
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	1 325 875,00
	FR0013384971	CM-AM CONV.EU.S 3D	20 276 202,74

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
	FR0013385010	CM-AM SM.M.EU.IC3D	9 891 318,58
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	6 395 003,04
	FR0014000YR8	CM AM GL.CLIM.IC3D	2 440 165,07
	FR0014003BE8	CM-AM H YIELD IC	6 025 704,32
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	5 024 298,81
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	2 461 037,24
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	30 701 410,64
	FR001400C2O8	CM AM OB.IG25 IC3D	7 909 457,25
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	2 668 365,25
	FR001400ENU2	CM-AM OBL.ISR RC3D	1 523 018,82
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**204 415 750,59**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-3 463 979,01	-5 398 222,81
Total	**-3 463 979,01**	**-5 398 222,81**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-11 053,72	-33 034,41
Total	**-11 053,72**	**-33 034,41**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 452 925,29	-5 365 188,40
Total	**-3 452 925,29**	**-5 365 188,40**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 948 995,99	43 031 918,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**12 948 995,99**	**43 031 918,61**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	72 156,26	374 106,22
Total	**72 156,26**	**374 106,22**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12 876 839,73	42 657 812,39
Total	**12 876 839,73**	**42 657 812,39**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI ER	1 512 472,41	14 273,201904	105,96	0,00	0,00	0,00	0,76
31/12/2019	C1 PART CAPI C	566 944 818,17	11 516 272,192	49,22	0,00	0,00	0,00	0,21
31/12/2020	A1 PART CAPI ER	1 391 240,53	12 579,082957	110,59	0,00	0,00	0,00	1,08
31/12/2020	C1 PART CAPI C	565 987 343,74	11 048 484,77	51,22	0,00	0,00	0,00	0,36
31/12/2021	A1 PART CAPI ER	4 970 893,09	39 278,982379	126,55	0,00	0,00	0,00	13,54
31/12/2021	C1 PART CAPI C	624 081 844,26	10 678 204,214	58,44	0,00	0,00	0,00	6,09
30/12/2022	A1 PART CAPI ER	4 411 182,57	41 784,5816	105,56	0,00	0,00	0,00	8,16
30/12/2022	C1 PART CAPI C	501 602 771,72	10 319 314,268	48,60	0,00	0,00	0,00	3,61
29/12/2023	A1 PART CAPI ER	2 962 702,17	25 386,387167	116,70	0,00	0,00	0,00	2,40
29/12/2023	C1 PART CAPI C	528 413 934,70	9 862 957,031	53,57	0,00	0,00	0,00	0,95

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	862,90750	95 404,36
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-17 261,10194	-1 909 071,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	-16 398,19443	-1 813 667,08
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**25 386,38717**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	281 183,40600	14 329 619,59
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-737 540,64300	-37 453 054,35
Solde net des Souscriptions/Rachats	-456 357,23700	-23 123 434,76
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**9 862 957,03100**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	6 834,60
Montant des commissions de souscription perçues	6 834,60
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	6 834,60
Montant des commissions de souscription rétrocédées	6 834,60
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013226396 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	45 747,17
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	15 092,21

	29/12/2023
FR0000447591 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 673 258,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	2 021 262,16

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépots de garantie	8 646 054,17
Créances	Frais de gestion rétrocédés	152 228,33
Créances	SRD et réglements différés	6 000 000,00
Total des créances		**14 798 282,50**
Dettes	Frais de gestion	606 237,10
Dettes	SRD et réglements différés	6 012 546,85
Total des dettes		**6 618 783,95**
Total dettes et créances		**8 179 498,55**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**515 124 231,61**	**96,95**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	31 885 284,78	6,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	483 238 946,83	90,95
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**14 798 282,50**	**2,78**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-6 618 783,95**	**-1,25**
CONTRATS FINANCIERS	**339 749,65**	**0,06**
OPTIONS	339 750,00	0,06
FUTURES	-0,35	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**7 733 157,06**	**1,46**
DISPONIBILITES	7 733 157,06	1,46
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**531 376 636,87**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**31 885 284,78**	**6,00**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**31 885 284,78**	**6,00**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**31 885 284,78**	**6,00**
TOTAL SUISSE			**3 823 675,08**	**0,72**
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	36 500	3 823 675,08	0,72
TOTAL DANEMARK			**2 313 264,02**	**0,44**
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B	DKK	24 700	2 313 264,02	0,44
TOTAL FRANCE			**3 312 204,00**	**0,62**
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	4 515	3 312 204,00	0,62
TOTAL PAYS-BAS			**1 312 105,00**	**0,25**
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	29 000	1 312 105,00	0,25
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			**21 124 036,68**	**3,97**
US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD	USD	27 000	3 605 135,87	0,68
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	27 000	3 416 331,52	0,64
US0378331005 APPLE	USD	20 550	3 583 778,53	0,67
US46625H1005 JPMORGAN CHASE	USD	8 000	1 232 608,70	0,23
US5324571083 ELI LILLY	USD	3 500	1 848 025,36	0,35
US5949181045 MICROSOFT	USD	14 600	4 972 992,75	0,93

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US67066G1040 NVIDIA	USD	2 200	986 851,45	0,19
US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP	USD	3 100	1 478 312,50	0,28
TOTAL Titres d'OPC			**483 238 946,83**	**90,95**
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**1 974 782,30**	**0,37**
TOTAL FRANCE			**1 974 782,30**	**0,37**
FR0000447310 CM-AM MICRO CAP (C)	EUR	245 010,211	1 974 782,30	0,37
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**481 264 164,53**	**90,58**
TOTAL FRANCE			**309 072 350,51**	**58,18**
FR0000444366 CM-AM SUSTAINABLE PLANET (RC)	EUR	0,583	6,90	0,00
FR0000991788 CM-AM EUROPE VALUE (RD)	EUR	3 225,951	7 246 711,81	1,36
FR0000994980 MONETA MICRO ENTR.C FCP 4DEC	EUR	7 023,5501	12 431 683,68	2,34
FR0007004130 CM-AM OBLI SOUVERAINS (RC)	EUR	3 695	16 159 158,75	3,04
FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)	EUR	105 610,725	3 523 173,79	0,66
FR0010018192 CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE (RC)	EUR	4 624,051	9 824 536,20	1,85
FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)	EUR	2 019,237	16 391 459,23	3,08
FR0010590950 LAZ.CRED.FI SRI PVC EUR FCP 3D	EUR	377,017	6 333 335,16	1,19
FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI 3DEC	EUR	16 793,346	10 454 361,69	1,97
FR0010924266 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RC)	EUR	2 444,53	4 510 524,53	0,85
FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)	EUR	40 417,018	4 831 046,16	0,91
FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC	EUR	96 068,923	17 386 553,68	3,27

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011491182 CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS (RC)	EUR	49 072,073	5 296 839,56	1,00
FR0011491208 CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS (IC)	EUR	44,013	2 475 595,25	0,47
FR0011550177 BNPP EASY S&P 500 UC.USD C ETF	USD	465 000	7 964 177,99	1,50
FR0011631019 CM-AM PME-ETI ACTIONS (RC)	EUR	5 507,75	961 377,76	0,18
FR0011646454 PREVOIR GESTION ACT.I FCP 4DEC	EUR	6 330	15 831 076,80	2,98
FR0011896471 MANSARTIS ZONE EURO ISR I 3DEC	EUR	4 649,549	7 434 861,33	1,40
FR0012170512 CM-AM GLOBAL GOLD (IC)	EUR	1,466	2 458 889,97	0,46
FR0012287423 CM-AM GLOBAL LEADERS (IC)	EUR	5	1 173 234,95	0,22
FR0012432557 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (IC)	EUR	13,261	1 729 337,17	0,33
FR0013079753 BEST BUSIN.MOD.SRI IPC SI.4DEC	EUR	22 508,998	5 716 835,31	1,08
FR0013233707 ED.ROTH.FIN.BDS NC EUR SI.3DEC	EUR	66 737,09	7 740 835,07	1,46
FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)	EUR	69,56	6 287 243,90	1,18
FR0013250420 CM-AM OBLI FLEXIBLE (RC)	EUR	100 000	10 258 270,00	1,93
FR0013266624 CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE (RC)	EUR	96 253,065	10 313 515,91	1,94
FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC	EUR	8 935,246	12 260 676,50	2,31
FR0013298338 CM-AM GLOBAL INNOVATION (RC)	EUR	1 502,357	2 358 189,69	0,44
FR0013336773 CM-AM HIGH YIELD 2024 (RC)	EUR	12 500	1 325 875,00	0,25
FR0013384971 CM-AM CONVICTIONS EURO (S)	EUR	579 982,916	20 276 202,74	3,82
FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)	EUR	316 420,94	9 891 318,58	1,86
FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)	EUR	48,146	6 395 003,04	1,20

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013517661 ASYMETRIX F SI.3DEC	EUR	31 232,085	3 076 985,01	0,58
FR0014000YR8 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE (IC)	EUR	29,179	2 440 165,07	0,46
FR0014003BE8 CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATIO (IC)	EUR	51,104	6 025 704,32	1,13
FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC)	EUR	54,984	5 024 298,81	0,95
FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)	EUR	24,137	2 461 037,24	0,46
FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)	EUR	282,765	30 701 410,64	5,79
FR001400C2O8 CM-AM OBLIG IG 2025 IC FCP 3D	EUR	75	7 909 457,25	1,49
FR001400CT66 CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION (IC)	EUR	25	2 668 365,25	0,50
FR001400ENU2 CM-AM OBLIGATIONS ISR (RC)	EUR	958	1 523 018,82	0,29
TOTAL IRLANDE			**40 729 777,60**	**7,66**
IE00B52MJD48 ISH NIKKEI 225 UCITS ETF JPY	EUR	33 000	7 014 150,00	1,32
IE00B5WN3467 COMG.GROWTH EUR.I EUR C.3DEC	EUR	277,210	12 565 929,30	2,36
IE00B8DDPY03 POL US USD-INSTL-AC	USD	365 079,726	13 455 701,13	2,53
IE00BH4GPZ28 SPDR SP 500 ESG LEAD.UCITS ETF	USD	78 000	2 380 427,17	0,45
IE00BKM4GZ66 ISHS CORE MSCI EM IMI UCIT ETF	EUR	185 000	5 313 570,00	1,00
TOTAL LUXEMBOURG			**131 462 036,42**	**24,74**
LU0080998981 PIC.JAP.EQ.SELEC.CL.I JPY 5DEC	JPY	40 000	7 294 460,14	1,37
LU0234572450 GS EM.MKT EQ.PTF CL.I USD C.3D	USD	778 898,792	14 399 750,31	2,71
LU0549545142 BLUEB.IN.GRAD.EUR.AGG.BD IEURC	EUR	86 150	14 617 070,50	2,75
LU0765416804 SKY HG USSDRHY AHC	USD	42 600	5 582 760,87	1,05

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LU0870552998 DNCA SRI EUROPE GROWTH I 4DEC	EUR	58 400,4341	18 046 902,15	3,40
LU1079841513 OSSIAM UCAP UCITS ETF 1C(USD)	USD	19 250	22 388 988,00	4,21
LU1111643042 ELE.EURO.SEL.FD.I.EUR.CAP.2DEC	EUR	12 400	24 680 960,00	4,65
LU1529781541 AXA WLD F ROBOT.I CAP USD C 3D	USD	36 791,465	7 808 521,88	1,47
LU1883855675 AMU PI US EQ I2C USD C.	USD	1 502	16 642 622,57	3,13
TOTAL Contrats financiers			**339 749,65**	**0,06**
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			**-0,35**	**0,00**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-0,35**	**0,00**
TOTAL FRANCE			**-2 274 039,67**	**-0,43**
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	-254 532	-254 532,00	-0,05
MARF.JPY Appels marge futures	JPY	-2 637 500	-16 860,58	0,00
MARF.USD Appels marge futures	USD	-2 210 922,39	-2 002 647,09	-0,38
TOTAL AUTRES PAYS			**2 274 039,32**	**0,43**
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	USD	-768	-2 129 925,27	-0,40
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	USD	490	3 141 227,36	0,59
FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324	EUR	-15	-32 750,00	-0,01
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	EUR	-384	205 440,00	0,04
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	EUR	160	320 000,00	0,06
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	EUR	-1 959	-238 158,00	-0,04
JY1XH4F00001 JPY/USD-CME 0324	USD	37	87 430,93	0,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MMEXH4F00002 Mini MSCIEM 0324	USD	54	105 163,04	0,02
NKXXH4F00002 NK225-SGX 0324	JPY	77	16 860,58	0,00
NQXXH4F00002 E-MINI NASD 0324	USD	20	208 652,17	0,04
UBEXH4F00001 ULTRA US TR 0324	USD	36	341 711,96	0,06
USTNH4F00002 TNote 10Y-C 0324	USD	78	248 386,55	0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**339 750,00**	**0,06**
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**339 750,00**	**0,06**
TOTAL AUTRES PAYS			**339 750,00**	**0,06**
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000	EUR	-750	-106 500,00	-0,02
OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400	EUR	750	446 250,00	0,08

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique: 969500NDOE50AV7H9Q04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,86/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,97/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,86/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	7,96%	US
Eleva European Selection	OPCVM	5,20%	EU
JPMorgan Funds - America Equity	OPCVM	4,57%	US
CM-AM CONVICTIONS EURO	OPCVM	4,49%	EU
Amundi S&P 500 ESG UCITS ETF	OPCVM	3,56%	US
GS EMRG MARKET EQTY IA	OPCVM	3,38%	EM
Prévoir Gestion	OPCVM	2,80%	EU
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	2,79%	EU
Loomis Sayles U.S. Growth	OPCVM	2,68%	US
AMUNDI PI US EQ F GR-I2USDC	OPCVM	2,54%	US

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

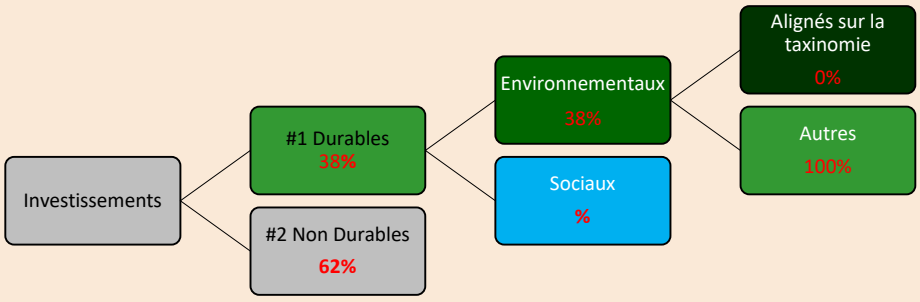
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

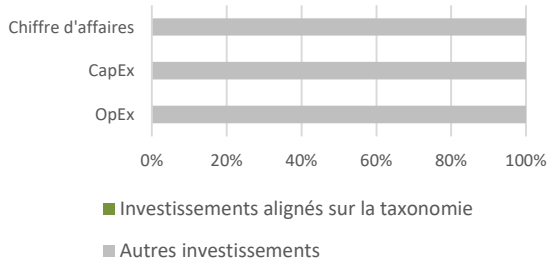
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

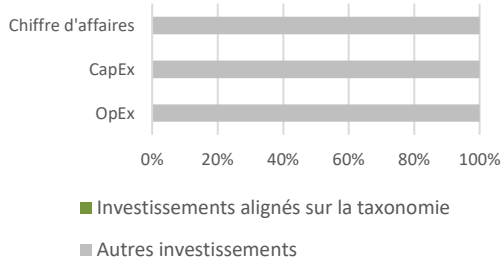
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,5%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

Docusign Envelope ID: 3B7723C4-0C79-4BE7-ADC7-E27CBC8E012D

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 3B7723C4-0C79-4BE7-ADC7-E27CBC8E012D

FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL
4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM DYNAMIQUE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 3B7723C4-0C79-4BE7-ADC7-E27CBC8E012D

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

Docusign Envelope ID: 3B7723C4-0C79-4BE7-ADC7-E27CBC8E012D

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Docusign Envelope ID: 3B7723C4-0C79-4BE7-ADC7-E27CBC8E012D

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique 21/3/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

RAPPORT ANNUEL

CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPC.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

• Stratégie d'investissement

Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices. Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM ou de FIA spécialisés. L'OPCVM s'autorise également à s'exposer aux marchés de taux via un investissement en direct de titres de créance négociables. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
L'OPCVM s'autorise également un investissement en actions en direct.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 30% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<3 milliards d'euros) ;
- de 0 % à 20 % aux marchés des actions de pays émergents.
De 30% à 60% sur les marchés d'instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
- de 0 % à 10% en instruments de taux spéculatifs ou non notés ;
- de 0 % à 10 % aux marchés de taux de pays émergents ;
- de 0% à 20% aux marchés de taux via des titres en direct, de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- de 0% à 5% aux marchés de taux via des titres en direct non notés.
De 0% à 45% au risque de change sur des devises hors euro

L'OPCVM peut être investi :
- jusqu’à 20% de son actif net en actions ;
- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.
L'effet levier indicatif est de 100%.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée
au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.
Sur le 1er trimestre de 2024, CM-AM Équilibre international est en hausse de +4.88% contre 4.80% pour son benchmark. Les principaux contributeurs positifs sont les actions aurifères et la poche obligataire. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les stratégies crédit affichent des performances positives.
Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.
Sur cette période, le fonds est en avance de 2 points de base sur son benchmark, à +1.12% versus +1.10%. Cette surperformance s'explique principalement par le biais croissance américaine, les autres moteurs de performance sont les actions aurifères en hausse de 8.3% sur cette période. La poche obligataire est une nouvelle fois en avance de 17 points de base grâce aux stratégies de crédits. Ainsi, sur les 6 premiers mois de l'année, le fonds affiche une performance en ligne avec son benchmark. Sur le premier semestre nous avons piloté l'exposition aux actions entre 48% et 55%, en ligne avec les conclusions du comité d'allocation.
Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiant.
CM-AM Équilibre International est en retrait de 49 points de base, pénalisé par la poche obligataire et les actions américaines. Sur cette période, les taux ont sensiblement baissé. La performance des stratégies de crédits est plus faible que celle des obligations souveraines. Les sociétés aurifères limitent le retard sur cette période grâce à une contribution de 35 points de base.
Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de

confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la FED ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps précédemment, ce qui pèse sur le S&P 500 (-2,5% en décembre). En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la FED soutient les actifs en dollars.
CM-AM Équilibre International progresse de 3.11% versus 3.40% pour le benchmark. Nous avions progressivement remonté la sensibilité du portefeuille pour la passer au-dessus de celle du benchmark, à 3 versus 2.83. Sur cette période, les taux ont rebondi, en particulier les 10 ans français et américain. La poche obligataire est le principal contributeur négatif sur la période.
Au final, sur l'année 2024, le fonds réalise une performance de 11.29% pour la part RC, 11.18% pour la part ER, 11.287% pour la part RD et 11.908% pour la part IC versus 11.78% pour le Benchmark de référence. Les principaux contributeurs à la performance sont les obligations et les actions aurifères. Le principal détracteur à la performance est la poche action européenne, pénalisée par des stratégies trop sensibles aux taux d'intérêt.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

- ## Frais de gestion indirects calculés

3 096 066,76 EUR

- ## Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- ## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Dorénavant depuis le 01/10/2024, les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	4,52%	5,31%	4,74%

- **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024
20/06/2024 Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement durable
31/10/2024 Caractéristiques de gestion : Evolution de l'indice obligataire : passage au BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans en lieu et place du FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index (pondération 80, 50, 20 % inchangées)

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**4 634 440,99**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 634 440,99	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**633 417 334,71**	
OPCVM	633 417 334,71	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**5 086 551,23**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**643 138 326,93**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 737 151,70**	
Comptes financiers	**29 774 044,06**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**32 511 195,76**	
Total Actif I + II	**675 649 522,69**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	598 370 994,21	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	67 561 271,99	
Capitaux propres I	**665 932 266,20**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**5 086 551,78**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**5 086 551,78**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**932 196,20**	
Concours bancaires	**3 698 508,51**	
Sous-total autres passifs IV	**4 630 704,71**	
Total Passifs : I + III + IV	**675 649 522,69**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	254 157,77	
Produits sur obligations	42 000,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	1 370 713,13	
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 666 870,90**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-227 977,20	
Sous-total charges sur opérations financières	**-227 977,20**	
Total Revenus financiers nets (A)	**1 438 893,70**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	2 755 384,10	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 201 711,20	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-4 446 327,10**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-3 007 433,40**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**79 102,77**	
Revenus nets I = C + D	**-2 928 330,63**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	50 419 465,17	
Frais de transactions externes et frais de cession	-151 698,27	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**50 267 766,90**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-939 225,55**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**49 328 541,35**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	20 774 952,53	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	1 423 882,46	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**22 198 834,99**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-1 037 773,72**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**21 161 061,27**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**67 561 271,99**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPC.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**665 932 266,20**	**633 873 322,00**	**603 177 647,88**	**750 036 551,15**	**668 235 668,91**
PART CAPI ER					
Actif net	7 246 454,62	10 211 004,10	16 241 027,88	23 911 856,74	3 582 924,74
Nombre de parts	59 723,294019	93 566,963340	163 511,581089	198 220,547141	32 061,434525
Valeur liquidative unitaire	121,33	109,13	99,32	120,63	111,75
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	8,35	3,88	2,34	4,46	1,48
PART CAPI IC					
Actif net	76 387,85	51 613,06	32 956,37	22 570,75	
Nombre de parts	0,693	0,524	0,370	0,210	
Valeur liquidative unitaire	110 227,77	98 498,20	89 071,27	107 479,76	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	8 245,17	4 116,58	2 706,18	4 600,23	
PART CAPI RC					
Actif net	647 404 558,85	612 425 044,77	575 176 994,70	711 232 639,76	649 988 988,48
Nombre de parts	5 048 463,331	5 314 976,722	5 489 738,403	5 594 881,213	5 525 388,349
Valeur liquidative unitaire	128,23	115,22	104,77	127,12	117,63
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	8,93	4,21	2,58	4,83	1,67

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART DIST RD					
Actif net	11 204 864,88	11 185 660,07	11 726 668,93	14 869 483,90	14 663 755,69
Nombre de parts	116 552,349	129 491,821	149 300,110	156 031,086	166 279,924
Valeur liquidative unitaire	96,13	86,38	78,54	95,29	88,18
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,42	-0,17	1,93	3,62	1,25

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359448	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010362301	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013239332	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,24 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000H86	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359448	2,50 % TTC maximum de l'actif net
RD	FR0010362301	2,50 % TTC maximum de l'actif net
ER	FR0013239332	2,50 % TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000H86	2,50 % TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010359448 RC
Néant

Part FR0010362301 RD
Néant

Part FR0013239332 ER
Néant

Part FR0014000H86 IC
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**633 873 322,00**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	18 584 153,67	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-55 984 377,96	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-3 007 433,40	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	50 267 766,90	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	22 198 834,99	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**665 932 266,20**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ER		
Parts souscrites durant l'exercice	579,598125	67 049,78
Parts rachetés durant l'exercice	-34 423,267446	-3 966 602,92
Solde net des souscriptions/rachats	-33 843,669321	-3 899 553,14
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,169	17 579,40
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,169	17 579,40
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	152 359,773	18 495 152,86
Parts rachetés durant l'exercice	-418 873,164	-50 830 138,35
Solde net des souscriptions/rachats	-266 513,391	-32 334 985,49
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	48,804	4 371,63
Parts rachetés durant l'exercice	-12 988,276	-1 187 636,69
Solde net des souscriptions/rachats	-12 939,472	-1 183 265,06

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ER	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013239332	PART CAPI ER	Capitalisable	EUR	7 246 454,62	59 723,294019	121,33
FR0014000H86	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	76 387,85	0,693	110 227,77
FR0010359448	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	647 404 558,85	5 048 463,331	128,23
FR0010362301	PART DIST RD	Distribuable	EUR	11 204 864,88	116 552,349	96,13

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays-Bas +/-	États-Unis +/-			
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 634,44	3 257,76	1 376,68	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	25 850,96	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**30 485,40**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**29 774,04**	0,00	0,00	0,00	29 774,04
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-3 698,51**	0,00	0,00	0,00	-3 698,51
Hors-bilan					
Futures	**NA**	69 219,06	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**69 219,06**	**0,00**	**0,00**	**26 075,53**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 774,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-3 698,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-100 244,94	0,00	169 464,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**26 075,53**	**0,00**	**0,00**	**-100 244,94**	**0,00**	**169 464,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	GBP +/-	JPY +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 376,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 522,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 073,63	700,08	0,33	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**32 973,02**	**700,08**	**0,33**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	13 185 625,00
FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 744 000,00
FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	USD	9 303 098,90
FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	22 527 249,00
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	13 162 907,52
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	14 689 769,25
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	16 904 083,52
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 833 616,31
FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	12 350 027,53
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 142 700,00
FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	34 789 239,10
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Capital FI SRI	Obligations	France	EUR	18 716 540,00
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	6 652 827,00
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	6 515 640,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	9 927 500,00
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 833 998,92
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	1 332 044,25
FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 842 031,67
FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	16 149 257,41
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	6 352 587,81
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	12 146 859,60
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	8 148 333,47
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Convictions	Actions	France	EUR	6 343 689,72
FR0013384591	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 644 982,35
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	13 048 369,78
FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	LA Francaise - LA Francaise Rendement Global 2025	Obligations	France	EUR	1 805 910,00
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 272 458,92
FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 552 110,01

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0014004P17	CM-AM FRANCE-RC2EURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	2 392,03
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	37 819 331,81
FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	LA Francaise - LA Francaise Rendement Global 2025	Obligations	France	EUR	4 330 123,65
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	2 165 403,80
FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	4 268 893,92
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	1 142 552,60
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	5 259 412,00
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 079 600,00
IE0005315449	MUZIN-EUROPEYIELD-HDGEURACCA	Muzinich Funds - Muzinich Americayield Fund	Obligations	Irlande	EUR	19 420 800,00
IE000KXCEXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	AM.SP GL.C.S.ETF A	Actions	Irlande	EUR	35 850 017,42
IE00B52MJD48	ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	iShares USD Treasury Bond 3-7yr UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	11 129 700,00
LU0080998981	PICTET-JAPAN EQ SELECT-I YEN	Pictet - Premium Brands	Actions	Luxembourg	JPY	11 948 568,21
LU0289214545	JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	JPM-E EQ PLU-C A	Actions	Luxembourg	EUR	6 047 910,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BLUEBAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	34 925 220,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0800573429	AXA WORLD-ACT EMMK SH DUR-IH	AXA World Funds - Switzerland Equity	Obligations	Luxembourg	EUR	2 797 750,00
LU0980583388	NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Obligations	Luxembourg	USD	8 230 560,60
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva UCITS Fund - Eleva Absolute Return Europe Fund	Actions	Luxembourg	EUR	17 905 052,00
LU1287023003	AM EURO GOV BOND 5-7Y-ETF A	Amundi DAX III UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	28 836 382,00
LU1287023185	AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	Amundi DAX III UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	12 942 054,00
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Actions	Luxembourg	USD	32 044 987,21
LU1681041890	AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	8 594 180,00
LU1882468694	A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	Amundi Funds SICAV	Obligations	Luxembourg	EUR	12 850 159,85
LU1883855675	AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	Amundi Funds SICAV	Actions	Luxembourg	USD	27 391 706,57
LU2051090053	THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	3 517 120,00
Total						**633 417 334,71**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	10 143,41
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	2 522 704,87
Frais de gestion	204 303,42
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**2 737 151,70**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-284 122,47
Frais de gestion	-648 073,73
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-932 196,20**
Total des créances et dettes	**1 804 955,50**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ER	31/12/2024
Frais fixes	105 307,68
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	37 016,10

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	354,46
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	271,21

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	6 971 886,94
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 670 528,77

PART DIST RD	31/12/2024
Frais fixes	124 162,12
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	47 568,02

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013384591	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	11 644 982,35
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	13 048 369,78
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	37 819 331,81
	FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	9 303 098,90
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	8 148 333,47
	FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	22 527 249,00
	FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	2 552 110,01
	FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	1 842 031,67
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	3 833 616,31
	FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	16 149 257,41
	FR0014004P17	CM-AM FRANCE-RC2EURACC	2 392,03
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	13 185 625,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	1 272 458,92
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	16 904 083,52
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	6 352 587,81
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	10 079 600,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	1 332 044,25
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 165 403,80
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	6 515 640,00
	FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	34 789 239,10
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	5 259 412,00
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	12 146 859,60
	FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	4 268 893,92
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	14 689 769,25
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	10 142 700,00
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	10 833 998,92
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	13 162 907,52
	FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	7 744 000,00
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	1 142 552,60
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	6 652 827,00
	FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	12 350 027,53
Total			**317 861 403,48**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-2 928 330,63**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 928 330,63**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 928 330,63**	

PART CAPI ER		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-38 754,70	
Total	**-38 754,70**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	66,92	
Total	**66,92**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-2 840 481,92	
Total	**-2 840 481,92**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-49 160,93	
Total	**-49 160,93**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	116 552,349	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**49 328 541,35**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**49 328 541,35**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**49 328 541,35**	

PART CAPI ER		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	536 968,64	
Total	**536 968,64**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	5 646,99	
Total	**5 646,99**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	47 955 935,90	
Total	**47 955 935,90**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	829 989,82	
Total	**829 989,82**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	116 552,349	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**4 634 440,99**	**0,70**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 634 440,99**	**0,70**
Commerce de détail			1 376 680,99	0,21
AMAZON COM	USD	6 500	1 376 680,99	0,21
Electronique / Equipements électriques			3 257 760,00	0,49
ASML HOLDING	EUR	4 800	3 257 760,00	0,49
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**623 274 634,71**	**93,59**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**623 274 634,71**	**93,59**
A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	EUR	13 296,249	12 850 159,85	1,93
AM EURO GOV BOND 5-7Y-ETF A	EUR	183 800	28 836 382,00	4,33
AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	EUR	77 400	12 942 054,00	1,94
AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	EUR	80 500	8 594 180,00	1,29
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	219 800	35 850 017,42	5,38
AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	USD	1 975	27 391 706,57	4,11
AXA WORLD-ACT EMMK SH DUR-IH	EUR	25 000	2 797 750,00	0,42
BDL CONVICTIONS-I	EUR	4 540,45	6 343 689,72	0,95
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	198 000	34 925 220,00	5,25
CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	EUR	715 733,396	11 644 982,35	1,75
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	543 908,703	13 048 369,78	1,96
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	247,3	37 819 331,81	5,68
CM-AM DOLLAR CASH-C	USD	4 500	9 303 098,90	1,40
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	80 200,132531	8 148 333,47	1,22
CM-AM EURO EQUITIES-C	EUR	4 453,962	22 527 249,00	3,38
CM-AM EURO EQUITIES-RC2	EUR	73 632,718	2 552 110,01	0,38
CM-AM EUROPE DIVID-EUR	EUR	13,261	1 842 031,67	0,28
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	481,004	3 833 616,31	0,58
CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	EUR	108,207	16 149 257,41	2,43
CM-AM FRANCE-RC2EURACC	EUR	0,396	2 392,03	0,00
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	42 500	13 185 625,00	1,98
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	8,35	1 272 458,92	0,19
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	401 999,608	16 904 083,52	2,54
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	69	6 352 587,81	0,95
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	10 000	10 079 600,00	1,51
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	10 462,176	1 332 044,25	0,20
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	20	2 165 403,80	0,33
CM-AM INFLATION-RC	EUR	54 000	6 515 640,00	0,98
CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	55	34 789 239,10	5,22
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	50	5 259 412,00	0,79
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	114 000	12 146 859,60	1,82
CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	EUR	2 594	4 268 893,92	0,64
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	143 975	14 689 769,25	2,21

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	99 999,99	10 833 998,92	1,63
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	2 976	13 162 907,52	1,98
CM-AM PIERRE-D	EUR	100 000	7 744 000,00	1,16
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	8 000	17 905 052,00	2,69
GEMEQUITY-I	EUR	50 000	9 927 500,00	1,49
ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	EUR	46 000	11 129 700,00	1,67
JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	EUR	16 500	6 047 910,00	0,91
LA FRANCAI CRED IN-EURAC	EUR	3 845	4 330 123,65	0,65
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	980	1 142 552,60	0,17
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	2 700	6 652 827,00	1,00
LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	EUR	1 500	1 805 910,00	0,27
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	1 000	18 716 540,00	2,81
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	90 000	32 044 987,21	4,81
MUZIN-EUROPEYIELD-HDGEURACCA	EUR	70 000	19 420 800,00	2,92
NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	USD	64 170	8 230 560,60	1,24
PICTET-JAPAN EQ SELECT-I YEN	JPY	58 400	11 948 568,21	1,79
THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	EUR	29 000	3 517 120,00	0,53
UNION OBLI COURT TERME	EUR	44 503	12 350 027,53	1,85
Titres mis en déposit			**10 142 700,00**	**1,52**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**10 142 700,00**	**1,52**
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	30 000	10 142 700,00	1,52
Total			**638 051 775,70**	**95,81**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
E-MINI NASD 0325	35,00	0,00	801 847,76	13 049 720,52
Mini DJIA-C 0325	10,00	0,00	67 311,87	2 053 589,81
Mini SP500- 0325	62,00	0,00	655 937,15	17 602 020,56
STX50E-EUX 0325	-140,00	156 800,00	0,00	-6 854 372,00
Sous total		**156 800,00**	**1 525 096,78**	**25 850 958,89**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**156 800,00**	**1 525 096,78**	**25 850 958,89**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0325	1 030,00	0,00	3 162 100,00	137 443 200,00
EURO-SCHATZ 0325	-937,00	271 730,00	0,00	-100 244 945,00
TNote 10Y-C 0325	305,00	0,00	399 355,00	32 020 804,17
Sous total		**271 730,00**	**3 561 455,00**	**69 219 059,17**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**271 730,00**	**3 561 455,00**	**69 219 059,17**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURUSD-CME 0325	-290,00	524 931,22	0,00	0,00
Sous total		**524 931,22**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**524 931,22**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	638 051 775,70
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-1 368 296,78
Total instruments financiers à terme - taux	-3 289 725,00
Total instruments financiers à terme - change	524 931,22
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	36 644 285,77
Autres passifs (-)	-4 630 704,71
Total = actif net	**665 932 266,20**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais à responsabilité limitée
Société anonyme à conseil d'administration
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

CM-AM STRATEGIE 1301

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 27/03/2024 14:18:30

Nicolas Duval-Arnould
Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**609 928 559,56**	**574 725 553,53**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**606 004 434,23**	**572 068 892,24**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	606 004 434,23	572 068 892,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**3 924 125,33**	**2 656 661,29**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 924 125,33	2 656 661,29
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**3 785 197,75**	**4 297 048,11**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**3 785 197,75**	**4 297 048,11**
Comptes financiers	**24 744 742,85**	**47 564 477,66**
Liquidités	**24 744 742,85**	**47 564 477,66**
Total de l'actif	**638 458 500,16**	**626 587 079,30**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**610 384 916,20**	**588 341 101,34**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**24 810 503,02**	**18 491 676,45**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-1 322 097,22**	**-3 655 129,91**
Total des capitaux propres	**633 873 322,00**	**603 177 647,88**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**3 924 126,47**	**2 656 661,76**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**3 924 126,47**	**2 656 661,76**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 924 126,47	2 656 661,76
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**552 021,90**	**558 013,81**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**552 021,90**	**558 013,81**
Comptes financiers	**109 029,79**	**20 194 755,85**
Concours bancaires courants	**109 029,79**	**20 194 755,85**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**638 458 500,16**	**626 587 079,30**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324	9 302 150,00	0,00
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	7 197 000,00	0,00
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	0,00	23 467 000,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	16 964 000,00
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	0,00	6 721 939,37
Total Indices	16 499 150,00	47 152 939,37
Taux		
FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324	74 155 320,00	0,00
Total Taux	74 155 320,00	0,00
Total Contrats futures	90 654 470,00	47 152 939,37
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	90 654 470,00	47 152 939,37
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**90 654 470,00**	**47 152 939,37**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	56 757 246,38	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	26 330 328,37
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	2 406 250,00
ZXXXH3F00002 FTSE100-LIF 0323	0,00	25 256 249,79
Total Indices	56 757 246,38	53 992 828,16
Taux		
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	56 122 980,00	0,00
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324	9 205 700,00	0,00
USTNH4F00002 TNote 10Y-C 0324	25 564 000,23	0,00
Total Taux	90 892 680,23	0,00
Total Contrats futures	147 649 926,61	53 992 828,16
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	147 649 926,61	53 992 828,16
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	0,00	11 575 000,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	0,00	25 460 000,00
USTNH3F00002 TNote 10Y-C 0323	0,00	10 490 623,10
Total Taux	0,00	47 525 623,10
Total Contrats futures	0,00	47 525 623,10

	29/12/2023	30/12/2022
Total Autres engagements	0,00	47 525 623,10
Total Autres opérations	**147 649 926,61**	**101 518 451,26**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 990 197,09	218 147,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	621 600,00	516 688,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	44 000,00	76 000,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**3 655 797,09**	**810 835,14**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	855 176,47	97 271,02
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**855 176,47**	**97 271,02**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 800 620,62**	**713 564,12**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 134 912,14	4 430 358,64
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-1 334 291,52**	**-3 716 794,52**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	12 194,30	61 664,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-1 322 097,22**	**-3 655 129,91**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359448	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010362301	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013239332	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,24 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000H86	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359448	2,50 % TTC de l'actif net
RD	FR0010362301	2,50 % TTC de l'actif net
ER	FR0013239332	2,50 % TTC de l'actif net
IC	FR0014000H86	2,50 % TTC de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010359448 RC

Néant

Part FR0010362301 RD

Néant

Part FR0013239332 ER

Néant

Part FR0014000H86 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**603 177 647,88**	**750 036 551,15**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	41 480 542,82	32 591 707,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-69 142 124,94	-48 221 440,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 384 550,68	36 822 196,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 479 996,90	-10 790 976,04
Plus-values réalisées sur contrats financiers	12 315 447,29	9 167 165,77
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-9 711 721,97	-19 682 860,87
Frais de transaction	-60 672,73	-54 707,63
Différences de change	-1 130 835,91	785 967,60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	28 816 004,02	-144 921 966,59
Différence d'estimation exercice N	*80 064 507,73*	*51 248 503,71*
Différence d'estimation exercice N-1	*51 248 503,71*	*196 170 470,30*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	4 558 773,28	1 162 805,34
Différence d'estimation exercice N	*3 577 323,33*	*-981 449,95*
Différence d'estimation exercice N-1	*-981 449,95*	*-2 144 255,29*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 334 291,52	-3 716 794,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**633 873 322,00**	**603 177 647,88**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	16 499 150,00	2,60
Taux	74 155 320,00	11,70
TOTAL Opérations de couverture	**90 654 470,00**	**14,30**
Autres opérations		
Indices	56 757 246,38	8,95
Taux	90 892 680,23	14,34
TOTAL Autres opérations	**147 649 926,61**	**23,29**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	24 744 742,85	3,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	109 029,79	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	74 155 320,00	11,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	90 892 680,23	14,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	24 744 742,85	3,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	109 029,79	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	74 155 320,00	11,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 892 680,23	14,34

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 GBP	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	103 005 002,68	16,25	10 649 911,81	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	2 462 845,33	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	3 586 209,24	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 304 969,80	2,26	9 967 435,67	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	2 462 846,47	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	109 029,79	0,02	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	9 894 600,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**307 538 634,63**
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	1 009 853,90
	FR0000984213	CM-AM GL.EM.M.RC6D	12 358 575,00
	FR0000984221	CM-AM PIERRE RD 6D	8 470 000,00
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	8 275 353,26
	FR0000986655	CM-AM EURO EQ.RC3D	21 388 455,00
	FR0000991788	CM-AM EU.VAL.RD 6D	12 714 510,80
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	13 014 792,00
	FR0007373998	CM-AM OBLI LT RC	14 358 626,75
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	14 559 725,40
	FR0010037341	CM-AM EUR.GR.RC 6D	22 729 420,00
	FR0010289090	CM-AM OBLI CT RC3D	11 903 662,44
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	9 894 600,00
	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	41 992 503,00
	FR0010674978	L.FR.SUB DEBT(C)5D	6 068 790,00
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	6 454 620,00
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	10 793 998,92
	FR0011829134	CM-AM H.Y.S.D.RC3D	1 257 030,45
	FR0012432557	CM-AM EU.DIV.IC3D	1 729 337,17
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	6 236 627,79
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	11 694 427,80
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	9 498 289,36

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	1 325 875,00
	FR0013384591	CM-AM CON.EU.RC 6D	10 900 619,62
	FR0013439858	F.RDM G.28 ICEUR3D	1 627 575,00
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	1 109 090,59
	FR00140034V6	CM EURO EQ.RC2 3D	2 415 153,15
	FR0014004P17	CM AM FR.RC2 FCP3D	15 116 200,00
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	2 074 999,59
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	19 250 473,38
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	2 134 692,20
	FR001400ENU2	CM-AM OBL.ISR RC3D	4 123 915,26
	FR001400I0S7	LA F.FIN.BD.27 S3D	1 056 841,80
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**307 538 634,63**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 322 097,22	-3 655 129,91
Total	**-1 322 097,22**	**-3 655 129,91**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-30 852,86	-115 390,45
Total	**-30 852,86**	**-115 390,45**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 268 243,49	-3 469 008,88
Total	**-1 268 243,49**	**-3 469 008,88**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 163,13	-70 725,68
Total	**-23 163,13**	**-70 725,68**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	129 491,821	149 300,11
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	162,26	-4,90
Total	**162,26**	**-4,90**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 810 503,02	18 491 676,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**24 810 503,02**	**18 491 676,45**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	394 654,07	498 259,14
Total	**394 654,07**	**498 259,14**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	23 669 735,77	17 632 913,25
Total	**23 669 735,77**	**17 632 913,25**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	311 801,88	359 497,87
Total	**311 801,88**	**359 497,87**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	129 491,821	149 300,11
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 994,83	1 006,19
Total	**1 994,83**	**1 006,19**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI ER	2 051 965,29	19 262,384	106,52	0,00	0,00	0,00	1,49
31/12/2019	C1 PART CAPI RC	614 044 942,64	5 481 390,281	112,02	0,00	0,00	0,00	1,67
31/12/2019	D1 PART DIST RD	15 210 885,21	181 127,647	83,97	0,00	0,00	0,00	1,25
31/12/2020	A1 PART CAPI ER	3 582 924,74	32 061,434525	111,75	0,00	0,00	0,00	1,48
31/12/2020	C1 PART CAPI RC	649 988 988,48	5 525 388,349	117,63	0,00	0,00	0,00	1,67
31/12/2020	D1 PART DIST RD	14 663 755,69	166 279,924	88,18	0,00	0,00	0,00	1,25
31/12/2021	A1 PART CAPI ER	23 911 856,74	198 220,547141	120,63	0,00	0,00	0,00	4,46
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	711 232 639,76	5 594 881,213	127,12	0,00	0,00	0,00	4,83
31/12/2021	D1 PART DIST RD	14 869 483,90	156 031,086	95,29	0,00	0,00	0,00	3,62
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	22 570,75	0,21	107 479,76	0,00	0,00	0,00	4 600,23
30/12/2022	A1 PART CAPI ER	16 241 027,88	163 511,581089	99,32	0,00	0,00	0,00	2,34
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	575 176 994,70	5 489 738,403	104,77	0,00	0,00	0,00	2,58
30/12/2022	D1 PART DIST RD	11 726 668,93	149 300,11	78,54	0,00	0,00	0,00	1,93
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	32 956,37	0,37	89 071,27	0,00	0,00	0,00	2 706,18
29/12/2023	A1 PART CAPI ER	10 211 004,10	93 566,96334	109,13	0,00	0,00	0,00	3,88
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	612 425 044,77	5 314 976,722	115,22	0,00	0,00	0,00	4,21
29/12/2023	D1 PART DIST RD	11 185 660,07	129 491,821	86,38	0,00	0,00	0,00	-0,17
29/12/2023	I1 PART CAPI IC	51 613,06	0,524	98 498,20	0,00	0,00	0,00	4 116,58

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 646,42212	478 067,55
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-74 591,03987	-7 766 960,09
Solde net des Souscriptions/Rachats	-69 944,61775	-7 288 892,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**93 566,96334**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	307 125,41800	33 995 935,94
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-481 887,09900	-52 716 822,51
Solde net des Souscriptions/Rachats	-174 761,68100	-18 720 886,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**5 314 976,72200**	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	692,67700	57 367,23
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-20 500,96600	-1 688 051,59
Solde net des Souscriptions/Rachats	-19 808,28900	-1 630 684,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**129 491,82100**	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	75,15400	6 949 172,10
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-75,00000	-6 970 290,75
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,15400	-21 118,65
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,52400**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 287,34
Montant des commissions de souscription perçues	2 287,34
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2 287,34
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2 287,34
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013239332 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	159 265,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	56 989,84

	29/12/2023
FR0010359448 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	6 467 610,30
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	2 511 487,07

	29/12/2023
FR0010362301 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	124 854,20
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	48 538,34

	29/12/2023
FR0014000H86 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	856,28
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	659,05

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépots de garantie	3 586 209,24
Créances	Frais de gestion rétrocédés	198 988,51
Total des créances		**3 785 197,75**
Dettes	Frais de gestion	552 021,90
Total des dettes		**552 021,90**
Total dettes et créances		**3 233 175,85**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**606 004 434,23**	**95,60**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	606 004 434,23	95,60
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**3 785 197,75**	**0,60**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-552 021,90**	**-0,09**
CONTRATS FINANCIERS	**-1,14**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	-1,14	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**24 635 713,06**	**3,89**
DISPONIBILITES	24 635 713,06	3,89
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**633 873 322,00**	**100,00**

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique: 969500FCNJAS77YZUC37

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituée par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,94/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,07/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,94/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	5,68%	US
Amundi S&P 500 ESG UCITS ETF	OPCVM	5,38%	US
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	OPCVM	5,25%	EU
CM-AM Moneplus	OPCVM	5,22%	EU
Loomis Sayles U.S. Growth	OPCVM	4,81%	US
Lyxor Euro Government Bond 5-7Y	OPCVM	4,33%	EU
AMUNDI PI US EQ F GR-I2USDC	OPCVM	4,11%	US
CM-AM EURO EQUITIES	OPCVM	3,38%	EU
Muzinich Funds - Europeyield Fund	OPCVM	2,92%	EU
LAZARD CREDIT FI-C-IVC	OPCVM	2,81%	EU

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

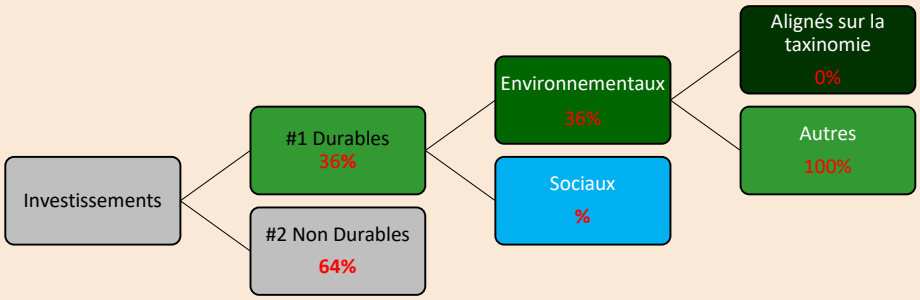
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

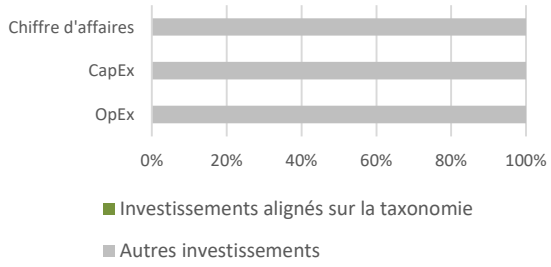
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

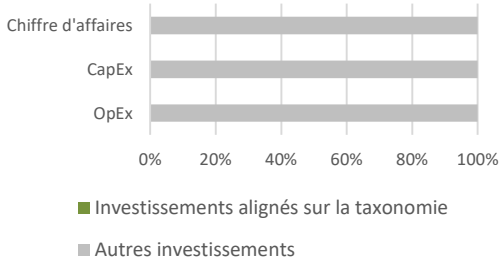
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 8,2%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 31/03/2025 13:13:08

Nicolas Duval-Arnould
Associé

RAPPORT ANNUEL

FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

• Stratégie d'investissement

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, en FIA et/ou fonds d'investissement.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (Société de Gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
- Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.

La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrelée des marchés. Cette stratégie est réalisée avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions couverts à due proportion par des contrats financiers de même nature.
Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 70 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de pays émergents. - de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros.

De 30 % à 100 % en cumul : - aux produits de taux, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation -à la stratégie actions neutre au marché.
De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.
La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -8 et +8.
Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créances et instruments du marché monétaire,

Au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier
Il peut également intervenir sur les :

-contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. L'effet de levier indicatif est de 150%.
- dépôts, emprunts d'espèces

COMMENTAIRE DE GESTION

En début d'année, l'attention des marchés était focalisée sur la trajectoire des banques centrales. Aux États-Unis, la croissance est restée robuste, soutenue par la consommation et un marché du travail encore solide. L'inflation, bien qu'en baisse, s'est révélée plus persistante que prévu, retardant l'espoir d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la Fed. En Europe, le tableau était plus contrasté : la zone euro affichait des signes de stagnation, notamment en Allemagne, tandis que la France et l'Espagne montraient plus de résilience.

Dans ce contexte, les marchés actions ont démarré l'année sur une note positive, portés par des valorisations attractives et l'espoir d'une détente monétaire à venir. Nous avons maintenu une exposition équilibrée, en privilégiant les grandes capitalisations du secteur technologique et du luxe, qui bénéficiaient d'un environnement porteur. Parallèlement, nous avons conservé une exposition prudente aux obligations, conscients que la volatilité des taux pouvait générer des opportunités.

Le deuxième trimestre a été marqué par une correction des marchés actions, en raison d'une inflation plus résistante que prévu. Les attentes d'une baisse rapide des taux d'intérêt se sont évanouies, poussant les investisseurs à réajuster leurs positions. Les valeurs cycliques et les petites capitalisations ont particulièrement souffert, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté.

Nous avons ajusté notre allocation en réduisant notre exposition aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt, notamment l'immobilier et certaines valeurs de croissance dont les valorisations nous semblaient excessives. À l'inverse, nous avons renforcé notre exposition aux obligations « investment grade », qui offraient des rendements attractifs avec un risque limité. Cette approche prudente nous a permis de limiter l'impact des turbulences sur nos performances.

L'été a été marqué par des mouvements erratiques sur les marchés financiers. En juillet, les élections américaines ont provoqué une vague d'incertitude, avec le retrait de Joe Biden au profit de Kamala Harris. La perspective d'un duel plus incertain face à Donald Trump a ajouté à la nervosité des investisseurs. En parallèle, la croissance chinoise a continué de ralentir, pesant sur les marchés émergents et le secteur du luxe en Europe.

Début août, une correction brutale a secoué les marchés actions, amplifiée par des facteurs techniques, notamment des débouclages de positions spéculatives sur le yen. Nous avons saisi cette opportunité pour renforcer notre exposition aux actions, notamment aux États-Unis et en Europe, où les valorisations redevenaient attractives. Sur le marché obligataire, la détente des taux nous a conduits à réduire la sensibilité de notre poche américaine pour favoriser les taux européens.

Le troisième trimestre a marqué un tournant avec l'amorce de baisses de taux par la Fed, reflétant les premiers signes d'un ralentissement économique. En Europe, la BCE a suivi le mouvement, bien que l'économie de la zone euro restait morose. Ces décisions ont alimenté un rebond des marchés actions et obligataires.

Nous avons ajusté notre allocation en conséquence. Sur les actions, nous avons pris des bénéfices sur certaines valeurs technologiques et avons renforcé les secteurs bénéficiant de la baisse des taux, notamment les grandes capitalisations industrielles et les financières. Nous avons également augmenté notre exposition aux marchés émergents, en profitant des mesures de relance en Chine.

Sur les taux, nous avons profité de la détente pour rallonger la duration de notre portefeuille obligataire, notamment sur les taux européens, tout en restant plus prudents sur les obligations américaines.

En diversification, l'or a joué son rôle de valeur refuge et a atteint de nouveaux sommets en fin d'année, porté par l'incertitude géopolitique et les politiques monétaires accommodantes.

L'élection de Donald Trump en novembre a déclenché un mouvement de rotation sectorielle sur les marchés. Les valeurs américaines ont nettement surperformé, notamment dans les secteurs bénéficiant de la politique économique pro-américaine de la nouvelle administration : énergie, défense, infrastructures. En revanche, la Chine et l'Europe ont subi un regain d'incertitude face aux risques de tensions commerciales et de hausses de droits de douane.

Nous avons adapté notre stratégie en réduisant notre exposition aux marchés émergents, principalement la Chine, et en augmentant nos positions sur le dollar, qui s'appréciait face aux autres

devises. Nous avons également réorienté nos investissements vers les valeurs moyennes américaines, qui présentaient un potentiel de rattrapage par rapport aux grandes capitalisations.
En décembre, les marchés ont marqué une pause, freinés par un discours plus prudent de la Fed et des tensions commerciales initiées par Trump. Toutefois, les perspectives pour 2025 restent positives, avec une dynamique économique toujours solide aux États-Unis et des politiques monétaires qui devraient rester favorables aux actifs risqués.
Au 31 décembre 2024, le fonds Flexigestion Patrimoine est exposé à un risque actions de 38.9%, à un risque taux de 55.6%, le reste étant composé de stratégies alternatives ou de positions en devises. Sa performance est de +8.05% sur l'exercice 2024 pour la part RC, de +8.28% pour la part S et de 8.50% pour la part IC.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

4 650 367,67 EUR

- ## Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- ## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Dorénavant depuis le 01/10/2024, les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	3,2%	3,92%	3,3%

- ## Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024
20/06/2024 Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement durable

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**55 458 677,70**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 458 677,70	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**719 776 277,56**	
OPCVM	715 083 804,30	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	4 692 473,26	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**3 001 294,59**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**778 236 249,85**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**14 769 884,75**	
Comptes financiers	**5 948 398,21**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**20 718 282,96**	
Total Actif I + II	**798 954 532,81**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	714 685 367,42	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	57 605 593,13	
Capitaux propres I	**772 290 960,55**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**3 001 296,86**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**3 001 296,86**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**12 142 722,44**	
Concours bancaires	**11 519 552,96**	
Sous-total autres passifs IV	**23 662 275,40**	
Total Passifs : I + III + IV	**798 954 532,81**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	445 856,41	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	547 446,41	
Sous-total Produits sur opérations financières	**993 302,82**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-165 159,06	
Sous-total charges sur opérations financières	**-165 159,06**	
Total Revenus financiers nets (A)	**828 143,76**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	3 381 479,12	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 088 559,70	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-3 707 080,58**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-2 878 936,82**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**141 892,94**	
Revenus nets I = C + D	**-2 737 043,88**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	18 384 885,81	
Frais de transactions externes et frais de cession	-544 513,93	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**17 840 371,88**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-391 689,27**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**17 448 682,61**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	45 185 453,05	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	512 793,62	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**45 698 246,67**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-2 804 292,27**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**42 893 954,40**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**57 605 593,13**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**772 290 960,55**	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**	**1 585 923 514,01**	**1 339 088 742,80**
PART CAPI IC					
Actif net	54 063,35	54 726,33	43 390,69	31 804,45	
Nombre de parts	0,519	0,570	0,480	0,310	
Valeur liquidative unitaire	104 168,30	96 011,10	90 397,27	102 595,00	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2 385,42	-1 982,14	4 626,62	-1 428,41	
PART CAPI RC					
Actif net	771 531 638,55	824 578 994,15	998 511 780,89	1 585 891 709,56	1 339 088 742,80
Nombre de parts	23 858 156,465	27 554 423,789	35 274 739,632	49 120 824,254	42 487 209,205
Valeur liquidative unitaire	32,33	29,92	28,30	32,28	31,51
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,62	-0,75	1,30	-0,48	0,62
PART CAPI S					
Actif net	705 258,65	820 461,36			
Nombre de parts	652,845	822,355			
Valeur liquidative unitaire	1 080,28	997,69			
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	22,66	-6,55			

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
S	FR001400FQM9	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,69 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net
S	FR001400FQM9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010259424 RC
Néant

Part FR0014000HA9 IC
Néant

Part FR001400FQM9 S
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**825 454 181,84**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 433 322,42	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-121 256 225,44	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 878 936,82	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	17 840 371,88	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	45 698 246,67	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**772 290 960,55**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,249	25 704,38
Parts rachetés durant l'exercice	-0,300	-29 807,26
Solde net des souscriptions/rachats	-0,051	-4 102,88
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	235 945,836	7 407 618,04
Parts rachetés durant l'exercice	-3 932 213,160	-121 054 019,70
Solde net des souscriptions/rachats	-3 696 267,324	-113 646 401,66
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-169,510	-172 398,48
Solde net des souscriptions/rachats	-169,510	-172 398,48

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014000HA9	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	54 063,35	0,519	104 168,30
FR0010259424	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	771 531 638,55	23 858 156,465	32,33
FR001400FQM9	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	705 258,65	652,845	1 080,28

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	55 458,68	33 383,33	14 574,15	6 143,80	1 357,40	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-43 695,87	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**11 762,81**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**5 948,40**	0,00	0,00	0,00	5 948,40
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-11 519,55**	0,00	0,00	0,00	-11 519,55
Hors-bilan					
Futures	**NA**	157 276,33	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**157 276,33**	**0,00**	**0,00**	**-5 571,15**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 948,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-11 519,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	69 472,68	35 918,95	51 884,70	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-5 571,15**	**0,00**	**0,00**	**69 472,68**	**35 918,95**	**51 884,70**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-	HKD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	33 383,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 929,62	594,96	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	3 796,17	1 144,62	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-11 475,12	0,00	0,00	-44,43	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**35 837,83**	**4 391,13**	**1 144,62**	**-44,43**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	25 896 995,65
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	11 479 250,00
FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	8 294 792,00
FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	19 282 656,00
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	29 634 234,00
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	18 963 397,83
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	13 245 750,00
FR0007482591	LFP FRANCE PME C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	4 692 473,26
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 376 024,00
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 380 900,00
FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	12 340 630,46
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Capital FI SRI	Obligations	France	EUR	28 288 908,50
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	27 104 110,00
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO SRI	Lazard Alpha Euro SRI	Actions	France	EUR	3 453 120,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	9 948 111,00
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	15 932 549,70
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	11 515 900,00
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	7 583 800,00
FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	9 959 020,29
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 604 250,00
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	9 930 960,00
FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 420 834,20
FR0013233707	EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EdR SICAV - Euro Sustainable Credit	Obligations	France	EUR	28 188 550,00
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 416 244,76
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	29 834 392,00
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 620 000,00
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Convictions	Actions	France	EUR	14 111 215,00
FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	14 126 770,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	24 679 001,36
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 070 720,00
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 371 118,33
FR0013517661	ASYMETRIX-F EUR ACC	Asymetrix	Autres	France	EUR	2 725 420,00
FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 282 527,00
FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 917 050,72
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	30 631 670,69
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	2 706 754,75
FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 156 947,00
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	5 386 319,40
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 099 494,48
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	10 079 600,00
IE0033758917	MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	Muzinich Funds - Muzinich Americayield Fund	Obligations	Irlande	EUR	16 426 590,00
IE00B8DDPY03	POLEN FOCUS US GROWTH-USD IN	Polen Capital Investment Funds plc - Focus US Growth	Actions	Irlande	USD	6 361 731,91

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A	ISH MSCI CH EUR ACC C.	Actions	Irlande	USD	13 253 752,96
LU0188167505	AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High	Obligations	Luxembourg	USD	18 730 897,33
LU0234572450	GS EMRG MARKET EQTY IA	Goldman Sachs Funds SICAV - Goldman Sachs Japan Equity Portfolio	Actions	Luxembourg	USD	12 093 642,90
LU0348927095	NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	Nordea 1 SICAV - Alpha 7 MA Fund	Actions	Luxembourg	EUR	5 220 045,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BLUEBAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	18 132 892,00
LU0765416804	SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	SKY HG USSDRHY AHC	Obligations	Luxembourg	USD	19 245 286,48
LU0800573346	AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	AXA World Funds - Switzerland Equity	Obligations	Luxembourg	USD	17 418 332,77
LU0870553533	DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	3 101 160,00
LU0980583388	NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Obligations	Luxembourg	USD	15 647 941,30
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva UCITS Fund - Eleva Absolute Return Europe Fund	Actions	Luxembourg	EUR	14 324 041,60
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Actions	Luxembourg	USD	10 681 662,40
LU1681038839	AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	USD	15 971 477,53

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1876460731	AXIOM OBLICAT SICAV-HC EURV	Axiom Emerging Markets Corporate Bonds	Obligations	Luxembourg	EUR	14 455 161,00
LU2051090053	THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	16 979 200,00
Total						**719 776 277,56**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	11 391 610,75
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	3 132 972,31
Frais de gestion	245 301,69
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**14 769 884,75**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-11 530 209,51
Frais de gestion	-612 512,93
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-12 142 722,44**
Total des créances et dettes	**2 627 162,31**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	209,76
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	178,75

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	7 083 241,23
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	3 378 168,61

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	5 108,71
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	3 131,76

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	25 896 995,65
	FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	24 679 001,36
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	3 070 720,00
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	30 631 670,69
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	7 620 000,00
	FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	8 294 792,00
	FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	9 948 111,00
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	6 376 024,00
	FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	19 282 656,00
	FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	2 282 527,00
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	11 479 250,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	7 371 118,33
	FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	2 917 050,72
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	13 245 750,00
	FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	14 126 770,00
	FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	6 420 834,20
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	11 416 244,76
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	10 079 600,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	9 930 960,00
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 706 754,75
	FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	12 340 630,46
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	15 932 549,70
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	8 099 494,48
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	29 834 392,00
	FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	11 156 947,00
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	18 963 397,83
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	3 380 900,00
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	7 583 800,00
	FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	9 959 020,29
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	29 634 234,00
	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	1 604 250,00
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	5 386 319,40
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	27 104 110,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	FR0007482591	LFP FRANCE PME C	4 692 473,26
Total			**413 449 348,88**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-2 737 043,88**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 737 043,88**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 737 043,88**	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	17,55	
Total	**17,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-2 735 927,09	
Total	**-2 735 927,09**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-1 134,34	
Total	**-1 134,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**17 448 682,61**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**17 448 682,61**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**17 448 682,61**	

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	1 220,49	
Total	**1 220,49**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	17 431 533,55	
Total	**17 431 533,55**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	15 928,57	
Total	**15 928,57**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**55 458 677,70**	**7,18**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**55 458 677,70**	**7,18**
Chimie			4 315 300,00	0,56
AIR LIQUIDE	EUR	27 500	4 315 300,00	0,56
Commerce de détail			7 836 491,77	1,02
AMAZON COM	USD	37 000	7 836 491,77	1,02
Electronique / Equipements électriques			6 657 200,00	0,86
ASML HOLDING	EUR	2 000	1 357 400,00	0,17
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	22 000	5 299 800,00	0,69
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			1 416 035,14	0,18
ELI LILLY	USD	1 900	1 416 035,14	0,18
Logiciel / Services informatiques			17 473 683,67	2,26
ALPHABET CL.C	USD	24 000	4 412 376,31	0,57
MICROSOFT	USD	17 000	6 917 507,36	0,90
SAP	EUR	26 000	6 143 800,00	0,79
Matériels et équipements informatiques			12 800 917,12	1,66
APPLE	USD	31 500	7 615 224,21	0,99
NVIDIA CORP	USD	40 000	5 185 692,91	0,67
Produits à usage domestique			4 959 050,00	0,64
L'OREAL	EUR	8 000	2 734 800,00	0,35
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	3 500	2 224 250,00	0,29
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**692 759 302,60**	**89,70**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**688 066 829,34**	**89,09**
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ET	USD	50 000	15 971 477,53	2,07
ASYMETRIX-F EUR ACC	EUR	29 000	2 725 420,00	0,35
AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	USD	80 000	18 730 897,33	2,42
AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	USD	133 000	17 418 332,77	2,25
AXIOM OBLICAT SICAV-HC EURV	EUR	6 300	14 455 161,00	1,87
BDL CONVICTIONS-I	EUR	10 100	14 111 215,00	1,83
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	102 800	18 132 892,00	2,35
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	47,732	25 896 995,65	3,35
CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	EUR	2 300 000,127	24 679 001,36	3,19
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	128 000	3 070 720,00	0,40
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	200,3	30 631 670,69	3,97
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	75 000	7 620 000,00	0,99
CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	EUR	5 100	9 948 111,00	1,29
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	800	6 376 024,00	0,83
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	2 632	10 573 323,04	1,37
CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	EUR	25	2 282 527,00	0,29
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	37 000	11 479 250,00	1,49
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	48,37	7 371 118,33	0,95

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	EUR	24	2 917 050,72	0,38
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	315 000	13 245 750,00	1,71
CM AM GLOBAL INNOVATION-C	EUR	7 000	14 126 770,00	1,83
CM-AM GLOBAL LEADERS-I	EUR	22	6 420 834,20	0,83
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	124	11 416 244,76	1,48
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	10 000	10 079 600,00	1,30
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	78 000	9 930 960,00	1,29
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	25	2 706 754,75	0,35
CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	EUR	37 940,818	12 340 630,46	1,60
CM-AM INFLATION-RC	EUR	132 045	15 932 549,70	2,06
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	77	8 099 494,48	1,05
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	280 000	29 834 392,00	3,86
CM-AM OBLI IG 2028-IC	EUR	100	11 156 947,00	1,44
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	120 861	12 331 447,83	1,60
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	70 000	7 583 800,00	0,98
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	EUR	175,696	9 959 020,29	1,29
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	6 700	29 634 234,00	3,84
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	9 300	1 604 250,00	0,21
DNCA INVST-SRI EURP GRW-FEUR	EUR	10 750	3 101 160,00	0,40
EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EUR	221 000	28 188 550,00	3,65
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	6 400	14 324 041,60	1,85
GEMEQUITY-I	EUR	58 000	11 515 900,00	1,49
GS EMRG MARKET EQTY IA	USD	560 000	12 093 642,90	1,57
ISHARES MSCI CHINA A	USD	3 000 000	13 253 752,96	1,72
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	4 620	5 386 319,40	0,70
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	11 000	27 104 110,00	3,51
LAZARD ALPHA EURO SRI	EUR	5 450	3 453 120,00	0,45
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	1 511,439	28 288 908,50	3,66
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	30 000	10 681 662,40	1,38
MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	EUR	93 000	16 426 590,00	2,13
NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	USD	122 000	15 647 941,30	2,03
NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	EUR	135 000	5 220 045,00	0,68
POLEN FOCUS US GROWTH-USD IN	USD	140 000	6 361 731,91	0,82
SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	USD	129 500	19 245 286,48	2,49
THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	EUR	140 000	16 979 200,00	2,20
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**4 692 473,26**	**0,61**
LFP FRANCE PME C	EUR	8 086,14923	4 692 473,26	0,61
Titres mis en déposit			**27 016 974,96**	**3,50**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**27 016 974,96**	**3,50**
CM-AM EURO EQUITIES-C	EUR	1 640	8 294 792,00	1,07
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	2 168	8 709 332,96	1,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	65 000	6 631 950,00	0,86
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	10 000	3 380 900,00	0,44
Total			**775 234 955,26**	**100,38**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
DJ STOXX600 0325	-950,00	562 627,00	0,00	-24 111 950,00
STX50E-EUX 0325	-400,00	448 000,00	0,00	-19 583 920,00
Sous total		**1 010 627,00**	**0,00**	**-43 695 870,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**1 010 627,00**	**0,00**	**-43 695 870,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0325	200,00	0,00	614 000,00	26 688 000,00
TNote 10Y-C 0325	240,00	0,00	407 274,22	25 196 698,36
TNote 2Y-CB 0325	350,00	0,00	71 272,99	69 472 685,48
TNote 5Y-CB 0325	350,00	0,00	293 011,18	35 918 946,40
Sous total		**0,00**	**1 385 558,39**	**157 276 330,24**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**1 385 558,39**	**157 276 330,24**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO/JPY FUTURE Mar25	-160,00	0,00	382 298,71	0,00
EURUSD-CME 0325	450,00	0,00	836 812,76	0,00
Sous total		**0,00**	**1 219 111,47**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**1 219 111,47**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	775 234 955,26
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	1 010 627,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 385 558,39
Total instruments financiers à terme - change	-1 219 111,47
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	22 708 950,55
Autres passifs (-)	-24 058 902,40
Total = actif net	**772 290 960,55**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais à responsabilité limitée
Société anonyme à conseil d'administration
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 03/04/2024 12:12:49

Nicolas Duval-Arnould
Associé

CM-AM STRATEGIE 1402

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**819 508 818,06**	**967 950 556,91**
Actions et valeurs assimilées	**45 270 267,57**	**59 438 628,44**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	45 270 267,57	59 438 628,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**766 454 123,46**	**899 431 783,47**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	766 454 123,46	899 431 783,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**7 784 427,03**	**9 080 145,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 784 427,03	9 080 145,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**5 966 013,89**	**10 471 758,03**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**5 966 013,89**	**10 471 758,03**
Comptes financiers	**7 362 870,92**	**31 342 071,25**
Liquidités	**7 362 870,92**	**31 342 071,25**
Total de l'actif	**832 837 702,87**	**1 009 764 386,19**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**846 240 129,79**	**952 451 493,54**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-18 213 532,75**	**51 466 479,03**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**
Total des capitaux propres	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**6 787 823,34**	**8 550 146,40**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**6 787 823,34**	**8 550 146,40**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 787 823,34	8 550 146,40
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**595 697,69**	**832 135,58**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**595 697,69**	**832 135,58**
Comptes financiers	**0,00**	**1 826 932,63**
Concours bancaires courants	**0,00**	**1 826 932,63**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**832 837 702,87**	**1 009 764 386,19**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
RYXXH4F00002 EURJPY-CME 0324	54 261 650,58	0,00
RYXXH3F00002 EURJPY-CME 0323	0,00	53 174 583,48
Total Devise	54 261 650,58	53 174 583,48
Indices		
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	36 344 000,00	0,00
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	34 545 600,00	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	36 068 942,97
FDAXH3F00002 DAX-EUX 0323	0,00	17 485 000,00
FSTXH3F00002 STX50-EUX 0323	0,00	29 088 000,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	78 458 500,00
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	0,00	13 443 878,74
Total Indices	70 889 600,00	174 544 321,71
Total Contrats futures	125 151 250,58	227 718 905,19
Options		
Indices		
OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400 OPTION ESTOXX	28 184 772,00	0,00
Total Indices	28 184 772,00	0,00
Total Options	28 184 772,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	153 336 022,58	227 718 905,19
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**153 336 022,58**	**227 718 905,19**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	150 475 543,48	0,00
ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323	0,00	145 670 512,40
Total Devise	150 475 543,48	145 670 512,40
Indices		
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	40 906 250,00
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	0,00	19 351 116,63
Total Indices	0,00	60 257 366,63
Taux		
USN2H4F00002 TNote 2Y-CB 0324	151 637 801,46	0,00
USN5H4F00002 TNote 5Y-CB 0324	39 410 665,76	0,00
Total Taux	191 048 467,22	0,00
Total Contrats futures	341 524 010,70	205 927 879,03
Options		
Indices		

	29/12/2023	30/12/2022
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	6 996 220,00	0,00
OESXF3C00007 OESX/0123/CALL/3,900 OPTION ESTOXX	0,00	22 154 740,80
OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES	0,00	2 205 582,72
Total Indices	6 996 220,00	24 360 323,52
Total Options	6 996 220,00	24 360 323,52
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	348 520 230,70	230 288 202,55
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	0,00	34 561 800,00
USN2H3F00002 TNote 2Y-CB 0323	0,00	57 474 368,26
Total Taux	0,00	92 036 168,26
Total Contrats futures	0,00	92 036 168,26
Total Autres engagements	0,00	92 036 168,26
Total Autres opérations	**348 520 230,70**	**322 324 370,81**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 128 777,33	64 471,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	646 055,15	1 160 854,11
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**1 774 832,48**	**1 225 325,95**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	337 087,14	423 592,34
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**337 087,14**	**423 592,34**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 111 919,62**	**801 733,61**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 052 612,86	7 668 955,88
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-2 940 693,24**	**-6 867 222,27**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	368 278,04	1 504 421,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400FQM9	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,69 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net
S	FR001400FQM9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010259424 RC

Néant

Part FR0014000HA9 IC

Néant

Part FR001400FQM9 S

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par

ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**998 555 171,58**	**1 585 923 514,01**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 392 270,88	82 577 218,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-233 640 819,85	-484 514 333,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 400 572,77	75 867 925,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 646 605,71	-26 480 200,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	26 062 633,33	127 988 169,74
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-47 634 272,72	-111 100 751,89
Frais de transaction	-720 357,16	-1 612 743,50
Différences de change	-1 073 193,66	-1 681 253,66
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	70 768 928,79	-262 219 185,21
Différence d'estimation exercice N	*51 806 986,05*	*-18 961 942,74*
Différence d'estimation exercice N-1	*-18 961 942,74*	*243 257 242,47*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 930 516,09	20 674 034,08
Différence d'estimation exercice N	*6 411 502,03*	*4 480 985,94*
Différence d'estimation exercice N-1	*4 480 985,94*	*-16 193 048,14*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 940 693,24	-6 867 222,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	30,74*	0,00
Actif net en fin d'exercice	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**

*Résultat fusion F0514 07/07/23

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	54 261 650,58	6,57
Indices	99 074 372,00	12,00
TOTAL Opérations de couverture	**153 336 022,58**	**18,58**
Autres opérations		
Devise	150 475 543,48	18,23
Indices	6 996 220,00	0,85
Taux	191 048 467,22	23,14
TOTAL Autres opérations	**348 520 230,70**	**42,22**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 362 870,92	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	191 048 467,22	23,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 362 870,92	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	151 637 801,46	18,37	39 410 665,76	4,77	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 HKD	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	28 381 667,57	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	137 518 313,39	16,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	5 537 406,60	0,67	423 240,43	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	4 000 403,08	0,48	1 701 719,66	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 167 553,84	0,63	574 936,50	0,07	601 371,81	0,07	6 971,12	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	5 537 402,91	0,67	423 240,43	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	54 261 650,58	6,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	150 475 543,48	18,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	30 234 776,64
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**461 360 390,80**
	FR0000447310	CM-AM MICRO CAP 3D	5 933 909,02
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	17 389 433,54
	FR0000984213	CM-AM GL.EM.M.RC6D	10 759 230,00
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	15 447 326,09
	FR0000986655	CM-AM EURO EQ.RC3D	12 357 774,00
	FR0000991770	CM-AM EU.VAL.RC 6D	23 153 776,00
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	29 300 775,00
	FR0007373998	CM-AM OBLI LT RC	18 535 917,53
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	16 012 800,00
	FR0010037341	CM-AM EUR.GR.RC 6D	16 235 300,00
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	3 298 200,00
	FR0010415448	CM-AM IJ 225 RC 3D	9 924 938,58
	FR0010674978	L.FR.SUB DEBT(C)5D	24 724 700,00
	FR0010924266	CM-AM EU.DIV.RC 3D	9 410 265,00
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	15 783 338,85
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	11 873 400,00
	FR0011491208	CM-AM OB.P.EM.IC3D	9 882 357,10
	FR0011631019	CM-AM P.E.AC.RC 3D	1 623 315,00
	FR0011829134	CM-AM H.Y.S.D.RC3D	11 564 680,92
	FR0012287423	CM-AM GL.LEA.IC3D	9 385 879,60
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	13 377 114,68

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	28 723 156,00
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	11 786 500,00
	FR0013298338	CM-AM GL.INN.RC 6D	10 987 620,00
	FR0013336773	CM-AM H.Y.24 RC 6D	14 584 625,00
	FR0013384617	CM-AM CO.E.IC 3DEC	27 088 885,27
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	6 424 755,89
	FR0014000YR8	CM AM GL.CLIM.IC3D	2 090 686,00
	FR0014005MH3	CM AM HY 26 IC 3D	6 993 119,90
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	5 025 760,85
	FR00140074R0	CM AM G.C.ZEN IC3D	2 447 068,56
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	29 999 468,67
	FR001400C2O8	CM AM OB.IG25 IC3D	15 818 914,50
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	2 668 365,25
	FR001400EO44	CM AM OB.IG 28IC3D	10 747 034,00
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**461 360 390,80**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 572 415,20	-5 362 800,99
Total	**-2 572 415,20**	**-5 362 800,99**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 572 062,45	-5 362 793,94
Total	**-2 572 062,45**	**-5 362 793,94**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-428,77	0,00
Total	**-428,77**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	76,02	-7,05
Total	**76,02**	**-7,05**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18 213 532,75	51 466 479,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-18 213 532,75**	**51 466 479,03**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-18 207 365,54	51 464 251,20
Total	**-18 207 365,54**	**51 464 251,20**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 961,37	0,00
Total	**-4 961,37**	**0,00**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 205,84	2 227,83
Total	**-1 205,84**	**2 227,83**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	1 373 117 859,19	46 423 656,301	29,57	0,00	0,00	0,00	-2,81
31/12/2020	C1 PART CAPI C	1 339 088 742,80	42 487 209,205	31,51	0,00	0,00	0,00	0,62
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	1 585 891 709,56	49 120 824,254	32,28	0,00	0,00	0,00	-0,48
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	31 804,45	0,31	102 595,00	0,00	0,00	0,00	-1 428,41
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	998 511 780,89	35 274 739,632	28,30	0,00	0,00	0,00	1,30
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	43 390,69	0,48	90 397,27	0,00	0,00	0,00	4 626,62
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	824 578 994,15	27 554 423,789	29,92	0,00	0,00	0,00	-0,75
29/12/2023	C3 PART CAPI S	820 461,36	822,355	997,69	0,00	0,00	0,00	-6,55
29/12/2023	I1 PART CAPI IC	54 726,33	0,57	96 011,10	0,00	0,00	0,00	-1 982,14

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	237 603,16500	6 848 519,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 957 919,00800	-229 881 708,50
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 720 315,84300	-223 033 189,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**27 554 423,78900**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 753,03200	4 535 288,76
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 930,67700	-3 759 111,35
Solde net des Souscriptions/Rachats	822,35500	776 177,41
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**822,35500**	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,09000	8 463,04
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,09000	8 463,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**0,57000**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	3 698,53
Montant des commissions de souscription perçues	3 698,53
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	3 698,53
Montant des commissions de souscription rétrocédées	3 698,53
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010259424 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	8 798 114,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 747 649,86

	29/12/2023
FR001400FQM9 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 743,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 638,49

	29/12/2023
FR0014000HA9 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	250,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	207,45

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépots de garantie	5 702 122,74
Créances	Frais de gestion rétrocédés	263 891,15
Total des créances		**5 966 013,89**
Dettes	Frais de gestion	595 697,69
Total des dettes		**595 697,69**
Total dettes et créances		**5 370 316,20**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**811 724 391,03**	**98,34**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	45 270 267,57	5,48
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	766 454 123,46	92,86
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**5 966 013,89**	**0,72**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-595 697,69**	**-0,07**
CONTRATS FINANCIERS	**996 603,69**	**0,12**
OPTIONS	996 600,00	0,12
FUTURES	3,69	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**7 362 870,92**	**0,89**
DISPONIBILITES	7 362 870,92	0,89
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**825 454 181,84**	**100,00**

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: FLEXIGESTION PATRIMOINE
Identifiant d'entité juridique: 969500RCW7DPDD792N59

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,7/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,18/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 5,70/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM Convictions USA	OPCVM	3,97%	US
CM-AM OBLI FLEXIBLE	OPCVM	3,86%	EU
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	3,84%	EU
LAZARD CREDIT FI-C-IVC	OPCVM	3,66%	EU
EdR SICAV - Financial Bonds	OPCVM	3,65%	EU
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	OPCVM	3,51%	EU
CM-CIC CASH-IC	OPCVM	3,35%	EU
CM-AM CONVERTIBLES EURO	OPCVM	3,20%	EU
CM-AM EUROPE VALUE	OPCVM	2,50%	EU
SKY Harbor US Short High Yield	OPCVM	2,49%	US

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

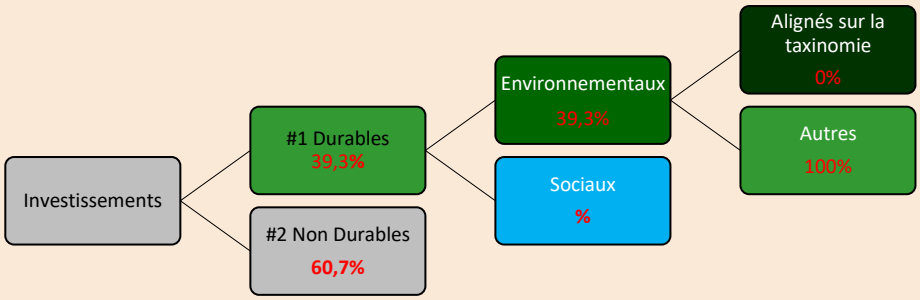
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

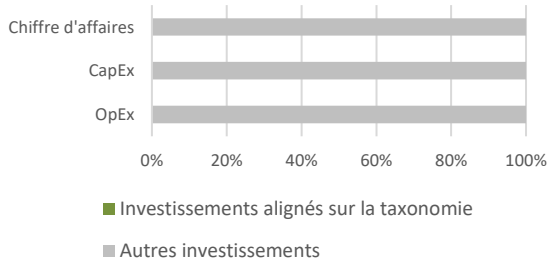
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

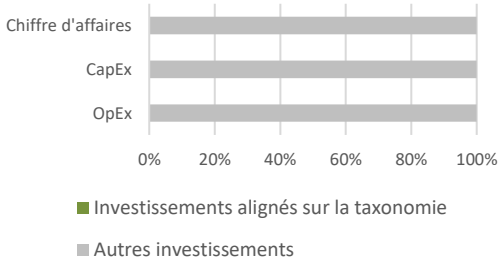
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,4%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 11/04/2025 23:52:55

Nicolas Duval-Arnould
Associé

RAPPORT ANNUEL

CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM et/ou FIA. Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM et/ou FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices de référence.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et/ou FIA spécialisés.
L'OPCVM s'autorise également un investissement en direct en actions et en titres de créance négociables.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 10% à 30% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 50% à 90% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs et devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- de 0% à 5% en instruments de taux non notés.
De 0% à 20% en cumul aux valeurs de pays émergents et de petites capitalisations (<3 milliards d'euros).
De 0% à 45% au risque de change sur les devises hors euro.

Il peut être investi :
- jusqu'à 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 20% de son actif net en actions ;

- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. L'effet levier est de 100%.
- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'année aura été très bon sur les marchés d'actions, portée par des résultats d'entreprises solides, en particulier dans les secteurs de l'IA et de la technologique à l'image de Nvidia où les résultats et les perspectives à venir ont dépassé les attentes. Néanmoins les performances ont été concentrées sur quelques secteurs à forte croissance bénéficiant des grandes tendances autour de la santé, l'IA et la technologie. Malgré la remontée du prix du pétrole et la légère reprise de l'inflation américaine, les données macroéconomiques sont restées résilientes, avec un marché du travail et une croissance du PIB robustes aux US. Toutefois, les révisions baissières de croissance pour la zone euro ont tempéré l'enthousiasme. Sur le plan géopolitique, le début 2024 s'est démarqué par une situation compliquée au Moyen-Orient. Nous étions restés vigilants en portefeuille avec la mise en place de protections dynamiques en cas de dérapage.
Sur le 1er trimestre de 2024, CM-AM Tempéré international est en hausse de +1.75% contre 1.46% pour son benchmark. Les principaux contributeurs positifs sont les actions américaines et la poche obligataire. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les stratégies crédit affichent des performances positives.

Le second trimestre de 2024 commence fort avec une baisse simultanée des marchés d'actions et obligations, une hausse des matières premières (pétrole, cuivre, or, etc.) et du dollar. Côté banques centrales, la BCE s'est montrée en clin à effectuer une première baisse des taux en juin après avoir maintenu ses taux inchangés en avril. En effet, la désinflation se poursuit avec un CPI en glissement annuel à +2.4% en mars vs +2.6% en février. Toutefois, cet optimisme contraste avec les attentes de la FED qui retarde son action tant que l'inflation n'est pas clairement maitrisée et revenue sur sa cible (2%). L'allocation pays évolue avec une réduction des actions européennes de 3% au profit des actions américaines (+3%). Sur ce trimestre les valeurs de croissance américaines sont en hausse, alimentées par de bonnes publications de résultats et des taux américains en baisse. A contrario, les actions européennes sont en baisse.
Sur cette période, le fonds est en avance de 66 points de base sur son benchmark, à +0.60% versus -0.06%. Cette surperformance s'explique principalement par le biais croissance américaine, les autres moteurs de performance sont les actions aurifères en hausse de 8.3% sur cette période. La poche obligataire est une nouvelle fois en avance de 10 points de base grâce aux stratégies de crédits. Ainsi, sur les 6 premiers mois de l'année, le fonds affiche une surperformance de 89 points de base. Sur le
premier semestre nous avons piloté l'exposition aux actions entre 21% et 25%, en ligne avec les conclusions du comité d'allocation.

Sur le troisième trimestre, le contexte de marché change complètement. Les problèmes politiques en France et en Allemagne pèsent sur l'attractivité de la zone pour les investisseurs étrangers. Les déceptions récurrentes des plans de relance chinois n'auront pas permis de soutenir la zone. La montée des tensions commerciales avec la Chine aura beaucoup pénalisé des valeurs comme ASML qui perd 22% sur cette période. De façon plus global, le marché aura connu une forte rotation de style. Le MSCI World Value (+9.75% en $) surperforme très largement le MSCI World Growth (+3.51% en $). Cela s'explique par un changement de paradigme dans le marché sur l'évolution du cycle économique attendu par les investisseurs. Fin 2023, et début 2024, le consensus tablait sur une probabilité élevée d'une récession pour 2024/2025. La réalité des chiffres économiques a montré que l'économie américaine était particulièrement robuste, portée par des consommateurs américains très confiants.
CM-AM Tempéré International est en retrait de 13 points de base, pénalisé par la poche obligataire. Sur cette période, les taux ont sensiblement baissé. La performance des stratégies de crédit est plus faible que celle des obligations souveraines. Les sociétés aurifères et les actions européennes ont des contributions positives.

Sur le dernier trimestre, les incertitudes géopolitiques et économiques continuent de peser sur les marchés. En Europe, l'instabilité politique est marquée par des événements notables : en France, Macron cherche un consensus avec la nomination de Bayrou. En Allemagne, Scholz perd un vote de confiance, ouvrant la voie à des élections anticipées en février. Nous étions déjà sous-pondérés sur l'Europe, nous avons maintenu la pondération à 15%. Aux États-Unis, malgré une économie solide, la FED ajuste ses prévisions de baisses de taux pour 2025, réduites à 50 bps contre 100 bps précédemment, ce qui pèse sur le S&P 500 (-2,5% en décembre). En Chine, un plan de relance record de 3000 Mds CNY peine à convaincre. Nous avons été contrariants an ajoutant 1% d'exposition Chine en portefeuille. La divergence croissante entre la BCE et la Fed soutient les actifs en dollars.
CM-AM Tempéré International progresse de 0.43% versus 0.73% pour le benchmark. Nous avions progressivement remonté la sensibilité du portefeuille pour la passer au-dessus de celle du benchmark, à 5 versus 4.5. Sur cette période, les taux ont rebondi, en particulier les 10 ans français et américain. La poche

obligataire est le principal contributeur négatif sur la période. Les contributions actions européennes et américaines s'annulent.

Au final, sur l'année 2024, le fonds réalise une performance de 6.484% pour la part RC, 5.954% pour la part ER et 6.482% pour la part RD versus 6.10% pour le Benchmark de référence. Les principaux contributeurs à la performance sont les actions américaines et aurifères. Le principal détracteur à la performance est la poche action européenne, pénalisée par des stratégies trop sensibles aux taux d'intérêt.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Frais de gestion indirects calculés

1 036 166,64 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières,

opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Dorénavant depuis le 01/10/2024, les VAR affichées dans ce tableau correspondent au montant le pire parmi les calculs des VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo (Auparavant, seuls ceux de la VaR Monte Carlo étaient reportés).
Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2024.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2024	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	2,69%	3,67%	3,24%

- ## Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.
Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

• Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024
20/06/2024 Caractéristiques de gestion : Modification du pourcentage d'investissement durable
31/10/2024 Caractéristiques de gestion : Evolution de l'indice obligataire : passage au BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans en lieu et place du FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index (pondération 80, 50, 20 % inchangées)

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**8 412 568,52**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 412 568,52	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**306 712 846,08**	
OPCVM	306 712 846,08	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**2 275 101,42**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**317 400 516,02**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 540 289,03**	
Comptes financiers	**6 703 551,42**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**8 243 840,45**	
Total Actif I + II	**325 644 356,47**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	303 492 712,87	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	19 638 374,89	
Capitaux propres I	**323 131 087,76**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**2 275 101,96**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**2 275 101,96**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**238 166,75**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**238 166,75**	
Total Passifs : I + III + IV	**325 644 356,47**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	273 336,27	
Produits sur obligations	70 001,26	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	626 747,90	
Sous-total Produits sur opérations financières	**970 085,43**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-27 463,97	
Sous-total charges sur opérations financières	**-27 463,97**	
Total Revenus financiers nets (A)	**942 621,46**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	1 473 035,54	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 311 547,71	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-838 512,17**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**104 109,29**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**2 825,47**	
Revenus nets I = C + D	**106 934,76**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	14 594 008,53	
Frais de transactions externes et frais de cession	-88 787,46	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**14 505 221,07**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-363 054,51**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**14 142 166,56**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 162 553,42	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	408 315,09	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**5 570 868,51**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-181 594,94**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**5 389 273,57**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**19 638 374,89**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance qui suit l'évolution des marchés d'actions et de taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 10% S&P 500 Tr en euro + 6,5% Stoxx 600 Tr + 1% Nikkei 225 Tr en euro + 2,5% MSCI EM en euro + 80% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**323 131 087,76**	**330 391 389,39**	**340 151 812,22**	**424 556 314,59**	**390 026 946,29**
PART CAPI ER					
Actif net	6 811 286,77	8 469 623,09	14 535 550,04	27 533 527,19	3 600 245,15
Nombre de parts	65 657,187788	86 500,160700	158 443,866055	256 857,604319	34 102,360554
Valeur liquidative unitaire	103,74	97,91	91,73	107,19	105,57
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	4,08	0,28	1,10	1,94	1,44
PART CAPI RC					
Actif net	294 137 486,72	296 750 406,15	298 620 985,94	362 142 372,37	349 566 809,72
Nombre de parts	1 284 029,925	1 379 410,276	1 488 907,848	1 552 995,372	1 529 851,195
Valeur liquidative unitaire	229,07	215,12	200,56	233,18	228,49
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	10,11	1,64	3,45	4,26	4,21
PART DIST RD					
Actif net	22 182 314,27	25 171 360,15	26 995 276,24	34 880 415,03	36 859 891,42
Nombre de parts	104 203,081	125 909,545	144 839,124	160 962,167	173 590,174
Valeur liquidative unitaire	212,87	199,91	186,38	216,69	212,33
Distribution unitaire sur revenu net	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	9,31	1,53	3,21	3,96	3,91

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- ## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- ## Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- ## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000974362	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0000974339	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013239928	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000974362	2,5 % TTC maximum de l'actif net
RD	FR0000974339	2,5% TTC maximum de l'actif net
ER	FR0013239928	2,5% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000974362 RC

Néant

Part FR0000974339 RD

Néant

Part FR0013239928 ER

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- ## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant	100		

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par

ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**330 391 389,39**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 113 600,40	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-37 554 100,90	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	104 109,29	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	14 505 221,07	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 570 868,51	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**323 131 087,76**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ER		
Parts souscrites durant l'exercice	642,058596	65 626,71
Parts rachetés durant l'exercice	-21 485,031508	-2 158 278,08
Solde net des souscriptions/rachats	-20 842,972912	-2 092 651,37
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	43 359,102	9 573 570,90
Parts rachetés durant l'exercice	-138 739,453	-30 435 385,44
Solde net des souscriptions/rachats	-95 380,351	-20 861 814,54
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	2 275,225	474 402,79
Parts rachetés durant l'exercice	-23 981,689	-4 960 437,38
Solde net des souscriptions/rachats	-21 706,464	-4 486 034,59

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ER	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013239928	PART CAPI ER	Capitalisable	EUR	6 811 286,77	65 657,187788	103,74
FR0000974362	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	294 137 486,72	1 284 029,925	229,07
FR0000974339	PART DIST RD	Distribuable	EUR	22 182 314,27	104 203,081	212,87

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	France +/-		
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 412,57	4 391,46	2 816,61	1 204,50	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-9 158,08	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**-745,51**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**6 703,55**	0,00	0,00	0,00	6 703,55
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	50 755,88	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**50 755,88**	**0,00**	**0,00**	**6 703,55**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 703,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-47 073,40	0,00	97 829,28	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**6 703,55**	**0,00**	**0,00**	**-47 073,40**	**0,00**	**97 829,28**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 391,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 250,96	124,46	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 490,36	132,27	77,79	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**11 132,78**	**256,73**	**77,79**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	916 366,92
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	6 049 875,00
FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	7 449 728,77
FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	USD	17 365 784,62
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	18 532 453,80
FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	4 100 147,56
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	13 263 900,00
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	5 542 169,90
FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	4 162 650,00
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	48 641 008,30
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Capital FI SRI	Obligations	France	EUR	5 989 292,80
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	9 523 398,65
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 446 200,00
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	2 471 947,50

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 667 200,00
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	7 717 874,97
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 866 792,58
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	11 045 118,12
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	2 357 121,41
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	4 027 928,87
FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	LA Francaise - LA Francaise Rendement Global 2025	Obligations	France	EUR	1 805 910,00
FR0013481074	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	8 012 878,71
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	1 272 458,92
FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	3 112 478,81
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	18 810 262,08
FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	LA Francaise - LA Francaise Rendement Global 2025	Obligations	France	EUR	4 330 123,65
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	1 624 052,85

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	1 142 552,60
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	3 155 647,20
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	7 055 720,00
IE000KXCEXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	AM.SP GL.C.S.ETF A	Actions	Irlande	EUR	4 077 572,50
LU0227128450	AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	AXA World Funds - Switzerland Equity	Obligations	Luxembourg	EUR	5 132 186,25
LU0289214545	JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	JPM-E EQ PLU-C A	Actions	Luxembourg	EUR	1 942 662,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	BLUEBAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	6 579 347,00
LU1287023185	AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	Amundi DAX III UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	22 799 083,50
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I-Thematics Subscription Economy Fund	Actions	Luxembourg	USD	7 548 374,76
LU1681041890	AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	3 523 080,00
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	3 183 336,00
LU1882468694	A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	Amundi Funds SICAV	Obligations	Luxembourg	EUR	6 181 654,85
LU1883855675	AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	Amundi Funds SICAV	Actions	Luxembourg	USD	3 467 304,63

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2051090053	THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	1 819 200,00
Total						**306 712 846,08**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	51 253,52
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	1 375 419,42
Frais de gestion	113 616,09
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**1 540 289,03**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-35 417,82
Frais de gestion	-202 748,93
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-238 166,75**
Total des créances et dettes	**1 302 122,28**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ER	31/12/2024
Frais fixes	91 589,27
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	34 651,23

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	2 052 641,12
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	1 329 871,09

PART DIST RD	31/12/2024
Frais fixes	167 317,32
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	108 513,22

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	916 366,92
	FR0013481074	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	8 012 878,71
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	4 027 928,87
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	18 810 262,08
	FR0007081088	CM-AM CREDIT LOW DURATION	4 100 147,56
	FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	17 365 784,62
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	2 357 121,41
	FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	3 112 478,81
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	6 049 875,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	1 272 458,92
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	5 542 169,90
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	3 866 792,58
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	7 055 720,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	7 717 874,97
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	1 624 052,85
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	8 446 200,00
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	3 155 647,20
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	11 045 118,12
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	13 263 900,00
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	48 641 008,30
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	8 667 200,00
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	18 532 453,80
	FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	7 449 728,77
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	1 142 552,60
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	9 523 398,65
	FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	4 162 650,00
Total			**225 861 770,64**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**106 934,76**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**106 934,76**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**106 934,76**	

PART CAPI ER		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-30 249,91	
Total	**-30 249,91**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	127 564,41	
Total	**127 564,41**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	9 378,28	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	241,98	
Capitalisation	0,00	
Total	**9 620,26**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	104 203,081	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,09	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 142 172,75**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**14 142 172,75**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**14 142 172,75**	

PART CAPI ER		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	298 702,98	
Total	**298 702,98**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	12 872 673,81	
Total	**12 872 673,81**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	970 795,96	
Total	**970 795,96**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	104 203,081	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**8 412 568,52**	**2,60**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**8 412 568,52**	**2,60**
Distributeurs			1 058 985,37	0,33
AMAZON COM	USD	5 000	1 058 985,37	0,33
Logiciels et services informatiques			2 289 083,84	0,71
META PLATFORMS CLA	USD	2 250	1 271 803,35	0,39
MICROSOFT	USD	2 500	1 017 280,49	0,32
Matériel équipements destinés aux TI			4 021 105,00	1,24
ASML HOLDING	EUR	4 150	2 816 605,00	0,87
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	5 000	1 204 500,00	0,37
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			1 043 394,31	0,32
ELI LILLY	USD	1 400	1 043 394,31	0,32
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**289 748 046,08**	**89,67**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**289 748 046,08**	**89,67**
A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	EUR	6 396,249	6 181 654,85	1,91
AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	EUR	136 350	22 799 083,50	7,06
AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	EUR	33 000	3 523 080,00	1,09
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	25 000	4 077 572,50	1,26
AMUNDI-US EQ FNDM GROW-I2USD	USD	250	3 467 304,63	1,07
AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	EUR	27 079,919	5 132 186,25	1,59
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	37 300	6 579 347,00	2,04
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	1,689	916 366,92	0,28
CM-AM CONVERTIBLES EURO-RD	EUR	282 242,998	8 012 878,71	2,48
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	167 900,328	4 027 928,87	1,25
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	123	18 810 262,08	5,82
CM-AM CREDIT LOW DURATION	EUR	140,193	4 100 147,56	1,27
CM-AM DOLLAR CASH-C	USD	8 400	17 365 784,62	5,37
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	23 200,01387	2 357 121,41	0,73
CM-AM EURO EQUITIES-RC2	EUR	89 800,312	3 112 478,81	0,96
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	19 500	6 049 875,00	1,87
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	8,35	1 272 458,92	0,39
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	131 799,522	5 542 169,90	1,72
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	42	3 866 792,58	1,20
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	7 000	7 055 720,00	2,18
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	60 617,931	7 717 874,97	2,39
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	15	1 624 052,85	0,50
CM-AM INFLATION-RC	EUR	70 000	8 446 200,00	2,61
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	30	3 155 647,20	0,98
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	103 660	11 045 118,12	3,42
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	30 000	3 060 900,00	0,95
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	123 870	41 879 208,30	12,96

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	80 000	8 667 200,00	2,68
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	4 190	18 532 453,80	5,74
CM-AM PIERRE-D	EUR	96 200,01	7 449 728,77	2,31
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	24 700	3 183 336,00	0,99
GEMEQUITY-I	EUR	12 450	2 471 947,50	0,76
JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	EUR	5 300	1 942 662,00	0,60
LA FRANCAI CRED IN-EURAC	EUR	3 845	4 330 123,65	1,34
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	980	1 142 552,60	0,35
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	3 865	9 523 398,65	2,95
LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	EUR	1 500	1 805 910,00	0,56
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	320	5 989 292,80	1,85
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	21 200	7 548 374,76	2,34
THEAM Q-EUROPE TARG PR-IEURA	EUR	15 000	1 819 200,00	0,56
UNION OBLI COURT TERME	EUR	15 000	4 162 650,00	1,29
Titres mis en déposit			**16 964 800,00**	**5,25**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**16 964 800,00**	**5,25**
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	100 000	10 203 000,00	3,16
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	20 000	6 761 800,00	2,09
Total			**315 125 414,60**	**97,52**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
DJ STOXX600 0325	-240,00	142 138,00	0,00	-6 091 440,00
Mini SP500- 0325	-25,00	254 452,86	0,00	-7 097 588,94
NIKKEI 225- 0325	20,00	43 208,36	0,00	4 030 952,67
Sous total		**439 799,22**	**0,00**	**-9 158 076,27**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**439 799,22**	**0,00**	**-9 158 076,27**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0325	527,00	0,00	1 617 890,00	70 322 880,00
EURO-SCHATZ 0325	-440,00	127 600,00	0,00	-47 073 400,00
TNote 10Y-C 0325	262,00	0,00	381 555,61	27 506 395,71
Sous total		**127 600,00**	**1 999 445,61**	**50 755 875,71**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**127 600,00**	**1 999 445,61**	**50 755 875,71**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURUSD-CME 0325	125,00	0,00	232 447,99	0,00
Sous total		**0,00**	**232 447,99**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**232 447,99**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	315 125 414,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	439 799,22
Total instruments financiers à terme - taux	-1 871 845,61
Total instruments financiers à terme - change	-232 447,99
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 951 542,65
Autres passifs (-)	-281 375,11
Total = actif net	**323 131 087,76**

pwc

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM TEMPERE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:08:10 +0100



BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**321 494 143,47**	**334 016 143,01**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**318 994 629,30**	**331 586 431,89**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	318 994 629,30	331 586 431,89
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**2 499 514,17**	**2 429 711,12**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 499 514,17	2 429 711,12
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**1 271 717,35**	**2 497 780,67**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**1 271 717,35**	**2 497 780,67**
Comptes financiers	**10 311 329,92**	**14 210 489,67**
Liquidités	**10 311 329,92**	**14 210 489,67**
Total de l'actif	**333 077 190,74**	**350 724 413,35**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**327 900 336,14**	**334 368 090,36**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**2 738 092,99**	**6 469 332,88**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-247 039,74**	**-685 611,02**
Total des capitaux propres	**330 391 389,39**	**340 151 812,22**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**2 499 515,49**	**2 429 711,71**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**2 499 515,49**	**2 429 711,71**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 499 515,49	2 429 711,71
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**186 285,86**	**205 345,17**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**186 285,86**	**205 345,17**
Comptes financiers	**0,00**	**7 937 544,25**
Concours bancaires courants	**0,00**	**7 937 544,25**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**333 077 190,74**	**350 724 413,35**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324	3 382 600,00	0,00
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	3 407 250,00	0,00
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	3 598 500,00	0,00
MMEXH4F00002 Mini MSCIEM 0324	4 447 531,70	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323	0,00	9 017 235,74
FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323	0,00	22 710 000,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	6 361 500,00
MMEXH3F00002 Mini MSCIEM 0323	0,00	8 514 456,54
Total Indices	14 835 881,70	46 603 192,28
Taux		
FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324	25 783 890,00	0,00
Total Taux	25 783 890,00	0,00
Total Contrats futures	40 619 771,70	46 603 192,28
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	40 619 771,70	46 603 192,28
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**40 619 771,70**	**46 603 192,28**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	25 079 257,25	0,00
Total Devise	25 079 257,25	0,00
Indices		
FESBH4F00002 STXE Bank-E 0324	1 102 600,00	0,00
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	1 804 687,50
NKXXH3F00002 NK225-SGX 0323	0,00	921 481,74
ZXXXH3F00002 FTSE100-LIF 0323	0,00	8 418 749,93
Total Indices	1 102 600,00	11 144 919,17
Taux		
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	34 305 000,00	0,00
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324	9 205 700,00	0,00
USTNH4F00002 TNote 10Y-C 0324	29 654 240,26	0,00
Total Taux	73 164 940,26	0,00
Total Contrats futures	99 346 797,51	11 144 919,17
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	99 346 797,51	11 144 919,17
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		

	29/12/2023	30/12/2022
Taux		
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	0,00	6 646 500,00
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323	0,00	7 379 400,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	0,00	17 822 000,00
USTNH3F00002 TNote 10Y-C 0323	0,00	13 113 278,88
Total Taux	0,00	44 961 178,88
Total Contrats futures	0,00	44 961 178,88
Total Autres engagements	0,00	44 961 178,88
Total Autres opérations	**99 346 797,51**	**56 106 098,05**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	297 292,44	27 095,78
Produits sur actions et valeurs assimilées	322 009,68	207 006,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	71 251,32	91 626,90
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**690 553,44**	**325 728,89**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	120 156,63	173 471,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**120 156,63**	**173 471,44**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**570 396,81**	**152 257,45**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	850 838,91	891 310,23
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-280 442,10**	**-739 052,78**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	33 402,36	53 441,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-247 039,74**	**-685 611,02**

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

• Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0000974362	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
RD	FR0000974339	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,18 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
ER	FR0013239928	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0000974362	2,5 % TTC maximum de l'actif net
RD	FR0000974339	2,5% TTC maximum de l'actif net
ER	FR0013239928	2,5% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000974362 RC

Néant

Part FR0000974339 RD

Néant

Part FR0013239928 ER

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**340 151 812,22**	**424 556 314,59**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 801 319,57	19 376 858,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-49 635 321,21	-45 523 957,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 369 006,57	13 250 795,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 362 677,44	-2 374 224,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 212 524,00	9 601 176,92
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-8 771 840,77	-12 553 147,84
Frais de transaction	-39 621,27	-40 744,02
Différences de change	-314 011,95	-284 892,15
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	18 823 094,89	-66 451 676,15
Différence d'estimation exercice N	*38 536 962,94*	*19 713 868,05*
Différence d'estimation exercice N-1	*19 713 868,05*	*86 165 544,20*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	2 437 546,88	1 334 361,84
Différence d'estimation exercice N	*2 173 555,11*	*-263 991,77*
Différence d'estimation exercice N-1	*-263 991,77*	*-1 598 353,61*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-280 442,10	-739 052,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**330 391 389,39**	**340 151 812,22**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	14 835 881,70	4,49
Taux	25 783 890,00	7,80
TOTAL Opérations de couverture	**40 619 771,70**	**12,29**
Autres opérations		
Devise	25 079 257,25	7,59
Indices	1 102 600,00	0,33
Taux	73 164 940,26	22,14
TOTAL Autres opérations	**99 346 797,51**	**30,07**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	10 311 329,92	3,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	25 783 890,00	7,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	73 164 940,26	22,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 311 329,92	3,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	25 783 890,00	7,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 164 940,26	22,14

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 GBP	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	33 719 470,11	10,21	2 963 374,44	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 478 289,17	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	1 158 129,53	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 335 497,53	2,83	241 765,12	0,07	70 622,95	0,02	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 478 290,49	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	25 079 257,25	7,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	16 569 400,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**225 909 834,74**
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	1 564 908,04
	FR0000984213	CM-AM GL.EM.M.RC6D	5 670 405,00
	FR0000984221	CM-AM PIERRE RD 6D	8 470 254,95
	FR0000984254	CM-AM DOL.CAS.IC3D	17 470 190,22
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUV.RC	18 323 917,50
	FR0007081088	CM-AM CR.L.D.RD 3D	3 933 709,03
	FR0007373998	CM-AM OBLI LT RC	12 964 900,00
	FR0007390174	CM-AM G.GOLD RC 6D	10 665 109,33
	FR0010289090	CM-AM OBLI CT RC3D	4 012 200,00
	FR0010291591	CM-AM OBL.MT RC3D	49 067 321,40
	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	991 996,81
	FR0010674978	L.FR.SUB DEBT(C)5D	12 587 120,00
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	8 367 100,00
	FR0011491182	CM-AM OB.P.EM.RC3D	8 635 200,00
	FR0011829134	CM-AM H.Y.S.D.RC3D	8 044 995,41
	FR0013246550	CM-AM GR.BDS IC 3D	3 796 208,22
	FR0013250420	CM-AM OBL.FL.RC 3D	10 633 722,68
	FR0013266624	CM-AM ENT.EUR.RC6D	5 357 500,00
	FR0013336765	CM-AM H.Y.24 RD 6D	1 207 000,00
	FR0013439858	F.RDM G.28 ICEUR3D	1 627 575,00
	FR0013481074	CM-AM CO.EUR.RD 6D	7 597 981,51

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
	FR0013486461	CM AM GL.SEL.IC 3D	1 109 090,59
	FR00140034V6	CM EURO EQ.RC2 3D	9 210 240,00
	FR00140077F8	CM AM CON.USA IC3D	11 943 328,10
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	1 601 019,15
	FR001400I0S7	LA F.FIN.BD.27 S3D	1 056 841,80
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**225 909 834,74**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-247 039,74	-685 611,02
Total	**-247 039,74**	**-685 611,02**

	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-45 703,44	-103 349,34
Total	**-45 703,44**	**-103 349,34**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-185 593,72	-533 989,41
Total	**-185 593,72**	**-533 989,41**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 742,58	-48 272,27
Total	**-15 742,58**	**-48 272,27**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	125 909,545	144 839,124
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 738 092,99	6 469 332,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**2 738 092,99**	**6 469 332,88**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI ER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	70 236,09	277 840,52
Total	**70 236,09**	**277 840,52**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 459 255,08	5 678 258,57
Total	**2 459 255,08**	**5 678 258,57**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	208 601,82	513 316,20
Total	**208 601,82**	**513 316,20**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	125 909,545	144 839,124
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI ER	1 821 640,44	17 756,527493	102,58	0,00	0,00	0,00	-0,87
31/12/2019	C1 PART CAPI RC	338 544 874,09	1 532 366,581	220,92	0,00	0,00	0,00	-0,80
31/12/2019	D1 PART DIST RD	38 941 467,33	189 675,782	205,30	0,00	0,00	0,00	-0,74
31/12/2020	A1 PART CAPI ER	3 600 245,15	34 102,360554	105,57	0,00	0,00	0,00	1,44
31/12/2020	C1 PART CAPI RC	349 566 809,72	1 529 851,195	228,49	0,00	0,00	0,00	4,21
31/12/2020	D1 PART DIST RD	36 859 891,42	173 590,174	212,33	0,00	0,00	0,00	3,91
31/12/2021	A1 PART CAPI ER	27 533 527,19	256 857,604319	107,19	0,00	0,00	0,00	1,94
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	362 142 372,37	1 552 995,372	233,18	0,00	0,00	0,00	4,26
31/12/2021	D1 PART DIST RD	34 880 415,03	160 962,167	216,69	0,00	0,00	0,00	3,96
30/12/2022	A1 PART CAPI ER	14 535 550,04	158 443,866055	91,73	0,00	0,00	0,00	1,10
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	298 620 985,94	1 488 907,848	200,56	0,00	0,00	0,00	3,45
30/12/2022	D1 PART DIST RD	26 995 276,24	144 839,124	186,38	0,00	0,00	0,00	3,21
29/12/2023	A1 PART CAPI ER	8 469 623,09	86 500,1607	97,91	0,00	0,00	0,00	0,28
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	296 750 406,15	1 379 410,276	215,12	0,00	0,00	0,00	1,64
29/12/2023	D1 PART DIST RD	25 171 360,15	125 909,545	199,91	0,00	0,00	0,00	1,53

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI ER		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 567,78975	147 168,39
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-73 511,49510	-6 880 040,53
Solde net des Souscriptions/Rachats	-71 943,70536	-6 732 872,14
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**86 500,16070**	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	80 284,63000	16 406 280,51
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-189 782,20200	-38 902 641,43
Solde net des Souscriptions/Rachats	-109 497,57200	-22 496 360,92
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**1 379 410,27600**	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 296,14000	247 870,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-20 225,71900	-3 852 639,25
Solde net des Souscriptions/Rachats	-18 929,57900	-3 604 768,58
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**125 909,54500**	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI ER	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	370,30
Montant des commissions de souscription perçues	370,30
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	370,30
Montant des commissions de souscription rétrocédées	370,30
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,07
Montant des commissions de souscription perçues	0,07
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,07
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,07
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013239928 A1 PART CAPI ER	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	134 738,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	51 810,10

	29/12/2023
FR0000974362 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 039 083,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	1 332 612,29

	29/12/2023
FR0000974339 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	177 809,18
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	116 369,10

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépots de garantie	1 158 129,53
Créances	Frais de gestion rétrocédés	113 587,82
Total des créances		**1 271 717,35**
Dettes	Frais de gestion	186 285,86
Total des dettes		**186 285,86**
Total dettes et créances		**1 085 431,49**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**318 994 629,30**	**96,56**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	318 994 629,30	96,56
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**1 271 717,35**	**0,38**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-186 285,86**	**-0,06**
CONTRATS FINANCIERS	**-1,32**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	-1,32	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**10 311 329,92**	**3,12**
DISPONIBILITES	10 311 329,92	3,12
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**330 391 389,39**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			**318 994 629,30**	**96,55**
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**318 994 629,30**	**96,55**
TOTAL FRANCE			**248 635 243,74**	**75,26**
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)	EUR	2,997	1 564 908,04	0,47
FR0000984213 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS (RC)	EUR	19 500	5 670 405,00	1,72
FR0000984221 CM-AM PIERRE (RD)	EUR	100 003,01	8 470 254,95	2,56
FR0000984254 CM-AM DOLLAR CASH (IC)	USD	9 500	17 470 190,22	5,29
FR0007004130 CM-AM OBLI SOUVERAINS (RC)	EUR	4 190	18 323 917,50	5,55
FR0007081088 CM-AM CREDIT LOW DURATION (RD)	EUR	140,193	3 933 709,03	1,19
FR0007373998 CM-AM OBLI LONG TERME (RC)	EUR	130 000	12 964 900,00	3,92
FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)	EUR	319 697,522	10 665 109,33	3,23
FR0010289090 CM-AM OBLI COURT TERME (RC)	EUR	15 000	4 012 200,00	1,21
FR0010291591 CM-AM OBLI MOYEN TERME (RC)	EUR	148 770	49 067 321,40	14,87
FR0010389254 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	1,63	991 996,81	0,30
FR0010590950 LAZ.CRED.FI SRI PVC EUR FCP 3D	EUR	600	10 079 124,00	3,05
FR0010674978 LA FRANCAIS.SUB DEBT(C)FCP5DEC	EUR	5 600	12 587 120,00	3,81
FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI.3DEC	EUR	14 500	9 026 685,00	2,73
FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)	EUR	70 000	8 367 100,00	2,53

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC	EUR	20 000	3 619 600,00	1,10
FR0011491182 CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS (RC)	EUR	80 000	8 635 200,00	2,61
FR0011829134 CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATIO (RC)	EUR	66 957,931	8 044 995,41	2,43
FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)	EUR	42	3 796 208,22	1,15
FR0013250420 CM-AM OBLI FLEXIBLE (RC)	EUR	103 660	10 633 722,68	3,22
FR0013266624 CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE (RC)	EUR	50 000	5 357 500,00	1,62
FR0013336765 CM-AM HIGH YIELD 2024 (RD)	EUR	12 500	1 207 000,00	0,37
FR0013439858 LA FR.R.GL.28 PL.IC EURSI.3DEC	EUR	1 500	1 627 575,00	0,49
FR0013481074 CM-AM CONVERTIBLES EURO (RD)	EUR	282 242,998	7 597 981,51	2,30
FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)	EUR	8,35	1 109 090,59	0,34
FR00140034V6 CM-AM EURO EQUITIES (RC)	EUR	280 800	9 210 240,00	2,79
FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)	EUR	110	11 943 328,10	3,61
FR001400CT66 CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION (IC)	EUR	15	1 601 019,15	0,48
FR001400I0S7 LA FR.FIN.BDS 2027 S EUR SI.3D	EUR	980	1 056 841,80	0,32
TOTAL IRLANDE			**9 089 730,80**	**2,75**
IE000KXCEXR3 AMUNDI SP 500 ESG ETF	EUR	74 000	9 089 730,80	2,75
TOTAL LUXEMBOURG			**61 269 654,76**	**18,54**
LU0080998981 PIC.JAP.EQ.SELEC.CL.I JPY 5DEC	JPY	16 250	2 963 374,44	0,90
LU0227128450 AWF EURO STRAT.BD.I EUR C.3DEC	EUR	32 355,919	5 769 383,92	1,75
LU0549545142 BLUEB.IN.GRAD.EUR.AGG.BD IEURC	EUR	31 600	5 361 572,00	1,62

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LU0980583388 LOOM.S.EM.M.C.B.FD I/A USD 3D	USD	40 000	4 513 768,12	1,37
LU1287023185 AMUNDI EUR.GOV.BD 7-10Y ACC	EUR	106 350	17 483 940,00	5,28
LU1429558577 LOOM.SAYL.US GR.EQ.S A USD 3D	USD	36 000	8 965 434,78	2,71
LU1650491282 AM.EURO GOV INF.L.BD UC.ETF C	EUR	20 000	3 302 600,00	1,00
LU1882468694 AM.FDS EUR.AGG.BD I2 EUR C 3D	EUR	10 896,249	10 139 504,51	3,07
LU1883855675 AMU PI US EQ I2C USD C.	USD	250	2 770 076,99	0,84
TOTAL Contrats financiers			**-1,32**	**0,00**
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			**-1,32**	**0,00**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-1,32**	**0,00**
TOTAL FRANCE			**-2 173 556,43**	**-0,66**
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	-880 275	-880 275,00	-0,27
MARF.USD Appels marge futures	USD	-1 427 782,7	-1 293 281,43	-0,39
TOTAL AUTRES PAYS			**2 173 555,11**	**0,66**
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	USD	200	554 800,72	0,17
FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324	EUR	-8	-17 925,00	-0,01
FESBH4F00002 STXE Bank-E 0324	EUR	185	-14 060,00	0,00
FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324	EUR	-75	40 125,00	0,01
FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324	EUR	250	755 000,00	0,23
FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324	EUR	-242	-90 750,00	-0,03
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324	EUR	70	226 100,00	0,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FXXPH4F00002 DJ STOXX600 0324	EUR	-150	-18 215,00	-0,01
MMEXH4F00002 Mini MSCIEM 0324	USD	-95	-185 009,06	-0,06
USTNH4F00002 TNote 10Y-C 0324	USD	290	923 488,45	0,29

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM TEMPERE INTERNATIONAL
Identifiant d'entité juridique: 969500CD1H4ABRAX3P35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instauré par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** __%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,23/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:
- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10.

… et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:
- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM OBLI MOYEN TERME	OPCVM	15,05%	EU
LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	OPCVM	7,06%	EU
CM-AM Convictions USA	OPCVM	5,82%	US
CM-AM OBLI SOUVERAINS	OPCVM	5,74%	EU
CM-CIC DOLLAR CASH-C	OPCVM	5,37%	US
CM-AM OBLI LONG TERME	OPCVM	4,11%	EU
CM-AM OBLI FLEXIBLE	OPCVM	3,42%	EU
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	OPCVM	2,95%	EU
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS	OPCVM	2,68%	EM
CM-AM INFLATION	OPCVM	2,61%	EU

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.
Le produit financier s'engage sur un minimum de 20% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

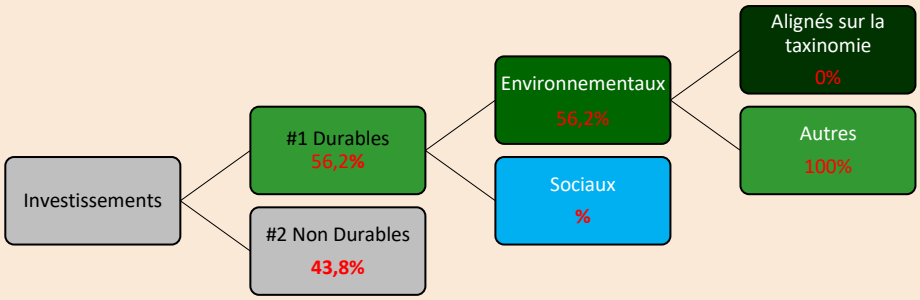
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Nous ne sommes pas en mesure d'identifier les principaux secteurs économiques compte tenu de la nature des actifs qui composent le portefeuille (fonds de fonds).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

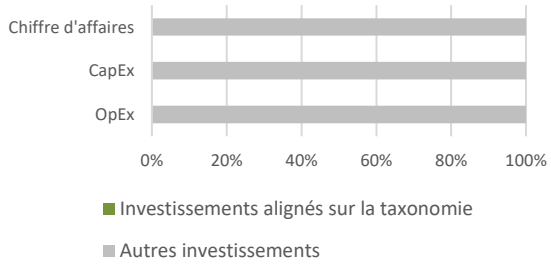
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

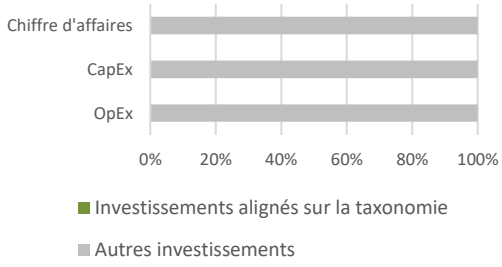
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 9,5%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent*?**

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

N/A

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

CM AM TEMPERE INTERNATIONAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM TEMPERE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.04.01 18:15:20 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

